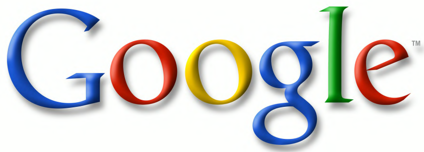





DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA
Taylor Institution.



HISTOIRE

DE LA

RESTAURATION

TOME VII

PARIS. IMPRIMÉ PAR PLON FRÈRES,

36, RUE DE VAUGIRARD.

HISTOIRE

DE LA

RESTAURATION

PAR

A. DE LAMARTINE

TOME SEPTIÈME

PARIS

V. LECOU, — FURNE ET Cie, — PAGNERRE

LIBRAIRES-ÉDITEURS

—

1852

HISTOIRE

DE

LA RESTAURATION.

LIVRE TRENTE-NEUVIÈME.

Nouvelle de la mort de Napoléon. — Son effet sur l'opinion. — Recrudescence du bonapartisme. — Son alliance avec les meneurs du libéralisme. — Immoralité de cette coalition. — Retraite du second ministère Richelieu. — Nouveaux ministres. — Leurs portraits. — Leur histoire. — MM. de Villèle, de Corbière, de Montmorency, de Peyronnet, de Clermont-Tonnerre. — Le ministère battu en brèche par la coalition. — Activité de cette dernière. — Conspirations. — La Fayette âme de la résistance et des conjurations contre les Bourbons. — Explosions avortées. — Affaire de Béfort. — Tentative du colonel Caron. — Affaire des sergents de la Rochelle. — Entreprise de Berton. — Son arrestation. — Son supplice. — Résultat général des conspirations de 1823.

I.

La mort de Napoléon, en délivrant la maison de Bourbon d'une concurrence toujours redoutable au trône par un compétiteur si populaire dans l'armée, n'éteignit pas le bonapartisme, elle le raviva sous une autre forme. Le fanatisme se nourrit des récits

du martyre. Le parti libéral ou républicain qui redoutait Napoléon vivant, affecta de le diviniser après sa mort. Son nom devint le contraste que les ennemis de la restauration opposèrent, pour l'éteindre, aux noms encore sans gloire des princes qui occupaient ou qui entouraient le trône. Ils firent de l'un le synonyme de la jeunesse, de la grandeur, de la gloire de la nation; des autres le symbole de la vétusté, de la décadence et de l'asservissement du pays à l'étranger. Injustice odieuse; car les désastres des deux invasions, l'occupation de Paris, le retrécissement des frontières de la France, avaient été la liquidation du règne de Napoléon, et la maison de Bourbon n'avait apparu après nos revers que pour partager et réparer ces malheurs, en sauvant peut-être la patrie commune d'un démembrement. Mais le fanatisme pardonne tout à ses idoles et impute tout à ses victimes. La mémoire de Napoléon, emprisonnée avec lui dans son île, se répandit plus libre, plus prestigieuse et plus intarissable, de son tombeau. Les soldats et le peuple semblèrent vouloir venger le grand captif de l'ostracisme européen, en lui restituant un empire et en lui élevant des autels dans leurs foyers et dans leurs cœurs. Son nom devint en peu de temps une sorte de divinité soldatesque et populaire à laquelle il ne manqua qu'un culte public. A l'inverse des choses réelles et matérielles, qui diminuent à

l'œil à mesure qu'on s'en éloigne, la distance et la mort le grandirent comme elles grandissent toutes les choses de l'imagination. Sa naissance, son enfance, son élévation rapide et mystérieuse, ses exploits en Italie et en Egypte, ses rêves d'empire d'Orient avortés devant Saint-Jean-d'Acre, le vaisseau qui l'avait rapporté aux côtes de France en fugitif pour en faire le maître du monde, ses armées innombrables comme des migrations de peuples, ses champs de bataille vastes comme des provinces, ses triomphes, ses revers, ses abdications, sa prison titanique au sein des mers reculées, ses paroles jetées du haut de son rocher à tous les partis, pour donner une pâture, une adulation, une espérance, un regret à toutes les pensées; enfin, sa mort répercutée et commentée en reproches et en imprécations contre l'Angleterre et contre les Bourbons, firent de Napoléon l'entretien de l'univers, la merveille des chaumières, l'épopée des casernes, le levier de cette même révolution dont il avait été le fléau. A l'exception de quelques-uns de ces hommes, qui, comme Caton et Tacite, résistent à l'entraînement de leur siècle sans avoir la force d'en triompher, le bonapartisme posthume emporta tout : il se confondit avec l'orgueil de la gloire et avec la pitié des désastres de la patrie : il nourrit dans le peuple une de ces popularités fatales contre laquelle la raison du petit nombre protestera

toujours, mais que le préjugé, génie de la multitude, rendra d'autant plus impérissable qu'il aura désormais le prestige de la distance et l'inviolabilité du tombeau.

II.

L'opposition aux Bourbons puisa donc une nouvelle force dans la disparition du héros leur antagoniste. Sa tombe encore leur enfanta des ennemis. Du jour où le libéralisme ne craignit plus son retour sur la scène, il en fit son idole, et il feignit de le plaindre, de le regretter et de l'adorer. Il lui fallait un nom à jeter à l'armée pour grouper les mécontentements, les haines et les ambitions autour d'une ombre. Il prit celui-là. Ce fut l'époque de cette alliance hypocrite entre les hommes de la révolution et les hommes de l'empire, qui coalisa à la fois contre les Bourbons les passions contradictoires de la liberté et du despotisme, pour en former, momentanément du moins, une seule faction. C'est cette faction dont les meneurs, semblables aux augures de Rome, ne pouvaient se regarder sans rire, et qui ourdit sans trêve et sans autre sincérité que la sincérité de la haine ce qu'on a appelé plus tard la comédie de quinze ans. Funeste exemple et leçon immorale donnée au peuple par

ces faux libéraux et ces faux despotes qui, en enlevant toute vérité aux doctrines, dépravaient l'opposition, et rendaient après eux également impossibles la république et la monarchie. Une opposition peut vivre d'un sophisme, un gouvernement ne peut vivre que d'une vérité. La république était la vérité du parti révolutionnaire, le despotisme était la vérité du parti militaire : mais ces deux vérités en s'alliant devenaient mensonge, se condamnaient à une éternelle hypocrisie pendant la lutte, à une irrémédiable stérilité après le triomphe, et n'étaient plus propres qu'à nourrir d'orageuses et redoutables factions dans l'État. Legs terrible que Napoléon mort laissait encore après lui au monde, le fanatisme du pouvoir absolu allié au fanatisme du radicalisme populaire, pour saper ensemble toute institution de république représentative ou de monarchie modérée.

III.

Le second ministère de M. de Richelieu touchait à sa fin. Attaqués dans les deux chambres par les violences du parti ultra-royaliste, dépopularisés au dehors par cette ligue des bonapartistes et des libéraux maîtres de la presse et des tribunes, affaiblis dans l'esprit du comte d'Artois par le départ de

MM. de Villèle et de Corbière, qui se lassaient d'assumer la responsabilité du ministère sans y exercer un pouvoir réel, ébranlés dans le cœur du roi lui-même par l'ascendant de madame du Cayla qui préparait les voies à un ministère d'église et de cour secrètement désiré par le comte d'Artois, dont elle servait les desseins, les ministres remirent leurs démissions à Louis XVIII. Ce prince reçut des mains de son frère le nouveau ministère que les sourdes combinaisons entre le parti de l'église, le parti de la majorité royaliste, le parti de l'aristocratie de cour négociée par madame du Cayla et le parti du comte d'Artois lui avaient préparé.

Le roi, plus pénétrant qu'aucun homme de son temps, se rendait parfaitement compte des ambitions, des influences et des intrigues qui lui présentaient ce ministère. A l'exception de M. de Villèle, dont il avait jugé par lui-même la capacité et la modération, et qui était à ses yeux le ministère tout entier, il s'inquiétait peu de la valeur personnelle ou de l'opinion des autres ministres. Il accordait volontiers à chacune des pensées ou des ambitions de chambre, d'église ou de palais, l'homme qui personnifiait dans son conseil cette portion d'influence pour former ainsi un faisceau de majorité. Un ministère, aux yeux de Louis XVIII, comme dans la réalité des choses, n'était jamais qu'un homme. L'homme, pour lui, était M. de Villèle. Ce

ministre qu'on peut appeler *le bon sens du royalisme*, et qui aurait sauvé la restauration si la restauration avait consenti à être sauvée, a occupé une trop large place et laissé un trop grand vide dans les destinées de cette monarchie, pour que l'histoire se contente de le nommer sans l'étudier et sans le définir, au moment où il prend sérieusement la direction de la monarchie. L'homme public est en germe dans l'homme privé, le passé d'un homme d'État raconte d'avance son avenir.

IV.

M. de Villèle n'avait rien dans l'extérieur qui attirât sur sa personne la faveur ou même l'attention de la multitude. La nature n'avait doué que son intelligence. Petit de taille, étroit de forme, maigre de corps, courbé et vacillant d'attitude, inaperçu au premier aspect dans les foules, s'insinuant plutôt que se posant aux tribunes, c'était une de ces figures qu'on ne regarde pas avant de savoir qu'elles ont un nom. Son visage, où dominait comme trait principal une grande puissance d'attention, n'était remarquable que par la perspicacité. Ses yeux pénétrants, ses traits aigus, son nez mince, sa bouche fine sans astuce, sa tête penchée en avant comme une tête d'étude, ses bras

grêles, ses mains qui feuilletaient sans cesse le papier, ses gestes rares, où le mouvement indicateur du doigt qui démontre prévalait presque toujours sur l'ampleur du mouvement qui entraîne, tout, jusqu'au timbre nasal et guttural de la voix, semblait contrarier en lui la puissance oratoire nécessaire à un premier ministre d'un gouvernement de parole. Mais l'intelligence se révélait en lui sans autre organe qu'elle-même. Sa pensée créait sa physionomie, son élocution suppléait sa voix, sa conviction illuminait son geste, sa lucidité intérieure s'insinuait entre toutes les parties de son discours, et contraignait ses auditeurs à suivre malgré eux un esprit qui voyait si juste, qui marchait si droit, et qui, sans éblouir jamais, éclairait toujours. On s'étonnait de tant de lueur dans une nature en apparence si terne; on commençait par l'indifférence et par l'inattention, on passait à l'estime, on arrivait à l'admiration. Tel était M. de Villèle, homme de seconde impression, mais homme d'une impression qui ne s'effaçait plus et qui s'approfondissait toujours.

V.

Sa naissance, ses études, ses vicissitudes d'existence, sa longue absence de sa patrie pendant les bouleversements révolutionnaires, son retour après

le calme rétabli, sa vie tout à la fois studieuse et rurale dans sa province, sa neutralité, suite d'un long éloignement des affaires et des passions de son temps et de son parti, l'avaient merveilleusement prédisposé pour la direction du régime représentatif d'une restauration où l'homme d'État doit tout comprendre, sans trop aimer et sans trop haïr, afin de faire à chaque intérêt et à chaque idée la part de justice, de tolérance et de faveur qui leur est due dans le gouvernement.

Il était né à Toulouse d'une famille originairement espagnole, établie dans le Languedoc depuis plusieurs siècles. Destiné au service de la marine, et attaché à M. de Saint-Félix, commandant l'escadre des Indes en 1792, il naviguait dans ces mers éloignées pendant les convulsions de la mère patrie. Les équipages s'étant révoltés contre leurs officiers qui refusaient de violer leur serment au roi captif, l'amiral se réfugia dans l'île Bourbon. Le jeune officier y suivit son chef, se dévoua à son sort, préserva ses jours, fut mis en jugement devant le tribunal révolutionnaire de l'île, se défendit lui-même avec une éloquence qui le fit remarquer, acquitter et honorer d'une estime précoce dans la colonie, épousa la fille d'une famille créole, fomenta à la fois la résistance au gouvernement de la Convention et à l'Angleterre, conserva l'indépendance et l'ordre dans la colonie, devint l'âme du

conseil colonial, et s'y forma à la discussion et au maniement des hommes. Il repassa en Europe en 1807, après ce long apprentissage du gouvernement, se retira dans sa terre de Marville, auprès de Toulouse, s'y livra à l'agriculture, se révéla comme un homme utile aux populations du Midi, se signala par ses aptitudes dans les conseils délibérants de la ville et du département. Il suivit ou devança en 1814 l'élan de l'opinion royaliste du Midi, protesta témérairement contre la Charte dans un pamphlet qui flattait les opinions ardentes de l'ancien régime, acte dont il ne tarda pas à déplorer l'inopportunité, mais qui l'accrédita alors dans le parti royaliste, et qui lui valut la confiance du comte d'Artois; fut nommé député à la Chambre de 1815, et ne tarda pas à y prendre l'ascendant lent, mais continu, que les partis politiques décernent involontairement aux hommes qui, en inspirant confiance à leurs passions, les délivrent cependant de l'étude de leurs affaires. Il s'y maintint dans un équilibre habile et sage entre les exagérés de la Chambre et les insensés de la cour, y étudia sur un plus grand théâtre les hommes, les choses, les opinions de son pays qu'il n'avait entrevus jusque-là qu'à travers les mers ou du fond de sa province, grandit en modération et en libéralisme, à mesure qu'il grandissait en influence, et se popularisa d'autant plus dans son parti, que sa nature modeste et

sans éclat excitait moins l'envie. Homme heureux, dont la nature voilait ainsi le mérite réel sous l'apparente médiocrité d'un talent qui n'offusquait aucune rivalité. Ministre sans portefeuille pendant quelques mois sous M. de Richelieu, il avait fait le noviciat du gouvernement. En se retirant de cette situation semi-ministérielle, acceptée par dévouement au roi et à son parti, mais qui avait assez duré, il voyait le gouvernement tomber nécessairement dans ses mains. M. de Villèle, modeste toujours, même dans le triomphe, ne revendiqua pas le titre de président du conseil des ministres. La nature le lui assurait. Il laissa au temps à le lui donner. Il se borna à désigner au roi ses collègues.

VI.

Le plus intime et le plus dévoué à sa politique personnelle était M. de Corbière, membre comme lui de la Chambre de 1815. Homme plus parlementaire par le caractère que par le talent, M. de Corbière avait aux yeux de la cour et de la noblesse le mérite de défendre l'ancien régime par conviction plus que par intérêt : il était né plébéien, il ne s'était élevé que par le travail et par le barreau à cette importance politique que les partis accordent volontiers à ceux qui les servent sans les offus-

quer, sorte de volontaires de l'aristocratie qu'on enrôle aux jours de lutte et qu'on relègue après le triomphe dans leur obscurité natale. Avocat plus qu'orateur, rude, sauvage, épigrammatique, M. de Corbière, contraste de M. de Villèle, était un de ces hommes de mérite qui s'élèvent dans les assemblées par leurs défauts, plus encore que par leurs qualités. Probité antique, mais blessante, qui forçait l'estime sans jamais inspirer l'attrait, M. de Corbière était la sévérité de ce ministère; il était destiné à le faire craindre des libéraux et même des royalistes, redouté des premiers, inflexible aux seconds, onéreux à tous, plus propre à faire des ennemis que des amis à la royauté. On lui donna l'administration de l'intérieur. Son premier titre était son attachement dominateur, mais fidèle, à M. de Villèle.

VII.

M. Mathieu de Montmorency reçut le ministère des affaires étrangères. Nul homme n'était plus créé par la fortune et par le rang pour représenter dignement la France et l'ancienne monarchie rajeunie par ses institutions devant l'Europe. Premier nom de la noblesse nationale, ayant reçu de la nature la beauté des traits, de la famille la dignité, de l'éducation la grâce, du sang le courage, des tradi-

tions la franchise, des tribuns l'élocution, de la révolution l'intelligence des réformes politiques de son siècle, des cours l'élégance, de l'adversité les leçons, de la religion la sainteté et la tolérance à la fois, M. de Montmorency était à cette époque le gentilhomme accompli, retrempé dans la révolution qui avait donné à cette chevalerie quelque chose de plus mâle et de plus civique; aristocrate et citoyen, dévoué et libre, noble et populaire, respectueux pour le roi, fidèle à la nation, fait pour concilier les deux régimes que la restauration remettait en présence, en faisant estimer le patricien par le plébéien, et respecter la France en lui dans son passé et dans son présent par l'Europe.

Né avec les premières idées qui avaient préludé aux grands actes de la révolution, combattant avec La Fayette en Amérique pour la démocratie naissant sous l'épée de ces jeunes aristocrates, rentré en France pour représenter sa caste aux états généraux, disciple de Sieyès et de Mirabeau, prêt[illegible] cinquième le serment du jeu de paume, abdiquant le premier dans la nuit du 4 août les priviléges et les inégalités de la noblesse, votant à l'Assemblée nationale pour [illegible] représentation unique, signe de l'unité du peuple français régénéré, demandant pour les apôtres de la révolution, Rousseau et Voltaire, les honneurs de la sépulture publique au Panthéon, aide de camp de Luckner dans les premières guerres

de la France contre l'émigration, menacé après le supplice de son général, émigrant comme La Fayette devant les excès de cette démocratie qui dévorait ses adorateurs, rentré dans sa patrie après le rappel des proscrits, rebelle aux séductions de Bonaparte, lié avec madame de Staël et avec madame Récamier par ce culte qu'une âme virile et tendre porte naturellement au génie, à la beauté, à la persécution, il était de cette cour intellectuelle que la fille de M. Necker réunissait dans sa retraite au bord du lac de Genève, et où elle entretenait le feu de la liberté à la frontière du despotisme impérial. Les années, l'exil, le sang répandu de ses amis et de ses proches, les instincts d'une âme naturellement tendre et contemplative avaient fait fléchir les premières opinions philosophiques de M. de Montmorency sous la foi pieuse de sa première éducation, refuge de ses désillusions et de ses tristesses. Mais cette foi ardente chez lui n'avait ni fanatisme, ni intolérance, ni sévérité pour les autres. Elle influait sur ses idées et sur ses actes, nullement sur ses amitiés. Elle était, comme dans M. de Chateaubriand, son ami alors, la poésie de son imagination, le culte de ses souvenirs. En 1814, M. de Montmorency, libre de toute servitude à l'empire, avait volé au-devant du comte d'Artois en Franche-Comté, et avait été nommé son aide de camp. Plus tard il avait été choisi par la duchesse d'Angoulême pour

son chevalier d'honneur. Les places d'intimité à la cour et la pairie à laquelle son nom l'avait élevé lui donnaient une double influence dans le parti royaliste. Ce parti lui avait pardonné ses premiers principes en considération d'un repentir et d'un retour à la religion et à la monarchie qui avaient précédé de longtemps l'heure où ce repentir et ce retour étaient des gages de faveur politique. L'Église comptait sur lui avec d'autant plus de sécurité, que sa piété était née pendant ses persécutions. M. de Montmorency était affilié à ce qu'on appelait la congrégation à l'époque où cette société, toute religieuse, n'était encore qu'une réunion de prières et une émulation de vertus. Il en servait la piété, il n'en prévoyait pas les intrigues. Ce parti, qui comptait avec orgueil ce beau nom et ce beau caractère, le poussait, à son insu, de faveur en faveur, pour se faire un appui à la cour et dans le gouvernement. M. de Villèle, qui connaissait la popularité du nom de M. de Montmorency dans le parti royaliste, dans le parti religieux et dans l'intimité du comte d'Artois, et qui n'avait à redouter d'un tel homme ni infidélité de cœur ni supériorité d'esprit, avait placé avec confiance la politique étrangère sous le patronage de ce grand nom.

VIII.

Il avait donné le ministère de la justice à un jeune homme de Bordeaux, inconnu jusque-là, M. de Peyronnet. Un royalisme éclatant prouvé avec courage aux jours tragiques où la duchesse d'Angoulême luttait dans le Midi contre l'insurrection des soldats; des services rendus dans le barreau à madame du Cayla redemandant sa liberté, sa fortune et ses enfants à un mari qui la persécutait; des fonctions d'accusateur public, implacablement remplies contre les conspirateurs de 1819 devant la Chambre des pairs; des discours de tribune où le zèle de la fidélité méridionale s'exaltait jusqu'à la passion pour le trône et pour l'autel, et cherchait l'éloquence dans l'excès et dans le défi; une audace de paroles qu'appuyait la résolution du cœur, une belle figure, une vie aventureuse, une attitude qui rappelait plus le héros de guerre civile que le magistrat, les applaudissements de la majorité, la brigue de la duchesse d'Angoulême, la reconnaissance de la favorite, une fortune politique à faire, gage de constance et de déférence aux chefs de son parti, avaient déterminé le choix de M. de Villèle en faveur de ce jeune orateur, capable de bien servir, mais aussi de trop servir, et de perdre peut-être un jour en voulant sauver.

IX.

Le ministère de la guerre fut donné à un maréchal de France sorti du rang des simples soldats, Victor, duc de Bellune. Ce choix était heureux et irréprochable. Il représentait dans un seul homme l'égalité plébéienne, la bravoure héroïque, la fidélité militaire donnée en gage, en exemple et en émulation à l'armée.

Un homme d'un grand nom, patricien, M. de Clermont-Tonnerre, reçut le ministère de la marine. Issu d'une race dont le talent s'était illustré par des opinions à la fois constitutionnelles et monarchiques à la tribune de l'Assemblée constituante, et dont le sang avait coulé en expiation de sa modération, élevé en France dans les écoles militaires de la république, ayant conquis ses grades dans les armées de la patrie, estimé pour ses connaissances, aimé pour son caractère, M. de Clermont-Tonnerre n'avait d'autre inconvénient dans le conseil qu'un dévouement trop affiché aux intérêts politiques de cette partie du clergé qui commençait à s'immiscer à tout dans les avenues du pouvoir.

Enfin M. de Villèle ne s'était réservé que le ministère, jusque-là subalterne, des finances. Il aurait préféré celui des affaires étrangères. Il en fit le sa-

crifice à M. de Montmorency, dont le nom sonnait plus aristocratiquement que le sien dans les cours. Peu importe le titre à qui a le talent supérieur dans un conseil. La modestie de M. de Villèle lui conquérait le cœur de cette aristocratie française qui voulait bien être inspirée, mais non subalternisée par un homme nouveau.

X.

Le véritable premier ministre compléta son administration politique en nommant à la direction de la police générale M. Franchet, homme jusque-là obscurément employé dans les bureaux, mais indiqué par le parti de l'église comme un serviteur sûr, capable et zélé; M. de Lavau, magistrat actif et dévoué, à la préfecture de police de Paris; enfin le duc de Larochefoucauld-Doudeauville à la direction générale des postes. On s'étonnait de voir un Larochefoucauld, chef d'une maison illustre et opulente, dont le fils avait épousé la fille de M. de Montmorency, et qui s'était jusque-là signalé lui-même par une vie prodigue de désintéressement et de bienfaits, accepter un emploi secondaire, dans les utilités du pouvoir. Les liaisons de M. de Larochefoucauld, son fils, avec la favorite et avec M. de Villèle, son intervention active, quoique voilée

dans la formation du ministère, la direction des beaux-arts qu'il accepta bientôt après pour lui-même, les affiliations de toute cette maison avec le parti ambitieux de l'église, firent supposer que madame du Cayla elle-même n'était que la négociatrice de ce parti, et que M. de Villèle, étranger et peut-être suspect à ce gouvernement occulte, avait subi des maîtres dans ses auxiliaires. Il était évident, désormais, qu'il avait accepté la main de la congrégation religieuse pour entrer au pouvoir. Trop sagace et trop politique pour croire que la France se plierait longtemps au joug de ce parti posthume, qui rêvait un pouvoir sacerdotal sur une nation qui pouvait à peine supporter un pouvoir monarchique, M. de Villèle prévoyait avec raison que ses concessions au parti de l'église n'auraient pas pour lui de danger sérieux, que l'opinion, les Chambres, la presse, les tribunes, les élections, le roi lui-même lui prêteraient une force surabondante, que le parti sacerdotal était un anachronisme de peu de temps dans les destinées de la Restauration, que la domination politique de ces hommes abusés, les uns par le zèle, les autres par l'ambition, serait promptement repoussée par la nation, qu'ils auraient recours à sa sagesse et à sa protection pour les défendre contre l'animadversion publique, et qu'après avoir été quelques jours leur favori et leur client, il redeviendrait pour un

long règne leur modérateur et leur maître. Ces prévisions étaient justes, et se seraient réalisées pour un plus grand nombre d'années, si ce ministre négociateur avait mieux senti sa force, s'il avait eu dans ses relations futures avec le parti sacerdotal autant de caractère qu'il avait de prévoyance et de sagacité.

XI.

A peine le ministère était-il formé, que les factions libérales et bonapartistes, militaires et révolutionnaires dont nous avons signalé la coalition au commencement de ce livre, factions contenues jusque-là par la présence du duc de Richelieu, ministre transactionnaire et modéré à la tête du gouvernement, sentirent que la nomination d'un ministère franchement royaliste était une déclaration de guerre de la couronne asservie désormais au comte d'Artois, et se précipitèrent de colère et d'effroi dans des tentatives désespérées. Le voile longtemps épaissi par la dissimulation parlementaire des orateurs de 1822 à 1829, qui couvrait des conspirations actives du nom d'opposition loyale et inoffensive, s'est déchiré depuis 1830. Les conciliabules, les plans, les complots, les instigateurs, les acteurs, les séides, les victimes de ces conspirations ont ap-

paru dans toute la franchise de leurs rôles. Les casernes, les sociétés secrètes, les prisons, les échafauds même ont parlé. Sous cette opposition à haute voix et à visage découvert qui luttait contre les ministères en affichant le respect et l'inviolabilité de la royauté des Bourbons, on a vu quelles trames obstinées et implacables s'ourdissaient pour la renverser, les unes au profit de Napoléon II, les autres au profit de la république, celles-ci au profit de prétoriens subalternes, celles-là au profit d'un prince étranger, d'autres au profit d'un prince de la maison royale, d'autres enfin au hasard de toutes les anarchies pouvant soulever ou engloutir de téméraires dictateurs déjà éprouvés, comme M. de La Fayette, dans des dictatures plus fortes que leur génie. Nous-même nous avons reçu d'acteurs principaux une partie de ces mystérieuses confidences. Nous empruntons le reste à des historiens initiés par eux-mêmes ou par leur parti à ces conspirations où ils furent confidents, instruments ou complices. Nous les empruntons surtout à un historien consciencieux, précis, et, pour ainsi dire, juridique, qui a rédigé procès par procès les annales secrètes de cette conjuration de quinze ans : M. de Vaulabelle, témoignage d'autant moins récusable que ses jugements sur la Restauration sont plus sévères, et que son opinion et ses sentiments conspiraient involontairement en lui avec les opinions et les sen-

timents des conspirateurs qu'il traduit en gloire et en reconnaissance devant la postérité.

XII.

Après les complots avortés dans le sang de Didier, de Nantil et de quelques autres obscurs conspirateurs, les débris de ces conspirations, acquittés ou pardonnés, s'étaient réfugiés en Alsace ou en Vendée, provinces militaires où la garde des places fortes, les villes populeuses, les ateliers peuplés de prolétaires, les garnisons nombreuses, les écoles d'artillerie et de cavalerie de Metz ou de Saumur; enfin, le caractère mobile, ardent et soldatesque des populations donnaient plus d'occasion et de chances à des mouvements concertés ou spontanés du peuple. L'instinct ou le calcul avaient fixé sur ces deux centres militaires de la France les yeux et les pensées des ennemis de la maison de Bourbon. Là étaient aussi concentrées en plus grand nombre ces *ventes* ou affiliations secrètes du carbonarisme français, si antipathiques à nos cœurs ouverts et à notre nature généreuse, mais que les révolutions récentes de Naples, de Turin et de Madrid avaient introduites pour un moment parmi nous comme une arme étrangère à nos caractères et à nos mœurs. Ces ventes s'organisaient principalement dans l'armée,

seul instrument désormais des révolutions décisives. Le 20 mars, l'Italie, le Piémont, l'Espagne, venaient de donner aux troupes l'initiative des révolutions, qui appartenait jadis aux peuples. Les carbonari français enrôlaient de préférence les baïonnettes. Les sous-officiers, hommes jeunes, résolus, ambitieux de grades, puissants sur le soldat, jaloux de l'officier, tenant au peuple par la subalternité, à la bourgeoisie par l'instruction, à l'armée par l'uniforme, au bonapartisme par les souvenirs, au libéralisme par les journaux, les pamphlets, les chansons patriotiques qui circulaient dans l'oisiveté des casernes, étaient les agents les plus séductibles et les plus séducteurs de ces enrôlements dans les régiments et dans les garnisons. Ils étaient le noyau de l'armée, l'attente de l'insurrection; un régiment enlevé par les sous-officiers enlèverait l'autre; une place forte ferait tomber à l'instant toute une province. L'exemple impuni gagnerait de proche en proche de nouveaux corps d'armée et de nouvelles provinces à la cause insurrectionnelle; le drapeau tricolore volerait de lui-même de rempart en rempart, de clocher en clocher; un gouvernement provisoire insurrectionnel imprimerait le concert et l'unité à ces soulèvements armés. Les Bourbons cernés avec leur garde dans une capitale désaffectionnée, suffiraient à peine à s'y défendre contre le peuple répondant aux cris

des soldats; ils fuiraient, ou ils tomberaient dans les mains de l'universelle révolution. Quelle serait cette révolution? l'avenir le dirait. En attendant que cet avenir s'expliquât, on laissait le caractère de cette révolution dans le vague, dans la crainte de décourager une seule des espérances qui concouraient à la ruine. Les fanatiques espéraient Napoléon II, ombre et illusion populaire de son père; les politiques, le duc d'Orléans, popularité à la fois princière et révolutionnaire qui donnerait au jacobinisme, réhabilité dans son nom le plus éclatant, la force et les bénéfices de la monarchie; les sous-officiers des rôles de Pepe et de Riego à prendre et à illustrer à la tête de corps d'armée imposant leurs baïonnettes et leurs conditions à des gouvernements militaires; M. de La Fayette et ses amis, enfin, on ne sait quoi d'indéfini et d'illimité dans les désirs, entre la république et la monarchie, présidence, tribunitiat perpétuel du peuple, mairie du palais, arbitrage souverain des partis, dictature civique, protectorat de l'ordre et de la liberté, semblable sans doute à ce rôle convoité, obtenu et écroulé, de 1789 à 1792, par cet homme illustre, tour à tour terreur de la royauté, idole et jouet du peuple.

XIII.

Ce quart de siècle écoulé depuis son apparition dans la crise du monde, ses élans vers la liberté, ses popularités exigeantes et insatiables, sa main si souvent forcée, comme au 5 octobre, par les frénésies du peuple, ses rigueurs envers le roi, ses faiblesse envers la révolution, ses tentatives généreuses, mais évanouies dans la suite contre le jacobinisme, au 20 juin et au 10 août 1792, son émigration sur le territoire étranger, sa captivité, son cachot, son martyre à Olmutz, son retour obscur en France, sa retraite de dix ans dans la solitude, son sourire à la restauration des Bourbons, sa joie à leur départ au 20 mars, sa réapparition à la tribune comme un vétéran de la liberté pendant la seconde et courte dictature de Napoléon, le signal de l'insurrection contre le vaincu de Waterloo, donné par lui à l'assemblée, l'impatience de la chute définitive du tyran, l'abdication imposée par lui à Bonaparte à l'Élysée, comme elle l'avait été si souvent à Louis XVI aux Tuileries, son rôle de Cromwell libéral lui échappant encore au moment où il croyait le saisir sur les ruines de Napoléon, son voyage de commissaire auprès des armées étrangères, cherchant dans un prince étranger on

ne sait quelle royauté temporaire, aussi facile à congédier qu'elle était absurde à inaugurer sur la France; tout avait trompé, rien n'avait lassé dans M. de La Fayette cette ambition à la fois désintéressée et personnelle, qui s'obstinait au triomphe de la liberté, sans doute, mais qui voulait que cette liberté triomphât par lui. Homme de tendance et de pressentiment, plus que de décision et de politique, il avait su temporiser jusque-là et s'accommoder à tout, en ne demandant aux circonstances que la part de progrès qu'elles pouvaient donner d'elles-mêmes; il avait fomenté plus que conspiré; la légalité avait été son arme et son bouclier contre les pouvoirs; la probité du citoyen avait couvert les pensées du philosophe et les ambitions de l'homme populaire; on avait pu le haïr, mais non l'accuser.

Cette fois, pressé sans doute par les années qui s'accumulaient, et craignant que la mort ne lui ravît, comme à Moïse, la terre promise de la liberté, il avait manqué à son rôle de tribun légal, à son caractère, à son serment civique de député, à ses habitudes d'opposition en plein jour, et il avait consenti, au risque de sa sécurité, de sa vie et de sa conscience, à devenir le moteur, le centre et le chef d'une ténébreuse conspiration. Toutes les sociétés secrètes des ennemis des Bourbons et le carbonarisme, qui les résumait toutes en ce moment, partaient de ses conciliabules et aboutissaient à lui;

son impatience ardente de l'anéantissement des préjugés et des servitudes qui avilissent l'esprit humain, une passion sainte des progrès de l'humanité sur tout le globe, un fanatisme froid, mais réfléchi et constant pour l'amélioration des conditions religieuses, morales, politiques et matérielles de l'homme en société, un courage de sectaire et de martyr, plus encore que de tribun et de héros, une importance personnelle qui comptait pour rien sa vie, mais qui comptait son nom pour tout, et qui lui donnait envers lui-même cette sorte de culte et de superstition que les fanatiques ont pour leur idée, étaient à la fois la vertu, le tort et l'excuse de M. de La Fayette. Il faut ajouter à ces traits que la nature avait donné à ce chef de parti deux qualités qui le rendaient éminemment propre au rôle de conspirateur, une froideur extérieure qui, masquant l'enthousiasme concentré et systématique de son âme, ne se trahissait par aucune agitation devant le danger, et une médiocrité de nature qui ne correspondait pas assez à la grandeur de ses pensées, et qui, en écartant de sa personne l'envie, cet ennemi implacable des hommes supérieurs, laissait à tous les chefs de parti, groupés autour de sa popularité volontaire, la satisfaction de servir ses idées, sans avoir l'humiliation de fléchir sous son génie.

XIV.

M. de La Fayette, longtemps oublié de la nation, et dont l'histoire ne rappelait le nom aux royalistes ou aux républicains que pour l'accuser devant les uns de la captivité de Louis XVI, devant les autres du sang versé au Champ-de-Mars ou de la désertion de son armée en pays ennemi, renaissait et grandissait dans l'opinion libérale à mesure que la révolution, dont il était le symbole, paraissait plus menacée ou plus anéantie par la Restauration. Tous les mécontents s'offraient à lui, et il les enrôlait tous. Un petit nombre d'hommes, animés à des degrés divers contre les Bourbons de haines politiques ou personnelles, républicains par souvenirs, libéraux par sentiment, révolutionnaires par fanatisme, bonapartistes par ambition ou par ressentiments, députés, généraux, orateurs militaires, journalistes, pamphlétaires, artistes, les uns vieillis dans les aspirations de la liberté, les autres enflammés de l'ardeur inquiète de la jeunesse, et brûlant d'agir sous un chef dont l'expérience et la renommée donnaient un prestige de civisme à leur témérité, ceux-ci aigris par l'ingratitude dont ils accusaient les Bour-

bons envers leurs services à la patrie méconnus, ceux-là affectant pour la liberté un zèle récent et hypocrite, mais espérant se servir de la popularité du grand tribun pour reconquérir un empereur, se réunissaient en comité secret chez M. de La Fayette, délibéraient les tendances, les mesures, les mots d'ordre que des messagers discrets portaient aux carbonari des villes et des régiments, concertaient les discours, recevaient les informations, expédiaient les émissaires, préparaient les complicités, et fixaient le jour des explosions.

Les principaux membres de ces comités suprêmes étaient Manuel, flottant un moment, pendant les cent-jours, entre l'empire, l'orléanisme et la république, enclin par sagesse d'esprit à la monarchie libérale, mais rejeté dans la république par les excès de 1815 et par les menaces de la contre-révolution; Dupont (de l'Eure), sans amour et sans haine pour ou contre les dynasties, mais implacable aux théocraties et aux aristocraties renaissantes, sous un trône qu'elles tendaient à usurper sur la nation; d'Argenson, honnête homme fanatisé par un amour réel, mais inintelligent, de la vertu publique; Jacques Kœchlin, représentant jeune et dévoué d'une puissante famille manufacturière d'Alsace; le comte de Thiard, ancien aide de camp pendant l'émigration du jeune et infortuné duc d'Enghien, devenu plus tard chambellan

de l'empereur, mécontent de tous les régimes, homme de cour qui s'était fait homme populaire, ayant tour à tour combattu la république comme émigré, servi le despotisme comme courtisan de l'empereur, salué et abandonné la Restauration à son retour, et servant maintenant la conspiration contre les Bourbons, non comme une cause, mais comme une attitude; le général Tarayre, le général Corbineau, officiers des armées impériales; M. de Schonen, magistrat passionné, gendre de M. de Corcelles; M. de Corcelles, ancien émigré, homme fougueux, mais pur, chez qui les impulsions honnêtes du cœur dominaient facilement les emportements d'esprit; son fils, jeune homme plus froid et aussi téméraire que M. de La Fayette, élevé aux dévouements républicains dans les confidences périlleuses de ces conjurations; M. Mérilhou, jeune avocat de haute espérance, précipité par l'impétuosité de l'âge dans les affiliations qu'il devait combattre plus tard; d'autres, enfin, dont les noms restés obscurs n'ont éclaté que parmi les agents de ces longues machinations.

Au premier rang de ces affidés, M. de La Fayette, qui n'épargnait pas même son propre sang, comptait son fils unique, Georges de La Fayette, homme excellent, qui avait tous les principes et toutes les vertus de celui dont il portait le nom, sans autre ambition que celle de servir les opinions et les

destinées de sa race, et qui ne s'était jeté dans ces complots que par une vertu : la tendresse filiale et le devoir de suivre et de défendre son père.

XV.

Des conjurés inférieurs, affiliés aux ventes des carbonari civils et militaires dans les villes fortes de l'Alsace, avaient tout préparé pour une explosion simultanée dans les régiments à Neubrisach et à Béfort. Ces deux insurrections armées devaient se rencontrer à Colmar, enlever le régiment de cavalerie qui s'y trouvait, se propager dans les Vosges et dans la Lorraine, à Metz, à Nancy, à Épinal, fermer par là les communications avec Paris, bloquer Strasbourg, qui fermenterait à leur approche, proclamer un gouvernement provisoire, triumvirat dont les membres désignés étaient M. de La Fayette, M. d'Argenson et M. Kœchlin, arborer le drapeau tricolore, signe irrésistible de gloire et de liberté, et attendre dans une expectative formidable que l'exemple entraînât les autres corps d'armée et les autres provinces, et, enlevant Paris lui-même, fît crouler le trône des Bourbons. La nuit du 29 au 30 décembre était le moment fixé par les conjurés. M. d'Argenson et M. Kœchlin, propriétaires tous les

deux d'immenses usines aux environs de Mulhouse et de Colmar, et membres du gouvernement futur, étaient partis depuis plusieurs jours de Paris sous le prétexte plausible de visiter leurs manufactures. M. de La Fayette devait les rejoindre au dernier moment, et il avait déjà quitté Paris pour se rendre à sa terre de Lagrange, afin de pouvoir plus librement se porter sur Béfort. On l'attendait pour donner le signal des mouvements militaires dans les garnisons.

Cependant une pieuse superstition de famille, étrange dans un pareil moment et dans une telle entreprise, faisait suspendre à M. de La Fayette son départ. Les émissaires de Neubrisach, de Béfort, de M. Kœchlin, de M. d'Argenson, le pressaient en vain. Il répondait qu'un anniversaire religieux consacré tous les ans par lui au deuil et à la mémoire de sa femme, compagne de son cachot d'Olmutz, et victime de sa tendresse pour lui, le retenait invinciblement quelques jours encore à Lagrange. Rien ne put vaincre cette obstination dans son cœur, soit qu'en jouant sa vie pour sa cause il voulût faire éventuellement ses adieux à l'existence sur la tombe de la femme qu'il avait le plus vénérée, soit qu'il regardât comme un mauvais augure pour son entreprise de manquer à un devoir de famille pour remplir un devoir d'opinion. Ce délai produisit quelques hésitations, des contre-ordres, des mal-

entendus entre les conjurés militaires de Neubrisach et de Béfort. M. d'Argenson ne se prononçait pas; M. Kœchlin pressait ses deux collègues, l'un de ses visites, l'autre de ses dépêches. Les amis de La Fayette, Manuel, Dupont (de l'Eure), s'opposaient au départ du chef de la conjuration avant d'avoir reçu un rapport circonstancié et décisif de M. d'Argenson et de M. Kœchlin, plus rapprochés du centre de la trame. M. de La Fayette s'en rapportait à sa présence, au génie de la révolution, à l'électricité de la liberté que le premier choc ferait, selon lui, jaillir de l'armée et du peuple. Quant à sa vie, il la prodiguait sans compter avec la prudence, ambitieux peut-être de la perdre héroïquement pour grandir encore sa mémoire. J'ai déjà beaucoup vécu, disait-il à son fils et à » ses familiers qui lui recommandaient la prudence, » il me semble que je couronnerais dignement ma » vie en montant sur l'échafaud, combattant, vic- » time et martyr de la liberté. »

XVI.

Le jour de son deuil passé dans les souvenirs et dans les cérémonies pieuses, M. de La Fayette monte en voiture à la chute du jour pour cacher sa

route à la police dont il se croyait observé. Un de ses vieux serviteurs qui devait rester au château de Lagrange et à qui son maître n'avait rien confié du but et de l'objet de son voyage, s'élança sur le siége de sa calèche à l'instant où les chevaux allaient l'emporter : — « Mon ami, lui dit M. de La Fayette, » que fais-tu ? Mon fils et moi nous allons jouer » notre tête; je dois t'avertir que la mort attend » peut-être ceux qui seront saisis avec nous. — » Vous ne m'apprenez rien, répondit d'une voix » ferme le domestique, ne vous reprochez rien si » je succombe avec vous dans ce voyage; j'y vais » pour mon compte, et c'est mon opinion aussi à » laquelle je me dévoue. » M. de La Fayette et son fils s'attendrirent, et ne doutèrent plus du succès d'une cause où le fanatisme de la révolution était descendu jusque dans les classes inférieures, et où les hommes les plus étrangers aux systèmes politiques voulaient leur part dans la mort comme ils la prenaient dans l'opinion.

XVII.

Pendant que M. de La Fayette, son fils et derrière eux une élite de jeunes conjurés des ventes de Paris s'avançaient sous des prétextes divers et par

des routes différentes vers Béfort, où la conjuration prête et impatiente les attendait pour éclater, ces retards mal expliqués du chef de la conjuration avaient semé à Neubrisach, à Béfort, à Colmar, quelques incertitudes et quelques timidités dans les rangs des carbonari militaires. Un jeune officier, célèbre depuis dans les luttes de plume et d'épée contre la monarchie de 1815 et contre la monarchie de 1830, le jeune Carrel, lieutenant d'un des régiments en garnison en Alsace, et le colonel de l'ancienne garde impériale, Pailhès, accouraient à Béfort, l'un de Neubrisach, l'autre de Paris, pour donner des chefs aux soldats.

On était arrivé de délai en délai au 1er janvier. On savait que La Fayette, parti de Lagrange, arriverait dans le jour ou dans la nuit aux portes de Béfort. La ville était pleine d'une jeunesse affiliée au complot, accourue des provinces voisines et de la capitale pour créer, au moment où le signal serait donné dans la nuit prochaine, un de ces courants irrésistibles de groupes, de mouvement, de bruit, d'acclamations qui entraînent les soldats et le peuple. Les réunions, les tumultes, les banquets de ce jour de fête qui ouvre l'année servaient à masquer aux yeux des autorités civiles et militaires de Béfort les rassemblements inusités d'un si grand nombre d'étrangers dans les places publiques, dans les hôtelleries de la ville et des faubourgs. L'heure du

soulèvement était si prochaine, et le succès si certain aux yeux des conjurés, qu'ils dédaignaient déjà à la fin du jour de dissimuler leur dessein, qu'ils revêtaient leur uniforme et les insignes de leurs anciens grades dans l'armée à peine recouverts de leurs manteaux, qu'ils arboraient à leurs chapeaux la cocarde aux trois couleurs, s'armaient de sabres et de pistolets, et portaient dans des explosions prématurées, entendues par les passants à travers les murs des hôtels, des toasts à l'empire, à la république, à la gloire et à la liberté.

La nuit venue, un sous-lieutenant du régiment caserné à Béfort laisse ses complices dans la joie et dans l'ivresse de ces festins qui doivent se prolonger jusqu'à l'heure du sang; il prend, sous un prétexte de complaisance, le tour d'un de ses camarades étranger au complot, et va commander le poste de soldats chargés de veiller à la porte principale de la ville, afin de l'ouvrir à La Fayette et d'y introduire avec lui la révolution.

XVIII.

A la même heure, un des sous-officiers les plus hardis et les plus sûrs parmi les initiés du régiment, l'adjudant Tellier, rentre à la caserne, convoque tous les sergents dans sa chambre, et sans leur ré-

véler à tous le motif de cette réunion connu seulement de quelques-uns, il leur donne ordre au nom du commandant de tenir tous leurs soldats debout dans leurs chambrées, de leur faire préparer les sacs et mettre des pierres aux fusils comme pour une alerte, et de les tenir prêts à descendre dans les cours au premier rappel. Cette injonction prématurée de l'adjudant est comprise par les initiés. Obéie par tous, cependant elle étonne quelques-uns des sous-officiers nouveaux venus dans le régiment. Deux d'entre eux, soit inquiétudes secrètes sur un ordre si étrange et si mystérieux donné par un simple adjudant à une telle heure, soit pour accomplir plus littéralement l'ordre reçu dans tous ses détails, sortent de la caserne après les portes fermées et vont demander des instructions plus précises au capitaine de leur compagnie, qui passait la soirée dans une maison particulière de la ville. Le capitaine se levant de table à l'interpellation de ses sergents s'étonne d'un tel ordre donné à ses soldats à son insu et en son absence; il suppose que l'ordre est émané directement du lieutenant-colonel, et sort pour l'interroger à son tour. Le lieutenant-colonel, non moins surpris d'une telle sommation faite à son régiment sans qu'elle ait passé par sa bouche, l'attribue au commandant de la ville, le colonel Toustain. Il court chez lui avec le capitaine pour s'assurer des motifs de cet

appel nocturne à ses soldats : le commandant de la place lui renvoie ses questions et son étonnement. L'idée d'un complot militaire qui flotte dans l'air depuis quelques jours se présente simultanément à leur esprit. Le lieutenant-colonel vole à la caserne pour donner contre-ordre aux soldats et pour éclaircir ce mystère. Pendant qu'il y court, l'un des sergents qui étaient allés interroger leur capitaine rentre à son poste, et raconte naïvement lui-même à l'adjudant Tellier ce qu'il vient de faire et l'étonnement de son officier. Tellier pressent que tout va s'éclaircir au retour du capitaine et du lieutenant-colonel; il s'évade et court avertir le colonel Pailhès et les conspirateurs réunis dans un café sur la place d'armes de pourvoir à leur sûreté. Pailhès, déjà armé et revêtu de son uniforme, se dépouille ainsi que ses amis des insignes qui peuvent les dénoncer, s'enfuit dans les ténèbres vers la porte gardée par le conjuré Manoury, et la franchit avec ses principaux complices.

Au même instant, le commandant de la place Toustain, suivi du premier groupe de fusiliers qu'il rencontre sous sa main, s'avance vers la porte de la place pour visiter les postes; un groupe d'officiers à demi-solde, vêtus en bourgeois, s'était arrêté pour causer avec Manoury sous la voûte du pont-levis; le commandant Toustain les aborde, les somme de déclarer leurs noms, les reconnaît à

la lueur de la lanterne du poste, les arrête et les consigne à Manoury. Alarmé de cette rencontre, indice de quelques rassemblements mystérieux de l'autre côté des remparts, l'intrépide commandant se fait ouvrir la porte, dépasse les premières fortifications, aperçoit de loin, dans l'ombre, le groupe des carbonari étrangers et des complices du colonel Pailhès, à peine sortis de la ville et attendant sous ses murs l'arrivée de La Fayette; il s'avance, son épée à la main, vers un des conjurés les plus rapprochés de lui, qu'il reconnaît à son uniforme et à ses armes pour un officier de la garnison, et tend la main pour l'arrêter. Cet officier, sous-lieutenant, nommé Peugnet, au lieu de se rendre, tire un coup de pistolet en pleine poitrine sur M. de Toustain, et l'étend à ses pieds baigné dans son sang. Au bruit de l'arme, les conjurés se dispersent par diverses routes dans la campagne, prévoyant que le meurtre du commandant va donner l'éveil à la garnison.

Cependant M. de Toustain, qui n'était que blessé, sur la poitrine duquel la croix de Saint-Louis avait amorti la balle, se relève, rentre sous la voûte, redemande les prisonniers qu'il a consignés tout à l'heure au poste, et n'y trouve que les soldats abandonnés à eux-mêmes par Manoury, qui s'était hâté de fuir avec ses camarades au coup de feu sur le commandant; les troupes, rassemblées à sa voix

et à l'ordre du lieutenant-colonel, se rangent en bataille sur les places et sur les remparts; les conjurés, encore dans les faubourgs, se hâtent d'échapper sous des déguisements ou de se soustraire dans des asiles sûrs aux recherches de l'autorité. Carrel repart dans la nuit pour Neubrisach. M. de Corcelles le fils, un des affiliés les plus sûrs du comité directeur du carbonarisme, et le précurseur le plus affectionné et le plus vigilant des pas de M. de La Fayette à Béfort, s'élance au galop de ses chevaux avec un autre carbonaro de Paris, M. Bazard, au-devant du chef suprême de la révolution avortée, sur la route de Béfort à Paris; ils rencontrent à quelques lieues de la ville la voiture du général, l'arrêtent, lui racontent en peu de mots les événements qui rendent son arrivée tardive, son voyage même suspect, lui font rebrousser chemin, et prendre la direction de Gray au lieu de celle de Béfort, et continuent eux-mêmes leur course vers Paris. M. de La Fayette, arrêté assez à temps pour que sa présence même ne soit pas un indice, se rend à la campagne aux environs de Gray, chez M. Martin, ancien député de la Haute-Saône, lié d'opinion et d'amitié avec le général, et y réside quelques jours sous l'apparence d'une visite de simple délassement.

XIX.

Le mystère et les serments des carbonari, l'avortement avant l'explosion du complot, la confusion et la rapidité des mouvements dans une seule soirée, la fuite nocturne des carbonari par la connivence du sous-lieutenant Manoury; la vigilance et la rapidité de M. de Corcelles fils volant à temps à la rencontre de M. de La Fayette pour lui faire changer de route au moment où il allait tomber dans les débris de sa trame et dans le sang encore chaud du commandant de la place; la disparition de la voiture d'un des complices, contenant les uniformes du général, les couleurs, les signes matériels de la révolution, arrêtés dans une auberge de Béfort, scellés par la police, puis soustraits et brûlés à prix d'or pendant la nuit pour enlever tout corps matériel à l'attentat, ne laissaient entre les mains de la justice et de la politique que l'ombre et le fantôme évanoui d'une conjuration. L'autorité civile et militaire ne savait sur qui porter la main dans ces ténèbres, nul ne dénonçait ce que tous savaient. La mort tragique d'un sergent-major, nommé Watebled, qui s'était enfui avec l'adjudant Tellier en Suisse, où les gendarmes le poursui-

vaient, donna seul un corps à l'accusation. Watebled, au moment où les gendarmes frappaient à la porte de l'auberge dans laquelle il était descendu, près de Bâle, se tua d'un coup de pistolet, pour échapper, par le silence de la mort, à la tentation de révélation. Tellier fut arrêté à côté du cadavre de son complice. On tenait en lui le fil indicateur par lequel on pouvait remonter, homme à homme, au doigt moteur de la conjuration. Ce fil, néanmoins, fut brisé avant qu'on pût le rattacher à M. de La Fayette, à Manuel, à M. de Corcelles, aux directeurs et aux agents occultes des ventes et des sociétés secrètes de Paris. Les recherches et les peines de la loi ne tombèrent que sur des noms obscurs et sur des coupables subalternes; ces peines mêmes furent modérées par l'insuffisance des preuves et par le temps qui avait amorti les vengeances. Le colonel Pailhès, Tellier, et deux ou trois des conjurés les plus évidents, subirent seuls une condamnation à quelques années de captivité: tous les autres étaient absents ou absous. La justice, au lieu de remonter, descendit sur les têtes les plus infimes, comme si elle eût craint, en cherchant trop haut, de rencontrer des coupables dont les noms auraient donné trop de popularité et trop de dignité à la cause; ils purent renouer impunément dans l'ombre la série des conspirations civiles et militaires, dont les membres coupés çà et là, pendant deux ans, lais-

saient en périssant les têtes inviolables dans les ventes directrices à Paris.

XX.

Un autre complot, moitié spontané, moitié provoqué par l'astuce des provocateurs, celui du lieutenant-colonel Caron, se rattacha peu de jours après au complot de Béfort. Caron était un de ces mécontents de l'armée impériale licenciée attendant avec impatience dans l'oisiveté de leur résidence qu'une révolution militaire leur rendît les grades, la fortune, l'ascendant dont ils avaient joui dans les camps de Napoléon, et dont la privation par la paix générale leur semblait une déchéance et une injustice du sort. Ces parvenus des champs de bataille, bien que le trésor public s'épuisât à leur payer la juste indemnité de leur sang, ne pardonnaient pas aux Bourbons la réduction forcée de l'armée et le désarmement de la France. Instruments toujours prêts pour la main des factions civiles, ils s'offraient à tous les partis, même aux républicains, pour relever avec leur épée une liberté qu'ils avaient abattue pendant vingt ans sous la tyrannie du pouvoir militaire, et dont ils ne redevenaient les partisans suspects et insensés que depuis que cette liberté se proclamait l'ennemie des Bourbons. Cet officier vi-

sitait assidûment dans la prison de Colmar le colonel Pailhès, qui y était détenu en attendant le procès de Béfort, et M. Buchez, qui préludait alors aux doctrines et aux dévouements républicains qui l'ont rendu célèbre depuis par sa constance et par sa modération. Caron, qui voulait renouer sous sa main les tronçons rompus de la conspiration de Béfort, mais qui n'avait ni la prudence, ni la discrétion, ni la temporisation d'un véritable conspirateur, s'occupait avec plus de bruit que de mesure d'un plan d'évasion de ses amis. Pressé d'accomplir ce dessein et de tenter à Colmar une explosion plus heureuse que celle de Béfort, il laisse facilement percer ses plans. La police militaire, qui les soupçonne, veut les mûrir, et les mener plus vite pour les faire avorter plus sûrement. Elle ordonne à quelques sous-officiers abordés par Caron de simuler le dévouement absolu à sa cause. Ces sous-officiers, par l'ordre de leurs chefs, l'assurent du concours de leurs camarades. Le jour est fixé entre le colonel et ses faux complices pour enlever un régiment de chasseurs à cheval et pour amener les escadrons à un rendez-vous à un quart de lieue de la ville, où Caron doit les attendre pour en prendre le commandement et les conduire à travers l'Alsace afin d'insurger les villes, les villages et les garnisons. Le crédule officier n'entrevoit aucun piége dans une si complaisante et si unanime insurrection;

il se rend armé et revêtu de son uniforme au poste indiqué. L'escadron, dressé par ses chefs à cette comédie d'insurrection, monte à cheval, sort de Colmar à l'heure convenue aux cris de *Vive Napoléon II!* rencontre Caron, qui le harangue et qui en prend le commandement; le suit de village en village sur la route de Mulhouse pour connaître ses complices en les provoquant ainsi au soulèvement, ne rallie personne, et finit par arrêter comme un embaucheur le chef de sa feinte insurrection. On le ramène désarmé et garrotté sur une charrette au cri de *Vive le roi!* à Colmar, et il est traduit, quoique licencié du service, devant un tribunal militaire à Strasbourg. Le général Foy s'élève en vain, dans la Chambre des députés, contre une forme de jugement qui enlève un citoyen à ses juges naturels, et contre une provocation perfide et lâche qui punit de mort un coupable du crime qu'on a préparé sous sa main. Le colonel, condamné à mort par le conseil de guerre, est fusillé derrière un bastion de la citadelle, et les officiers et les soldats de l'escadron qui l'ont entraîné au piége reçoivent en grades, en avancements et en or le prix du sang et de la trahison!

XXI.

D'autres supplices expiaient à Marseille et à Toulon d'autres conjurations avortées des carbonari militaires. A Paris, un sous-officier du 45e régiment, nommé Bories, présenté à M. de La Fayette, travaille son régiment, et enrôle quelques camarades dans le carbonarisme. Ces jeunes gens, dirigés sur la garnison de la Rochelle, reçoivent avant de quitter Paris les encouragements et les instructions des chefs occultes du comité insurrectionnel. Avertis d'un prochain mouvement qui doit éclater à Saumur, et qu'ils ont ordre de seconder, ils ont sur la route de la Rochelle des entrevues mystérieuses avec un officier d'artillerie nommé Delon, qui leur annonce l'ajournement du complot. Trahis par un de leurs complices au moment où ils se concertaient avec les émissaires du général Berton pour enlever Saumur, ils sont arrêtés. On trouve sur eux les cartes découpées en deux et les poignards, signes de leur enrôlement dans la *vente,* qui leur ont été remis par Larèche, intermédiaire de La Fayette. On remonte par les aveux de quelques-uns d'entre eux jusqu'aux instigateurs de Paris. Le sergent Bories et le capitaine Massias sont convaincus d'avoir eu des relations avec La Fayette lui-même, mais ils

gardent un silence stoïque sur la nature de ces relations. L'organisation entière du carbonarisme français militaire et civil apparaît enfin dans les accusations de M. Marchangy. L'air est plein de conspirations, de machines, d'instruments de complot, mais le comité qui les souffle et qui les meut reste invisible, quoique évident. L'intrépide Bories revendique pour lui seul le crime et la mort; elle est prononcée par les juges contre lui et contre trois des sous-officiers complices de sa faute et de son silence. Les quatre condamnés adolescents dont l'enthousiasme, la séduction, la jeunesse sont tout le crime, se jettent dans les bras les uns des autres et s'entre-consolent de mourir, en envoyant des regrets à leurs mères et en jetant leur sang à la liberté! La nuit, les flambeaux, les sanglots des spectateurs ajoutent à l'horreur et à la pitié de cette tragédie. Le tribunal prononce entouré à son insu des complices des quatre victimes. Douze mille carbonari des ventes de Paris jurent aux condamnés de les enlever au supplice en se rangeant derrière la haie des gendarmes qui doivent border les rues, et en poignardant chacun un des exécuteurs de la sentence. D'autres tentent de corrompre le directeur de leur prison et de les faire évader à prix d'or. Le directeur, qui veut assurer, en fuyant avec ses prisonniers, le sort de sa famille, demande soixante-dix mille francs pour leur rançon. On porte ces pro-

positions à M. de La Fayette; elles sont acceptées. Les carbonari se cotisent, les soixante-dix mille francs sont portés en or à celui qui répond des portes du cachot. La police, avertie, surprend les libérateurs au moment où ils comptent l'or au geôlier. Les carbonari de la capitale en reviennent au plan de délivrance à force ouverte; ils conviennent de se grouper en masse irrésistible aux abords de la place de Grève, d'entourer les chars, de couper les liens, de disperser les soldats, de noyer les quatre martyrs dans la foule, de les déguiser sous des costumes d'emprunt, de leur préparer, de leur assurer des moyens de fuite hors de France. Le colonel Fabvier, ancien aide de camp de Marmont, le plus obstiné et le plus aventureux des conspirateurs de l'armée, dirige ces tentatives de salut et s'y dévoue à nom et à visage découverts. On transporte Bories et ses compagnons de supplice à la Conciergerie. On les enferme dans des cachots séparés, témoins de l'agonie civique des Girondins. Ils s'entretiennent ensemble à haute voix à travers les murs. L'un d'eux s'endort; son voisin de cachot le réveille : « Tu es bien pressé, » lui crie-t-il; « dans » deux heures ne dormirons-nous pas tous en» semble? Entretenons-nous du moins jusque-là. »

XXII.

Les deux heures écoulées, ils montèrent chacun dans une des charrettes qui devaient les porter à l'échafaud. Une foule immense encombrait derrière la haie des troupes les rues, les ponts, les places que le cortége avait à traverser. Les condamnés, pleins d'une secrète espérance, promenaient leurs regards sur cette foule, ne doutant pas qu'elle ne fût pleine de leurs complices, et que des milliers de cœurs n'y battissent de pitié, d'indignation, de vengeance pour eux. Ils croyaient à chaque mouvement de ce peuple voir des milliers de bras se lever pour leur délivrance. Aucun ne se leva; ces innombrables carbonari dont leur supplice était la condamnation et la honte, et qui s'étaient promis dans l'ombre de leurs réunions de ne pas laisser s'accomplir impunément la mort de leurs victimes, s'évanouírent comme il arrive toujours à tous les conspirateurs isolés devant le danger individuel : chacun comptant sur un autre ou se défiant de son voisin, s'enferma dans sa demeure ou feignit l'indifférence à l'heure de l'explosion et du dévouement. Ces sociétés secrètes subirent immobiles en impuissance et en lâcheté le contre-coup de la hache qui trancha les quatre têtes de leurs jeunes martyrs.

XXIII.

Leur sang n'éteignit pas le foyer des conspirations militaires que le comité directeur fomentait maintenant dans l'Ouest, bien que les départements voisins de la Vendée fussent la partie de la France où la maison de Bourbon comptait le plus de partisans dans le peuple. C'était là aussi qu'elle comptait les ennemis les plus implacables. Les guerres civiles sèment les longues haines dans les populations. Vingt ans passés sur ces haines des *bleus* et des *blancs* n'en avaient pas effacé les traces et les souvenirs. C'était là que la philosophie et la religion avaient lutté corps à corps entre une bourgeoisie aspirant à émanciper la conscience nationale, et des paysans soulevés au nom de leur culte traditionnel et persécuté. C'était là qu'un plus grand nombre d'émigrés ou de victimes des échafauds de la suite des guerres civiles avait laissé une plus grande masse de confiscations et de dépouilles à distribuer entre les acquéreurs de biens vendus des proscrits. Ces acquéreurs de domaines nationaux enlevés à l'église et aux émigrés formaient, dans ces départements surtout, une caste inquiète sur la conservation de ses richesses acquises à vil prix, possédées

avec crainte, et dont elle ne croyait jamais jouir avec sécurité tant que les premiers des émigrés, les Bourbons, occuperaient le trône et méditeraient la restitution à leurs partisans des foyers et des terres perdus par fidélité à leur dynastie. Rennes, Brest, Saint-Brieuc, Saint-Malo, Angers, Saumur, Nantes, surtout, étaient des foyers auxiliaires des ventes de Paris. Nulle part les régiments cantonnés dans les provinces n'y étaient travaillés avec plus d'activité par les carbonari civils, et entretenus dans un état de conspiration plus permanent par les ventes centrales et directrices de Paris. Déjà, à l'époque du soulèvement prémédité à Béfort et du voyage de M. de La Fayette et de ses complices d'opinion en Alsace, un mouvement simultané avait été convenu à Saumur entre le lieutenant d'artillerie Delon, le général Berton et le comité insurrectionnel de Paris. Ce mouvement, arrêté à temps par l'avortement de celui de Béfort, conservait tous ses éléments d'explosion; et le comité directeur le provoquait avec plus d'instance, pour réparer par une victoire éclatante la défaite de ses plans en Alsace et à Nantes. Il embrassait une immense étendue de provinces, de villes et de garnisons. Le général Berton en avait brigué et arraché plutôt que reçu le commandement des meneurs politiques de Paris. Ce comité, qui se défiait non de l'ardeur mais de la prudence de Berton, lui avait préféré le général Pajol;

mais Berton, devançant les ordres, s'était élancé d'abord à Nantes, puis dans les environs de Saumur, et était parvenu à se faire reconnaître pour chef militaire par les nombreux conjurés de l'Ouest. Un conseil d'action composé de trente commissaires des sociétés secrètes et des ventes de ces départements s'était réuni le 17 février chez un médecin nommé Caffé, dans le voisinage de Saumur; il avait été unanimement convenu que Berton, revêtu de l'uniforme de général, escorté de tous les membres des associations révolutionnaires, paraîtrait à cheval sur la place le jour où le marché attire la foule des paysans à Saumur, qu'il appellerait à lui l'école de cavalerie et un détachement du 44e régiment, dont plusieurs officiers, sous-officiers et soldats étaient d'avance initiés au mouvement; qu'il ferait occuper le château par la garde nationale de Saumur, dévouée presque unanimement à la cause commune; qu'il proclamerait la déchéance des Bourbons et le règne de la liberté; et que, formant une colonne insurrectionnelle des élèves de l'école de cavalerie, du détachement du 44e régiment et des volontaires de la ville et des campagnes, il marcherait rapidement sur Angers pour surprendre cette ville et pour enlever la garnison. Après cette décision, le conseil se sépara et subordonna les détails d'exécution à un comité de dix membres plus constamment rapprochés du général Berton et plus aptes à

modifier ou à compléter les résolutions au gré des circonstances.

XXIV.

Mais à peine le conseil était-il dispersé, que le comité d'exécution changea le plan et décida que la petite ville de Thouars serait le point de départ du mouvement, et que le général, groupant d'abord autour de lui les conjurés des campagnes, marcherait à leur tête sur Saumur, où l'exemple d'une insurrection déjà en armes forcerait plus certainement les portes et enlèverait plus irrésistiblement les troupes. Le général Berton, indifférent au moyen, pourvu qu'il signalât sa haine contre les Bourbons et qu'il se vengeât des persécutions dont il se disait la victime, se plie à ces injonctions du comité d'action, se rend à Thouars, y est accueilli en libérateur, se concerte avec le commandant de la garde nationale initié d'avance au complot, fixe au 24 février le jour du soulèvement, appelle à Thouars à l'heure convenue les conjurés des villages voisins et les commissaires des comités éloignés, revêt son uniforme, monte à cheval, fait sonner le tocsin, arbore le drapeau tricolore, arrête les autorités royalistes, adresse des proclamations à l'armée et au peuple, fait répandre qu'un gouvernement

composé du général La Fayette, du général Foy, du général Demarçay, de Benjamin Constant, de M. d'Argenson, de M. de Kératry, tous noms populaires dans l'Ouest, est installé à Paris; puis il marche à la tête de quelques centaines d'hommes fanatisés ou trompés sur Saumur.

XXV.

Cette faible colonne étonne les contrées qu'elle traverse sans les soulever, le vide se fait autour d'elle, le bon sens du peuple lui défend de comprendre comment une révolution accomplie à Paris aurait besoin d'une centaine de gardes nationaux de Thouars pour contraindre la ville et les troupes de Saumur à la reconnaître. Quelques gendarmes courant au galop vers la ville, par des chemins détournés, vont avertir les autorités. Berton, en arrivant au pont sur la rivière qui coule sous les remparts de Saumur, trouve le passage barricadé et un détachement de l'école de cavalerie en bataille en face de lui; il parlemente, il perd la nuit en colloques impuissants avec les citoyens et les soldats qui défendent les portes. Le commandant du château envoie un détachement d'infanterie et une pièce de canon pour renforcer la défense, le sous-préfet ordonne de charger les bandes de Berton, la ville

reste immobile et neutre malgré les serments tant de fois prêtés par les conjurés. Berton, convaincu de l'avortement de l'entreprise, donne le signal de la retraite, et sa colonne dispersée à sa voix dans les ténèbres, s'évanouit comme le fantôme d'une révolution qui avait agité la nuit d'une ville en ne laissant d'autre trace, après le réveil, que des fugitifs, des procès et des échafauds.

XXVI.

Cependant Berton, consterné, mais non découragé par sa déroute, s'était réfugié plein de honte et de colère dans un asile secret du département des Deux-Sèvres. Delon, son mauvais génie et l'infatigable promoteur de nouvelles trames, connaissait le lieu de sa retraite; il informe le général de l'arrivée à la Rochelle d'un régiment infesté de ventes séditieuses, et prêt à prêter ses baïonnettes à de nouvelles tentatives de révolution. Les conspirateurs, comme les émigrés, ont les crédulités de la passion, parce qu'ils ont les délires de l'impatience. Berton avait un motif de plus pour tout croire et pour tout tenter. Aussi malheureux que malhabile dans son expédition de Thouars, ses complices l'accusaient en outre de lâcheté pour avoir ramené sa colonne sans avoir ni tiré ni reçu

un coup de feu. Ce reproche, calomnie inique des partis vaincus, qui cherchent des excuses pour eux-mêmes dans les accusations contre leur chef, était intolérable à Berton; il voulait réhabiliter son caractère même dans son sang. En vain les officiers le plus compromis avec lui dans la nuit fatale de Saumur et Delon lui-même s'étaient-ils embarqués secrètement à la Rochelle pour gagner la côte d'Espagne, Berton s'obstina à rester et à renouveler, à tout hasard, le coup de main que les carbonari de Paris et de l'Ouest lui demandaient comme une revanche de Saumur. Il épiait l'occasion, caché dans les marais de Rochefort.

L'arrivée à Saumur d'un régiment de carabiniers qu'on lui dépeignit comme un corps d'élite vendu secrètement aux carbonari; les sollicitations de quelques chefs de cette secte des environs de Saumur, qui revenaient de Paris, où ils avaient pris les ordres de La Fayette, et assisté dans sa maison à des réunions clandestines; la connivence assurée d'un maréchal des logis du régiment de carabiniers, nommé Woelfeld, accrédité auprès de Berton par les amis de La Fayette lui-même; quelques entretiens secrets de Berton et de ce sous-officier, qui lui répondait de son régiment, avaient décidé le général à précipiter le mouvement.

Une dernière rencontre, pour concerter le plan et pour fixer l'heure, avait été assignée, dans une

maison de chasse dans les forêts au bord de la Loire, entre Berton, ses principaux complices, Woelfeld et quelques-uns de ses camarades engagés en apparence par lui dans le complot. Berton, avec cette naïveté crédule qui avait livré le colonel Caron aux piéges les plus grossiers de la police, et qui caractérise souvent les conspirateurs militaires, court les yeux fermés à sa perte. Pendant que le général, accompagné seulement d'un négociant du pays, nommé Baudrillet, attend sans soupçon, dans la maison de chasse, l'arrivée des chefs carbonari de la contrée qui doivent assister à l'entrevue, le maréchal des logis Woelfeld arrive suivi de quatre sous-officiers de son régiment armés de sabres, de pistolets et de carabines, reconnaît les lieux, monte dans la salle où Berton, désarmé, se reposait sur un lit de camp avec Baudrillet, présente ses camarades au général comme des hommes dévoués à son entreprise, inspire confiance aux deux conspirateurs et boit avec eux le vin de l'hospitalité. Puis, changeant tout à coup de rôle, il les arrête au nom du roi, les retient couchés en joue et immobiles sous les carabines de ses quatre camarades, redescend lui seul dans la cour de la maison isolée, s'embusque le fusil à l'épaule dans l'avenue, étend mort à ses pieds le premier des conspirateurs qui arrivait à cheval au rendez-vous assigné par Berton, fait fuir les autres au bruit de son coup de feu, se

barricade dans la maison en attendant un détachement de carabiniers averti d'avance de sa ruse et de sa proie, leur livre Berton et Baudrillet, et les ramène garrottés et demi-nus au cri de *Vive le roi! à bas les bonapartistes!* dans la prison de Saumur.

Berton soutint son revers avec intrépidité. Baudrillet avoua qu'il était allé à Paris recevoir les instructions du comité directeur, chez M. de La Fayette lui-même, et que ce chef de parti avait dit à Grandmenil, un des témoins de cette entrevue, en lui serrant la main : « Allons, courage ! » Réprimandé bientôt pour cet aveu par un de ses compagnons de prison, Baudrillet avait feint de ne pas connaître le général La Fayette, il avait prétendu qu'on l'avait trompé à Paris, en lui faisant voir à la place de La Fayette un homme de convention destiné à jouer son rôle; il avait dépeint ce faux La Fayette sous les traits d'un homme obèse, velu, sanguin, de taille épaisse et courte, d'âge jeune ou à peine mûr, de chevelure touffue et noire, au lieu de l'apparence presque sénile, de la taille élevée, du visage pâle, de la perruque blonde, de l'attitude voûtée, véritables traits de La Fayette vieilli. Cette ruse, sans tromper personne, désarmait la justice de preuves matérielles de la complicité de La Fayette. On ne désirait pas rencontrer si haut des coupables, on craignait d'illustrer des échafauds; le procès fut lent, acerbe, mémorable par le nombre des

accusés. Berton y livra généreusement sa vie pour épargner autant qu'il était en lui celle des victimes de ses témérités.

Six des principaux moteurs du mouvement furent condamnés à mort. La duchesse d'Angoulême, implorée par les femmes ou les mères des coupables, obtint du roi la grâce de quatre d'entre eux; Berton et le médecin Caffé, qui lui avait donné longtemps asile, et qui lui avait remis dans les mains les fils de la conjuration, furent seuls sacrifiés en exemple à l'extinction de la secte des carbonari. L'infortuné médecin, homme digne d'un meilleur sort par ses qualités privées, et coupable seulement de trop d'ardeur pour la liberté, prévint le supplice par le suicide. Pendant que le prêtre appelé au chevet de son lit pour l'exhorter à la résignation accomplissait son pieux ministère, Caffé, soulevant sa couverture et la ramenant sur son front comme pour cacher des larmes, s'ouvrit sans bruit les veines et laissa en silence couler sa vie avec son sang; le râlement de l'agonie avertit seul le prêtre du suicide de son prisonnier, et en relevant le drap, il ne trouva plus qu'un cadavre.

XXVII.

Berton brava l'échafaud et mourut en criant : *Vive la France et la liberté !* Les procès et les sup-

plices continuèrent à consterner et à ensanglanter pendant plusieurs mois les provinces de l'ouest et de l'est de la France et à dévorer des victimes obscures, pendant que les chefs des ventes, des comités insurrectionnels et des sociétés centrales de Paris coupaient par le mystère les fils de complicité qui pouvaient remonter jusqu'à eux, défiaient audacieusement les accusations, et s'indignaient du haut de la tribune de soupçons qu'ils renvoyaient à la calomnie.

Cette hypocrisie de légalité et d'innocence, que les principaux membres de ces conspirations occultes affectaient à la face du gouvernement de la France et de la postérité, corrompait la conscience de la jeunesse libérale et la liberté même. Les hommes qui se masquent se dégradent du plus noble attribut de la vérité, la franchise. La plupart de ceux qui trempèrent alors dans ces sourdes machinations de sectes souterraines, y contractèrent des habitudes de dissimulation, de patriotisme soumis, de pensées à l'ombre, de duplicités d'opinion, d'audaces couvertes et d'apostasies publiques qui sont le contraire du véritable civisme. La liberté, qui est une vertu, veut être servie par des vertus et non par des vices. L'obscurité est un vice dans les luttes d'opinion. Quand on veut défendre la liberté, il faut avoir le courage de l'avouer et de mourir pour elle. M. de La Fayette, M. de Corcelles

fils, les chefs et les députés des ventes de Paris, dont l'histoire nous révèle aujourd'hui les trames sous les voiles du *carbonarisme* qu'ils avaient importé de Naples et de Madrid, agitaient stérilement leur patrie en cachant la main qui remuait les sectaires. Ils la dépravaient aussi à leur insu, en apprenant à la vérité et à la vertu les ténèbres, les manœuvres, les pratiques du mensonge et du crime; ils creusaient de leurs propres mains les catacombes où des conjurés plus pervers et plus radicaux devaient ensevelir leurs trames contre la liberté elle-même; ils formaient les cadres, ils recrutaient les camps des conspirations, ces crimes et ces lâchetés des gouvernements libres. Ils accusaient quelquefois avec raison le jésuitisme de dissimuler, de manœuvrer, de mentir, de faire de la plus sainte des choses humaines, la religion, une œuvre de ténèbres, une conspiration de Dieu, et ils faisaient eux-mêmes de la liberté une secte de zélateurs de l'humanité, une conspiration de coupables se défendant de leur pensée comme d'un crime. Ce n'est pas ainsi qu'on sert Dieu, ce n'est pas ainsi qu'on sert les hommes. Monk et Marat se cachent, l'un dans ses hypocrisies, l'autre dans son souterrain, pour vendre, celui-ci la liberté, celui-là le sang de sa patrie. Sidney se montre, meurt en plein jour pour elle et fonde la constitution libre de son pays. Voilà la vraie conspiration, parler et mourir dans

son droit à la face de la tyrannie. Toute autre est impuissante ou criminelle, parce qu'au lieu de s'avouer elle dissimule, et qu'au lieu de combattre elle s'enfouit. La liberté et la moralité publique en France expient encore et expieront longtemps cette erreur de M. de La Fayette, des bonapartistes, des libéraux de l'opposition de ce temps. Chez les hommes jeunes, comme M. de Corcelles et ses complices de secte, la jeunesse, la parenté, l'inexpérience, l'ardeur, la déférence pour l'autorité morale des hommes plus mûrs, la gloire de servir une cause populaire et républicaine, sous un homme dont le nom était le synonyme de popularité et de république, jusqu'au jour où il perdit l'une et l'autre en les abjurant devant un usurpateur du trône, pouvaient excuser cette erreur; mais chez un chef de parti comme M. de La Fayette, vieilli dans les épreuves et dans les leçons de la politique, ces conspirations étaient plus qu'une erreur, elles étaient un contre-sens à sa cause, et une corruption de la liberté.

LIVRE QUARANTIÈME.

La France en face de la révolution espagnole. — Nouvelles complications. — Insurrection à Madrid. — Victoire du parti populaire. — L'*armée de la Foi* en Catalogne et dans les Pyrénées. — Perplexité du gouvernement français. — Louis XVIII peu enclin par caractère à l'intervention. — Examen de la question à ses divers points de vue, droit international, intérêt et dignité de la couronne. — Hésitations de M. de Villèle. — Congrès de Vérone. — MM. de Montmorency et de Chateaubriand, fluctuations de ce dernier. — Diplomates étrangers : lord Castlereagh, MM. de Nesselrode, Pozzo di Borgo, Metternich, Hardenberg. — Conférences : le congrès décide presque unanimement l'intervention. — Dissidences intérieures du ministère à ce sujet. — M. de Montmorency se retire. — Ouverture des débats aux Chambres : MM. Molé, Royer-Collard, Hyde de Neuville. — Discours de M. de Chateaubriand. — Discours de Manuel : incident orageux, expulsion de l'orateur. — Protestation de l'opposition. — L'intervention est décidée (1823).

I.

Quelles que soient les fautes du gouvernement de la Restauration à cette époque, il est impossible à un historien impartial de se dissimuler les dangers extrêmes contre lesquels Louis XVIII et ses ministres avaient à se prémunir devant les conspirations intérieures que nous venons de raconter et devant l'exemple de l'Italie, de l'Espagne et du Piémont,

d'où la contagion des révolutions militaires et des sociétés secrètes se propageait jusque dans les armées, ce dernier appui des trônes. Ce n'était plus la cause des Bourbons de France seulement qui chancelait, c'était la cause de tous les souverains et de toutes les monarchies. C'était plus, c'était la cause de toutes les institutions antiques sapées dans tout le midi de l'Europe par les idées et par les institutions nouvelles. Le Nord même, l'Allemagne, la Prusse, la Russie se sentaient pénétrés jusque dans les veines par cette passion du renouvellement des choses, du rajeunissement des idées, de la réforme des lois et des cultes, de l'émancipation des peuples, de la participation active des gouvernés au gouvernement. Des nationalités entières, endormies jusque-là comme la Grèce dans la servitude, s'agitaient sous leurs fers, et donnaient aux confins de l'Asie le signal des commotions et des résurrections des peuples. C'était l'œuvre de sept ans de paix et de liberté de pensée en France. Les Bourbons avaient rendu la presse et la tribune libres à leur pays, et cette paix et cette liberté de pensée, répercutée de Paris et de Londres en Italie, en Espagne, en Grèce, n'avaient pas tardé à faire faire explosion aux éléments révolutionnaires, accumulés et comprimés depuis des siècles dans les capitales de ces pays. Par un contre-coup naturel, ces révolutions, comprimées à Turin et à

Naples, fermentant et combattant en Grèce, en Moldavie, en Valachie, triomphantes et exaspérées en Espagne, réagissaient avec une terrible puissance d'émulation en France sur le journalisme, sur la tribune, sur la jeunesse et sur l'armée. La constitution proclamée à Cadix, qui ne laissait subsister que le nom de la royauté, qui dépassait en démocratie la constitution française de 1791, et qui n'était en réalité que la république masquée par un trône, dépopularisait la charte de Louis XVIII et la constitution mixte de la Grande-Bretagne. La France révolutionnaire ou libérale rougissait de sa timidité dans les théories de gouvernement moderne, en présence d'une nation qui, comme le peuple espagnol, s'élançait du premier pas jusques aux réalisations complètes de la philosophie de 1789, jusqu'à la liberté des cultes dans une terre d'inquisition, jusqu'à la revendication de son sol sur le pouvoir sacerdotal dans un pays de féodalité monastique, jusqu'au détrônement des rois dans une nation où la royauté absolue était un dogme, et où les rois étaient une religion. Chaque audace de la révolution à Madrid était applaudie et proposée en imitation à l'armée et au peuple en France. Les discours les plus véhéments des orateurs des cortès, les articles des journaux exaltés de la Péninsule, les émotions, les soulèvements, les anarchies de la révolution espagnole fanatisaient d'enthou-

siasme l'opposition libérale à Paris; chaque triomphe des exaltés à Madrid sur le clergé ou sur le trône était un triomphe publiquement célébré par les révolutionnaires français. L'Espagne touchait à la république, et la république proclamée de l'autre côté des Pyrénées entraînait le trône des Bourbons en France. L'Europe glissait sous les monarchies, tout le monde le sentait, et avant tout les révolutionnaires de Paris eux-mêmes. Comment les Bourbons et leurs partisans auraient-ils été les seuls à ne pas le sentir? La guerre entre leurs ennemis et eux était déclarée, le champ de bataille était l'Espagne; c'était là qu'il fallait, pour les Bourbons, vaincre ou mourir. Qui peut les accuser de n'avoir pas consenti à mourir?

II.

Le roi Louis XVIII et ses ministres étaient loin de la pensée d'aller combattre par une intervention armée la révolution en Espagne. Ils ne l'avaient ni osé ni voulu à Naples et à Turin, ils l'osaient et le voulaient bien moins encore à Madrid. Louis XVIII, prince imbu dès sa jeunesse des principes réformateurs de 1789, hostile aux aristocraties, rebelle au joug sacerdotal, plein de dédain pour le despotisme monastique, d'horreur pour

l'inquisition, de doute sur le pouvoir absolu, habitué depuis par son long séjour en Angleterre aux régimes de représentation, de liberté et d'opinion qui déchargent les rois d'une grande responsabilité, et qui les aident à régner selon les besoins et l'esprit des peuples, en les arrêtant dans le faux et en les soutenant dans le juste, convaincu de plus, par le tact très-sûr de son intelligence, de la nécessité de pactiser avec les temps, et d'enlever aux trônes leur vétusté, si l'on voulait les rendre acceptables aux peuples rajeunis; Louis XVIII avait vu avec satisfaction les Bourbons de Naples et les Bourbons de Madrid donner ou accepter des institutions représentatives analogues à sa propre charte. Il eût été flatté même, dans son génie, par ces imitations de sa sagesse; il aurait joui de voir l'Europe représentative et la monarchie constitutionnelle dater de lui. Le titre de législateur des trônes était le seul titre de gloire pacifique auquel il pût aspirer à son âge. Ce titre se serait agrandi pour sa mémoire à toutes les branches de sa famille et à toutes les monarchies libérales dont il aurait été l'exemple et le patron dans l'avenir. Un système qui conciliait en lui et dans sa race la majesté royale avec la liberté républicaine, n'avait rien qui ne répondît à sa nature, à sa naissance et à ses idées. Sa pensée n'était pas d'étouffer la révolution d'Espagne, mais de la conseiller et de la modérer.

Il croyait au commencement, et avec raison, qu'une monarchie constitutionnelle régulière et progressive, affermie de l'autre côté des Pyrénées, sous un Bourbon, affermissait, au lieu de l'ébranler, la monarchie constitutionnelle de sa famille en France. Il avait pensé de même à Naples et à Turin. L'Europe, entraînée par l'Autriche, lui avait forcé la main à Troppau et à Laybach; ce n'était pas par pure conviction, c'était par isolement et par faiblesse qu'il avait toléré plus qu'accepté l'intervention européenne en Italie.

III.

Mais les révolutions se modèrent rarement avant d'avoir parcouru le cercle fatal d'exagération de leur principe, d'illusions et de violences qui sont la loi de ces grands déplacements de choses et d'idées. Pour que les révolutions restent innocentes, équitables et modérées, il faut que les peuples qui les accomplissent y soient déjà et depuis longtemps préparés par un exercice de leur liberté et de leur opinion qui ait répandu beaucoup de lumières et beaucoup de moralité dans les masses. L'Espagne n'avait aucune de ces conditions quand sa révolution éclata comme une conspiration militaire bien plus que comme une volonté mûre de la nation.

Son peuple, magnifiquement doué par la nature d'héroïsme, d'intelligence et de grandeur d'âme, était le plus arriéré de l'Europe en institutions. La lutte à la fois nationale et religieuse qu'il avait eu à soutenir contre les Maures pour reconquérir son territoire et son indépendance, confondant alors en lui son culte et sa nationalité, avait laissé dans son caractère, dans ses lois et dans ses mœurs quelque chose de superstitieux et de violent, où le prêtre, le soldat et le bourreau se mêlaient dans un même peuple et se résumaient dans l'inquisition. Supplice à perpétuité de toute conscience et de toute liberté, cette institution, inventée par la guerre de races pour purger le sol, avait endurci le caractère du peuple espagnol. La cruauté sanctifiée par la religion, des victimes humaines brûlées à petit feu pour leur croyance sur les bûchers, offertes en spectacle, en holocauste au ciel et aux hommes, avaient étouffé le sens de l'humanité dans cette nation. Elle avait de plus muré l'Espagne à tout rayonnement de lumière et de liberté du reste de l'Europe; la science et la civilisation n'y avaient pénétré que comme des méfaits; la philosophie s'y cachait comme un mystère et s'y couvait comme une vengeance; les mœurs s'y étaient dépravées; les moines y avaient survécu au moyen âge, ici possesseurs de toutes les richesses, là sanctifiant la mendicité; la cour même n'était absolue sur le peuple qu'à la condition d'être

asservie aux moines. La police sacerdotale pouvait citer jusqu'à la conscience des rois, et ne s'arrêtait pas même devant le souverain pontife. L'Égypte dans les institutions, l'Afrique dans le caractère, l'Italie dans les mœurs, telle était l'Espagne quand l'invasion de Napoléon vint à main armée en forcer les portes et réveiller dans ce grand peuple endormi l'héroïsme de l'indépendance, et l'âpreté de la vengeance contre l'étranger qui venait faire violence à sa nationalité.

IV.

Tels étaient les éléments d'une révolution intérieure en Espagne, quand le besoin de la défense commune pendant l'interrègne réunit les cortès à Cadix, et quand la nation, profitant de l'indépendance reconquise, voulut se donner à elle-même son salaire en se faisant reconnaître par le roi, à qui elle avait rendu sa couronne. Le peuple était agité sans être éclairé, l'armée était insurgée sans être forte, le roi vaincu sans être enchaîné, l'Église menacée sans être déracinée du cœur du peuple, les moines dépouillés sans être détruits. Il y avait dans un tel état de choses toutes les conditions d'anarchie et de longues guerres civiles à traverser avant d'arriver à une de ces transactions régulières qui fixent une révolution. Ces conditions,

comme nous l'avons raconté dans le précédent volume, avaient produit leurs conséquences. La constitution des cortès n'avait été depuis son installation qu'une arène légale ouverte à toutes les conspirations du parti du roi et de l'église et à toutes les séditions du parti exalté ou démagogique. Une république franchement proclamée aurait eu autant d'orages, mais moins de violences que ce conflit perpétuel et intestin entre une royauté dégradée qui ne pouvait subir son avilissement sans résistance, et une liberté toujours menacée qui ne pouvait se défendre qu'en opprimant. C'était la faute de 1791 renouvelée en Espagne; un roi sans les conditions de la monarchie, une assemblée souveraine sans les conditions de la république. Ferdinand VII, aussi malheureux mais moins vertueux que Louis XVI, marchait comme lui, de crise en crise, à la captivité et à l'échafaud. Cette ressemblance dans la destinée des deux monarques et des deux pays épouvantait l'Europe. Chaque prince se sentait outragé sur son trône par les outrages que la révolution faisait subir à Ferdinand, menacé par le glaive suspendu sur sa tête. Il n'était plus seulement le roi des Espagnols, il était le prototype de la royauté, le client de toutes les couronnes : l'abandonner à son sort, c'était pour les rois s'abandonner eux-mêmes. Après Charles I[er] en Angleterre et Louis XVI en France, le jugement et le supplice im-

punis d'un roi par son peuple à Madrid auraient constitué en faveur des nations européennes un droit public des révolutions et des peuples, qui faisait des trônes un marchepied de l'échafaud.

On ne pouvait se dissimuler que l'Espagne se précipitait à cette crise.

V.

Le peuple de Madrid venait, le 7 juillet, d'assiéger la garde royale jusque dans les cours du palais. Le sang des défenseurs du roi avait été vengé par le sang de quelques gardes nationaux fauteurs de l'émeute. Les soldats de la garde avaient même massacré un jeune officier nommé Landaburru, qui s'efforçait de contenir leur fureur. Le cadavre de Landaburru, connu du peuple pour ses opinions populaires, avait été le drapeau d'une sédition plus unanime. L'armée elle-même, entraînée par la garde nationale ou par la multitude exaltée, avait entouré le palais et sommé les gardes de se disperser. Le roi, qui se croyait sûr du secours d'autres corps cantonnés dans les environs de la capitale, se refuse au désarmement et au licenciement de ses gardes. Une trêve perfide s'établit pour quelques heures entre les partis. Le peuple se retire à distance du palais; Ferdinand s'y renferme

avec ses six bataillons dévoués, le reste de sa garde campe hors de la ville. Dans cette attitude réciproquement menaçante du roi et du peuple, on négocie entre le prince et les cortès quelques modifications pacificatrices à la constitution, pour donner satisfaction à la royauté de ses principaux griefs.

Le roi pouvait les accepter. La nouvelle du soulèvement de quelques régiments qui s'avançaient sur Madrid pour venger ses insultes le raffermit dans sa résistance; il redemande un pouvoir presque illimité. Son exigence porte jusqu'au délire la fureur du peuple. Les bataillons de la garde campés hors des murs se rapprochent, marchent dans les ténèbres en trois colonnes sur la place de la Constitution pour faire leur jonction avec les bataillons barricadés dans le palais, enlever le roi ou dompter la ville. La garde nationale et le peuple, d'abord étonnés, se rallient, foudroient les colonnes royalistes de décharges à mitraille dans les rues de Madrid, et les refoulent vaincues dans la campagne. Le roi, forcé dans ses appartements, affecte d'avoir été délivré par le peuple de la contrainte de ses gardes; il bat des mains sur son balcon à sa propre défaite, et signe, sous une contrainte plus réelle, l'arrestation de ses défenseurs. Les supplices sanctionnent les séditions. Les troupes flottent indécises d'un parti à l'autre; les clubs démagogiques règnent

dans les villes à la place des lois; les moines soulèvent les campagnes au nom de la religion et du roi. Des bandes se forment : elles deviennent des *armées de la Foi;* elles instituent une régence nomade qui insurge des provinces, qui interdit l'obéissance au roi captif et à la constitution réprouvée, qui se cantonne dans les montagnes adossées aux Pyrénées, qui lève des impôts et des troupes, qui lance des colonnes libératrices jusqu'aux portes de Madrid.

Ces insurrections royalistes et catholiques font de la Catalogne et de la Biscaye des Vendées, mais où les combats sont des assassinats, où les soldats sont des bourreaux, où le feu ou le sang se répliquent par des incendies et des crimes. Le ciel ajoute à ces fléaux de l'Espagne une maladie pestilentielle qui décime Barcelone et les villes du littoral. La guerre civile donne à Madrid le pouvoir aux exaltés de la révolution; d'une main ils enchaînent le roi, de l'autre ils triomphent de l'insurrection royaliste. La régence et les débris de l'*armée de la Foi* se réfugient en France comme dans un autre Coblentz, d'où ils agitent leur patrie, se recrutent et s'arment pour l'envahir de nouveau.

Le gouvernement français, forcé par ses Chambres à une apparente neutralité, forme, sous prétexte de défendre nos frontières de l'invasion de la fièvre jaune, une armée d'observation aux Pyrénées.

Les libéraux français s'indignent de cette mesure, qui cache, selon leurs orateurs, une hostilité sous une prudence. La tribune retentit des accusations de Benjamin Constant, de Manuel, de Casimir Périer, du général Foy contre la complicité masquée du gouvernement avec l'*armée de la Foi.* Le parti religieux et le parti royaliste murmurent au contraire contre la timide inaction du roi, qui contemple sans oser se prononcer la déchéance d'un prince de sa maison, la dissolution de la monarchie, la profanation du culte de ses pères dans un royaume déchiré par les mêmes factions qui ont immolé son frère. Les puissances du Nord, un moment indécises aux conférences de Troppau et de Laybach, et qui semblent attendre de nouveaux excès en Espagne un droit plus évident d'intervention dans cette crise des monarchies, convoquent la France au congrès de Vérone, où l'empereur de Russie, l'empereur d'Autriche, le roi de Prusse, les plénipotentiaires de la Grande-Bretagne et les ambassadeurs de France doivent se rencontrer pour délibérer de concert la guerre ou la neutralité dans la Péninsule.

Telle était la situation de l'Espagne, celle de la France et celle de l'Europe, au moment où M. de Villèle allait avoir à se prononcer par ses plénipotentiaires à ce congrès. Jamais ministre ne fut sommé par les circonstances de prendre une réso-

lution plus urgente, plus décisive et plus irrévocable entre deux dangers presque égaux pour une monarchie constitutionnelle. M. de Villèle avait une intelligence assez vaste et assez lucide pour délibérer ce problème. Avait-il assez de liberté et assez de caractère pour le résoudre? Le récit le dira.

VI.

D'un côté, l'intervention de la France, non provoquée, dans la crise intérieure de l'Espagne, était une violation des principes de droit public et d'équité naturelle sous lesquels repose l'inviolabilité des nations. C'était donner soi-même au lendemain de la grande intervention de l'Europe en France, l'exemple de la violation de ce libre arbitre des peuples qu'on avait avec tant de raison revendiqué pour la France au congrès de Vienne; c'était abandonner la nature des institutions, la modification ou la destruction des gouvernements de chaque partie indépendante de l'Europe, à l'arbitrage et à la pression de je ne sais quelle souveraineté collective et extra-nationale, instituée dans un conseil des puissances, promulguant des volontés dans un congrès et les imposant par ses armes. Ce droit public reconnu, c'en était fait de l'individualité des peuples, leur libre arbitre cessait

d'exister, leur gouvernement ne leur appartenait plus, leurs réformes ou leurs progrès s'arrêtaient devant un protocole des cours étrangères; un Russe, un Autrichien ou un Prussien décidaient du degré de liberté ou de servitude qui convenait à un Italien, à un Espagnol, à un Français, et réciproquement. Le gouvernement n'était plus national, il était européen et uniforme comme la moyenne de gouvernement que ces congrès auraient délibérée à la majorité des voix. Les peuples n'étaient plus des peuples, ils devenaient des peuplades gouvernées par des vice-rois au gré et à la mesure des pensées de la sainte alliance. L'Europe indépendante était finie, la monarchie universelle passait à un congrès perpétuel. Une telle transformation devait faire trembler la royauté elle-même en France.

D'un autre côté, intervenir en Espagne contre une révolution constitutionnelle, c'était pour la France révolutionnaire et constitutionnelle donner au monde et surtout à elle-même un démenti éclatant de sa révolution et de sa constitution. C'était démasquer dans la Restauration une antipathie qu'on lui soupçonnait contre les libertés populaires et contre les institutions qu'elle avait été obligée d'afficher elle-même; c'était donner une arme à ses ennemis et à ses calomniateurs; c'était déclarer la guerre ouverte au parti constitutionnel et libéral puissant dans sa Chambre,

dans ses élections, dans son journalisme, dans son armée, et se dévouer aux accusations, aux incriminations, et peut-être aux séditions incessantes des partis intérieurs qu'on allait jeter dans des oppositions désespérées; c'était jouer la fidélité suspecte de l'armée sur un coup de dé, s'exposer aux inimitiés de l'Angleterre, à qui son parlement ne permettrait pas de s'associer à une croisade antilibérale; c'était passer de l'alliance anglaise, gage d'équilibre européen pour la France, à une alliance austro-russe qui n'avait rien à offrir aux Bourbons que le rôle d'exécutrice de ses décrets despotiques au midi de l'Europe; enfin, c'était grever la France à peine restaurée d'impôts, de subsides, de conscriptions, de blocus de ses ports, de cessation de commerce et d'exportation, causes de murmures et de désaffection contre les Bourbons, pour aller entreprendre sur une terre inconnue, mal sondée, dévorante, une guerre qui pouvait redevenir nationale, et renouveler les hontes et les désastres de la guerre espagnole de Napoléon en 1810.

Voilà ce que se disait M. de Villèle en considérant le côté national, libéral et administratif de la question.

VII.

Mais en considérant le côté monarchique, l'intérêt vital et présent de la Restauration, l'existence même de la maison de Bourbon sur le trône, l'affermissement de la dynastie à laquelle il était dévoué, la politique intérieure et parlementaire, la dignité du roi, la popularité des princes, l'union à cimenter entre l'armée et la couronne étrangères pour ainsi dire jusque-là l'une à l'autre, et qui ne s'uniraient indissolublement qu'au feu, M. de Villèle se répondait à lui-même par une raison qui renversait tous les scrupules de droit public ou de constitutionnalité : la nécessité pour une restauration de la maison de Bourbon en France d'agir ou de périr en face de la révolution qui se dressait devant elle en Espagne, et qui de Madrid la détrônait inévitablement jusque dans les Tuileries. C'était la vie ou la mort pour la Restauration. Devant une question ainsi posée par les circonstances, il n'y avait plus à délibérer, il fallait agir, ou se déclarer vaincu avant le combat.

La restauration était récente, contestée, mal affermie en France ; renversée une première fois d'un souffle par Napoléon en 1815, elle avait eu be-

soin d'être une seconde fois ramenée et étayée par l'Europe pour se naturaliser à Paris. Le parti qui attaquait la monarchie de Bourbon à Madrid était le même parti qui harcelait d'opposition, de machinations, de conspirations, la maison de Bourbon en France. Les sociétés secrètes de carbonari des deux pays, ne formaient qu'une seule et même armée souterraine, minant à la fois les deux trônes et les deux familles. Le langage des deux factions dans leurs feuilles et dans leurs tribunes, la propagande réciproque, les encouragements mutuels, l'émigration des condamnés français dans les villes les plus démagogiques de la frontière espagnole, leur présence dans les rangs des exaltés des clubs ou de l'armée, leurs excitations au renversement de Ferdinand, leur promesse à haute voix du concours du parti révolutionnaire en France, leurs manifestes rédigés et publiés à Madrid, à Barcelone, à Saragosse, à Vittoria, contre le trône et contre la dynastie des Bourbons dans les deux pays, ne permettaient pas au gouvernement du roi de s'y tromper ou de feindre même de séparer les deux causes. Faiblir, temporiser, reculer devant les exaltés de Madrid, maîtres alors du gouvernement, c'était faiblir, temporiser, reculer devant les factieux en France. Les factions hostiles à la Restauration ne se seraient pas contentées de ce triomphe, tôt ou tard elles l'auraient complété, en insurgeant l'armée et

le peuple contre une dynastie vaincue à Madrid par la force ouverte, vaincue à Paris par sa propre faiblesse. La monarchie des Bourbons de France pouvait compter d'avance les jours qui lui restaient à régner, par les audaces et par les excès de la révolution espagnole à Madrid. Ne valait-il pas mieux pour la maison de Bourbon oser à son tour un acte de vie, même téméraire, et où elle avait du moins la chance d'un succès, que de succomber à coup sûr sous la timidité, sous l'hésitation et sous les scrupules de ses conseils ? L'héroïsme disait *oui* comme le bon sens, et ce n'était pas même là de l'égoïsme dynastique, c'était du patriotisme aussi. Car à si peu d'années d'une double invasion qui avait décimé, énervé et menacé de déchirer la patrie; quand le bonapartisme éteint de fait avec Napoléon n'était plus qu'un fantôme de faction puissant à troubler, impuissant à ressaisir la nation; quand l'usurpation de famille du duc d'Orléans n'était encore que le rêve de quelques mécontents de cour sans réalité dans les masses populaires, et par conséquent sans force au dehors; quand la république, trop rapprochée de ses souvenirs sanglants de 1793, n'était que l'hypothèse de quelques théoriciens sans adhérents et trop avancés d'espérances ou trop arriérés de souvenirs, n'était-il pas évident pour tout homme d'État impartial, que la maison de Bourbon était à la fois pour la France

la seule préservation, au moins temporaire, contre l'anarchie au dedans, contre l'invasion au dehors, contre la dissolution et le déchirement de la patrie? Préserver la dynastie d'une catastrophe imminente alors, n'était-ce pas aussi sauver son pays? On tenterait la fidélité de l'armée, disait-on, en lui commandant de combattre contre l'indépendance et contre les institutions révolutionnaires de l'Espagne. Ce danger était possible; mais ne la tentait-on pas tous les jours davantage, en la laissant exposée, immobile et l'arme au bras, au triomphe impuni d'une milice insurgée à Cadix, aux propagandes et aux machinations des carbonari français, qui faisaient des régiments des foyers armés de conspiration contre la monarchie? N'y avait-il pas mille fois moins de péril à remuer l'armée française, lasse d'inaction, avide de mouvement, d'avancement et de gloire, qu'à la laisser se corrompre dans une oisiveté dont les ennemis de la Restauration lui faisaient honte? Et le moyen le plus sûr de l'arracher aux factions et de l'attacher à la nouvelle dynastie n'était-il pas de la faire combattre sous ses nouveaux princes et pour une cause qui deviendrait la cause même du soldat, une fois qu'il lui aurait donné son sang?

Quant à la question de droit public d'intervention ou de non intervention, débattue par les publicistes de l'opposition libérale à la tribune et dans les jour-

naux, s'ils avaient raison dans les théories générales et dans une situation régulière et longuement constituée de l'Europe, ces scrupules étaient-ils fondés dans leur bouche et dans un état de choses encore récent et oscillant, quand les guerres de la république, celles de l'empire, et les deux invasions de la France venaient de bouleverser le droit public européen ? La révolution française avait-elle proclamé jamais de la voix et de l'épée une autre doctrine que cette propagande armée universelle de la liberté chez les peuples asservis ? Ses premiers pas en Belgique avec Dumouriez, en Allemagne avec Custine, en Savoie et à Nice avec Montesquiou, en Hollande avec Pichegru, en Irlande avec Hoche, en Italie et en Egypte avec Bonaparte, n'avaient-ils pas été des interventions non-seulement sur les territoires, mais dans le gouvernement intérieur des États violés et conquis par nos doctrines comme par nos armes ? Les guerres et les conquêtes de l'empire, sans cesse offertes en exemple et en émulation à nos soldats par les adorateurs de ce régime transformés aujourd'hui en juristes si scrupuleux de l'inviolabilité des révolutions, étaient-elles autre chose qu'une intervention incessante, universelle de Napoléon, de sa dynastie, de ses armées, de sa politique de famille, à Venise, à Rome, à Naples, à Turin, à Gênes, à Berlin, à Vienne, à Madrid, à Moskou, partout où l'intérêt

de sa gloire, de son ambition ou de ses frères, avaient renversé ou fondé des trônes ? Les deux invasions qui venaient de refluer sur nous de toutes les nationalités soulevées contre les interventions de ce dominateur du monde, n'étaient-elles pas à leur tour une intervention générale de l'Europe, motivée par son salut commun et par la nécessité de rasseoir sa propre indépendance en renversant ce trône impérial d'où la monarchie universelle menaçait avec lui le continent ? Les traités de Vienne, qui avaient recomposé, en la modifiant çà et là, l'Europe, distribué les territoires et compté les âmes, élevé ou effacé de petites puissances pour les ajouter à de grands États, qu'étaient-ils donc, sinon une intervention de l'Europe entière sur elle-même, pour se reformer et se rasseoir sur des bases antiques et nouvelles, au gré de son appréciation souveraine et au nom du salut public européen? Ces bases à peine établies depuis cinq années étaient-elles donc assez cimentées et assez immuables, pour qu'il fût raisonnablement interdit à l'Europe d'y reporter la main pour les garantir et les consolider, si elles venaient à osciller encore et à menacer le système continental d'un ébranlement général des trônes et des empires ? Évidemment, le sol de l'Europe secoué par tant de commotions, d'invasions, de guerres par Napoléon, n'était pas assez raffermi pour que les gouvernements encore debout et armés, sortis des

traités de 1815, pussent se désintéresser sitôt de leur propre ouvrage, abdiquer tout droit de consolidation des États qu'ils avaient à peine assis, et détourner avec indifférence leurs regards et leurs mains des événements qui menaçaient l'équilibre et la stabilité de leur œuvre.

Enfin, ces libéraux et ces bonapartistes de l'opposition et de la presse qui prétendaient interdire à la maison de Bourbon, intéressée par le sang, par l'alliance, par l'éventualité même de l'hérédité du trône, au salut d'un Bourbon et à la perpétuité du gouvernement monarchique en Espagne, d'intervenir contre la révolution et contre l'anarchie dans la Péninsule, n'étaient-ils pas les mêmes qui, par une contradiction criante, ne cessaient d'accuser la maison de Bourbon de ne pas intervenir assez vite et assez généreusement en Grèce, pour déchirer à main armée le territoire ottoman, et pour arracher une nation opprimée à ses maîtres et à ses oppresseurs? Comment ce qui était légitime et sacré en Grèce pour une révolution devenait-il illégitime et sacrilége en Espagne contre une anarchie révolutionnaire? La différence des causes ne faisait-elle pas toute la différence des doctrines? et l'intervention ne leur paraissait-elle pas coupable ici, méritoire là, uniquement parce qu'en Grèce elle servait leur principe, et qu'en Espagne elle menaçait leur faction? Ce n'était donc pas l'intervention

en elle-même que ces publicistes réprouvaient, c'était la cause pour laquelle la Restauration voulait intervenir.

Un autre motif plus personnel se présentait naturellement à l'esprit de M. de Villèle, et portant tour à tour son hésitation d'une résolution à l'autre, augmentait sa perplexité. Il ne succédait au ministère du duc de Richelieu qu'à titre de ministre plus hardiment monarchique, plus agréable à la majorité royaliste dans les chambres, plus dévoué au parti du comte d'Artois, et plus affilié aux intérêts et aux opinions de ce parti ultra-catholique qui se confondait dans les deux assemblées et dans le palais avec le parti ultra-monarchique, qui possédait la faveur du frère du roi par M. de Montmorency, celle de la duchesse d'Angoulême par MM. de Clermont-Tonnerre et Peyronnet, et qui s'insinuait dans l'oreille et dans le cœur du roi lui-même par madame du Cayla. Ce parti voulait l'intervention à deux titres : comme parti royaliste indigné de l'avilissement du trône en Espagne, et comme parti religieux défendant de ses vœux et de ses désirs, dans la Péninsule, l'influence ecclésiastique, les possessions de l'Église, les richesses des évêques et les institutions monacales. Refuser à ces deux partis l'intervention en Espagne, c'était pour M. de Villèle démentir toutes les espérances qui reposaient sur lui; c'était reprendre la politique in-

termédiaire de M. Decazes, de M. de Richelieu, de M. Pasquier; c'était se dévouer, sans appui à la cour et dans les chambres, d'un côté aux colères de l'opposition libérale et révolutionnaire qu'il aurait à combattre au dedans, de l'autre côté aux reproches, aux invectives et aux dégoûts de la majorité royaliste et du parti sacerdotal, qui ne verraient en lui qu'un transfuge de leurs rangs, monté au pouvoir sur leur faveur, pour y trahir de plus haut ses promesses et leurs passions. Quelle durée aurait un ministre posant ainsi sur le vide, entre deux opinions, l'une hostile par nature, l'autre implacable par ressentiment? Il fallait se prononcer entre ces motifs presque également décisifs pour ou contre l'intervention en Espagne. Les chambres allaient s'ouvrir, les cours étrangères pressaient, les partis exigeaient, le comte d'Artois reprochait l'hésitation, le roi répugnait, sans gêner toutefois la détermination de ses ministres. M. de Villèle ne se prononçait pas. Plus accessible, par la nature de son intelligence administrative et parlementaire, aux petites considérations qu'aux grandes vues de l'homme d'État, qui passent par-dessus les difficultés de détail pour arriver aux grands horizons d'ensemble et aux résultats généraux, il ajournait de toutes ses lenteurs la résolution à prendre, espérant toujours que les événements ne le sommeraient pas impérieusement de passer ce Rubicon de

sa diplomatie temporisatrice; que l'Espagne, mieux conseillée par l'Angleterre et la France, modifierait elle-même sa constitution anarchique, rendrait au roi la liberté et la dignité constitutionnelle de sa couronne, et fournirait ainsi à la France le prétexte de se refuser à une guerre de principes dont il redoutait également pour son pays les efforts, les entraînements et les revers.

Telle était l'hésitation de M. de Villèle et du roi lui-même au moment où la réunion prochaine des souverains à Vérone commandait à la France d'avoir une opinion ou de subir l'impulsion de l'Europe.

VIII.

Les infirmités du roi ne lui permettaient pas de se rendre lui-même à ce rendez-vous des souverains; son titre de roi constitutionnel et irresponsable lui défendait également de négocier lui-même. M. de Montmorency, ministre des affaires étrangères, était appelé par son nom, par ses fonctions, comme par la confiance du parti de la cour et de l'Église, à représenter la France au congrès. M. de Villèle craignait l'entraînement monarchique et religieux de son collègue, bien qu'il eût une confiance absolue dans la sûreté et dans la fidélité de son caractère. Mais M. de Montmorency, cœur ouvert, esprit de

premier mouvement, lié d'honneur à la cause monarchique, de foi à la cause religieuse, de relations aux hommes de la congrégation, de reconnaissance et de dévouement au comte d'Artois, ne dissimulait à personne qu'une restauration de la monarchie en Espagne par la main de la France était, à ses yeux, la logique, la grandeur, comme la nécessité de la Restauration. Il voyait dans la révolution espagnole une imitation anarchique et sanguinaire de la révolution française de 1793, l'échafaud de Ferdinand VII lui semblait déjà dressé dans la fatalité des événements de Madrid. Arracher un roi au fer de ses bourreaux, et le replacer sur son trône par la main d'un neveu de Louis XVI commandant une armée française, lui paraissait à la fois une généreuse expiation du sang de Louis XVI par la France, et une restauration du principe monarchique par la magnanimité et par l'héroïsme d'un Bourbon plus glorieuse et plus solide que la restauration par l'Europe. M. de Chateaubriand, ami jusque-là de M. de Montmorency, qui avait été dans tous les temps son admirateur, son protecteur et son patron, avait confirmé par ses paroles et par ses écrits M. de Montmorency dans ses impulsions naturelles à l'égard de l'Espagne. Les feuilles du *Conservateur*, journal des sentiments religieux et des passions royalistes, illustré par le génie de M. de Chateaubriand, éclataient de cet héroïsme de style

qui reprochait aux Bourbons leur timidité dans leur droit, et qui les incitait à oser la gloire. Le tocsin d'une intervention chevaleresque et politique en Espagne y retentissait depuis la révolution de Cadix. On devait naturellement penser que l'écrivain royaliste et religieux, entré dans la politique par l'ambassade de Londres qu'il occupait alors, serait le plus ardent négociateur de l'expédition destinée à relever le trône et l'Église dans le pays qu'il avait représenté dans ses écrits comme la dernière terre de la monarchie, de l'héroïsme et de la chrétienté. M. de Chateaubriand conservait en effet ces impressions dans son cœur. Son génie politique était égaré quelquefois par la recherche d'une popularité littéraire, fausse image de la gloire; mais il était vaste, sûr, éclairé plus qu'ébloui par sa splendide imagination; il s'élevait haut, et il planait sur les événements et sur les hommes de toute l'élévation de son talent. A l'inverse des hommes littéraires, qui portent souvent leur supériorité dans leur style et leur infériorité dans leurs actes, M. de Chateaubriand avait plus de justesse en politique qu'en imagination. Il voyait loin, et il voyait juste; quand il s'égarait, c'était par passion, et non par erreur. Ses fautes fatales à la monarchie, que nous aurons bientôt à raconter, ne furent pas des fautes d'intelligence, mais des fautes de caractère et de vertu publique. Semblable en cela à Mirabeau, ses

faiblesses viciaient sa conduite, jamais son bon sens.

IX.

Le temps, les circonstances, l'ambition qui croît avec l'âge, le contact avec les hommes, avaient beaucoup modifié ses opinions depuis 1815 et 1816. Le rôle de Tyrtée de la contre-révolution, qu'il avait affecté depuis la rentrée des Bourbons dans sa patrie, ses invectives contre Napoléon, ses adulations hyperboliques à l'Église, à l'émigration, à l'ancien régime, son culte ostentatoire de vieux trône et de vieux sanctuaire, ses encouragements malheureux à une terreur royale, à des lois draconiennes contre les adversaires de la Restauration, ses appels à la proscription, ses vœux et ses votes pour la peine de mort appliquée aux crimes de la pensée et aux forfaits de l'opinion, pesaient maintenant sur sa vie. Il aurait voulu les effacer de sa mémoire comme de la mémoire de son temps; il pouvait du moins les racheter par ces retours de raison, de modération et de justice, que les partis accueillent toujours quand un grand talent donne un grand prix à ces conversions du génie. Déjà, sous le ministère de M. Decazes, la nécessité de ne pas laisser briser ses armes dans sa main par la censure et par l'arbitraire imposés à la pensée royaliste, lui

avait fait adopter et défendre avec ardeur la liberté de la presse et les garanties constitutionnelles. Il était devenu libéral par défi contre les libéraux. Exclu du titre et des fonctions de ministre d'État par un coup de la défaveur royale, pour avoir lancé des imprécations au nom des royalistes contre l'ordonnance du 5 septembre, le ressentiment l'avait enfoncé plus avant dans l'opposition. Le ministère de M. de Richelieu l'avait indemnisé et reconquis par l'ambassade de Londres, et par toutes les grâces qui pouvaient ajouter la fortune et les honneurs à ces hautes fonctions. Son séjour splendide à Londres, ses relations politiques et sociales avec les hommes d'État de l'Angleterre, ses échanges d'admiration et d'amitié avec le plus éloquent et le plus littéraire des orateurs de la Grande-Bretagne, M. Canning, qui avait commencé comme lui par des hymnes à la contre-révolution, par des diatribes poétiques contre le jacobinisme, par la politique de Burke et de Pitt, et finissait par des professions de foi européennes à la puissance de la révolution, et par le libéralisme de Fox et de Shéridan; l'éloignement enfin qui donne de l'impartialité à la passion même, et qui, en affranchissant l'homme de ses liens de parti, de faction, de société, lui fait discerner, par-dessus la tête de ses amis et de ses ennemis, le véritable courant de son siècle et de l'esprit humain; toutes ces choses avaient transformé

M. de Chateaubriand en un homme nouveau. Il avait trop le sentiment de la conformité avec lui-même et des convenances personnelles de sa gloire pour abandonner le rôle qu'il avait adopté à la tête des défenseurs chevaleresques de l'Église, du trône et des Bourbons ; il ne voulait donner à personne le droit de lui reprocher une défection ou une apostasie ; seulement, en défendant toujours les mêmes partis, il voulait les défendre avec d'autres armes. Il prétendait emprunter à la liberté ses doctrines et son drapeau pour faire triompher la cause de la Restauration. Sa propre gloire, perpétuel objet de sa sollicitude, y était intéressée comme sa fortune politique. Il s'apercevait que le monde dérivait vers la liberté, et que ceux qui se cramponnaient aux vieilles choses, abandonnés bientôt par le siècle et par l'avenir, resteraient sur la vase du passé, comme les débris auxquels ils s'attachaient en arrière du temps, de la postérité et de la gloire. M. de Chateaubriand avait adopté la Restauration pour les nouveautés qu'elle promettait à son imagination, plus que pour les vétustés qu'elle traînait après elle. En s'attachant à elle, il voulait l'entraîner et la rajeunir.

X.

Ses liaisons avec M. de Villèle, pendant qu'ils gouvernaient ensemble le parti ultra-royaliste, l'un par la plume, l'autre par la tactique, l'avaient convaincu de la sagacité et de l'aptitude de cet homme encore enfoui dans l'obscurité des réunions parlementaires. M. de Villèle, homme sans bruit, sans prétentions à la gloire des lettres et sans éclat, n'avait rien dans sa nature qui pût offusquer la splendeur plus ambitieuse de M. de Chateaubriand. Il n'en coûtait rien à l'écrivain de témoigner de la déférence à l'homme d'affaires. M. de Villèle, de son côté, sans rivalité de popularité et de style avec le génie extérieur de son parti, empruntait volontiers au grand écrivain et au favori des aristocraties, des théocraties et des cours, le rayonnement de renommée, d'enthousiasme et de supériorité de talent dont M. de Chateaubriand illuminait et solennisait le parti royaliste. C'était pour complaire à M. de Villèle et à son parti dans la chambre que l'ambassade de Londres avait été déférée à M. de Chateaubriand. Ces deux hommes, entrés le même jour aux affaires, l'un au conseil, sans portefeuille, l'autre dans la diplomatie, se réservaient, sans aucun doute, de s'entr'aider à monter plus haut ensemble et de se

compléter l'un par l'autre dans un ministère entièrement royaliste, quand le temps aurait usé les ministres intermédiaires et quand la majorité aurait vaincu les répugnances du roi. Ils avaient entretenu une correspondance intime pendant la durée du dernier ministère, et le triomphe de M. de Villèle avait été en même temps le triomphe de M. de Chateaubriand. Aussitôt que le congrès de Vérone fut officiellement annoncé à l'Europe, M. de Chateaubriand ne dissimula pas à son ami, devenu l'âme et le chef du gouvernement, sa passion d'aller représenter la France à cette réunion des souverains et des diplomates du continent. M. de Villèle se hâta d'appeler M. de Chateaubriand à Paris et de le proposer au roi pour un des plénipotentiaires qui devaient accompagner M. de Montmorency à ce conseil des rois. En demandant cette faveur pour l'illustre écrivain qui représentait la France à Londres, M. de Villèle avait un sentiment et deux pensées. Il faisait preuve de fidélité à l'homme politique avec lequel il avait combattu dans les rangs de l'opposition royaliste, et cédait à l'amitié. Il se donnait dans le congrès un interprète et un observateur à lui, qui servirait de contre-poids à la politique trop indépendante, trop aristocratique et trop chevaleresque de M. de Montmorency. Enfin, il se préparait un collègue pour le ministère des affaires étrangères en initiant ainsi M. de Chateau-

briand aux grandes transactions diplomatiques, en le présentant au nom du roi aux souverains dont il flatterait l'orgueil et dont il conquerrait la confiance personnelle; et si la nécessité venait à éloigner M. de Montmorency, cher aux royalistes, M. de Villèle leur donnerait dans la personne de M. de Chateaubriand un nom sous lequel ils ne pourraient murmurer et une gloire qu'ils seraient forcés de subir. M. de Montmorency, ami lui-même plus ancien de M. de Chateaubriand, et qui ne soupçonnait pas un rival d'ambition et un remplaçant au ministère dans le plénipotentiaire qu'on lui adjoignait à Vérone comme pour illustrer davantage sa mission, l'accueillit sans ombrage.

XI.

Mais M. de Chateaubriand, à cette époque de sa vie, avait plus d'ambition que de scrupules de reconnaissance envers M. de Montmorency et même envers M. de Villèle au fond de l'âme. Sa conduite dans cette circonstance, et le récit qu'il a fait lui-même de ses dispositions secrètes d'esprit en sollicitant et en accomplissant sa mission au congrès de Vérone, attestent qu'il dissimulait avec l'un et avec l'autre sa véritable pensée. Il voulait l'intervention par les hautes raisons d'État que lui dévoilait son

génie, et qui ne pouvaient laisser hésiter selon nous un esprit lucide et ferme dévoué à l'affermissement de la Restauration. Mais il savait, par la correspondance intime de M. de Villèle avec lui, que ce ministre flottait irrésolu dans ses pensées sur le rôle de la France dans cette crise, et qu'il répugnait au fond à une entreprise trop aventureuse pour son intelligence et pour son audace. M. de Chateaubriand, caressant habilement dans ses réponses et dans ses entretiens ces timidités d'esprit du ministre dirigeant, non-seulement ne lui dévoilait pas ses tendances ardentes à engager la France dans l'intervention, mais il feignait de redouter autant que lui des engagements téméraires de la politique française dans les résolutions européennes du congrès, et laissait espérer ainsi à M. de Villèle qu'il entraverait l'impulsion des souverains du Nord vers la guerre, au lieu de la précipiter, comme il en avait le secret dessein.

D'un autre côté, M. de Chateaubriand, qui voulait l'intervention autant que M. de Montmorency la voulait lui-même, allait ravir à ce ministre, son ami, l'honneur de décider la guerre au congrès, et après le congrès, la gloire de la diriger et de l'accomplir. Cette double attitude de M. de Chateaubriand envers les deux hommes auxquels il s'associait pour abuser l'un, pour écarter l'autre, témoignait plus d'ambition que de scrupule et d'élé-

vation. Elle fit triompher le parti de la guerre au congrès, et elle renversa M. de Montmorency pour porter M. de Chateaubriand au ministère. Mais ce triomphe valut bientôt à M. de Chateaubriand la défiance d'un collègue droit dans M. de Villèle, et le refroidissement de l'amitié d'un homme de bien dans M. de Montmorency.

M. de La Ferronays, ancien aide de camp du duc de Berry, ambassadeur de France en Russie, accompagna aussi l'empereur Alexandre à Vérone. Il avait plu à ce prince par cette grâce loyale et franche du soldat qui négocie à cœur ouvert, et qui a pour habileté la droiture d'esprit. Ce jeune ministre, qu'une brusquerie du duc de Berrry, quoique rachetée par des déférences, avait éloigné de la cour, était un de ces hommes de cœur que l'émigration avait laissés Français tout en les gardant fidèles à leur prince, et qui ne se trouvèrent pas dépaysés en rentrant dans les camps, dans les chambres ou dans les services publics de leur patrie.

Deux jeunes diplomates de haut rang et de haute aptitude, M. de Gabriac et le duc de Rauzan, gendre de la duchesse de Duras, furent désignés par le roi pour accompagner ses plénipotentiaires de Paris au congrès, et pour accroître la force et la dignité de sa diplomatie. M. le comte de Caraman, ambassadeur à Vienne, ministre influent par sa longue pratique de M. de Metternich, véritable dicta-

teur de la politique européenne; M. de Rayneval, ministre à Berlin, le plus consommé, le plus sûr et le plus gracieux à la fois de nos envoyés; enfin, M. de Serres, l'orateur le plus célèbre du parti royaliste, relégué à Naples pour l'écarter de la tribune, furent conviés à Vérone. La France monarchique se faisait représenter par toutes les puissances d'honneur, de gloire et de génies divers devant les rois.

XII.

Les représentants de la diplomatie européenne n'étaient pas moins l'élite des hommes d'État de toutes les cours. L'Angleterre allait y envoyer son premier ministre, lord Castlereagh, le continuateur moins populaire, mais aussi obstiné, de M. Pitt, quand, dans un accès de froid délire causé, dit-on, par l'excès de son impopularité, il se donna la mort de Sénèque. Lord Wellington le remplaça au congrès : guerrier aussi dévoué au raffermissement des monarchies que lord Castlereagh, mais plus tempéré et plus véritablement négociateur que lui. M. Canning saisit à Londres, sur le cadavre de lord Castlereagh, la direction de la politique britannique, qu'une main habile et qu'une parole souveraine pouvaient seules relever de son anéantissement.

L'empereur de Russie y conduisait, outre son ministre des affaires étrangères, M. de Nesselrode, le comte Capo-d'Istrias, et M. Pozzo di Borgo, deux étrangers naturalisés par la faveur en Russie, l'un et l'autre passionné pour la grandeur de son rôle, voulant l'agrandir encore en lui donnant d'un côté un patronage libérateur en Grèce, de l'autre un patronage monarchique en Espagne.

Le prince de Metternich se préparait par des conférences préliminaires à Vienne avec MM. de Montmorency et de Nesselrode à porter à Vérone le poids des résolutions collectives et déjà concertées contre les résistances à la guerre qu'il pressentait du côté de M. Canning. L'intervention triomphante que M. de Metternich avait dirigée l'année précédente à Naples et à Turin contre les révolutions de l'Italie lui donnait une confiance, une autorité morale et une direction prépondérante. Il était alors pour l'Europe l'Agamemnon des monarchies.

Le roi de Prusse, suivi de M. de Hardenberg, lumière et tradition de ses conseils, l'empereur d'Autriche, l'empereur Alexandre, le roi de Naples, le roi de Sardaigne, les impératrices, les princesses, les cours, les diplomates, les envoyés de la régence royaliste d'Espagne, et les agents de l'armée de la foi se réunirent à Vérone le 15 octobre. Les conférences, précédées par des pompes et par des fêtes, s'ouvrirent et se poursuivirent

lentement. On était plus disposé à s'observer et à s'entretenir qu'à négocier. On semblait craindre d'aborder une pensée commune, mais qui devait rencontrer dans les plénipotentiaires de la Grande-Bretagne, et peut-être dans les hésitations de la France, des résistances d'où pouvaient éclater, avec des dissentiments entre les cours, des encouragements aux révolutions. Les plénipotentiaires français, et M. de Chateaubriand lui-même, subordonnés par leur rang au congrès à M. de Montmorency, leur ministre, se tenaient dans une respectueuse inaction, et se bornaient à des entretiens avec les souverains dans lesquels ils pressentaient leurs tendances et ouvraient eux-mêmes leur âme. L'empereur Alexandre parla à M. de Chateaubriand en héros de l'humanité et en philosophe religieux sur le trône, qui se croyait comptable, non à lui-même, mais au ciel, du sort et de l'action des soixante millions d'hommes obéissant à sa voix. Il ne déguisa pas le découragement dont les tentatives révolutionnaires, les sociétés secrètes, les conspirations des libéraux qu'il avait protégés en 1814 et 1815 avaient attristé ses premières convictions, et sa résolution d'employer toute son énergie et toute sa puissance en Europe à comprimer de nouvelles explosions, à refouler le génie des tempêtes, à maintenir contre la ligue des passions populaires la sainte alliance de souverains qu'il avait instituée,

disait-il, pour la moralité, le progrès régulier et le repos du monde. L'accent mystique de sa voix ajoutait à la sincérité de la politique la sincérité de la foi. On sentait le chrétien sous le monarque. L'empereur, dans ses entretiens, donna en témoignage de son désintéressement personnel dans les actes qu'il sollicitait du congrès, sa conduite relativement à la Grèce. Cette nation insurgée contre les Turcs tendait les mains vers lui et se donnait à la Russie pour échapper aux Ottomans. La communauté de religion, la fraternité de race, la gloire de régénérer une grande famille humaine, l'avantage de diviser et d'affaiblir la Turquie, seul obstacle à l'expansion de la Russie en Asie, en Valachie, en Moldavie, les instances des Grecs de sa cour, entre autres du comte Capo-d'Istrias, son courtisan, son ministre et son ami, celles de l'impératrice sa mère, tout le provoquait à étendre les mains sur la cause des Hellènes, et il suspendait ou retenait cette main dans la crainte, ajoutait-il encore, de donner un encouragement et un triomphe au parti révolutionnaire, même quand ce parti révolutionnaire était légitimé par le martyre, par l'indépendance et par la croix.

M. de Chateaubriand, heureux de rencontrer dans les chefs des conseils de l'Europe des dispositions si analogues aux siennes, écoutait avec une admiration sympathique ces paroles d'Alexandre. Il oubliait

facilement dans ces entretiens la mission de temporisation et de froideur qu'il avait reçue de M. de Villèle. Il encourageait, bien loin de les contester, ces indignations de l'empereur de Russie contre les perturbateurs de l'ordre européen et des institutions monarchiques en Espagne. Il se conquérait à lui-même la faveur d'Alexandre et des souverains ses collègues ou ses clients de trône, en leur conseillant de tout oser dans l'intérêt de Ferdinand VII, et en leur faisant entendre que le cœur des royalistes en France conspirait d'avance avec eux. Il ne voulait pas trahir, mais il espérait ainsi entraîner M. de Villèle, capter par la conformité des sentiments la faveur intime des cours du Nord, leur montrer l'homme d'État des monarchies dans l'homme de lettres, et en les persuadant de ses services comme il les éblouissait de son génie, éclipser M. de Montmorency, contraindre M. de Villèle, s'emparer par droit de supériorité de la direction de l'affaire d'Espagne, et attacher ainsi à sa personne un de ces grands actes accomplis qui se personnifient dans un nom et qui le portent malgré l'envie elle-même à l'estime de la postérité.

XIII.

M. de Montmorency, sous l'impulsion de sa propre pensée et sous l'inspiration du parti royaliste et

du parti religieux en France, agissait et parlait dans le même sens, peu soucieux de faire violence aux timidités et aux prudences de M. de Villèle et du roi lui-même. Il se sentait soutenu contre eux par la cour du comte d'Artois, par l'influence de madame du Cayla, amie de son gendre M. de La Rochefoucauld, et par la majorité de la Chambre, pressée de livrer ce combat décisif à la révolution. Il l'était de plus par M. de Metternich, avec lequel il était allé se concerter à Vienne avant de se rendre à Vérone. Sûr de l'empereur de Russie et du roi de Prusse, maître de l'oreille du roi et du cœur de sa famille, ministre des affaires étrangères presque aussi absolu dans ses négociations à Vérone que M. de Talleyrand l'avait été à Vienne; dévoré d'ardeur pour la religion et pour la monarchie qu'il avait contristées dans sa jeunesse, brûlant de signaler son retour sincère à leurs principes par une de ces ferveurs qui font pardonner de nobles déviations; redevable envers son nom associé depuis tant de siècles à l'origine, aux gloires, aux revers et aujourd'hui à la restauration de la dynastie des Bourbons, il crut n'avoir rien à ménager à Paris, et il négocia comme s'il eût eu dans ses instructions la plénitude du libre arbitre de la France. Ces instructions cependant, rédigées sous l'influence de M. de Villèle en conseil des ministres, présidé par le roi lui-même, étaient pleines de réserves et par

conséquent de restrictions aux pouvoirs du négociateur, de recommandations d'en référer à son gouvernement, et d'éviter tout acte qui forcerait la main au roi et qui placerait la France en hostilité immédiate et irrévocable avec Madrid.

M. de Montmorency brisa, dès le premier jour, ce cercle de timidités, de réserves et de temporisations dans lequel on avait prétendu l'enfermer. Il agit en ministre de la sainte alliance, plus qu'en négociateur de son pays. Il soumit au congrès une note énergique et franche, dans laquelle il présentait l'Espagne comme un foyer révolutionnaire menaçant de s'étendre et d'incendier de nouveau le continent. Il demandait aux puissances, au nom de son gouvernement, quels seraient leur sentiment et leur concours dans l'éventualité probable d'une guerre entre la France et l'Espagne. Ces questions semblaient avoir été posées ainsi dans un accord préliminaire avec les cours du Nord, pour provoquer des réponses de nature à imprimer la terreur à l'Espagne, et à enlever tout scrupule de déclaration de guerre à la France. La Prusse répondit que si la France retirait son ambassadeur à Madrid, elle retirerait le sien, et qu'elle prêterait l'appui de ses armes à la cause de l'ordre établi. L'Autriche répondit qu'elle appuierait la France, en exigeant seulement que le contingent de troupes qu'elle prêterait à la cause commune serait déterminé avant

les hostilités par de nouvelles conférences. La Russie répondit avec plus d'énergie qu'elle prêterait sans condition son appui moral et ses forces matérielles à la guerre de la France en Espagne pour la délivrance de Ferdinand. L'Angleterre déclara que ses principes constitutionnels sur l'indépendance des peuples lui interdisaient de discuter une guerre d'intervention dans un État indépendant. Son plénipotentiaire, lord Wellington, refusa en conséquence de signer les procès-verbaux des séances du congrès, dans lesquelles les questions attentatoires aux droits des nations avaient été posées. Mais, bien que cette attitude irréprochable de l'Angleterre présageât à M. de Montmorency et aux partisans de la guerre une résistance et des notes diplomatiques qui compliqueraient les choses, ni M. de Montmorency, ni M. de Chateaubriand, ni les souverains, ni leurs ministres ne pensaient que ce défaut d'unanimité du congrès fût de nature à suspendre la volonté de l'Europe, et à jeter le gouvernement britannique dans une alliance armée avec la révolution espagnole. Il y avait à Londres, comme à Paris, une politique de chambres et de publicité qui parlait à haute voix, et une politique d'aristocratie et de cour qui poussait dans l'ombre. On s'attendait à des discours hostiles de M. Canning; on ne craignait pas ses flottes. L'Espagne, si ingrate envers l'Angleterre, qui avait combattu pour elle pendant les guerres de

la délivrance, n'était pas assez populaire à Londres pour entraîner le gouvernement de la Grande-Bretagne au delà des protestations.

XIV.

Armé de ces réponses et fier de son succès, M. de Montmorency arriva à Paris. Les élections avaient eu lieu pendant le congrès, et avaient renforcé encore dans la chambre élective le parti de la guerre. D'un autre côté, les succès de Mina, de San Miguel et des généraux constitutionnels contre l'armée de la foi, avaient accru l'audace des factions extrêmes à Madrid et les périls de Ferdinand. Tout annonçait en Espagne les dernières convulsions de l'anarchie et les dernières catastrophes de la royauté. La France, émue de crainte, de pitié, d'horreur ou d'espérance, selon qu'elle applaudissait ou qu'elle répugnait à ces scènes, assistait tout entière à cette lutte à mort entre le roi et la révolution de l'autre côté des Pyrénées. Les cours de Russie, de Prusse et d'Autriche adressaient à l'Espagne des notes menaçantes concertées entre elles et M. de Montmorency. Ce ministre, créé duc de Montmorency par le roi à son retour du congrès, pressait ses collègues d'adresser au cabinet de Madrid une note conforme aux engagements qu'il avait cru devoir prendre à

Vérone. Le roi temporisait; lord Wellington, en revenant à Londres, s'arrêtait à Paris, et entretenait ce prince des dangers d'une adhésion aux vœux des puissances du Nord et d'une intervention sous leurs auspices, qui ferait de son règne un contre-sens avec ses institutions, et qui relâcherait, si elle ne les rompait pas, les liens de son trône avec l'Angleterre.

Le roi, qui avait su discerner depuis longtemps dans le duc de Wellington l'homme d'État sous le guerrier, s'émouvait à ces paroles. Il redoutait également de trop résister à l'ascendant de la Russie et de lui trop obéir. Il partageait l'anxiété de M. de Villèle; il ajournait toute décision, mécontent cependant de l'indépendance que M. de Montmorency avait affectée à Vienne et à Vérone. Il avait senti la nécessité de prévenir l'anarchie dans son ministère, et d'y constituer l'unité d'action en nommant M. de Villèle président du conseil des ministres. Cette élévation avait blessé non le cœur, mais la dignité de M. de Montmorency. D'égal, ce ministre devenait subordonné. M. de Villèle, en vertu de son titre de chef du cabinet, adressait à M. de Lagarde, ambassadeur de France à Madrid, des dépêches conciliatrices, soustraites aux regards du ministre des affaires étrangères. Il conjurait, dans ces dépêches, M. de Lagarde d'obtenir des chefs révolutionnaires des cortès des tempéraments et des modifi-

cations à la constitution espagnole, qui rendraient au roi la dignité et la sûreté, promettant, à ce prix, l'immobilité et même l'alliance de la France. M. de Montmorency et ses amis de la Chambre s'offensaient et s'indignaient de ces faiblesses transformées en trahisons à la cause des trônes et des autels. M. de Montmorency sentit que c'était le moment de sommer le roi et ses collègues d'avouer ou de désavouer sa politique. Il lut au conseil la note qu'il adressait à notre ambassadeur à Madrid. Elle respirait l'énergie et la guerre. Cette note, discutée devant le roi, fut soutenue par M. de Peyronnet, par le maréchal Victor, par M. de Clermont-Tonnerre, combattue par M. de Villèle, par M. de Corbière, par M. de Lauriston. Le roi trancha la discussion en se rangeant du côté de son premier ministre, et en adoptant des termes mitigés et indécis qui laissaient en suspens la paix et la guerre. M. de Montmorency se refusa avec dignité à démentir par ses actes à Paris les promesses qu'il avait faites à Vérone. Il offrit respectueusement sa démission au roi, qui l'accepta. M. de Villèle triompha pour un jour.

XV.

Cependant la retraite de M. de Montmorency, ministre cher à la fois au congrès, à la cour, aux

royalistes, à la faction sacerdotale, allait être le signal de la rupture entre la majorité de la Chambre et le gouvernement. M. de Villèle se trouverait jeté dans la voie de M. Decazes avec le soupçon de trahison de plus. Il le sentit, et soit qu'il ignorât les dispositions habilement masquées jusque-là de M. de Chateaubriand à la politique d'énergie, soit qu'il feignît de les ignorer pour ne pas rompre à la fois avec les deux chefs du royalisme, il appela M. de Chateaubriand au ministère des affaires étrangères. M. de Chateaubriand, après quelques égards et quelques scrupules décents pour son ancien ami M. de Montmorency, scrupules facilement vaincus par l'impatience d'un grand rôle et par la perspective d'un grand intérêt politique, accepta la dépouille de M. de Montmorency, puni d'un crime d'opinion qu'il partageait en secret avec ce ministre. L'ambition a ses sophismes qui expliquent ces inexplicables contradictions de rôles.

M. de Montmorency s'attrista de cette infidélité d'un ami dont il avait admiré le génie et protégé la détresse. Il ne récrimina pas, et ne permit pas même à son cœur de murmurer tout haut; il ne chercha point de compensation dans la popularité ou de vengeance dans l'opposition. Inférieur de talent, supérieur d'âme, il avait une de ces rares vertus qui n'empruntent à la piété que ses douceurs, ses hnmilités et ses pardons. Il continua à honorer,

tantôt dans l'obscurité, tantôt à la cour, le roi qui le désavouait, le ministre qui le congédiait, l'ami qui l'abandonnait : exemple presque unique dans ces partis et dans ces assemblées, où les triomphes endurcissent les cœurs, où les chutes les dépravent, et où les changements de situation sont si souvent des changements de langage, de cause et de fidélité.

XVI.

Les autres ministres restèrent, rejetant sur M. de Montmorency seul le désaveu et le malheur de leurs pensées communes. M. de Villèle, pour apaiser les ressentiments de la famille et des amis du ministre congédié, offrit au duc de Doudeauville, père de M. Sosthène de La Rochefoucauld, le ministère de la maison du roi qu'avait occupé M. de Blacas, et des participations au gouvernement à son fils. Tout se calma dans la région de la cour et du pouvoir, sous les faveurs ou sous les espérances. La présence et la popularité de M. de Chateaubriand couvraient le ministère de M. de Villèle et la royauté.

La note envoyée à Madrid par le ministère français après cette crise, rédigée dans la double vue de satisfaire les puissances en menaçant indirectement l'Espagne, et de rassurer cette nation en mé-

nageant les menaces, était une énigme indigne de la franchise d'un gouvernement qui n'y laissait lire que sa pusillanimité et son hésitation. Des dépêches plus confidentielles défendaient à notre ambassadeur de rompre avec les cortès, et lui ordonnaient de s'entendre avec l'ambassadeur d'Angleterre à Madrid, pour arracher à la révolution une transaction qui prévînt la nécessité de la guerre. Mais l'ambassadeur d'Angleterre lui-même, sir William A'Court, semblait, ou par le hasard, ou par l'inattention, l'homme le plus mal choisi pour protéger sincèrement une révolution en Espagne. Dévoué de cœur et de tradition à la cause des anciens régimes sur le continent, lié avec l'aristocratie des cours, hostile aux peuples, incrédule à leurs efforts pour s'affranchir du joug des vieilles institutions et pour se régir par la liberté régulière, d'un esprit sceptique, d'un extérieur froid, d'une humeur acerbe, il avait assisté déjà comme ambassadeur à la révolution de Naples, et nul n'avait désespéré plus vite de l'héroïsme de l'Italie, ni raillé plus amèrement ses défaites. On ne pouvait sérieusement attendre de lui, à Madrid, des vœux bien sincères ou des efforts bien efficaces pour prévenir les extrémités dans lesquelles les exaltés se précipitaient. D'ailleurs, sir William A'Court eût-il été aussi ardent que M. Canning lui-même à s'interposer entre les révolutions et les contre-révolutions sur le continent,

on sait assez que les révolutions n'écoutent que trop tard leurs modérateurs, et que les peuples comme les rois ne reçoivent de leçons que du malheur.

XVII.

Telles étaient la situation de l'Europe et la fluctuation d'idées du gouvernement français, quand les notes des souverains et celle de la France arrivèrent à Madrid. Le gouvernement révolutionnaire y répliqua dans le style de Rome devant Annibal, ou de la Convention devant l'Europe coalisée. Ces répliques d'un peuple indigné des ordres qu'on prétendait lui donner jusque dans ses propres foyers contraignirent les ambassadeurs de la Russie, de la Prusse et de l'Autriche, à demander leurs passeports au gouvernement espagnol. Ils les reçurent dans des termes qui poussaient jusqu'à l'insolence et à l'outrage le sentiment de la dignité offensée. L'ambassadeur françai , M. de Lagarde, se sépara, ainsi que M. de Villèle le lui avait prescrit, de ses collègues des cours du Nord; il demeura à Madrid et continua, de concert avec sir William A'Court, à offrir sa médiation officieuse entre le roi et la révolution. La Russie, l'Autriche, la Prusse, réclamèrent vivement à Paris contre une faiblesse qui rompait

le faisceau des résolutions de Vérone, et qui encourageait la résistance des exaltés de toute l'hésitation que la France montrait à se prononcer. Les royalistes de la Chambre, déjà arrivés à Paris pour la session, s'emportèrent en récriminations et en menaces contre le ministère. M. de Villèle et le roi tremblèrent devant cette indignation de leur parti et devant les reproches mérités des cours. M. de Chateaubriand, rejetant alors la feinte modération qu'il avait affectée jusque-là pour complaire au roi et à M. de Villèle, porta à son tour la menace et le défi à Madrid dans une dépêche à M. de Lagarde, qu'il fit subir au conseil des ministres. Il résuma, dans une note indignée, les griefs dont la révolution de Madrid armait la France, les bons conseils repoussés, la conciliation dédaignée, les sommations insolentes adressées au gouvernement français de dissoudre ses forces d'observation sous les Pyrénées, et de rendre au supplice qui les attendait les Espagnols fugitifs abrités sur le sol protecteur de la France; les conspirateurs français, au contraire, reçus, encouragés, enrôlés, soldés, armés, investis de dignités, de grades et de commandements en Espagne, enfin toutes les relations internationales des deux pays suspendues sur terre et sur mer par les excès d'une anarchie qui ne laissait de sûreté à personne, et les intérêts du commerce français sacrifiés trop longtemps à un état d'hostilité

sourde, qui n'était ni la paix ni la guerre, et qui ne pouvait se prolonger sans dégrader à la fois la dignité et la prospérité des deux peuples.

Il ordonnait en conséquence à M. de Lagarde de demander ses passe-ports au gouvernement espagnol et de quitter l'Espagne avec toute sa légation, ajoutant, pour laisser un faux et dernier espoir à la conciliation, que ce départ n'était pas encore une déclaration de guerre, et que le duc d'Angoulême, que le roi allait investir du commandement de l'armée d'observation, se réservait de traiter plus efficacement avec Ferdinand en personne, si ce roi, affranchi par les cortès de sa captivité déguisée, se présentait entre les deux armées pour conférer avec son cousin sur les bords de la Bidassoa.

Cette note, publiée à Paris, fut appuyée par des concentrations de troupes aux Pyrénées qui laissaient peu d'espoir à la paix. M. de Villèle seul espérait encore la retenir tout en la proposant. Lié par ses relations comme ministre des finances avec toute l'aristocratie financière et mercantile de Paris, qui affectait de craindre la guerre pour ses intérêts tout en spéculant effrontément sur les oscillations du crédit public, M. de Villèle s'acquérait une secrète popularité sur ce parti des banquiers royalistes dans le cabinet, libéraux à la Chambre, en leur laissant lire, dans l'intimité de ses entretiens

avec eux, sa répugnance à une intervention monarchique contre laquelle ils tonnaient dans leurs réunions et dans leurs journaux. Mais M. de Villèle était déjà entraîné lui-même par le mouvement instinctif du salut public pour la cause de la monarchie qu'il avait été trop lent à comprendre, et qu'il était maintenant impuissant à retenir. M. de Chateaubriand, appuyé sur le vœu des cours du Nord, sur la passion des royalistes, sur l'honneur de la Restauration, sur l'élan militaire de l'armée impatiente, avide de mouvement et de gloire, triomphait dans le conseil. Il dicta, malgré les corrections, les retouches et les atténuations de M. de Villèle, le discours du roi à l'ouverture de la session; ce discours fut le cri de guerre des royalistes, le coup de foudre de l'opposition.

« J'ai tout tenté, » dit le roi avec l'accent d'une résolution d'autant plus irrévocable qu'elle avait été plus patiente; « j'ai tout tenté pour garantir la » sécurité de mes peuples et pour préserver l'Es- » pagne elle-même des derniers malheurs. L'aveu- » glement avec lequel ont été repoussées les repré- » sentations faites à Madrid laisse peu d'espoir de » conserver la paix. J'ai ordonné le rappel de mon » ministre. Cent mille Français commandés par un » prince de ma famille (le duc d'Angoulême) sont » prêts à marcher en invoquant le Dieu de saint Louis » pour conserver le trône d'Espagne à un petit-fils

» d'Henri IV, préserver ce beau royaume de sa » ruine et le réconcilier avec l'Europe... Si la guerre » est inévitable, je mettrai tous mes soins à en res- » serrer le cercle et à en abréger la durée; elle ne » sera entreprise que pour conquérir la paix que » l'état de l'Espagne rendrait impossible. Que Fer- » dinand VII soit libre de donner à ses peuples les » institutions qu'ils ne peuvent tenir que de lui, et » qui, en assurant le repos, dissiperaient les justes » inquiétudes de la France, dès ce moment les hos- » tilités cesseront. J'ose prendre devant vous, mes- » sieurs, ce solennel engagement. J'ai consulté la » dignité de ma couronne, l'honneur et la sûreté » de la France. Nous sommes Français, et nous » serons toujours d'accord pour défendre de tels » intérêts! »

XVIII.

Ces paroles, si longtemps attendues par la majorité royaliste des deux Chambres, par le parti de l'aristocratie, par le parti épiscopal, et, il faut le dire, par le parti de l'honneur national, qui ne se séparait pas en cela de l'honneur du trône, firent éclater dans la Chambre et dans le pays un applaudissement qui fit trembler l'Espagne. Le crédit public, artificieusement ébranlé un moment par les

spéculations de feinte terreur des banquiers de l'opposition libérale, se releva malgré eux par la confiance qu'une grande résolution porte toujours avec elle. L'armée y répondit par une acclamation; les indécis se rallièrent, les timides se rassurèrent. M. de Chateaubriand avait eu le courage et le génie de la solution, M. de Villèle n'en avait eu que les objections et les prudences. Le salut de la royauté était cette fois dans le cœur de la France, si longtemps menacée, si impunément outragée en Espagne. M. de Chateaubriand, en faisant éclater le cœur comprimé des royalistes, en avait arraché le salut commun. Le roi le sentit au contre-coup de ses paroles; il se plaça enfin lui-même à la tête du sentiment national, dont M. de Villèle l'avait trop fait douter; il comprit que la France serait royaliste toutes les fois que son honneur, sa dignité et ses armes seraient avec la royauté.

La résistance au mouvement presque unanime qui emportait les opinions et les sentiments vers la guerre se réfugia dans les réunions et dans les journaux de l'opposition de la Chambre.

A la Chambre des pairs, les hommes d'État qui n'avaient pas eu un murmure contre les envahissements armés, contre les conquêtes sans prétexte et contre les guerres sans fin de Napoléon, dont ils avaient été les instruments et les conseils, les Daru, les Molé, les Talleyrand, les Pasquier, les

Barante, les Ségur, tous débris de l'Empire recueillis par la Restauration, mais ligués pour l'arracher aux royalistes, protestèrent seuls avec plus ou moins d'audace contre une guerre qui n'avait pour motif aucune ambition, qui était précédée des appels les plus longanimes à la transaction et à la conciliation des partis en Espagne, et qui proclamait d'avance, sinon l'inviolabilité des anarchies, du moins l'inviolabilité du trône et de la nation espagnole. Contradiction de rôles qu'expliquait la diversité des époques. Le parti bonapartiste flattait en 1810 l'ambition d'un conquérant qui l'enrichissait des dépouilles du monde, il flattait en 1823 un libéralisme antibourbonien qui lui promettait le pouvoir ou la popularité. M. de Talleyrand et M. Molé, privés de la tribune par la promptitude du vote, publièrent les discours qu'ils avaient préparés. M. de Talleyrand se vantait dans le sien d'avoir déconseillé à Napoléon la fatale invasion de l'Espagne. L'opposition, complaisante et crédule pour ce qui la sert, feignait de croire à ces résistances de M. de Talleyrand, que Napoléon muet dans son sépulcre ne pouvait plus démentir. Ce discours, colporté par tous ses organes, ne trompa que ceux qui voulaient être trompés. M. de Talleyrand, dans les rares occasions où il paraissait aux tribunes, y faisait de la diplomatie plus que de l'histoire. Ses oppositions et ses prédictions à Na-

poléon étaient des mérites posthumes qu'il lui convenait de s'attribuer à la fois devant les partisans et devant les ennemis de son bienfaiteur. Il voulait que de prétendus avertissements parussent avoir motivé les défections et les revers.

« Il y a aujourd'hui seize ans, » disait-il avec cette impassibilité magistrale qui défie le passé quand le passé n'a plus de voix pour répondre, « il y a au- » jourd'hui seize ans qu'appelé par celui qui gou- » vernait alors le monde à lui dire mon avis sur une » lutte qui allait s'engager avec le peuple espagnol, » j'eus le malheur de lui déplaire en lui dévoilant » l'avenir, en lui révélant tous les dangers qui al- » laient naître en foule d'une agression non moins » injuste que téméraire : la disgrâce fut le prix de » ma sincérité. Étrange destinée que celle qui me » ramène après ce long espace de temps à renou- » veler auprès des souverains légitimes les mêmes » efforts, les mêmes conseils!... Il m'appartient, à » moi qui ai pris une si grande part aux événe- » ments de la double restauration, qui par mes » efforts, j'ose dire par mes succès, ai mis ma gloire » et ma responsabilité tout entières dans ce renou- » vellement d'alliance entre la France et la maison » de Bourbon, d'empêcher autant qu'il est en moi » que l'ouvrage de la sagesse et de la justice ne » soit compromis par des passions folles et témé- » raires! »

« Où irons-nous? » disait à son tour M. Molé, orateur plus innocent des grandes fautes extérieures de Napoléon, mais aussi responsable de son système despotique au dedans. « On ira, dit-on, à Madrid? » Hélas! nous y sommes déjà allés! Une révolution » s'arrête-t-elle lorsque l'indépendance du peuple » qui la subit est menacée? Et n'avons-nous pas » l'exemple de la révolution française, qui est deve- » nue invincible quand sa cause est devenue celle de » notre indépendance? D'ailleurs les partis font sou- » vent des choses sans le vouloir, et *chez eux les crimes* » *sont quelquefois des nécessités!* » Cette phrase du discours de M. Molé répondait aux prédictions sinistres des partisans de la guerre sur le sort qui attendait selon eux Ferdinand VII. Manuel, quelques jours après, fut proscrit de la Chambre des députés pour une allusion moins terrible. Mais le nom, les opinions, les antécédents de M. Molé, homme de la race des proscrits et non des proscripteurs de 1793, ne laissèrent pas de doute sur le sens de ses expressions, et les firent accepter sans soulèvement d'indignation par les royalistes. Les partis ont deux poids et deux mesures, dans lesquels ils pèsent non les paroles mais les noms. Ces deux discours, sans écho dans la Chambre des pairs, en eurent un profond dans le cabinet du roi. Il craignait les prophéties de M. de Talleyrand, qui lui avait apparu depuis si longtemps comme en confidence avec la

fortune. « Cet homme, » dit-il à un de ses familiers, « me confirme dans le système de M. de Villèle, de temporiser et d'éviter la guerre, si cela » est possible! »

XIX.

A la Chambre des députés, l'opposition et le royalisme se disputèrent avec un plus terrible acharnement la guerre et la paix, entre lesquelles M. de Villèle et le roi semblaient s'arrêter encore malgré les déclarations du discours royal. M. Hyde de Neuville présenta un projet d'adresse en réponse au roi, qui reçut les applaudissements de la majorité. Nul homme dans la Chambre n'était plus fait pour élever la voix dans cette crise de la maison de Bourbon. M. Hyde de Neuville lui avait dévoué sa jeunesse, sa fortune, sa tête; né de sang anglais, il avait apporté en France ce fanatisme obstiné du parlement des Stuarts, qui personnifie dans une race royale, l'honneur, la religion, la patrie, et à qui l'expatriation et l'échafaud ne paraissent que des devoirs de leur culte. Conspirateur infatigable sous la république et sous l'empire, émissaire courageux du roi et des princes à Paris, vivant la moitié de sa vie sous de faux noms, se jouant de la police du directoire et de Bonaparte par une police

plus occulte dont il avait ourdi les fils jusque dans la capitale au profit des Bourbons; lié avec les Polignac, les Bourmont, les Rivière, les Moreau, les Pichegru, les Georges, les Clichiens, les Vendéens; soupçonné même de complicité avec les fabricateurs de la machine infernale, soupçon aussi odieux qu'injuste, car nul caractère par son courage et sa franchise même n'était plus ardent à la guerre, plus antipathique au crime; réfugié aux États-Unis pendant les dernières années de l'Empire, ayant dépouillé dans ce pays de la liberté une partie de ses préventions contre les institutions populaires et conservé seulement sa fidélité de sujet dans l'âme du citoyen, M. Hyde de Neuville était rentré en France avec ses princes. Envoyé à la Chambre par le Berry, sa patrie, il se signalait parmi les royalistes exaltés par quelques emportements de doctrines d'épuration et de zèle qui se calmèrent depuis, et par une éloquence fougueuse, virile et franche, sous laquelle on sentait l'homme d'action plus que l'orateur. Sa noble figure, sa tête élevée, son geste martial, ses dangers courus pour la monarchie, ses aventures, ses cachots, ses persécutions, ses exils, lui donnaient une grande autorité sur les royalistes et faisaient de M. Hyde de Neuville une sorte de tribun de la royauté.

Un tel homme ne pouvait hésiter à pousser ses princes et son parti politique aux aventures de la

monarchie en Espagne. Tout ce qui ressemblait à l'héroïsme l'entraînait. Ses opinions n'étaient que de l'honneur exalté.

XX.

« Les factions, » disait M. Hyde de Neuville dans son adresse, « ont enfin perdu tout espoir d'impu-
» nité. La France montre à l'Europe comment les
» malheurs publics se réparent. Destiné par la Pro-
» vidence à fermer l'abîme des révolutions, le roi
» a tout tenté pour garantir ses peuples et pour
» sauver l'Espagne des suites funestes de la rébellion
» de quelques soldats parjures. Une aveugle obsti-
» nation a repoussé les conseils du chef de la mai-
» son de Bourbon. Sire, nous sommes Français !
» aucun sacrifice ne coûtera à vos peuples pour dé-
» fendre la dignité de votre couronne, l'honneur,
» la sûreté de la France !... C'est à vous d'étouffer
» l'anarchie pour conquérir la paix; de rendre la
» liberté à un roi de votre sang, de délivrer de l'op-
» pression un peuple qui vous aida à briser vos
» fers. Votre armée courageuse et fidèle, cette ar-
» mée qui sut mépriser les lâches insinuations de la
» révolte, s'élance avec ardeur sous l'étendard des
» lis à votre voix; elle ne prend et elle ne gardera
» les armes que pour maintenir l'ordre social, et

» pour préserver de tout principe contagieux et » désorganisant notre pays et nos institutions. »

Cette adresse expressive des royalistes les plus impatients de la Chambre dépassait dans les termes les pensées de M. de Villèle, et faisait en réalité violence au roi en paraissant applaudir à son énergie. M. de Chateaubriand, le comte d'Artois, ses amis, la cour, l'armée, apparaissaient derrière les paroles de M. Hyde de Neuville. Les repousser, c'était pour le gouvernement se déclarer en rupture de sentiments avec la majorité; les accepter, c'était subir le joug de ses amis, renoncer à toute transaction avec le parti libéral, à toute négociation avec les constitutionnels de Madrid, à tout concert avec l'Angleterre. M. de Villèle, contraint par la nécessité de choisir entre ces deux partis extrêmes auxquels il répugnait également, se décida pour le moins immédiatement dangereux à la couronne et à son ministère. Il fut entraîné, et il feignit d'imprimer lui-même le mouvement qu'il ne pouvait plus retenir. M. de Chateaubriand triompha. Cependant les confidences qui révélaient aux royalistes exaltés les hésitations et les répugnances du premier ministre circulaient dans la Chambre. Ces confidences nourrissaient contre lui les animosités de M. de La Bourdonnaie, de M. de Lalott et de leurs amis, hommes de passion qui voulaient servir leur parti par des excès, et que

des rivalités secrètes d'importance, de talent, d'ambition, irritaient sourdement contre le chef du cabinet. Ce groupe de mécontents n'osait refuser les subsides demandés pour la guerre, puisque leur refus aurait été un contre-sens à leur royalisme, mais ils voulaient saper le ministre en votant ses propositions, et l'écraser sous les votes mêmes qu'ils lui jetteraient. Ce fut l'origine de cette contre-opposition royaliste qui se forma dans les Chambres sous les auspices de deux mauvaises passions, la colère et l'envie, qui coalisa plus tard les hommes extrêmes de la monarchie avec les hommes extrêmes de la révolution; qui recueillit dans son sein tous les germes de factions habilement fomentés par M. de Chateaubriand lui-même; qui, en divisant les royalistes, enleva au gouvernement une base fixe plus large pour asseoir la monarchie constitutionnelle, et qui, après avoir renversé M. de Villèle, dont la modération et la prudence groupaient les centres, ne laissa à la Restauration que l'option de se livrer à l'extrême gauche, aux ennemis qui conspiraient sa perte, ou de se livrer à l'extrême droite, aux amis aveugles et rétrogrades qui la rendaient antipathique à la nation.

XXI.

M. Royer-Collard ouvrit la discussion par un discours qui répétait en meilleur langage les prédictions de M. de Talleyrand et de M. Molé contre la guerre d'intervention dans la Péninsule : orateur incomparable pour la philosophie d'une discussion de principes et pour la formule du discours, M. Royer-Collard n'avait aucune de ces illuminations d'instinct qui éclairent et qui décident l'homme d'État dans des questions extérieures. Il réfléchissait tout et ne sentait rien. Le génie, en de telles délibérations, est dans le sentiment. Il en manqua, et les événements démentirent ses augures comme ceux de M. Molé et de M. de Talleyrand. Sa parole fut terne comme ses idées. Elle ne flatta que des scrupules, des timidités ou des malveillances dans la Chambre. Le général Foy montra la main cachée de la contre-révolution et le pouvoir sacerdotal faisant violence au gouvernement lui-même pour aller reconquérir à Madrid le droit d'opprimer en France. Il annonça des désastres à nos armes et des réactions à nos libertés. M. de Villèle lui répondit en confessant en effet des pensées de transaction et de paix tant qu'elles avaient été compatibles avec la dignité et la sécurité de la France,

mais en démontrant que les outrages du gouvernement espagnol, qui nous sommait de retirer même notre armée d'observation, ne nous laissaient le choix qu'entre l'humiliation ou la guerre. M. de Chateaubriand n'était point orateur, mais il était éloquent. Dépourvu de cette flamme d'improvisation que la contradiction fait saillir, qui illumine et qui foudroie du haut de la tribune, il préméditait, il ordonnait, il colorait à loisir ses pages, et en les déroulant devant les assemblées, il obtenait du lendemain et de la postérité l'effet que l'orateur obtient du moment. Son discours laborieusement étudié était à la fois le manifeste de son génie et le manifeste du royalisme devant l'Europe. La renommée qui le devançait le fit écouter, non comme un discours, mais comme un oracle. Quand de tels hommes parlent, ce n'est plus l'orateur politique qu'on écoute, c'est l'artiste souverain. L'opinion se récuse devant l'art, et la grandeur même de la discussion disparaît devant la grandeur de l'homme.

XXII.

M. de Chateaubriand imitant l'orgueilleuse déférence de Mirabeau envers Barnave, le plus considérable de ses contradicteurs dans la question du droit de paix ou de guerre, affecta, en commençant

a lecture de son discours, de se tourner du côté du général Foy, et d'adresser ses paroles au plus populaire et au plus digne de ses adversaires dans l'opposition.

« Messieurs, » dit-il avec l'accent ému que sa timidité devant la foule donnait à sa voix, et avec la physionomie concentrée que la réflexion donnait à son visage, « j'écarterai d'abord les objections » personnelles : les intérêts de mon amour-propre » ne doivent trouver aucune place ici. Je n'ai rien » à répondre à des pièces mutilées, imprimées par » je ne sais quel moyen dans les gazettes étran- » gères. J'ai commencé ma carrière ministérielle » avec l'honorable préopinant pendant les cent- » jours, nous avions tous les deux un portefeuille » par intérim, moi à Gand, lui à Paris; je faisais » alors un *roman*, lui s'occupait de l'*histoire;* je » m'en tiens encore au roman.

» Je vais parcourir la série des objections pré- » sentées à cette tribune. Ces objections sont nom- » breuses et diverses. Pour ne pas m'égarer dans un » aussi vaste sujet, je les rangerai sous différents » titres.....

» Examinons d'abord la question de l'interven- » tion. Un gouvernement a-t-il le droit d'intervenir » dans les affaires intérieures d'un autre gouverne- » ment? Cette grande question du droit des gens a » été résolue en sens opposé, ceux qui l'ont ratta-

» chée au droit naturel, tels que Bacon, Puffendorf, » Grotius et tous les anciens, ont pensé qu'il est » permis de prendre les armes au nom de la société » humaine contre un peuple qui viole les principes » sur lesquels repose l'ordre général, de même que » dans un État particulier on punit les perturba- » teurs du repos public.

» Ceux qui voient la question dans le droit civil » soutiennent, au contraire, qu'un gouvernement » n'a pas le droit d'intervenir dans les affaires d'un » autre gouvernement.

» Ainsi les premiers placent le droit d'interven- » tion dans les devoirs, et les derniers dans les in- » térêts.

» J'adopte, messieurs, le principe émané du droit » civil; je me range au parti des politiques mo- » dernes, et je dis comme eux : nul gouvernement » n'a le droit d'intervenir dans les affaires inté- » rieures d'un autre gouvernement.

» En effet, si ce principe n'était pas admis, et » surtout par les peuples qui jouissent d'une con- » stitution libre, aucune nation ne serait en sûreté » chez elle, il suffirait de la corruption d'un mi- » nistre ou de l'ambition d'un roi pour attaquer » tout État qui chercherait à améliorer son sort. » Aux divers cas de guerre déjà trop multipliés, » vous ajouteriez un principe perpétuel d'hostilité, » principe dont chaque homme au pouvoir serait

» juge, puisqu'on aurait toujours le droit de dire » à ses voisins : Vos institutions me déplaisent; chan- » gez-les, ou je vous déclare la guerre.

» J'espère que mes honorables adversaires con- » viendront que je m'explique avec franchise.

» Mais, si je me présente à cette tribune pour » soutenir la justice de notre intervention dans les » affaires d'Espagne, comment vais-je me soustraire » au principe que j'ai moi-même si nettement » énoncé? Vous allez le voir, messieurs.

» Lorsque les politiques modernes eurent re- » poussé le droit d'intervention en sortant du droit » naturel pour se placer dans le droit civil, ils se » trouvèrent très-embarrassés. Des cas survinrent » où il était impossible de s'abstenir de l'interven- » tion sans mettre l'État en danger. Au commence- » ment de la révolution, on avait dit : Périssent les » colonies plutôt qu'un principe! et les colonies » périrent. Fallait-il dire aussi : Périsse l'ordre so- » cial plutôt qu'un principe? Pour ne pas se briser » contre la règle même qu'on avait établie, on eut » recours à une exception au moyen de laquelle on » rentrait dans le droit naturel, et l'on dit : Nul gou- » vernement n'a le droit d'intervenir dans les af- » faires intérieures d'une nation, excepté dans le cas » où la sûreté immédiate et les intérêts essentiels » de ce gouvernement sont compromis. Je citerai » bientôt l'autorité dont j'emprunte les paroles.

» L'exception, messieurs, ne me paraît pas plus » contestable que la règle : nul État ne peut laisser » périr ses intérêts essentiels, sous peine de périr » lui-même comme État. Arrivé à ce point de la » question, tout change de face ; nous sommes » transportés sur un autre terrain ; je ne suis plus » tenu à combattre victorieusement la règle, mais à » prouver que le cas d'exception est venu pour la » France.

» Avant de déduire les motifs qui justifient votre » intervention dans les affaires d'Espagne, je dois » d'abord, messieurs, m'appuyer sur l'autorité des » exemples.

» J'aurai souvent l'occasion, dans la suite de mon » discours, de parler de l'Angleterre, puisque mes » honorables adversaires nous l'opposent à tout mo- » ment, et dans leurs discours improvisés, et dans » leurs discours écrits, et dans leurs discours im- » primés. C'est la Grande-Bretagne qui, seule à » Vérone, a défendu ces principes, c'est elle qui » s'élève seule aujourd'hui contre le droit d'inter- » vention ; c'est elle qui est prête à prendre les » armes pour la cause d'un peuple libre ; c'est elle » qui réprouve une guerre impie, attentatoire au » droit des gens, une guerre qu'une petite faction » bigote et servile veut entreprendre pour revenir » ensuite brûler la charte française après avoir dé- » chiré la constitution espagnole. N'est-ce pas cela,

» messieurs ? nous reviendrons sur tous ces points : » parlons d'abord de l'intervention.

» Je crains que mes honorables adversaires aient » mal choisi leur autorité. L'Angleterre, disent-ils, » nous donne un grand exemple en protégeant l'in- » dépendance des nations.

» Que l'Angleterre en sûreté au milieu des flots, » et défendue par de vieilles institutions, que l'An- » gleterre qui n'a subi ni les désastres de deux in- » vasions, ni les bouleversements d'une révolution » de trente années, pense n'avoir rien à craindre de » l'Espagne et ne veuille pas intervenir dans ses » affaires, rien sans doute n'est plus naturel; mais » s'ensuit-il que la France jouisse de la même sûreté » et soit dans la même position ? lorsque dans d'au- » tres circonstances les intérêts essentiels de la » Grande-Bretagne ont été compromis, n'est-ce pas » elle qui a, pour son salut, et très-justement sans » doute, dérogé aux principes que l'on invoque en » son nom aujourd'hui ?

» L'Angleterre, en entrant en guerre contre la » France, donna, au mois de novembre 1793, la » fameuse déclaration de White-Hall. Permettez- » moi, messieurs, de vous en lire un passage; la » déclaration commence par rappeler les malheurs » de la révolution, puis elle ajoute :

» Les desseins annoncés de réformer les abus du » gouvernement français, d'établir sur des bases

» solides la liberté personnelle et le droit des pro-
» priétés, d'assurer à un peuple nombreux une sage
» législature et une administration, des lois justes
» et modérées, toutes ces vues salutaires ont mal-
» heureusement disparu; elles ont fait place à un
» système destructeur de tout l'ordre public, sou-
» tenu par des proscriptions, des exils, des confisca-
» tions sans nombre, par des emprisonnements ar-
» bitraires, par des massacres dont le souvenir seul
» fait frémir... Les habitants de ce malheureux
» pays, si longtemps trompés par des promesses de
» bonheur, toujours renouvelées à l'époque de cha-
» que nouveau crime, se sont vus plongés dans un
» abîme de calamités sans exemple.

» Cet état de choses ne peut subsister en France,
» sans impliquer dans un danger commun toutes
» les puissances qui l'avoisinent, sans leur donner
» le droit, sans leur imposer le devoir d'arrêter les
» progrès d'un mal qui n'existe que par la viola-
» tion successive de toutes les lois et de toutes les
» propriétés, et par la subversion des principes fon-
» damentaux qui réunissent les hommes par les
» liens de la vie sociale. Sa Majesté ne veut certai-
» nement pas contester à la France le droit de ré-
» former ses lois, elle n'aurait jamais désiré d'in-
» fluer par la force extérieure sur le mode de
» gouvernement d'un État indépendant. Elle ne le
» désire actuellement qu'autant que cet objet est

» devenu essentiel au repos et à la sûreté des autres » puissances; dans ces circonstances, elle demande » à la France, et elle lui demande à juste titre, de » faire cesser enfin un système anarchique qui n'a » de force que pour le mal, incapable de remplir » envers les Français le premier devoir de gou- » vernement, de réprimer les troubles, de punir les » crimes qui se multiplient journellement dans l'in- » térieur du pays; mais disposant arbitrairement de » leurs propriétés et de leur sang pour troubler le » repos des autres nations et pour faire de toute » l'Europe le théâtre des mêmes crimes et des » mêmes malheurs. Elle lui demande d'établir un » gouvernement légitime et stable, fondé sur les » principes reconnus de justice universelle, et pro- » pre à entretenir avec les autres nations les rela- » tions usitées d'union et de paix.... Le roi leur » promet d'avance de sa part suspension d'hosti- » lités, amitié autant que le permettront les évé- » nements dont la volonté humaine ne peut dispo- » ser, sûreté et protection à tous ceux qui, en se » déclarant pour un gouvernement monarchique, » se soustrairont au despotisme d'une anarchie qui » a rompu tous les liens les plus sacrés de la so- » ciété, brisé tous les rapports de la vie civile, violé » tous les droits, confondu tous les devoirs, se » servant du nom de la liberté pour exercer la ty- » rannie la plus cruelle, pour anéantir toutes les

» propriétés, pour s'emparer de toutes les fortunes,
» fondant son pouvoir sur le consentement pré-
» tendu du peuple, et mettant elle-même à feu et à
» sang des provinces entières pour avoir réclamé
» leurs lois, leur religion et leur souverain légi-
» time! —

» Hé bien, messieurs! que pensez-vous de cette
» déclaration? N'avez-vous pas cru entendre le
» discours même prononcé par le roi à l'ouverture
» de la présente session; mais ce discours déve-
» loppé, interprété, commenté avec autant de force
» que d'éloquence? L'Angleterre dit qu'elle agit de
» concert avec ses alliés, et on nous ferait un crime
» d'avoir des alliés! L'Angleterre promet secours aux
» royalistes français, et on trouverait mauvais que
» nous protégeassions les royalistes espagnols! L'An-
» gleterre soutient qu'elle a le droit d'intervenir pour
» se sauver, elle et l'Europe, des maux qui déso-
» lent la France; et nous, il nous serait interdit de
» nous défendre contre la contagion espagnole!
» L'Angleterre repousse le prétendu consentement
» du peuple français; elle impose à la France pour
» obtenir la paix la *condition d'établir un gouverne-*
» *ment fondé sur les principes de la justice, et propre*
» *à entretenir avec les autres États les relations na-*
» *turelles*, et nous, nous serions obligés de recon-
» naître la prétendue souveraineté du peuple, la
» légalité d'une constitution établie par une révolte

» militaire, et nous n'aurions pas le droit de de-
» mander à l'Espagne pour notre sûreté des insti-
» tutions légitimées par la liberté de Ferdinand!

» Il faut être juste pourtant : quand l'Angleterre
» publia cette fameuse déclaration, Marie-Antoinette
» et Louis XVI n'étaient plus. Je conviens que Ma-
» rie-Joséphine n'est encore que captive, et que
» l'on n'a encore fait couler que ses larmes; Fer-
» dinand n'est encore que prisonnier dans son pa-
» lais, comme Louis XVI l'était dans le sien avant
» d'aller au Temple et de là à l'échafaud. Je ne
» veux point calomnier les Espagnols, mais je ne
» veux point les estimer plus que mes compatriotes.
» La France révolutionnaire enfanta une Conven-
» tion, pourquoi l'Espagne révolutionnaire ne pro-
» duirait-elle pas la sienne?... Direz-vous qu'en
» avançant le moment de l'intervention on rend la
» position de ce monarque plus périlleuse? Mais
» l'Angleterre sauva-t-elle Louis XVI en refusant
» de se déclarer? L'intervention qui prévient le
» mal n'est-elle pas plus utile que celle qui le
» venge? L'Espagne avait un agent diplomatique à
» Paris lors de la célèbre catastrophe, et ses prières
» ne purent rien obtenir. Que faisait là ce témoin
» de famille? Certes il n'est pas nécessaire pour
» constater une mort connue de la terre et du ciel.
» Messieurs, c'est déjà trop dans le monde que le
» procès de Charles Ier et celui de Louis XVI. En-

» core un assassinat juridique, et on établira par » l'autorité des *précédents* une espèce de droit de » crime, et un corps de jurisprudence à l'usage des » peuples contre les rois.

» Mais peut-être que l'Angleterre, qui avait ad- » mis le cas d'exception dans sa propre cause, ne » l'admet pas pour la cause d'autrui. Non, mes- » sieurs, l'Angleterre n'a pas une politique si étroite » et si personnelle. Elle reconnaît aux autres les » droits qu'elle réclame pour elle-même. Ses inté- » rêts essentiels n'étaient pas compromis dans la » révolution de Naples, elle n'a pas cru devoir in- » tervenir; mais elle a jugé qu'il pouvait en être » autrement pour l'Autriche, et c'est à propos de » cette transaction que lord Castlereagh s'explique » nettement dans sa circulaire du 19 janvier 1821. » Il combat d'abord le principe d'intervention, qu'il » trouve trop généralement posé par la Russie, » l'Autriche et la Prusse dans la circulaire de Lay- » bach, puis il ajoute : « *Il doit être clairement* » *entendu qu'aucun gouvernement ne peut être plus* » *disposé que le gouvernement britannique à main-* » *tenir le droit de tout État ou États à intervenir* » *lorsque sa sûreté immédiate ou ses intérêts essen-* » *tiels sont sérieusement compromis par les transac-* » *tions domestiques d'un autre État.* » Rien de plus » formel que cette déclaration, et le ministre de » l'intérieur de la Grande-Bretagne, l'honorable

» M. Peel, n'a pas craint de dire, dans une des » dernières séances de la Chambre des com» munes, que l'Autriche avait eu le droit d'inter» venir dans les affaires de Naples. Certes, si » l'Autriche avait eu le droit d'aller à Naples ren» verser la constitution espagnole, on ne nous con» testera peut-être pas le droit de combattre cette » constitution dans son propre pays lorsqu'elle met » la France en péril....

» Il faut prouver maintenant que nous sommes » dans le cas légal d'exception, et que nos intérêts » essentiels sont blessés. D'abord nos intérêts es» sentiels sont blessés par l'état de souffrance où » la révolution d'Espagne tient une partie de notre » commerce. Nous sommes obligés d'entretenir des » bâtiments de guerre dans les mers de l'Amérique » qu'infestent des pirates nés de l'anarchie de l'Es» pagne. Plusieurs de nos vaisseaux marchands ont » été pillés, et nous n'avons pas, comme l'Angle» terre, les moyens de forces maritimes pour obli» ger les cortès à nous indemniser de nos pertes.

» D'une autre part nos provinces limitrophes de » l'Espagne ont le besoin le plus pressant de voir » se rétablir l'ordre au delà des Pyrénées. Dès le » mois de juin 1820 (et alors il n'était pas question » de guerre) un honorable député a dit à cette » Chambre que la révolution espagnole, en inter» rompant les communications avec la France, di-

» minuait de moitié la valeur des terres du dépar-
» tement des Landes.... Espère-t-on que les guerres
» civiles cesseront et laisseront le champ libre à
» notre commerce? N'y comptez pas. Rien ne finit
» de soi-même en Espagne, ni les passions ni les
» vertus.

» Nos consuls menacés dans leur personne, nos
» vaisseaux repoussés des ports de l'Espagne, notre
» territoire violé trois fois, sont-ce là des intérêts
» essentiels compromis?

» .... Notre territoire violé, et comment? et pour-
» quoi? Pour aller égorger quelques malheureux
» blessés de l'armée royaliste qui croyaient pou-
» voir mourir en paix dans le voisinage et comme
» à l'ombre de notre généreuse patrie. Leurs cris
» ont été entendus de nos paysans, qui ont béni
» dans leurs chaumières le roi auquel ils doivent le
» bonheur d'être délivrés des révolutions.

» Nos intérêts essentiels sont encore compromis
» par cela seul que nous sommes obligés d'avoir
» une armée d'observation sur les frontières de
» l'Espagne. Combien de jours, de mois, d'années,
» faudra-t-il entretenir cette armée? Cet état de
» demi-hostilité a tous les inconvénients de la guerre
» sans avoir les avantages de la paix; il pèse sur
» nos finances, il inquiète l'esprit public, il expose
» les soldats trop longtemps oisifs à toutes les cor-
» ruptions des agents de discorde. Les partisans de

» la paix à tout prix veulent-ils, pour l'obtenir, que » nous obéissions à la déclaration de M. San Miguel, que nous retirions l'armée d'observation? » Eh bien! fuyons devant la compagnie du *Marteau* » et des bandes *Landaburriennes*, et que le souvenir » de notre faiblesse, au premier acte militaire de la » Restauration, s'allie pour jamais au souvenir du » retour de la légitimité.

» Mais pourquoi a-t-on établi une armée d'observation? Que ne laissait-on l'Espagne se consumer elle-même? Quelle neutralité! Quoi! si nous » étions certains d'être à l'abri des maux qui désolent nos voisins, nous les verrions de sang-froid » s'égorger les uns les autres sans essayer d'étendre » entre eux une main généreuse! Et si nous étions » sûrs d'être respectés, fallait-il par notre imprévoyance laisser les Espagnols vider leur querelle » au milieu de nous, brûler nos villages, piller nos » paysans? La violation de notre territoire ne suffirait-elle pas pour justifier l'établissement d'un » cordon de sûreté? L'Angleterre elle-même a » prouvé la sagesse de cette mesure. Dans cette » note officielle de Sa Grandeur le duc de Wellington, présentée au congrès de Vérone, se » trouve ce passage : « En considérant qu'une » guerre civile est allumée sur toute l'étendue des » frontières qui séparent les deux royaumes, que » des armées actives opèrent sur tous les points de

» cette frontière du côté de la France, et qu'il n'y » a pas une ville ou un village placé sur cette frontière du côté de la France qui ne risque d'être » insulté ou inquiété, personne ne saurait désapprouver la précaution prise par Sa Majesté Très-Chrétienne de former un corps d'observation pour » la protection de ses frontières et la tranquillité » de ses peuples. »

» Une note adressée le 11 janvier dernier au » chargé d'affaires de Sa Majesté Très-Chrétienne à » Londres par le principal secrétaire d'État des affaires étrangères de Sa Majesté Britannique, contient ces paroles : « Le duc de Wellington n'a » point établi d'objection au nom du roi son maître » contre les mesures de précaution prises par la » France sur ses propres frontières, parce que ces » mesures étaient évidemment autorisées par le » droit de sa propre défense, non-seulement contre » les dangers sanitaires qui furent l'origine de ces » mesures, et le motif exclusivement allégué jusqu'au mois de septembre pour les maintenir, mais » encore contre les inconvénients que pourraient » avoir pour la France des troubles civils dans un » pays séparé d'elle uniquement par une délimitation de convention contre la contagion morale des » intrigues politiques; enfin contre la violation du » territoire français par des excursions militaires » fortuites. »

» La *contagion morale*, messieurs, ce n'est pas moi
» qui l'ai dit. Je prends acte de cet aveu; je con-
» viens que cette contagion morale est la plus ter-
» rible de toutes, que c'est elle surtout qui compro-
» met nos intérêts essentiels. Qui ignore que les
» révolutionnaires d'Espagne sont en correspon-
» dance avec les nôtres? N'a-t-on pas, par des pro-
» vocations publiques, cherché à porter nos soldats
» à la révolte? Ne nous a-t-on pas menacés de faire
» descendre le drapeau tricolore du haut des Py-
» rénées, pour ramener le fils de Bonaparte? Ne
» connaissons-nous pas les desseins, les complots
» et les noms des coupables échappés à la justice,
» qui prétendent venir à nous sous cet uniforme
» des braves, qui doit mal convenir à des traîtres?
» Une révolution qui soulève parmi nous tant de
» passions et de souvenirs ne compromettrait pas
» nos intérêts essentiels! Cette révolution, dit-on,
» est isolée, renfermée dans la Péninsule, dont elle
» ne peut sortir, comme si, dans l'état de civilisa-
» tion où le monde est arrivé, il y avait en Europe
» des États étrangers les uns aux autres! Ce qui est
» arrivé naguère à Naples et à Turin n'est-il pas
» une preuve suffisante que la contagion morale
» peut franchir les Pyrénées? N'est-ce pas pour la
» constitution des cortès que l'on a voulu renverser
» le gouvernement de ce pays? Et qu'on ne vienne
» pas même nous dire que les peuples voulaient

» cette constitution à cause de son excellence : on
» la connaissait si peu à Naples, qu'en l'adoptant
» on nommait une commission pour la traduire.
» Aussi passa-t-elle comme tout ce qui n'est pas
» national, comme tout ce qui est étranger aux
» mœurs d'un peuple. Née ridicule, elle mourut
» méprisable entre un carbonaro et un caporal au-
» trichien.

» Sous les rapports de la politique extérieure,
» nos intérêts essentiels ne sont pas moins compro-
» mis. M. le président du conseil l'a déjà dit à la
» Chambre des pairs, nous ne prétendons en Es-
» pagne ni à des avantages particuliers ni au réta-
» blissement des traités que le temps a détruits :
» mais nous devons désirer une égalité qui ne nous
» laisse rien à craindre. Si la constitution de Cadix
» restait telle qu'elle est, elle mènerait infaillible-
» ment l'Espagne à la république; alors nous pour-
» rions voir se former des alliances, se créer des
» relations qui, dans les guerres futures, affaibli-
» raient considérablement nos forces. Avant la ré-
» volution, la France n'avait qu'une seule frontière
» à défendre. Elle était gardée au midi par la Médi-
» terranée ; à l'occident par l'Espagne ; au nord
» par l'Océan; à l'orient par la Suisse : il ne res-
» tait entre le nord et l'orient qu'une ligne assez
» courte, hérissée de places fortes, et sur laquelle
» nous pouvions porter tous nos soldats. Changez

» cet état de choses : soyez forcés de surveiller vos
» frontières occidentales et orientales, et à l'instant
» vos armées partagées vous obligent, pour faire
» face au nord, à ces efforts qui épuisent les États.
» De cette position pourraient résulter les plus
» grands malheurs; oui, messieurs, les plus grands
» malheurs, et je suis fondé à le dire. Que l'expé-
» rience nous instruise : par où sont passées les ar-
» mées qui ont envahi notre territoire? Par la Suisse
» et par l'Espagne, que l'ambition insensée de la
» fausse politique d'un homme avait détachées de
» notre alliance. Politiques à vue bornée, n'allons
» pas croire que ce n'est rien pour nous que les
» innovations de l'Espagne, et exposer, par le
» contre-coup de nos fautes, l'indépendance de
» notre postérité.

» J'arrive, messieurs, à la grande question de
» l'alliance et des congrès : l'alliance a été imaginée
» pour la servitude du monde; les tyrans se sont
» réunis pour conspirer contre les peuples; à Vé-
» rone la France a mendié les secours de l'Europe
» pour détruire la liberté; à Vérone nos plénipo-
» tentiaires ont compromis l'honneur et vendu l'in-
» dépendance de leur patrie; à Vérone on a résolu
» l'occupation militaire de l'Espagne et de la France;
» les Cosaques accourent du fond de leur repaire
» pour exécuter les hautes œuvres des rois, et
» ceux-ci forcent la France à entrer dans une guerre

» odieuse, comme les anciens faisaient quelquefois
» marcher leurs esclaves au combat.

» C'est ici, messieurs, que je suis obligé de faire
» un effort sur moi-même pour mettre dans ma
» réponse le sang-froid et la mesure qui conservent
» la dignité du caractère. Il est difficile, j'en con-
» viens, d'entendre sans émotion porter de si étran-
» ges accusations contre un ancien ministre qui
» commande le respect à tout ce qui l'approche.
» Je n'ai qu'un regret, et il est sincère, c'est que
» vous n'entendiez pas, de la bouche même de mon
» prédécesseur, des explications auxquelles ses
» vertus ajouteraient un poids que je ne me flatte
» pas de leur donner. On l'a appelé à cette tribune
» le duc de Vérone. Si c'est à cause de l'estime
» qu'il a inspirée à tous les souverains de l'Europe,
» il mérite d'être ainsi nommé; c'est un nouveau
» titre de noblesse ajouté à tous ceux que possèdent
» déjà les Montmorency.

» Quant à mes nobles collègues au congrès de
» Vérone, ce serait les insulter que de les défen-
» dre....

» En lisant les journaux de l'opinion opposée à
» la mienne, j'y vois sans cesse l'éloge très-mérité
» d'ailleurs du gouvernement anglais. De bons
» Français laissent entrevoir qu'il n'y aurait pas de
» mal que l'Angleterre rompît la neutralité, et prît
» les armes contre leur patrie. Dans la cause de la

» liberté, ils oublient les injures qu'ils prodiguaient
» à cette même Angleterre il n'y a pas encore un
» an, les caricatures dont ils couvraient les boule-
» vards, les brochures dont ils inondaient Paris, et
» le patriotisme qu'ils croyaient faire éclater en
» insultant, de la manière la plus grossière, de
» pauvres artistes de Londres. Dans leur amour des
» révolutions, ils semblent avoir oublié toute leur
» haine pour les soldats qui furent heureux à
» Waterloo : peu leur importe à présent ce qu'ils
» ont fait, pourvu qu'ils servent à soutenir contre
» un Bourbon les révolutionnaires de l'Espagne.
» D'une autre part, ces alliés du continent dont ils
» cherchaient es suffrages sont devenus l'objet de
» leur animadversion. Pourquoi ne se plaignait-on
» pas de la perte de notre indépendance, lorsque
» les étrangers exerçaient une si grande influence
» sur notre sort, lorsque l'on consultait les ambas-
» sadeurs sur les lois mêmes qu'on portait aux deux
» Chambres? L'Europe, nous disait-on alors, applau-
» dit à l'ordonnance du 5 septembre; l'Europe ap-
» prouve le traitement que l'on fait subir aux roya-
» listes; l'Europe, dans des actes publics, vient de
» déclarer qu'elle est satisfaite du système que l'on
» suit; et par considération pour ce système, elle
» retire ses soldats, elle fait remise des subven-
» tions. Qui, à cette époque, messieurs, a protesté
» contre cet abandon de la dignité de la France?

» serait-ce, par hasard, ceux-là mêmes qui auraient » été abaisser cette dignité à Vérone? Dans ce cas, » il serait juste de les entendre avant de les con- » damner, et de ne pas conclure trop précipitam- » ment qu'ils ont changé d'intérêts et de principes, » parce que d'autres en ont changé.

» Messieurs, je dois vous faire un aveu : je suis » arrivé au congrès avec des préjugés qui lui étaient » peu favorables; je me souvenais encore des mé- » prises de l'Europe. Sincère ami des libertés pu- » bliques et de l'indépendance des nations, j'avais » été un peu ébranlé par ces calomnies qu'on ré- » pète encore tous les jours. Qu'ai-je été forcé de » voir à Vérone? Des princes pleins de modération » et de justice, des rois honnêtes hommes que leurs » sujets voudraient avoir pour amis, s'ils ne les » avaient pour maîtres. J'ai mis par écrit, mes- » sieurs, les paroles que j'ai entendues sortir de la » bouche d'un prince, dont mes honorables adver- » saires ont loué eux-mêmes la magnanimité et » recherché la faveur à une autre époque :

« Je suis bien aise, me dit un jour l'empereur » Alexandre, que vous soyez venu à Vérone, afin » de rendre témoignage à la vérité. Auriez-vous » cru, comme le disent nos ennemis, que l'alliance » est un mot qui ne sert qu'à couvrir des ambitions? » cela peut-être eût été vrai dans l'ancien état des » choses; mais il s'agit bien aujourd'hui de quel-

» ques intérêts particuliers, quand le monde civi-
» lisé est en péril !

» Il ne peut plus y avoir de politique anglaise,
» française, russe, prussienne, autrichienne ; il n'y
» a plus qu'une politique générale qui doit, pour
» le salut de tous, être admise en commun par les
» peuples et par les rois. C'est à moi à me montrer
» le premier convaincu des principes sur lesquels
» j'ai fondé l'alliance. Une occasion s'est présentée,
» le soulèvement de la Grèce : rien, sans doute, ne
» paraissait plus dans mes intérêts, dans ceux de
» mes peuples, dans l'opinion de mon pays, qu'une
» guerre religieuse contre la Turquie ; mais j'ai cru
» remarquer dans les troubles du Péloponèse le
» signe révolutionnaire.

» Dès lors, je me suis abstenu. Que n'a-t-on
» point fait pour rompre l'alliance ! On a cherché
» tour à tour à me donner des préventions ou à
» blesser mon amour-propre ; on m'a outragé ou-
» vertement : on me connaissait bien mal, si on a
» cru que mes principes ne tenaient qu'à des va-
» nités ou pouvaient céder à des ressentiments.
» Non, je ne me séparerai jamais des monarques
» auxquels je suis uni : il doit être permis aux rois
» d'avoir des alliances publiques pour se défendre
» contre des sociétés secrètes. Qui est-ce qui pour-
» rait me tenter ? qu'ai-je besoin d'accroître mon
» empire ? La Providence n'a pas mis à mes ordres

» huit cent mille soldats pour satisfaire mon ambi-
» tion, mais pour protéger la religion, la morale
» et la justice, et pour faire régner ces prin-
» cipes d'ordre sur lesquels repose la société hu-
» maine. »

» De telles paroles, messieurs, dans la bouche d'un
» tel souverain, méritaient bien d'être recueillies....
» La modération est le trait dominant du caractère
» d'Alexandre; croyez-vous donc qu'il ait voulu
» la guerre à tout prix, en vertu de je ne sais
» quel droit divin et en haine des libertés des peu-
» ples? C'est, messieurs, une complète erreur; à
» Vérone, on est toujours parti du principe de la paix;
» à Vérone, les puissances alliées n'ont jamais parlé
» de la guerre qu'elles pourraient faire à l'Espagne;
» mais elles ont cru que la France, dans une posi-
» tion différente de la leur, pourrait être forcée à
» cette guerre; le résultat de cette conviction a-t-il
» fait naître des traités onéreux ou déshonorants
» pour la France? Non. S'est-il même agi de don-
» ner passage à des troupes étrangères sur le ter-
» ritoire de la France? Jamais. Qu'est-il donc arrivé?
» Il est arrivé que la France est une des cinq gran-
» des puissances qui composent l'alliance, qu'elle
» y restera invariablement attachée, et qu'en con-
» séquence de cette alliance, qui date déjà de huit
» années, elle trouvera, dans des cas prévus et déter-
» minés, un appui qui, loin d'affecter sa dignité,

» prouverait le haut rang qu'elle occupe en Europe.

» L'erreur de mes honorables adversaires est de » confondre l'indépendance avec l'isolement; une » nation cesse-t-elle d'être libre parce qu'elle a des » traités? est-elle contrainte dans sa marche, subit- » elle un joug honteux, parce qu'elle a des rap- » ports avec des puissances égales en force à la » sienne, et soumises aux conditions d'une parfaite » réciprocité? Quelle nation fut jamais sans alliance » au milieu des autres nations? En existe-t-il un » seul exemple dans l'histoire? voudrait-on faire des » Français une espèce de peuple juif, séparé du » genre humain? A quel reproche bien autrement » fondé serait exposé le gouvernement, s'il n'avait » rien prévu, rien combiné, et si dans le cas d'une » guerre possible, il eût ignoré jusqu'au parti que » prendraient d'autres puissances!

» Lorsque nous n'avions point d'armée; lorsque » nous ne comptions pour rien parmi les États du » continent; lorsque de petits princes d'Allemagne » envahissaient impunément nos villages, et que » nous n'osions nous en plaindre, personne ne di- » sait que nous étions esclaves; aujourd'hui que » notre résurrection militaire étonne l'Europe; au- » jourd'hui que nous élevons dans le conseil des » rois une voix écoutée; aujourd'hui que de nou- » velles conventions effacent le souvenir des traités » par lesquels on nous a fait expier nos victoires;

» aujourd'hui on s'écrie que nous subissons un
» joug humiliant! Jetez les yeux sur l'Italie, et
» voyez un autre effet du congrès de Vérone : le
» Piémont, dont l'évacuation sera complète au mois
» d'octobre; le royaume de Naples, dont on retire
» dix-sept mille hommes, dont on diminue la con-
» tribution militaire, et qui serait totalement éva-
» cué, s'il avait recréé son armée.

» Cependant, l'Autriche n'aspirait-elle pas à la
» domination entière de l'Italie? le congrès de
» Laybach ne lui avait-il pas livré ce beau pays?
» et en général, tous ces congrès ne sont-ils pas
» inventés pour étendre l'oppression, pour étouffer
» les libertés des peuples sous de longues occupa-
» tions militaires? Toutefois, un an s'est à peine
» écoulé, et voilà l'*ambitieuse* Autriche qui com-
» mence à rendre à leurs souverains légitimes les
» États qu'elle a sauvés des révolutions!...

» La France ne prétend point, messieurs, imposer
» des institutions à l'Espagne : assez de libertés na-
» tionales reposent dans les lois des anciennes cor-
» tès d'Aragon et de Castille pour que les Espagnols
» y trouvent à la fois un remède contre l'anarchie
» et le despotisme. Il faudrait cependant être d'ac-
» cord avec soi-même et ne pas nous reprocher,
» d'une part, d'avoir l'intention de soutenir l'arbi-
» traire en Espagne; de l'autre, d'avoir le projet
» d'y naturaliser la Charte.

» Nous ne pouvons vouloir à la fois l'esclavage » et la liberté.

» Messieurs, je le dirai franchement, la France » ne doit point se mêler des établissements politi- » ques de l'Espagne. C'est aux Espagnols à savoir » ce qui convient à l'état de leur civilisation; mais » je souhaite de toute mon âme à ce grand peuple » des libertés dans la mesure de ses mœurs, des » institutions qui puissent mettre ses vertus à l'abri » des inconstances de la fortune et du caprice des » hommes. Espagnols! ce n'est point votre ennemi » qui parle, c'est celui qui a annoncé le retour de » vos nobles destinées quand on vous croyait des- » cendus pour jamais de la scène du monde. Vous » avez surpassé mes prédictions, vous avez arraché » l'Europe au joug que les empires les plus puis- » sants n'avaient pu briser : vous devez à la France » vos malheurs et votre gloire; elle vous a envoyé » ces deux fléaux : Bonaparte et la révolution; dé- » livrez-vous du second comme vous avez repoussé » le premier [1].

» Qu'il me soit permis, messieurs, de repousser

[1] La prédiction à laquelle on fait allusion ici se trouve dans le *Génie du Christianisme*, IIIe partie, liv. III, ch. V. « L'Espagne, séparée des » autres nations, présente encore à l'historien un caractère plus ori- » ginal : l'espèce de stagnation de mœurs dans laquelle elle repose lui » sera peut-être utile un jour, et lorsque les peuples européens seront » usés par la corruption, elle seule pourra reparaître avec éclat sur la » scène du monde, parce que le fond des mœurs subsiste chez elle. »

» la comparaison que l'on prétendait faire entre l'in-
» vasion de Bonaparte et celle à laquelle on con-
» traint la France aujourd'hui; entre un Bourbon
» qui marche à la délivrance d'un Bourbon et l'usur-
» pateur qui venait saisir la couronne d'un Bour-
» bon après s'être emparé de sa personne par une
» trahison sans exemple; entre un conquérant qui
» marchait brisant les autels, tuant les religieux,
» déportant les prêtres, renversant les institutions
» du pays, et un petit-fils de saint Louis qui arrive
» pour protéger tout ce qu'il y a de sacré parmi les
» hommes, et qui, jadis proscrit lui-même, vient
» de faire cesser les proscriptions.

» Bonaparte pouvait ne pas rencontrer d'amis
» parmi les sujets d'un Bourbon et chez les descen-
» dants du héros de la Castille; mais nous n'avons
» ni assassiné le dernier des Condé, ni exhumé le
» Cid, et les bras armés contre Bonaparte combat-
» tront pour nous.

» J'aurais désiré que l'on eût parlé avec moins
» d'amertume de ces royalistes espagnols qui sou-
» tiennent aujourd'hui la cause de Ferdinand. Je me
» souviens d'avoir été banni comme eux, malheu-
» reux comme eux, calomnié comme eux....

» Et pourquoi avoir été rappeler ce message au
» Sénat, touchant l'occupation de l'Espagne par
» Bonaparte? Ce monument de dérision et de ser-
» vitude nous accuse-t-il? Je le connaissais; je

» n'avais pas voulu m'en servir, dans la crainte de » blesser ceux qui s'élèvent aujourd'hui contre la » guerre : on la faisait en silence quand le Sénat » eut déclaré que l'invasion de Bonaparte était juste » et politique....

» Quant aux ministres, messieurs, le discours » de la couronne leur a tracé la ligne de leurs de- » voirs. Ils ne cesseront de désirer la paix, de l'in- » voquer de tous leurs vœux, d'écouter toute pro- » position compatible avec la sûreté et l'honneur de » la France; mais il faut que Ferdinand soit libre, » il faut que la France sorte à tout prix d'une po- » sition dans laquelle elle périrait bien plus sûre- » ment que par la guerre. N'oublions jamais que si » la guerre avec l'Espagne a, comme toute guerre, » ses inconvénients et ses périls, elle aura eu pour » nous un immense avantage. Elle nous aura créé » une armée, elle nous aura fait remonter à notre » rang militaire parmi les nations, elle aura décidé » notre émancipation et rétabli notre indépen- » dance.

» Il manquait peut-être encore quelque chose à » la réconciliation complète des Français; elle s'a- » chèvera sous la tente : les compagnons d'armes » sont bientôt amis, et tous les souvenirs se perdent » dans la pensée d'une commune gloire.

» Le roi, ce roi si sage, si paternel, si pacifique, » a parlé. Il a jugé que la sûreté de la France et la

» dignité de la couronne lui faisaient un devoir de » recourir aux armes après avoir épuisé les con» seils.

» Le roi a voulu que cent mille soldats s'assem» blassent sous les ordres du prince qui, au pas» sage de la Drôme, s'est montré vaillant comme » Henri IV. Le roi, avec une généreuse confiance, » a remis la garde du drapeau blanc à des capi» taines qui ont fait triompher d'autres couleurs; ils » lui rapprendront le chemin de la victoire, il n'a » jamais oublié celui de l'honneur. »

XXIII.

Jamais les royalistes n'avaient entendu leurs raisons et leurs passions révélées à eux-mêmes avec plus d'art, et présentées à la France et à l'Europe sous de plus plausibles aspects et sous de plus éclatantes couleurs. En applaudissant M. de Chateaubriand, ils s'applaudissaient eux-mêmes, et croyaient avoir pensé tout ce qu'il avait dit. Leurs applaudissements se prolongèrent jusqu'à la fin de la séance. Ils ne permirent à aucune réplique d'affaiblir dans le pays l'effet de ce manifeste de parti. Il fut immense.

Manuel, qui s'était réservé comme le plus exercé et le plus soudain des orateurs de l'opposition pour

répondre à ce discours, ne put aborder la tribune que le lendemain. Argumentateur pressant et adversaire incisif, Manuel, que l'habitude du barreau avait accoutumé à frapper plus qu'à persuader ses adversaires, était de tous les orateurs révolutionnaires le plus redouté et le plus odieux à la majorité. Elle se souvenait de ses liaisons suspectes avec Fouché, de son discours à double sens pour obtenir, à l'exclusion des Bourbons, la feinte proclamation de Napoléon II, de sa renommée d'agitateur dans le Midi, de ses rapports avec M. Laffitte, banquier populaire dont il passait pour polir les discours et pour recevoir les inspirations. Elle le soupçonnait de conspiration permanente avec La Fayette et de participation souterraine à la direction du carbonarisme. Manuel était, aux yeux des partisans de la légitimité, deux ou trois complots dans un seul homme. Le républicanisme, le jacobinisme, le bonapartisme, l'orléanisme leur apparaissaient à la fois en lui. Sous chacune de ses paroles, ils croyaient entendre un mot d'ordre à leurs ennemis, une menace à la monarchie, un outrage aux Bourbons, une invocation à leur ruine. Il y avait dans ces sentiments des royalistes plus de préventions que de justice. Manuel était profondément dévoué à la cause libérale, il redoutait pour cette cause les ressentiments naturels d'une dynastie que la révolution avait trop offensée pour qu'elle pût lui par-

donner jamais de bonne foi ; il voulait prendre contre les entraînements des Bourbons les gages les plus irrévocables dans la force des institutions libérales ; il aspirait peut-être au renversement des Bourbons et à la substitution à leur dynastie d'une dynastie révolutionnaire, qui devrait tout au peuple et qui s'affranchirait plus entièrement du sacerdoce et de l'autorité contre lesquels surtout la révolution avait été faite en 89. Mais il était loin de rêver ou même d'excuser les anarchies, les échafauds, les spoliations de 1793. Il y avait en lui du girondin de 92, c'était un Vergniaud avec le génie inférieur, l'honnêteté égale, le courage d'action de plus. Une constitution de 1791 et un Bourbon même légitime, enchaîné par le trône aux intérêts populaires, n'auraient rencontré dans Manuel ni un ennemi, ni un conspirateur. Mais Manuel et la majorité se soupçonnaient mutuellement de crimes d'opinion qui rendent les partis irréconciliables. Entre des adversaires ainsi prévenus il n'y a plus de justice, parce qu'il n'y a plus de lumière. On ne se juge pas, on se proscrit.

XXIV.

« Messieurs, » dit-il en provoquant par sa seule présence à la tribune l'attention et les ombrages des royalistes, « c'est, nous dit-on, dans le but de

» comprimer l'esprit révolutionnaire que l'on veut
» porter la guerre dans la Péninsule. Sans doute
» l'esprit révolutionnaire est dangereux : mais
» l'esprit contre-révolutionnaire l'est-il moins ? Une
» contre-révolution n'est-elle pas, au contraire, la
» pire des révolutions ? D'abord il faut détruire tout
» ce que la révolution a élevé, il faut replacer la
» nation dans son état ancien, c'est-à-dire dans la
» même situation où elle était quand un boulever-
» sement lui a semblé le seul remède possible à ses
» maux : il faut enfin ajouter aux maux que la ré-
» volution a produits ceux qu'entraîne forcément
» sa chute, et tout cela pour arriver à une inévi-
» table et nouvelle révolution. Je veux adopter les
» suppositions les plus favorables, je vous accorde
» l'Espagne envahie, toutes les résistances abattues,
» mais enfin vous vous retirerez, vous ne pouvez
» rester éternellement dans la Péninsule. Comment
» ferez-vous, lorsque vous aurez quitté son terri-
» toire, pour y empêcher l'explosion d'une révolu-
» tion nouvelle ? Messieurs, consultez l'histoire :
» quelle est la révolution faite en faveur de la li-
» berté qui a jamais été vaincue ? On peut com-
» primer momentanément une telle révolution,
» mais le génie qui l'a produite, le génie de la li-
» berté, est impérissable : semblable à Antée, le
» géant reprend ses forces chaque fois qu'il a tou-
» ché la terre.

» Oubliez-vous que quelques pâtres de l'Helvétie » ont pu braver toutes les forces de l'Autriche, et » quelques pêcheurs de la Hollande triompher des » formidables armées de Philippe II ? Nous-mêmes, » de nos jours, n'avons-nous pas vu un petit nom» bre d'Américains résister victorieusement à la » puissance de l'Angleterre ? enfin, la France elle» même n'a-t-elle pas bravé pendant trente ans les » forces de toute l'Europe conjurée contre sa gloire » et sa liberté ?

» D'un autre côté, quel sera pour les Espagnols » le résultat de la guerre que vous allez porter chez » eux ? quel gouvernement sera substitué à la con» stitution des cortès ? qui donnera les institutions » nouvelles ? sera-ce Ferdinand ? mais nous savons » comment les souverains tiennent leurs promesses. » Le roi de Prusse et le roi de Naples, dans les » temps de détresse, avaient promis des constitu» tions à leurs peuples : Léopold annonça aussi des » institutions libres à l'Italie ; enfin, lord William » Bentinck souleva les Génois contre nous en les » appelant à l'indépendance ; toutes ces promesses » furent formelles, authentiques ; où sont les con» stitutions? L'imagination s'épouvante à la seule » pensée des vengeances qui menacent l'Espagne. » Lorsque Ferdinand fut replacé en 1814 sur le » trône de ses pères, il n'avait pas à punir, mais » à récompenser ; eh bien ! loin de reconnaître les

» services de ces amis de la liberté qui venaient au » prix de leur sang de lui restituer la couronne, il » les livra aux jésuites et à l'inquisition, il les ré- » compensa par l'exil, les tortures et les supplices. » Il se montra terrible et son gouvernement fut » atroce. Que sera-ce donc lorsqu'il aura des in- » jures personnelles à punir ? lorsque les affaires se » trouveront aux mains d'hommes qui auront leur » exil, des persécutions subies et les angoisses de » leur ambition déçue à venger ? Mais on insiste. » Les Espagnols s'égorgent, nous dit-on, nous de- » vons intervenir pour arrêter le cours de ces dés- » astres. C'est, il faut l'avouer, une singulière » manière de diminuer les horreurs de la guerre ci- » vile que d'y ajouter les maux d'une guerre étran- » gère. La guerre civile est une calamité sans » doute, mais elle cesse du moins par la défaite » d'un des deux partis. Eh bien ! qu'allez-vous » faire ? l'insurrection est vaincue en Espagne ; elle » a mis bas les armes ; elle est anéantie ; vous allez » la ressusciter, et, comme si ce n'était pas assez de » rallumer une guerre civile éteinte et faire couler » de nouveau le sang espagnol, vous allez répandre » en Espagne des flots de sang français. Je dirai » plus : la guerre civile était en grande partie votre » ouvrage, les *soldats de la Foi* n'ont pris les armes » et soutenu la lutte que dans la croyance que vous » étiez prêts à les soutenir, à les défendre. Com-

» ment pouvez-vous donc trouver dans des circon-
» stances créées par vous-mêmes la justification
» de votre intervention ? Vous justifierez donc une
» violence par une perfidie ?

» Vous invoquez une autre considération : vous
» voulez, dites-vous, sauver Ferdinand et sa fa-
» mille. Ne relevez donc pas les mêmes circon-
» stances qui, dans d'autres temps, ont conduit à
» l'échafaud les victimes pour lesquelles vous ma-
» nifestez chaque jour un intérêt si vif et si légi-
» time. Eh quoi ! messieurs, auriez-vous donc ou-
» blié que les Stuarts n'ont été renversés du trône
» que parce qu'ils cherchaient un appui chez l'étran-
» ger ? avez-vous donc oublié que c'est à la suite
» des armées étrangères que Louis XVI a été pré-
» cipité du trône ?

» Et au récit des faits qui ont laissé des traces si
» durables et si douloureuses, comment ignorer
» que c'est la protection accordée par la France
» aux Stuarts qui a causé la perte de ces princes ?
» Cette protection était clandestine, il est vrai, mais
» elle encourageait les Stuarts dans leur résistance
» à l'opinion publique ; de là, le soulèvement de
» cette opinion et les malheurs de cette famille,
» malheurs qu'elle eût évités si elle avait cherché
» son appui dans la nation. Ai-je besoin d'ajouter
» que les dangers de la famille royale en France
» sont devenus surtout plus graves lorsque l'étran-

» ger eut envahi notre territoire, et que la France,
» la France révolutionnaire, sentant le besoin de
» se défendre par des forces nouvelles et par une
» nouvelle énergie... »

XXV.

A ces mots les royalistes croient entendre le crime échapper enfin comme une explosion sinistre et involontaire aux lèvres et au cœur du Catilina des cent-jours. Ils se hâtent de le surprendre pour avoir le droit de l'exécrer. Ils interrompent par un soulèvement d'indignation unanime la phrase qui ne contenait selon eux que la moitié du blasphème, et refoulent le reste dans le cœur du blasphémateur « A l'ordre! à l'ordre! » s'écrie-t-on de tous les bancs de la droite. « C'est le régicide justifié et » provoqué! Qu'on nous venge de pareils blasphè- » mes! Président, faites votre devoir! L'expulsion! » l'expulsion! Chassons cet indigne de nos rangs! » Le président, M. Ravez, hésite d'abord à rappeler l'orateur à l'ordre sur une phrase dont le sens a été suspendu par une interruption anticipée, et dont le crime est évidemment dans la prévention de l'auditoire plus que dans la conviction. Il fléchit cependant sous l'injonction réitérée et passionnée de la majorité de la Chambre; il feint de croire à plus

de perversité qu'il n'en a saisi d'abord dans les paroles, il inflige la peine du rappel à l'ordre à Manuel. Mais cette satisfaction donnée à l'irritation des royalistes leur paraît inégale à l'outrage, et surtout à leur colère. Ils se lèvent en masse, quittent leurs bancs, descendent par groupes dans l'espace libre de la salle qui est au pied de la tribune, se pressent en masse sur les degrés qui montent au bureau du président, gesticulent, vocifèrent en s'adressant à lui et lui reprochent sa patience. Un d'entre eux, que le bouillonnement de son sang prive en ce moment de toute justice et de toute magnanimité envers un collègue seul contre une foule, s'élance à la tribune, écarte Manuel, lui arrache la parole avec laquelle il cherche en vain à se justifier, et s'écrie qu'il demande à venger la France et l'armée d'un langage qui les calomnie devant la France et devant l'Europe! Sa voix se perd dans le bruit; d'autres membres de la droite prennent d'assaut comme lui la tribune, s'adressent tantôt à l'assemblée, tantôt au président, demandant à grands cris que l'apôtre prétendu du régicide soit à l'instant chassé de la Chambre. Il semble, à leur impatience et à leur rivalité d'imprécations que l'échafaud d'un roi va se dresser de nouveau sur la place de la Révolution, et que chacun d'eux défie le glaive des bourreaux et se précipite aux roues du char qui conduit la victime au supplice. Si quelques centaines de ces

royalistes si ardents aujourd'hui à interpréter un mot équivoque et à le venger par l'immolation d'un seul homme avaient montré le 21 janvier la moitié de cet héroïsme, le sang de Louis XVI n'aurait pas coulé. Mais ainsi sont les hommes, d'autant plus implacables dans le ressentiment qu'ils ont été plus muets et plus immobiles dans le danger!

XXVI.

Cependant Manuel, sûr de l'innocence de la phrase qu'il avait eu l'intention de prononcer, et dont l'interruption seule faisait le doute et le crime, demandait de la voix, de l'attitude et du geste à l'achever. L'impassibilité de son visage, expression en lui de son courage, de sa sécurité de conscience et même de son mépris pour ses accusateurs, accroissait, au lieu de l'amortir, la fureur des royalistes. Ils prenaient le calme pour l'insolence et la patience pour un défi. Des éclats de rage et des explosions d'invectives lui fermaient la bouche chaque fois qu'il tentait de jeter un mot dans le tumulte. Après d'inutiles efforts pour obtenir un moment de silence, le président donna le signal de son impuissance et de sa détresse en se couvrant et en suspendant ainsi la séance.

A ce signe, les royalistes se précipitent hors de

la salle pour aller concerter dans leurs bureaux l'accusation et l'expulsion de l'orateur. Manuel descend de la tribune et monte lentement à son banc, où ses collègues de l'opposition, Laffitte, Dupont de l'Eure, Gérard, Foy, Chauvelin, l'entourent, et semblent, par leur attitude à la fois indignée et consternée, déplorer la fureur et l'injustice de ses ennemis. Il s'assied au milieu d'eux, et pendant que ses accusateurs rédigent hors de l'enceinte les motifs de sa proscription, il écrit au président la lettre suivante, témoignage irrécusable d'innocence sous la main d'un homme qui ne savait pas trembler.

« Monsieur le Président,

» L'état d'irritation dans lequel se trouve une » partie de l'assemblée me fait craindre de ne pou» voir trouver dans cette séance un moment de si» lence pour achever l'expression d'une pensée » qui, je l'espère, ne trouvera plus d'improbateurs » de bonne foi dès l'instant qu'elle sera connue » telle que j'ai voulu l'émettre, telle que devait la » faire présumer d'avance ce que je venais de dire, » telle enfin que vous n'eussiez pu sans injustice » me blâmer vous-même, si vous m'eussiez, cette » fois comme dans une autre circonstance, permis » d'achever ma phrase.

» M. le ministre des affaires étrangères préten-

» dait trouver un motif de guerre dans le besoin de » prévenir en Espagne des catastrophes pareilles à » celles qui ont ensanglanté la révolution d'Angle- » terre et la révolution française. Je répondais » que le moyen qu'il adoptait me paraissait précisé- » ment le plus capable d'augmenter ces dangers au » lieu de les diminuer, et j'en donnais pour preuve » les événements qui avaient amené le renverse- » ment des Stuarts et la mort de l'infortuné Louis XVI.

» Je demandais si on avait oublié qu'en France » ce malheur avait été précédé par l'intervention » armée des Prussiens et des Autrichiens, et je » rappelais comme un fait connu de tout le monde » que c'est alors que la *France révolutionnaire, sen-* » *tant le besoin de se défendre par des forces et une* » *énergie nouvelles...*

» C'est ici que j'ai été interrompu. Si je ne » l'eusse pas été, ma phrase eût été prononcée » ainsi : *Alors la France révolutionnaire*, *sentant le* » *besoin de se défendre par des forces et une énergie* » *nouvelles, mit en mouvement toutes les masses*, » *exalta toutes les passions populaires*, *et amena ainsi* » *de terribles excès et une déplorable catastrophe au* » *milieu d'une généreuse résistance.*

» Personne plus que moi n'est résigné d'avance » à toutes les préventions et même aux violences » d'une partie des membres de cette Chambre dont » j'ai cru devoir combattre hautement les principes

» et les efforts, parce que je crois dans mon âme » et conscience que ces efforts et ces principes com- » promettent à la fois les intérêts du trône et ceux » de la nation. Mais je ne dois pas être privé par » des interruptions et un tumulte que vous-même » avez trouvés sans excuse du droit d'être en- » tendu avant d'être jugé. Je ne veux pas qu'il soit » permis, même à la mauvaise foi, de me supposer » l'absurde projet d'insulter lâchement sans motifs, » sans intérêt, aux malheurs d'augustes victimes » dont la destinée affligea tous les cœurs généreux. » Lorsque j'aurai parlé, je braverai le jugement » des hommes passionnés comme j'attendrai sans » crainte celui des hommes justes.

» J'ai l'honneur d'être, monsieur le président, » votre très-humble serviteur.

» MANUEL.

» Ce 26 février 1823. »

XXVII.

Cette lettre, communiquée à mesure qu'il l'écrit aux chef les plus intrépides et les plus loyaux de l'opposition, reçoit leur approbation. La séance est rouverte dans ce silence anxieux qui ressemble au remords des assemblées après les excès. Un orateur du Midi, homme qui dans une autre cause rappela les emportements et la fougue d'Isnard à la

Convention, M. Forbin des Essarts, monte le premier à la tribune et demande l'expulsion de l'orateur qui a prononcé, dit-il, « des paroles aussi infâmes, attendu qu'aucun règlement ne peut condamner une assemblée au supplice d'entendre un homme dont les maximes et les discours appellent ou justifient le régicide ! »

Manuel veut répliquer à la tribune. Les royalistes lui en défendent l'accès par leurs clameurs et par leurs gestes. « Non, non ! s'écrient-ils. A bas de la tribune, l'indigne ! A bas de la tribune, l'infâme ! A bas, le régicide ! » Assourdi par ces cris, foudroyé par ces menaces, Manuel, qui était parvenu à la tribune, renonce à s'y faire entendre, et, se tournant vers le président il lui tend la lettre qu'il vient de rédiger et redescend à sa place. A ce geste, la majorité croit que l'orateur a donné de lui-même sa démission de député. « Il se rend justice, s'écrie-t-on de toutes parts, il nous purge de sa présence ! A bas l'apologiste de l'échafaud des rois ! » En vain le président supplie l'Assemblée d'entendre au moins la lettre que l'accusé vient de lui remettre ; le tumulte reprend à sa voix, et il obtient avec peine que la discussion de la proposition d'exclusion soit ajournée au lendemain. Les royalistes exaltés célèbrent cette oppression de la parole comme une victoire, et sortent au cri de : *Vivent les Bourbons!*

XXVIII.

La nuit ne tempéra ni leur indignation ni leur vengeance. M. de La Bourdonnaie, chef des bancs extrêmes de la droite, revendique l'honneur d'irriter et de satisfaire son parti au lieu de l'avertir et de l'apaiser. Homme de passion, la passion était sa justice. Il proposa en son nom l'expulsion, et lisant un acte d'accusation écrit dans la nuit, où il incriminait l'homme tout entier dans l'orateur et l'opinion dans le discours, il demanda que la Chambre proscrivît Manuel de son sein et le dépouillât de son titre de député en expiation et en exemple contre de pareils attentats!

Défendu par quelques orateurs modérés de la gauche et du centre, attaqué de nouveau par M. Hyde de Neuville et par M. de Lalot, Manuel obtint avec peine d'être entendu de la pudeur plus que de la justice de ses collègues.

« Messieurs, » dit-il, « ce que je veux en paraissant à cette tribune, ce qui m'importe, c'est que vous soyez bien convaincus que je ne prends la parole ni dans l'espoir ni dans le désir de conjurer l'orage amassé contre moi. Je veux uniquement constater que la mesure proposée est un acte de violence que rien ne justifie et que je n'ai nullement provoqué.

» On a senti qu'il serait difficile de trouver l'es-
» pèce de crime dont on m'accuse dans les phrases
» inculpées du discours que j'ai prononcé : aussi,
» par un art que je ne veux pas qualifier, on s'est
» bien gardé de citer ces phrases; on a fait appel à
» d'autres souvenirs; on a soigneusement reproduit
» devant vous des allégations destinées naguère à
» servir un projet qu'on a été contraint d'abandon-
» ner. On s'était proposé, au début de la session,
» de faire annuler les opérations des deux colléges
» qui m'ont élu. On s'en était hautement vanté d'a-
» vance : on avait partout mendié des protestations
» dans ce but. Il a fallu renoncer à cette tentative
» illégale, on s'enhardit aujourd'hui : on se prévaut
» de nouvelles imputations : j'ai, dit-on, prêché le
» régicide.

» Quoi! j'ai pu prêcher le régicide au moment
» même où je m'efforçais de vous détourner de faire
» ce qui pouvait l'amener! Quoi! je prêchais le ré-
» gicide en vous exhortant à le prévenir! En vérité,
» messieurs, supposer que conseiller le régicide était
» le but de mon argumentation, c'est me prêter une
» étrange absurdité. Quels mots ont pu vous le faire
» croire? Quel intérêt d'ailleurs pouvait me porter
» à soutenir cette doctrine? Mais les termes dont je
» me suis servi ne vous laissent pas même cette triste
» ressource. Je disais qu'au moment où l'invasion
» des Autrichiens et des Prussiens vint menacer notre

» pays, la France révolutionnaire sentit qu'elle avait
» besoin de se défendre par de nouvelles forces et
» une énergie nouvelle.

» Je suis bien aise de déclarer à la Chambre
» qu'avant d'écrire hier à M. le président la lettre
» dont vous avez refusé d'entendre la lecture, j'a-
» vais consulté sur le texte précis de mes paroles
» bon nombre de mes collègues, ainsi que les notes
» de plusieurs journalistes : tous, à l'exception du
» rédacteur du *Moniteur*, ont entendu *forces*, et je
» suis sûr, en effet, d'avoir employé ce mot. Mais
» peu importe, j'accepte l'une ou l'autre expression,
» Il est évident que je préparais par des prémisses
» la conclusion à laquelle je voulais arriver. Je di-
» sais qu'il fallait écarter, à l'égard de l'Espagne,
» l'emploi des moyens qui, en effrayant les révolu-
» tions, les font recourir pour se défendre aux plus
» terribles ressources, les poussent à exaspérer
» toutes les passions, à soulever les masses, et les
» entraînent ainsi dans une voie où les intelligences
» les plus fermes n'aperçoivent pas le point où l'on
» peut s'arrêter. Voilà ce que constatent les écrits
» mêmes de nos adversaires. Lisez les mémoires du
» marquis de Rivière, ceux de M. de Ferrière, et
» vous verrez que l'un et l'autre attribuent la mort
» du roi à l'invasion étrangère, et qu'ils font dériver
» le mal du remède même qu'on voulait lui oppo-
» ser. Mais en admettant que mes expressions eus-

» sent présenté la moindre équivoque, l'usage, la » sagesse, la justice exigeaient du moins qu'avant » de me condamner sur une phrase commencée, » au milieu d'un discours improvisé, dans une ques » tion aussi grave et compliquée de tant d'incidents, » je fusse entendu jusqu'au bout. Vous ne l'avez » pas voulu : vous avez refusé de me laisser conti- » nuer; vous appartient-il, dans de telles circon- » stances, d'interpréter une phrase interrompue?

» Eh! messieurs, vous parlez de régicide! ou- » bliez-vous donc que, par mon âge, j'ai dû rester » plus étranger que vous aux événements de la ré- » volution? j'étais alors aux armées, dans les rangs » où vous prétendez que l'honneur national s'était » réfugié; non que j'accepte assurément pour ces » armées un hommage qu'on leur rend aux dépens » de la nation. L'honneur français était partout, et » à quelques excès que la révolution se soit portée, » nous n'oublierons jamais qu'appelée par les vœux » de la France, défendue par elle au prix de son » sang et d'immenses sacrifices, cette révolution lui » a laissé, en échange, une gloire impérissable et » d'immenses bienfaits : nous n'oublierons jamais » que nous n'existons, et vous-mêmes avec nous, » que par les résultats qu'elle a produits, résultats » sacrés que tous les efforts de ses ennemis n'ont » pu et ne pourront nous enlever. Je le répète, » ajoute l'orateur avec force, « loin de moi la pensée

» de reporter sur l'armée seule les titres glorieux » acquis à cette grande, à cette généreuse nation » tout entière : mais du moins est-il vrai de dire » que, pendant tout le cours d'une révolution qui » a été sanglante, l'armée n'a versé d'autre sang » que le sien et celui de l'ennemi.

» Ma vie entière répondrait donc, au besoin, à » vos reproches. Mais j'ai combattu avec énergie à » cette tribune le parti ennemi de la révolution : » voilà mon véritable tort, voilà mon crime. Loin » de moi la pensée de m'en défendre. Si j'avais dé- » ployé moins de chaleur, moins de courage peut- » être, vous auriez laissé passer des phrases plus » répréhensibles. Je le sais, mais je suis résigné » depuis longtemps à toutes les conséquences de » mon langage. Je n'ai jamais eu qu'un but, faire » mon devoir, et je l'ai rempli, quoi qu'il pût ad- » venir.

» Voulez-vous, messieurs, que je vous donne la » preuve que l'esprit de parti seul, et non un esprit » de justice, me poursuit en ce moment? Dans une » de vos précédentes séances, un orateur a pu dé- » clarer à cette tribune que la charte était une ga- » rantie odieuse, et vous l'avez écouté en silence.

.... » Épargnez-vous, mes collègues, » ajoute l'orateur en se tournant vers la gauche, « le soin » de discuter pour montrer cette vérité. Ne la sen- » tent-ils pas aussi bien que vous? ne savent-ils pas

» comme vous que mes intentions ont été irréprochables? Si je n'étais fort de ma conscience, » dit-il en s'adressant à la droite, « viendrais-je à cette » tribune combattre et braver vos murmures? c'est » elle qui soutient mon courage, avec un tel appui... » on ne craint personne, pas même ceux qui s'établissent nos juges. Ah! vous voulez me repousser de cette enceinte? eh bien, faites! Je sais qu'il » peut arriver aujourd'hui ce que nous avons vu il » y a trente ans. Les passions sont les mêmes. Je » serai votre première victime. Puissé-je être la dernière! Et si jamais un désir de vengeance pouvait arriver jusqu'à moi, victime de vos fureurs, » je léguerais à vos fureurs le soin de me venger. »

L'extrême gauche de l'Assemblée, Laffitte, Casimir Périer, La Fayette, Chauvelin, Gérard, Demarçay, Dupont (de l'Eure) et leurs amis applaudissent seuls à ces paroles aussi généreuses qu'inoffensives. M. Dudon, qui affecte parmi les royalistes le rôle de Benjamin Constant parmi les libéraux, qui prête son audace à leurs excès et son esprit à leurs passions, soutient la proposition d'exclusion de M. de La Bourdonnaie, et la fait renvoyer à l'examen immédiat des bureaux. Trois jours après, la commission nommée par ces bureaux dénotait assez sa partialité, en chargeant M. de La Bourdonnaie lui-même du rôle de rapporteur, que son rôle d'accusateur devait lui interdire.

La discussion s'ouvrit le 3 mars. L'émotion produite dans Paris et dans la France par ce premier acte de proscription tenté à la Chambre sous les auspices du nouveau ministère, avait agité la jeunesse et le peuple, et attroupé la multitude sur les quais, sur le pont, à tous les abords et à toutes les tribunes publiques de l'Assemblée. On voulait savoir jusqu'à quel excès de témérité la majorité royaliste porterait l'imitation des proscriptions parlementaires, signal des proscriptions pénales dans la Convention, et jusqu'à quel degré d'irritation l'oppression d'un de leurs plus chers orateurs porterait le ressentiment des libéraux : c'était la guerre civile des opinions déclarée dans le sanctuaire de la liberté et des lois avant de descendre en armes dans la place publique. On allait compter les voix avant de compter les bras. Le peuple s'indignait sans trembler; le roi et ses ministres s'affligeaient sans oser intervenir; les ultra-royalistes, aveuglés par l'esprit de parti, se précipitaient de violence en violence, par cette émulation de zèle qui saisit les corps du vertige de quelques fanatiques ou de quelques ambitieux.

XXIX.

Le beau-père de M. Decazes, M. de Saint-Aulaire, ouvrit la discussion par quelques considé-

rations plutôt irritantes que convaincantes adressées à la majorité. Sa parole, quoique courageuse, n'avait pas la proportion de cette grande cause; il eut des épigrammes contre le ministère au lieu de foudres contre les excès des assemblées. M. Royer-Collard, par sa philosophie, par son attachement non suspect à la couronne, par sa pureté de toute teinte révolutionnaire, par le caractère en quelque sorte auguste de son éloquence, était l'homme attendu de tous comme arbitre entre les deux partis réconciliés à sa voix. La raison ne manqua pas à son discours, mais la flamme y manqua. Son argumentation trop préméditée s'était refroidie en tombant sur ses pages. Il n'entraîna pas, parce qu'il n'était pas entraîné par ce mouvement de l'improvisation, tourbillon de l'orateur véritable, qui, en le soulevant lui-même, soulève les assemblées et les peuples. Seulement il donna un puissant témoignage à l'innocence de Manuel, en attestant qu'il avait entendu sans faveur comme sans défaveur la phrase incriminée par les ennemis de l'orateur, et que dans sa conviction de juré Manuel n'avait ni justifié, ni provoqué le régicide.

XXX.

M. Hyde de Neuville, oubliant que les exclusions étaient le prélude de ces proscriptions dont il avait

lui-même été victime, insista sur la nécessité de purger la représentation nationale d'un membre indigne de délibérer dans son sein. Il adjura les ministres muets de marcher hardiment dans la route de la vérité au dedans et au dehors. Il se résuma, en proposant que Manuel fût exclu pour un an de la Chambre. Manuel remontant à la tribune non plus pour se justifier ou se défendre, mais pour protester devant son pays :

« Messieurs, » dit-il, « alors même que j'aurais » formé le projet de me justifier devant vous de » l'accusation portée contre moi, le zèle de mes » honorables amis aurait d'avance rempli ma tâche. » L'absence de droit, l'usurpation, l'arbitraire, l'in- » nocence de mes intentions, tout a été parfaite- » ment établi par eux, et si l'un de mes défenseurs, » égaré sans doute par d'anciennes préventions, » a laissé échapper quelques mots improbateurs au » moment où je viens de braver tant de colères, je » puis dédaigner un acte de faiblesse ou de ran- » cune. Mais ce n'est pas moi qui donnerai à mes » adversaires la satisfaction de me voir placé sur » une sellette où ils n'ont pas le droit de me faire » descendre. Que d'autres cherchent à avilir la re- » présentation nationale, ils y ont sans doute un » coupable intérêt; mais, poussé par un sentiment » bien différent, je ferai tout ce qui dépendra de » moi pour lui conserver son lustre.

» Je déclare donc que je ne reconnais à personne » ni le droit de m'accuser, ni celui de me juger. Je » cherche vainement ici des juges, je n'y trouve que » des accusateurs; je n'attends pas un acte de jus- » tice, c'est à un acte de vengeance que je me ré- » signe. Je professe du respect pour les grands pou- » voirs de ce pays, mais je respecte bien plus encore » la loi qui les a fondés; leur puissance cesse pour » moi dès l'instant qu'au mépris de cette loi ils » usurpent des droits qu'elle ne leur a pas donnés.

» Dans un tel état de choses, je ne sais si la » soumission est un acte de prudence, mais je sais » que dès que la résistance est un droit elle devient » un devoir. Elle est surtout un devoir pour ceux » qui, comme nous, doivent connaître mieux que » personne la mesure de leurs droits; elle l'est pour » moi qui dois me montrer digne de ces citoyens » de la Vendée qui ont donné à la France un si » noble exemple de courage et d'indépendance en » m'accordant deux fois leurs suffrages.

» Arrivé dans cette Chambre par la volonté de » ceux qui avaient le droit de m'y envoyer, je ne » dois en sortir que par la violence de ceux qui » n'ont pas le droit de m'en exclure; et si cette ré- » solution doit appeler sur ma tête les plus grands » dangers, je me dis que le champ de la liberté a » été quelquefois fécondé par un sang généreux! »

XXXI.

Ces dernières paroles du député déjà proscrit dans le cœur des royalistes furent accueillies par l'opposition comme un adieu suprême à la tribune et à la liberté, par les membres de la majorité comme une importunité de l'éloquence. L'expulsion est votée à une effrayante majorité. « Infâme coup » d'État! » s'écrie M. de La Fayette. — « Malheu- » reux! vous tuez le gouvernement représentatif! » reprend le général Foy. — « Je demande que l'ac- » cusé ait la faculté de récuser ses ennemis! » ajoute Casimir Périer. — « La Charte est détruite, » reprend le général Demarçay en faisant le geste de l'ensevelir; « cette Chambre est peuplée des ennemis » de la révolution, des séides de la contre-révolu- » tion! » — « Nous faisons tous cause commune avec » Manuel! » proclame de nouveau La Fayette. — « Oui, tous! tous! » s'écrient en se levant soixante membres de la gauche. Ces cris, ces protestations, ces apostrophes, ces émotions, ces fureurs de la Chambre se communiquent électriquement de l'enceinte aux tribunes, des tribunes aux couloirs, des couloirs aux attroupements rassemblés aux portes et sur les quais de la Chambre des députés. En vain des escadrons de cavalerie les contiennent, les re-

foulent, les dispersent. Ces attroupements, immobiles depuis le matin jusqu'à la nuit, attendent, comme l'avant-garde d'un peuple, la proclamation du vote de la Chambre. Quand ce vote se répand dans la multitude, elle y répond par les cris de *Vive Manuel! vive la gauche!* et se dirigeant en masse compacte vers la rue Saint-Honoré, devant la demeure du proscrit, elle le venge par de longues acclamations de la répudiation de la Chambre. D'un orateur à peine populaire, la violence royaliste avait fait un tribun du peuple et un chef de faction. La nuit seule ramena, non le calme dans les esprits, mais le silence sur les places publiques. Le peuple attendait avec espérance, le gouvernement avec inquiétude le lendemain. Si Manuel se décidait à désobéir au vote illégal de l'Assemblée, il faudrait employer la force, la force pouvait amener la résistance. Le nouveau Mirabeau pouvait dire comme le premier : « Je reste ici par l'autorité du peuple! » Les troupes furent consignées; aux abords de la Chambre, les huissiers et les postes du palais eurent ordre d'interdire l'entrée des portes au député proscrit. Mais il trompe cette vigilance en entrant sans être reconnu au milieu d'un groupe de ses amis qui l'enveloppe, et il apparaît tout à coup revêtu de son costume et assis à son banc entre Casimir Périer et le général Demarçay.

A cet aspect la majorité se trouble; le président

et les membres les plus violents de la droite se consultent sur la résolution à prendre; les ministres, au pied de la tribune, communiquent par des émissaires avec le président. Les tribunes publiques, encombrées de spectateurs par l'attente de quelque événement inconnu et peut-être tragique, sont suspendues entre la curiosité et la terreur. A l'heure où la séance s'ouvre, M. Ravez annonce d'une voix sévère à l'Assemblée que le député interdit de ses fonctions a violé l'autorité de la Chambre, et, se tournant vers le banc où siége Manuel, il le somme de se retirer. « J'ai annoncé hier que je ne céde- » rais qu'à la force, » répond Manuel, « je viens » tenir ma parole; » et il se rassied.

Le président invite l'Assemblée à évacuer la salle et à se retirer dans ses bureaux, afin de faire exécuter pendant cette suspension de la séance l'arrêt qu'elle a porté, et les ministres suivent le président. L'opposition reste et entoure Manuel. Un silence à la fois respectueux et menaçant règne dans la salle. Il semble couver de sinistres et froides résolutions. L'heure s'écoule, la porte s'ouvre; le chef des huissiers de la Chambre, suivi du cortége de ses collègues, entre un papier à la main. Il lit à haute voix un ordre du président qui lui enjoint de faire sortir Manuel, et de se faire en cas de résistance assister par la force armée. « Votre ordre est illé- » gal, » répond le député, « je n'y obéirai pas! »

Le cortége pacifique se retire, la porte se referme, le silence et l'anxiété redoublent. On entend les pas militaires des soldats dans les salles extérieures. Ces pas se rapprochent, les deux battants se rouvrent, un peloton de gardes nationaux et de vétérans entre en armes dans l'enceinte et se range en face du banc où siége le député. Un cri d'indignation s'élève des rangs de l'opposition qui entoure Manuel. La Fayette fait un geste d'horreur en voyant cette garde nationale, armée du peuple et de la révolution, prêter sa main et ses armes à la violation de la révolution et de la représentation du peuple. Les gardes nationaux, ébranlés par le lieu, par ces visages d'hommes populaires, par les interpellations qu'on leur adresse, par la responsabilité qui pèsera demain sur leurs noms, baissent les yeux et restent immobiles. L'officier de vétérans s'avance seul vers le banc qu'on lui désigne comme celui où siége le député expulsé; il le conjure d'éviter à sa troupe la douleur d'employer la force. « Nous ne connaissons pas ici la troupe de ligne, » lui répond le général Foy en l'apostrophant avec autorité, « nous ne connaissons que la garde nationale : » donnez-lui vos ordres. » L'officier intimidé se retire pour consulter le président. Il rentre avec l'ordre de faire exécuter par la force la consigne qu'il a reçue. Il relit cet ordre, on y résiste. L'officier alors, se retournant vers le capitaine

de la garde nationale, lui commande de faire saisir le député rebelle à son banc. Le capitaine à son tour ordonne à un sergent nommé Mercier, chef du détachement de gardes nationaux, d'exécuter le commandement. Le sergent, intimidé par les voix, les gestes, les objurgations, les signes d'intelligence des quatre-vingts membres de l'opposition debout devant lui, presque tous généraux, orateurs, grands noms de la République, de l'Empire, de la Monarchie, banquiers populaires, négociants considérés de la capitale, hommes qu'il entend célébrer tous les jours comme de grands citoyens, qu'il rencontrera demain dans les affaires, dans les théâtres, à la Bourse, partout, et qui le détournent sur leur responsabilité du sacrilége qu'il va commettre en arrêtant leur collègue et en attentant à leur inviolabilité, l'arme à la main, se trouble; il semble hésiter un instant entre la désobéissance à son chef, faute de discipline, et l'obéissance, crime contre la représentation. Il regarde ses soldats, tous citoyens comme lui, et cherche dans leurs yeux leur pensée pour raffermir la sienne. Les regards du chef et des soldats se rencontrent, se comprennent, s'impressionnent de la même répugnance et du même découragement. Leur attitude, leur immobilité, leurs visages qui se détournent avec répulsion des bancs qu'on leur dit de gravir, leurs armes qui retombent à leurs pieds re-

fusent pour eux, et sont compris de l'opposition et des tribunes publiques. Des cris de *Vive la garde nationale!* éclatent dans la salle et célèbrent la victoire du sentiment public sur la discipline. L'arme du citoyen se brise d'elle-même entre les mains du gouvernement; le coup d'État de la majorité peut se changer en coup d'État du peuple. Les royalistes tremblent à leur tour que la violence qu'ils ont tentée ne ressorte en sédition de la garde civique et peut-être en révolution de la Chambre. Les collègues de Manuel battent des mains à la muette complicité des gardes nationaux. L'officier de vétérans court avertir le président et les ministres de son impuissance à faire exécuter l'arrestation par ses détachements, et du refus d'obéir du sergent Mercier.

La défection de la troupe de ligne et de la garde nationale avait été prévue par le gouvernement. Trente gendarmes, corps d'élite impopulaire par état, accoutumés à sévir contre les résistances civiles sans acception de rang ou de cause, étaient en réserve dans les couloirs sous le commandement de leur colonel, M. de Foucault, officier résolu à dévouer son nom comme sa vie au service du roi. Ils entrent la carabine à la main; ils masquent les vétérans et les gardes nationaux. Le colonel Foucault s'avance vers le banc de la gauche qui couvre Manuel; il somme les députés debout devant lui de

ne pas protéger plus longtemps leur collègue contre les ordres de la Chambre et contre les efforts de la garde nationale.

« La garde nationale, » s'écrie La Fayette, « c'est » faux ! Laissez-lui toute sa gloire ! » Les voix des députés et leur attitude attestent qu'ils n'obéiront pas à cette sommation. M. de Foucault la renouvelle en vain trois fois. « Je n'obéirai pas plus à la troi» sième qu'à la première, » dit Manuel en se découvrant, « employez la force. — Eh bien ! » dit le colonel en se tournant à demi vers ses gendarmes et en leur indiquant de la main le député exclu, « empoignez-moi cet homme-là ! » et montant lui-même suivi de ses soldats les degrés qui le séparent de Manuel, il s'approche de lui et l'invite à descendre. Manuel, qui veut qu'un outrage matériel signale en lui la brutalité du pouvoir, la victime de la violence, l'idole du peuple, demeure immobile; M. de Foucault le saisit par le bras, deux gendarmes par le collet de son habit et cherchent à l'entraîner; les députés qui l'entourent lèvent les mains au ciel, poussent des cris d'indignation, s'efforcent de le couvrir de leur corps et de le disputer aux soldats; il cède enfin et sort de la salle suivi par le cortége de l'opposition tout entière qui se déclare solidaire de son inviolabilité et victime de l'attentat commis sur un de ses membres.

Pendant que Manuel, accompagné de Dupont (de

l'Eure), monte en voiture et se retire dans sa demeure, ses collègues réunis chez un député de Paris, célèbre alors, inconnu depuis, nommé Gévaudan, rédigent et signent la protestation suivante :

« Nous soussignés, membres de la Chambre des » députés des départements, déclarons que nous » n'avons pu voir qu'avec une profonde douleur » et une indignation qu'il est de notre devoir de » manifester devant toute la France, l'acte illégal, » attentatoire à la Charte, à la prérogative royale et » à tous les principes de gouvernement représenta- » tif, qui a porté atteinte à l'intégrité de la repré- » sentation nationale, et violé, dans la personne » d'un député, les garanties assurées à tous, ainsi » que les droits des électeurs et de tous les ci- » toyens français.

» Nous déclarons à la face du pays que, par ses » actes, la Chambre des députés est sortie de la » sphère légale et des limites de son mandat.

» Nous déclarons que la doctrine professée par » la commission qui a proposé l'exclusion d'un de » nos collègues, et d'après laquelle cette mesure » a été adoptée, est une idée subversive de tout » ordre social et de toute justice; que les principes » émis dans le rapport de la commission sur l'auto- » rité illimitée et rétroactive de la Chambre ne sont » que des principes subversifs qui ont amené à une » autre époque d'odieux forfaits; que la confusion

» monstrueuse des fonctions de législateurs, d'ac-
» cusateurs, de rapporteurs, de jurés et de juges,
» est un attentat qui n'a d'exemple que dans le
» procès même, dont le souvenir a servi de pré-
» texte à l'annulation des pouvoirs de M. Manuel;
» que les formes protectrices dont la loi couvre le
» plus obscur des accusés, et même l'appel nomi-
» nal, qui, dans une grande circonstance, pouvait
» seul garantir l'indépendance des votes, ont été
» repoussés avec une obstination passionnée et tur-
» bulente;

» Considérant la résolution prise hier 3 mars
» contre notre collègue, comme le premier pas
» d'une faction pour se mettre violemment au-des-
» sus de toutes les formes et pour briser tous les
» freins que notre pacte fondamental lui avait im-
» posés :

» Convaincus que ce premier pas n'est que le
» prélude du système qui conduit la France à entre-
» prendre une guerre injuste au dehors *pour con-*
» *sommer au dedans la contre-révolution et pour ou-*
» *vrir notre territoire à l'occupation étrangère ;*

» Ne voulant pas nous rendre complices des mal-
» heurs que cette faction ne peut manquer d'attirer
» sur notre patrie;

» Nous protestons contre toutes les mesures il-
» légales et inconstitutionnelles prises dans ces der-
» niers jours pour l'exclusion de M. Manuel, dé-

» puté de la Vendée, et contre la violence avec » laquelle il a été arraché du sein de la Chambre » des députés. »

Suivent les signatures de soixante-deux députés : le général Foy, MM. Méchin, Labbey de Pompierre, Lecarlier, Destutt de Tracy, Lefebvre-Gineau, de La Tour-du-Pin, Pavée de Vandœuvre, Vernier, Adam, de La Pommeraie, Pougeard du Limbert, général Sébastiani, de Chauvelin, Caumartin, Hernoux, Auguste de Saint-Aignan, Dupont (de l'Eure), de Kératry, de Bondy, Savoye-Rollin, Tasseyre, Jobez, Louis de Saint-Aignan, Alexandre Périer, Gautret, Pilastre, Étienne, Raulin, Saulnier, Villemain, Tronchon, Bastarrèche, de Saglio, Voyer-d'Argenson, Kœchlin, Bignon, Georges de La Fayette, général de La Poype, général de Thiard, général Maynaud de Lavaux, Nourrisson, général Gérard, Casimir Périer, Gévaudan, Gabriel Delessert, Gaspard God, Laffitte, Alexandre de Laborde, Stanislas de Girardin, Charles de Lameth, Cabanon, Leseigneur, de La Roche, de l'Aistre, Bouchard-Descarnaux, de Jouvencel, général de La Fayette, Gilbert des Voysins, Clerc de Lassale, général Demarçay.

Cette protestation, présentée le lendemain au président de l'Assemblée, pour être lue à la Chambre, n'y reçut pas même les honneurs de la lecture ; les députés qui l'avaient signée sortirent de la salle

pour n'y plus rentrer pendant toute la durée de la session, se proscrivant ainsi eux-mêmes afin d'annuler, par leur absence, la légalité des délibérations, et de se venger de la violence en frappant les lois elles-mêmes d'illégalité.

Le peuple, un moment ému du drame qui s'était déroulé dans la Chambre, rentra, non dans l'indifférence, mais dans le calme. On se contenta de décerner des couronnes civiques au sergent Mercier, qui rentra dans l'oubli dont ce hasard et ce jour l'avaient un moment tiré.

Les lois de subsides proposées par le ministère pour la guerre d'Espagne furent votées sans contestation. L'armée de cent mille hommes, divisée en cinq corps d'armée sous les ordres du maréchal Oudinot, du général Molitor, du prince de Hohenlohe, du maréchal Moncey et du général Bordesoulle, se rassembla sous le commandement général du duc d'Angoulême. Le général Guilleminot, un de ces rares officiers des armées de la République et de l'Empire, qui réunissaient des lumières et des aptitudes politiques aux mérites du soldat, fut nommé major général. Ce titre, qui faisait de lui l'âme de l'armée, inspirait confiance dans le généralissime, prince modeste, studieux et sage, dont on connaissait la bravoure et les vertus, mais qui ne pouvait emprunter ses inspirations militaires dans la grande guerre qu'aux

élèves et aux compagnons de Napoléon. M. de Chateaubriand, pour qui le but principal de cette campagne était de fondre ensemble au feu d'une guerre nationale et dynastique les anciens et nouveaux officiers de la patrie, et de donner une arme personnelle aux Bourbons, rencontra la même pensée dans le duc d'Angoulême; l'esprit de parti n'eut aucune part au choix des généraux chargés sous ce prince des différents commandements. On ne consulta que les services et les renommées, et on se fia à l'esprit militaire pour étouffer l'esprit de faction.

LIVRE QUARANTE ET UNIÈME.

Préparatifs de la guerre d'Espagne; concentration de l'armée à la frontière. — Tentatives de l'opposition; elle essaie d'accréditer un agent près de la révolution d'Espagne; insuccès. — Envoi de secours de toute nature à l'Espagne. — Fausse alerte au ministère français, suspension du major général Guilleminot; réclamations du duc d'Angoulême. — Le passage de la Bidassoa est décidé; imprévoyance des ordonnateurs de l'armée. — M. Ouvrard vient en aide au général en chef; son rôle financier dans l'expédition. — Passage de la Bidassoa; le corps réfugié du colonel Fabvier essaie d'entraîner l'armée, il est dispersé à coups de canon. — Attitude de l'Angleterre; M. de Chateaubriand à Londres; ses fluctuations, sa correspondance avec M. de Marcellus; dispositions de Canning. — Succès de l'armée d'intervention; son entrée à Madrid; les constitutionnels se retirent avec Ferdinand dans l'île de Léon. — Le duc d'Angoulême arrive devant Cadix; proclamation pacificatrice d'Andujar; opérations du siége; capitulation de la ville. — Ferdinand est délivré; sa duplicité; il annule les déclarations d'Andujar et commence une réaction sanglante. — Lettres du duc d'Angoulême à M. de Villèle. — Suite des vengeances royales en Espagne. — Derniers efforts de Riégo; incidents dramatiques de sa fuite; son arrestation. — Procès dérisoire et mort stoïque de Riégo. — Rentrée triomphale du duc d'Angoulême en France et son arrivée à Paris.

I.

Le duc d'Angoulême partit le 15 mars pour les Pyrénées. Pendant qu'il visitait ses différents corps pour les concentrer sous sa main sur l'extrême frontière à mesure qu'ils arrivaient de leurs différentes

garnisons, une panique soudaine et mystérieuse saisissait le conseil des ministres à Paris, et jetait dans l'opinion publique, comme dans les premiers mouvements de l'armée, un trouble, une hésitation et des défiances qui pouvaient renverser tous les plans du gouvernement.

Les carbonari de Paris, dirigés par La Fayette et Manuel, sentaient, depuis les conspirations avortées à Béfort, à Saumur et à Paris, que leur cause se jugerait seulement en Espagne, et qu'une entente intime et concertée entre la révolution à Paris et la révolution à Madrid était la seule conjuration qui pût faire à la fois triompher l'une de ces révolutions par l'autre. Ils avaient en conséquence délibéré d'accréditer et d'entretenir auprès des meneurs des cortès un agent secret, sûr, et d'une haute renommée, qui inspirât et qui imposât par son autorité morale au gouvernement espagnol les conseils les plus capables de faire triompher les plans des libéraux européens, et de déconcerter ceux des royalistes de France. Leur choix, dit l'homme le plus compétent dans ces mystères, M. de Vaulabelle, était tombé sur Benjamin Constant. Cet homme politique, exclu en ce moment de la Chambre par l'expiration de son mandat, était admirablement choisi pour cette diplomatie occulte qui devait troubler l'Europe et grouper les éléments des tempêtes civiles contre les Bourbons. Né en Suisse,

mais revendiquant la France par droit d'origine; investi par l'esprit de parti d'une réputation qui dépassait ses talents, doué néanmoins d'une intelligence acérée et brillante, qui s'insinuait tantôt par le sarcasme, tantôt par l'adulation dans les partis les plus divers, dogmatique et ténébreux dans les théories, lucide et souple dans les faits, aristocrate de naissance et de manières avec les nobles, populaire avec les démocrates, actif, secret, sachant toutes les langues, connaissant tous les hommes importants de l'Europe, Benjamin Constant était l'ambassadeur né d'une conspiration européenne auprès d'une révolution auxiliaire de toutes les conspirations de Madrid. Mais sa gêne et ses prodigalités étaient telles qu'il fallait lui offrir, pour le dépayser peut-être pour jamais, une indemnité de sa fortune d'homme de lettres et de sa patrie en France. Bien que les libéraux coalisés à Paris contre la Restauration possédassent, comme grands propriétaires, comme grands manufacturiers ou comme banquiers, des richesses immenses et disponibles, ils achetaient avec économie leur popularité même, et ils dépensaient plus facilement pour leur cause leurs discours que leur fortune. L'argent, dans les temps d'industrie, est le fond des choses humaines. Les grands fanatismes religieux ou politiques sont les héroïsmes des temps et des pays pauvres; on sacrifie peu aux idées dans les

temps et dans les pays où il faut pour conquérir des vérités immoler de puissants intérêts. C'est le secret de l'avortement de beaucoup de principes dans ces dernières agitations de l'Europe. Les nations agricoles et pauvres se dévouent, les nations industrielles et riches se lassent et reculent. Les révolutions de l'esprit humain ont leurs saisons.

On ne trouva pas dans la cotisation des banquiers et des carbonari opulents de Paris la somme suffisante et l'indemnité d'existence qu'il fallait assurer à Benjamin Constant. On s'adressa au duc d'Orléans, toujours confident, jamais complice des arrière-pensées des ennemis de sa famille. Ce prince refusa de solder une diplomatie contre le roi et sa patrie. Le plan avorta. On se borna à encourager par tous les moyens l'émigration en Espagne d'un certain nombre de conspirateurs acquittés dans les procès de 1820 et de 1823, de quelques officiers licenciés de leurs corps pour suspicion de complots, et de quelques jeunes gens aventuriers du carbonarisme, n'ayant rien à perdre dans leur patrie, tout à conquérir dans des entreprises désespérées, et à leur indiquer des lieux de rassemblement et d'armement sur la frontière d'Espagne. Ils y formeraient une armée française d'insurrection sous le drapeau tricolore, et ils y provoqueraient notre propre armée à l'insurrection et à la défection. Le colonel Fabvier, quoique étranger aux sociétés secrètes,

était désigné pour aller prendre le commandement général de cette armée révolutionnaire au moment fixé. Cet officier, fanatisé par le patriotisme et par la gloire, ces deux météores de sa bouillante imagination, trouvait dans ces témérités même la récompense de ses périls. Il faisait aux Bourbons la guerre d'Annibal.

II.

Déjà ces rassemblements s'opéraient dans les environs de Bilbao et dans les villages voisins de la Bidassoa, petite rivière qui sépare les deux territoires, au nombre de quelques centaines d'hommes dans le Coblentz des carbonari. D'autres couraient par toutes nos routes pour s'y réunir. Quelques-uns de ces transfuges avaient pris le chemin de Toulouse, emportant avec eux dans leurs bagages les armes, les insignes et les cocardes destinés à provoquer nos soldats par la vue de nos anciennes couleurs. L'un d'eux, se défiant de la vigilance de la police à la porte des villes, et craignant que ces témoignages matériels de la conspiration ne s'élevassent contre lui s'ils étaient découverts, avait inscrit sur la caisse qui les contenait l'adresse et le nom du colonel de Lostende, aide de camp du général Guilleminot, chef d'état-major du duc d'An-

goulême. Cette caisse, saisie aux portes de Toulouse au moment où le bruit vague d'une conspiration militaire assombrissait tous les esprits, fit croire à la complicité de M. de Lostende, et peut-être du général Guilleminot lui-même. La police de l'armée communiqua secrètement ces sinistres indices à la police de Paris. Le gouvernement alarmé crut marcher sur des mines. Le maréchal Victor, ministre de la gnerre, ordonna l'arrestation du colonel de Lostende, la suspension immédiate du major général Guilleminot, et se rendit lui-même précipitamment à l'armée, abandonnant le ministère au général Digeon, et s'emparant, au nom de l'urgence et du salut de la monarchie, du titre de major général, sans consulter le duc d'Angoulême.

III.

Ce prince, plus clairvoyant et plus confiant dans la loyauté de ses compagnons d'armes que le ministre de la guerre, la police et le gouvernement, protesta contre l'arrestation d'un brave officier sous ses yeux et contre l'éloignement du général Guilleminot de sa personne. Il écrivit au roi son oncle que ces chimères s'évanouiraient au feu du premier champ de bataille; il écrivit à la duchesse d'Angoulême sa femme que la mesure prise par le ma-

réchal Victor, sa présence à l'armée et l'empire que ce ministre guerrier s'arrogeait dans son état-major compromettaient sa gloire et effaçaient son autorité. Il écrivit au conseil des ministres que le rôle de généralissime d'une armée d'observation immobile et vainement comminatoire ne convenait pas à l'héritier du trône, cousin de Ferdinand, et qu'il allait résigner ses fonctions si l'armée n'entrait pas immédiatement en campagne. Ces lettres, les impatiences énergiques de M. de Chateaubriand et le crédit de la duchesse d'Angoulême sur l'esprit du roi contraignirent plus qu'ils ne décidèrent le premier ministre. Le prince reçut enfin l'autorisation d'entrer en Espagne du 5 au 10 avril.

IV.

Mais comme il arrive toujours dans les choses faites à contre-cœur, où l'on se laisse entraîner par l'événement, au lieu de le devancer, rien n'était prêt pour l'entrée en campagne dans un pays où on devait se présenter en auxiliaires plutôt qu'en ennemis, épargner les populations, respecter les propriétés, et ne fouler qu'avec ménagements la terre, de peur qu'elle ne se soulevât sous nos pas comme dans la guerre de 1810. Le nom français était resté odieux en Espagne depuis l'invasion

d'une armée de Napoléon que le sol avait dévorée. Il fallait repopulariser ce nom dans la Péninsule en prouvant, par la discipline et par la générosité, au peuple des provinces, la différence entre les Français envahisseurs venant opprimer et ravager une nation indépendante au nom d'une insatiable ambition, et les Français libérateurs venant secourir une dynastie captive, et pacifier au nom d'un principe de politique et d'amitié une nation qui s'entr'égorgeait. Là était le succès ou la perte de l'entreprise. Le duc d'Angoulême et ses généraux se trouvaient, par l'imprévoyance et par l'éternelle temporisation du ministère, dans l'impossibilité de pourvoir aux besoins de l'armée. Tout manquait, vivres, magasins, charrois, fourrages pour une armée de cent mille combattants et pour une cavalerie nombreuse. On allait être contraint de donner contre-ordre à l'armée pour attendre les ressources de l'intérieur de la France, ou de traiter l'Espagne, en y entrant, comme pays conquis. Cent millions en argent étaient bien mis à la disposition du généralissime dans le trésor de l'armée, pour payer l'hospitalité qu'elle emprunterait sur la route de Bayonne à Madrid, mais aucune intelligence préexistante dans les pays qu'on allait traverser, aucun moyen de transport, aucun marché avec les fournisseurs espagnols n'avait été d'avance préparé ou conclu. On devait marcher le 5 avril, et le 3

on se demandait avec une anxiété pénible comment on nourrirait les hommes et les chevaux le surlendemain. Les princes et les généraux maudissaient l'impéritie ou l'inertie calculée de ceux qui, en permettant les hostilités, les rendaient impossibles au premier pas.

V.

Ces embarras étaient l'objet des correspondances de l'armée avec Paris, des entretiens de la capitale, de la douleur des royalistes partisans de la guerre, et de la joie des libéraux triomphant des obstacles qui semblaient, avant la guerre même, donner raison à leurs prédictions. Un homme eut l'heureuse audace de fonder son importance et sa fortune sur ces difficultés, et de se présenter au quartier général du duc d'Angoulême pour trancher le nœud que personne n'osait dénouer.

Cet homme était M. Ouvrard. Son nom, beaucoup décrié par l'ignorance ou par l'envie, comme le nom de ceux qui dépassent ou qui devancent leur siècle, mérite d'être relevé à sa juste hauteur par l'impartialité de l'histoire. M. Ouvrard était, en affaires, un aventurier; mais en finances, un homme de génie : le génie ne consiste qu'en deux ou trois idées justes, simples et neuves, sur un objet quelconque de théorie ou de pratique,

entrevues avant tout le monde par un homme dont la réflexion porte un peu plus droit et un peu plus loin que la vue confuse de son siècle. En mécanique, en science, en politique, en guerre, en administration, en finances, les inventeurs ne sont que des observateurs d'un sens plus exquis et plus pénétrant. De même qu'Archimède avait inventé le levier; Newton, la gravitation; Mirabeau, l'opinion publique; Frédéric II et Napoléon, la guerre moderne; Laws, le crédit; M. Ouvrard avait inventé la confiance et la spéculation, puissances incommensurables et mystérieuses cachées au fond du commerce, et pouvant centupler en un moment, pour les particuliers, pour les compagnies et pour les États, les forces et les prodiges de la richesse privée et de la richesse publique. Son esprit net, pénétrant, était servi par une élocution confiante et persuasive, par une audace d'entreprise qui n'hésitait jamais, par une activité qui le transportait, aussi vite que sa pensée, d'une extrémité de l'Europe à l'autre, et par un bonheur de jeunesse permanente, de grâce, d'élégance grecque, qui imprimait sur ses traits la facilité et la séduction de son esprit. Ses idées justes et neuves sur les affaires, appliquées par lui à sa propre fortune, dans le commencement de sa vie et dans le chaos de détresses, de ressources, de fournitures des armées, de spéculations avec le trésor obéré du

Directoire et du Consulat, lui avaient fait une richesse qui dépassait par moments celle de l'État. Il l'avait prodiguée avec autant d'enthousiasme qu'il l'avait acquise. Le luxe des Lucullus, des Jacques Cœur, des Médicis, des Fouquet, n'avait pas dépassé le sien; les femmes les plus renommées par leur esprit et par leur beauté, à cette renaissance de nos luxes et de nos vices, avaient été les idoles devant lesquelles il avait épanché ses trésors. Lié avec la plus belle de toutes, Madame Tallien, il en avait eu plusieurs enfants, que la dépense d'une seule de ses fêtes aurait dotés. Courtisé, envié, persécuté tour à tour par les gouvernements, il avait plusieurs fois perdu et refait d'incalculables fortunes. Au moment où Napoléon affectait, au commencement de l'empire, la monarchie universelle du continent par les armes, M. Ouvrard venait de faire, de puissance à puissance, un traité à Madrid avec le roi d'Espagne, qui lui assurait le monopole des mines et du commerce maritime des Amériques, et un bénéfice annuel de deux cents millions. Ce traité et ces bénéfices lui permettaient de fournir au trésor français des avances et des subsides, pour lesquels il avait engagé son crédit. Ce traité trop gigantesque pour un particulier, connu de Napoléon, avait été violemment entravé et rompu par un coup de despotisme; privé des ressources que le traité avec l'Espagne devait lui four-

nir, sommé d'exécuter des versements impossibles au trésor français, M. Ouvrard, ruiné, emprisonné par l'empereur, avait montré dans ses résistances aux avances du pouvoir un caractère, une obstination à la captivité, et une insouciance dans le martyre dignes d'une plus noble cause. La chute de Napoléon l'avait rendu à la liberté, il avait, sous des noms d'emprunt, recommencé sa fortune. Ses conseils avaient été les sources secrètes où les ministres des finances avaient puisé les idées de crédit qui avaient libéré le territoire et relevé nos finances. Leur génie n'était que son inspiration. On allait à lui dès qu'on manquait d'idées; il rectifiait les fausses, il prodiguait les véritables, il répandait la vérité financière et commerciale en Europe. Il aurait gouverné et enrichi seul, les uns par les autres, tous les trésors publics du continent, si son nom, trop décrédité par ses aventures de spéculation, avait eu la même valeur dans l'opinion que ses idées. Tel était l'homme qui présentait de loin les inexpériences et les embarras d'une grande expédition mal préparée. Connaissant l'Espagne, rompu au rôle de munitionnaire général dès sa jeunesse, et apercevant à la fois un grand service à rendre et une grande fortune à faire, Ouvrard apparut tout à coup au quartier général du duc d'Angoulême. Le moment pressait et ne laissait ni espace aux délibérations, ni occasion à de vaines répu-

gnances; en quelques heures M. Ouvrard eut percé la situation, convaincu les généraux et les intendants de leur impuissance, effrayé le ministre de la guerre lui-même de sa responsabilité, séduit l'état-major, entraîné le prince et conclu un traité par lequel il se chargeait de toutes les fournitures et de tous les transports de l'expédition en Espagne, à des conditions avantageuses, sans doute, pour lui-même, mais plus avantageuses encore à l'expédition, et que lui seul pouvait oser et accomplir. On murmura longtemps en France contre ce contrat à forfait entre un homme suspect de corruption et une armée qu'on accusa de s'être laissé corrompre. La vertu du duc d'Angoulême, l'honneur de ses principaux officiers, la probité du maréchal Victor repoussaient ces soupçons.

Les ministres, cédant à la nécessité et à l'ascendant de la duchesse d'Angoulême à Paris, ratifièrent le contrat, révoquèrent la nomination du maréchal Victor aux fonctions de major général, rendirent le général Guilleminot à l'amitié du généralissime, et rappelèrent le ministre de la guerre à Paris. L'armée reçut ordre de s'avancer jusqu'aux bords de la Bidassoa, autre Rubicon de la Restauration, où les deux principes allaient se rencontrer face à face.

VI.

Le colonel Fabvier, chef du noyau d'armée insurrectionnelle que les carbonari de Paris avaient recruté pour provoquer au bord de ce fleuve une émeute militaire, l'avait déjà traversé pour aller prendre le commandement de cette poignée de réfugiés et de conspirateurs. Au lieu d'un corps d'armée que le colonel Fabvier comptait trouver à Irun sur la foi des comités et des *Ventes* de Paris, il n'y trouva que deux cents condamnés politiques, aventuriers évadés ou transfuges, moitié Français, moitié Piémontais et Napolitains, que l'exil, l'indigence, le fanatisme de la liberté, la ruine de leur cause dans leur pays, la passion d'y rentrer, même par un acte plus semblable à un embauchement qu'à une expédition, poussaient à ces entreprises désespérées. Ils étaient commandés par un ancien chef de bataillon nommé Caron; ils comptaient dans leurs rangs quelques jeunes officiers ou sous-officiers, compromis dans des conjurations avortées, dignes d'intérêt malgré l'inconvenance de leur attitude; armés contre leur pays sur un sol ennemi, mus par des passions qui aveuglaient leur patriotisme, prêts à mourir, mais humiliés de se dégrader pour leur cause. Parmi eux était Carrel, ce jeune lieutenant

accouru au-devant de M. de La Fayette à Béfort, soldat de trempe héroïque, dépaysé, ainsi que Fabvier, dans cette émigration révolutionnaire, dignes l'un et l'autre, comme ils le montrèrent plus tard, de combattre à visage découvert pour l'indépendance d'une nation en Grèce ou pour la liberté du monde à Paris. Fabvier, quoique trompé dans son attente, n'était pas homme à reculer devant un parti pris, surtout devant un danger. Averti par ses correspondances secrètes avec quelques complices cachés dans les régiments du duc d'Angoulême que l'armée avait ordre de se concentrer le 7 sur la Bidassoa et de passer ce jour-là la rivière au bac de Behobie, il s'y porta avec sa petite troupe dans la nuit du 6 au 7, et il prit position sur les culées d'un pont détruit par les Français en 1813, en face des avant-postes du 9ᵉ régiment de ligne, à portée de la voix. Cette bande, afin d'impressionner davantage les yeux des soldats français par l'apparition des vieux uniformes popularisés dans les camps par les guerres de l'empire, avait revêtu les costumes des grenadiers et des chasseurs de la garde de Napoléon; un d'eux agitait à leur tête le drapeau tricolore accoutumé dans les batailles ou dans les revues à soulever de lui-même les acclamations. Ils chantaient en chœur la *Marseillaise*, cet hymne où la révolution et le patriotisme, fondus dans les mêmes strophes et dans les mêmes notes,

ont leur écho dès l'enfance dans l'oreille des paysans et des soldats. Leurs gestes et leurs armes renversées appelaient autant que leurs voix et leurs chants l'explosion et l'embrassement des deux camps. On entendait d'une rive à l'autre les noms de camarades et de frères d'armes que les réfugiés adressaient aux soldats. Les soldats, étonnés et immobiles à cette apparition inattendue de leur vieille cause entre eux et l'Espagne, contemplaient avec tristesse cette démonstration. Mais la sédition perdait pour eux de son danger en éclatant sur la terre ennemie; ils comprenaient mal comment la révolution était une cause distincte du patriotisme, et comment ceux qui les invoquaient de la rive opposée comme amis se trouvaient en armes devant eux parmi leurs ennemis. Les deux troupes s'observèrent ainsi quelque temps en silence, et déjà Fabvier espérait que la marée, qui commençait à se retirer, lui permettrait de traverser à gué la rivière et d'enlever de plus près nos bataillons en jetant ses soldats dans les bras des nôtres, quand le général Vallin, qui commandait cette avant-garde, accourt au galop et commande, sans parlementer, le feu d'une pièce de canon en batterie sur la culée française du pont. Les artilleurs obéissent, le coup part et n'atteint pas, soit indulgence, soit hasard. Fabvier et ses troupes croient que cette pièce tirée sans mitraille est le signe d'une complicité sédi-

tieuse avec eux, ils crient *Vive l'artillerie!* en agitant leur drapeau. Le général Vallin fait recharger la pièce pour toute réponse, la mitraille cette fois foudroie et renverse un officier et plusieurs réfugiés. Ils tiennent encore, un troisième coup de canon déchire le drapeau tricolore, tue celui qui le porte et couvre de plusieurs cadavres la berge espagnole de la Bidassoa. Le sort de l'Espagne, de la France et de l'Europe avait été dans la résolution du général et dans l'obéissance de quelques canonniers. Ce premier feu échangé entre l'armée du roi et l'armée de la révolution séparait pour longtemps les deux causes. « Général Vallin, » dit Louis XVIII en revoyant après la campagne ce brave soldat, » votre coup de canon a sauvé l'Europe! »

Les compagnons de Fabvier se dispersèrent en Espagne, offrant vainement aux *exaltés* un concours presque partout dédaigné, humilié ou méconnu, et subissant le triste sort que l'émigration armée, quelle que soit sa cause, rencontre sur la terre et sous le drapeau étrangers, la répulsion, le dédain, l'ingratitude, et à la fin la haine, le reproche et la trahison.

VII.

Ce n'était pas sans une vive résistance du cabinet anglais et sans une énergique impulsion de

M. de Chateaubriand que l'armée française franchissait ainsi la frontière. Il y avait un grand hasard à braver pour la France dans cette expédition indépendamment des hasards de la guerre elle-même. C'étaient la rupture avec l'Angleterre et les ressentiments de M. Canning. Les mémoires de M. de Chateaubriand et des révélations de M. de Marcellus encore inédites, mais qui vont être incessamment publiées, appuyées des correspondances intimes ou officielles entre les principaux personnages de cette époque, jettent un jour complet sur ces transactions. M. de Marcellus, alors premier secrétaire d'ambassade sous M. de Chateaubriand, puis chargé d'affaires de France à Londres après l'avénement de son ambassadeur au ministère, lié à la fois par son affection à M. de Montmorency, par son poste à M. de Chateaubriand, par une certaine intimité littéraire et diplomatique avec M. Canning, était à la fois le confident et l'intermédiaire des rapports de ces trois hômmes d'État entre eux. Nul esprit plus pénétrant ne pouvait percer de plus près le mystère de ces pensées diverses, nul écrivain plus véridique ne pouvait les révéler, bien voir, bien comprendre et bien retracer : ce sont les trois qualités de ces témoins intelligents et probes de l'histoire, elles étaient réunies dans ce jeune diplomate devenu plus tard son propre historien.

VIII.

En arrivant à Londres quelques mois avant la guerre d'Espagne, M. de Chateaubriand n'avait que des incertitudes et des fluctuations dans l'esprit. Dans le premier éblouissement de son premier grand rôle politique, il jouissait avant tout de son élévation. Il se flattait de trouver à Londres une popularité de gloire analogue à celle dont son génie et son parti l'enivraient à Paris. Il voulait attirer à lui par cette renommée, par cette importance et aussi par l'importance du poste de Londres, toutes les affaires extérieures de l'Europe. Bien que susceptible de quelques-unes de ces vanités qui sont les petitesses des grandes âmes, son génie le préservait des vertiges qui saisissent les parvenus à de certaines hauteurs de fortune; il était par sa sensibilité et par sa mélancolie un peu morose, plus capable de désenchantement et de dégoût. Il n'avait pas tardé à éprouver ces ennuis et ces découragements de cœur qui prévalaient souvent en lui sur les activités et les ambitions de l'esprit. L'Angleterre avait trompé son amour-propre. L'homme littéraire n'y était connu que de nom, l'homme politique n'y était encore révélé aux hommes politiques que par ses excès de zèle, de plume, et de doctrines

en faveur de l'autel et du trône. Ces titres n'inspiraient pas à un pays étranger, indifférent à nos querelles, le même engouement qu'à Paris. Ils faisaient de M. de Chateaubriand, aux yeux de l'Angleterre, un homme de parti plus qu'un homme d'État. D'un autre côté, sa naissance, quoique noble en France, n'avait pas assez cette illustration qui fait partie de la haute noblesse dans un pays d'aristocratie comme l'Angleterre, et ne lui assurait pas d'avance le respect et la déférence de ce monde tout conventionnel. Après quelques mois de séjour employés à visiter cette capitale et ces campagnes qu'il avait habitées, pauvre, inconnu dans sa jeunesse, ce séjour, cette oisiveté, cet isolement du bruit de son nom, que tous les échos lui renvoyaient en France et que la distance et l'indifférence étouffaient à Londres, lui pesaient. Il brûlait du désir de rentrer en scène et de rappeler l'attention distraite sur lui en rentrant en France, en reprenant un rôle parlementaire à la Chambre des pairs et en conquérant le ministère sur les répugnances du roi. M. de Villèle et M. de Montmorency connaissaient ces dispositions de son esprit inquiétantes ou menaçantes pour eux, et les redoutaient. Ses amis politiques et littéraires, et surtout les femmes éminentes qu'il avait toujours cultivées, autant par politique que par inclination, comme des complices de sa gloire et des instruments de sa fortune, madame de Duras,

madame de Montcalm, madame de Castellane, madame Récamier, et plusieurs autres, consultées par lui sur l'opportunité de son retour, ne cessaient de lui représenter que le moment n'était pas venu, qu'il n'avait pas encore conquis par d'assez longs services à l'étranger le droit de revenir s'emparer de la direction des affaires de l'Europe, que le roi le redoutait, que M. de Villèle était bien aise de le tenir à distance, que M. de Montmorency lui-même, son ami, verrait avec douleur en lui un compétiteur et un rival, que sa fortune enfin, nulle par ses pères, obérée par ses dettes, à peine réparée par ses pensions et les traitements que lui prodiguait la cour, avait besoin pour se refaire des trois cent mille francs fixes et des nombreux suppléments de traitement de son ambassade, qu'il fallait attendre, patienter, mériter, et que son parti, ses amis et ses zélatrices ne laisseraient pas s'échapper l'heure de le rappeler et de l'élever à la hauteur où l'opinion, l'amitié, l'amour le rappelaient par tant de désirs.

IX.

Ces temporisations ne le ralentissaient pas; il avait la fièvre de retour, la nostalgie de l'ambition. La terre et le ciel de Londres lui étaient également ennemis. Sa physionomie maladive, inquiète, dé-

couragée, le monde et la solitude tour à tour recherchés et évités, l'affaissement de son attitude, la brièveté de ses paroles, l'oisiveté de sa plume, le feu sombre et amorti de ses yeux, tout révélait en lui à cette époque la consomption du génie. Il voulait partir. La passion même qui le dévorait secrètement alors pour une jeune femme, artiste d'une rare beauté, qui l'avait suivi à Londres, ne suffisait pas à le retenir.

Cependant, par un de ces retours soudains et capricieux que l'ambition explique autant que la nature, à peine M. de Chateaubriand eut-il connaissance de l'intention des souverains de se réunir en congrès à Vérone, qu'il témoigna dans ses entretiens, dans ses lettres confidentielles et dans ses dépêches même à M. de Villèle une extrême opposition à toute participation de la France à cette délibération en commun sur les affaires de l'Espagne et de l'Europe. Immixtion insolente, disait-il, des cabinets du Nord dans les affaires du Midi; compromission, amoindrissement, humiliation de la France, qui a sa sphère à elle, et qui doit la conserver indépendante et personnelle pour la grandir et la relever par la seule et libre détermination de ses intérêts, par la seule volonté de ses rois et par la seule force de ses armes. Il penchait alors pour l'extension des droits constitutionnels des peuples dans le midi de l'Europe, pour une alliance libé-

rale et protectrice de ces droits avec l'Angleterre. Il s'était lié par analogie de goûts littéraires et par émulation d'action politique avec M. Canning, homme de bruit et de passion comme lui, et la popularité de cet homme d'État, alors dans l'opposition, lui semblait un modèle de vie à envier et à imiter à son retour en France. Ces deux hommes se voyaient fréquemment, et, également dégoûtés des petitesses des choses et des médiocrités envieuses des hommes, ils se consolaient dans l'imagination et dans l'amitié.

X.

Mais, par un troisième revirement d'esprit, de situation et d'ambition, à peine M. de Chateaubriand eut-il connaissance des noms des ministres et des diplomates illustres que les souverains amenaient avec eux ou que les cours accréditaient pour assister à ce grand conseil européen, et à peine entrevit-il la haute importance que ces hommes allaient recueillir pour leur nom et pour leur fortune de cette participation aux résolutions de l'Europe, qu'il se passionna tout à coup jusqu'au délire de la volonté d'y assister lui-même au nom de la France. Il écrivit vainement à M. de Villèle et à M. de Montmorency pour les convaincre de la convenance

et de la nécessité d'envoyer leur ambassadeur d'Angleterre à Vérone. Il leur représenta inutilement que tous les envoyés principaux de toutes les puissances, les Hardemberg, les Capo d'Istrias, les Caraman, les Rayneval, les Laferronays, les Metternich, les Castlereagh, devançant ou accompagnant leurs maîtres à ces conférences, il était indispensable que l'ambassadeur de France à Londres y fût convié, sous peine de le dégrader de son prestige et d'humilier l'Angleterre elle-même en la traitant avec moins de déférence qu'on ne traitait Vienne, Pétersbourg, Berlin, Turin ou Naples. Ces deux ministres furent sourds à ces insinuations. M. de Villèle voulait être libre de ses mouvements au congrès et ne pas avoir à compter avec la popularité éclatante d'un ambassadeur qui effacerait son propre gouvernement. M. de Montmorency pressentait qu'au retour d'un congrès où la plume et la parole de M. de Chateaubriand auraient eu l'ascendant et le retentissement que le génie donne aux délibérations diplomatiques comme aux délibérations parlementaires, M. de Chateaubriand le contraindrait par droit de supériorité à lui résigner le ministère. Il aimait M. de Chateaubriand, mais il le redoutait à la tête des affaires pour son pays. Il voulait l'intervention, et il se défiait de l'ascendant que l'opinion libérale de M. Canning exerçait en ce moment sur l'esprit de M. de Chateaubriand. Le roi

lui-même pensait à cet égard comme M. de Villèle et comme M. de Montmorency. Il ne pouvait pas diminuer, il n'osait pas négliger, il ne voulait pas grandir un homme qui lui était imposé par sa renommée et par son parti, mais qui ne lui inspirait en réalité ni attrait ni sécurité. Saisi de ces refus, M. de Chateaubriand résolut de faire un dernier effort sur M. de Montmorency pour lui arracher son titre de plénipotentiaire au congrès. Convaincu de l'inefficacité des lettres, il envoya M. de Marcellus, son premier secrétaire d'ambassade, à Paris, chargé de cette négociation désespérée. « Allez, » lui dit-il, « et rap» portez ma nomination ou mon désespoir. » M. de Marcellus arriva à Paris convaincu que la passion de son ambassadeur était plus dangereuse encore à contrarier qu'à satisfaire. Lié avec M. de Montmorency, il lui représenta que le mécontentement et l'exaspération d'un homme de l'importance de M. de Chateaubriand dans la monarchie étaient un élément de trouble et de ruine dans le gouvernement, que l'ambition aigrie d'un tel caractère ne s'arrêterait pas devant le sacrifice de son poste et de ses intérêts, qu'il prendrait un plus long refus pour une souveraine injure, qu'aucune hiérarchie, aucune obéissance, aucune considération ne le retiendraient à Londres; qu'à peine M. de Montmorency serait-il parti pour le congrès, que M. de Chateaubriand arriverait à Paris, qu'il y fomenterait dans

le parti de l'opposition ultra-royaliste et dans la presse des divisions et des orages tels, que M. de Villèle, pour les conjurer, serait contraint de sacrifier M. de Montmorency lui-même, et de donner le ministère des affaires étrangères à M. de Chateaubriand, et que le seul moyen de contenir une si ardente et si implacable passion d'agir, c'était de lui céder le congrès pour sauver le gouvernement.

M. de Montmorency frémit et comprit; il aima mieux un collègue embarrassant à Vérone qu'un compétiteur certain à Paris. M. de Villèle et le roi, plus contraints aussi que convaincus, cédèrent aux instances de M. de Montmorency. M. de Marcellus, huit jours après, rapporta à son ambassadeur la nomination qu'il n'espérait plus. La joie du triomphe fut égale dans M. de Chateaubriand à l'anxiété de l'attente; mais comme tous ses sentiments, elle fut courte et traversée de découragements anticipés et de dégoûts. L'ennui n'est que le vide de l'âme; plus l'âme est vaste, plus le vide est grand : M. de Chateaubriand avait l'ennui immense. Il s'achemina lentement vers Paris, ralentissant son voyage, qui dura huit jours, par les entrevues et les adieux prolongés à cette femme qui partageait alors son cœur entre l'amour, la gloire et l'ambition.

XI.

A peine était-il rentré à Paris du congrès de Vérone et avait-il pris le timon des affaires, qu'on sent l'ennui qui le saisit au sommet de son ambition comme en bas. La correspondance intime échangée entre lui et son confident, M. de Marcellus, est un jour nouveau et complet jeté à la fois sur les dispositions de cette âme et sur la marche de cette affaire. On y sent à chaque ligne, dans les lettres de M. de Chateaubriand, d'un côté le désenchantement du poëte, de l'autre le coup d'œil juste et la volonté irrésistible de l'homme d'État résolu à faire violence aux obstacles et de laisser à son pays une trace illustre de son passage aux affaires.

« Me voilà enfin sur un théâtre bien orageux » (écrit-il à M. de Marcellus le 28 décembre, le lendemain de son avénement au ministère), « j'en » descendrai peut-être bientôt comme tant d'au- » tres, mais du moins je n'en descendrai pas sans » honneur !... »

« J'ai remis votre lettre à M. Canning, » répond M. de Marcellus. « *M. de Chateaubriand aime les* » *crises*, » m'a-t-il dit. « Non, ai-je répondu à » M. Canning; mais il veut les solutions !... »

« Tout le bruit qu'on fait à Londres contre moi » passera (écrit M. de Chateaubriand, le 2 janvier). » L'Angleterre aime la souveraineté des peuples, » mais nous, *nous ne la reconnaîtrons jamais!* Les » crises? je ne les aime ni ne les crains, la France » fera face à tout le monde et n'a peur de rien.... » Ne vous effrayez ni de la baisse des fonds publics, » ni de tous les bruits de gazettes, c'est une crise, » en effet, mais le succès est au bout....

» Je ne vous trompais pas (mande M. de Mar- » cellus), M. Canning, encore irrésolu, flotte entre » les opinions monarchiques qui ont fait son an- » cienne renommée, et la faveur populaire qui lui » ouvre un chemin plus sûr au pouvoir. Mais comme » il écoute avant tout l'écho de l'opinion libérale, » et tend sa voile au vent qui souffle, on voit d'a- » vance de quel côté il va pencher. Élève de Pitt, » conservateur jusqu'à ce jour, il va se faire à » demi libéral, il adoptera les principes démocra- » tiques, si ces principes prévalent ici, il en veut » surtout à l'aristocratie, il n'est pas aimé du roi; » mais le peuple, épris de ses talents, l'a placé où » il est, et le peuple l'y maintiendra s'il obéit à » l'engouement du peuple.

» Laissez dire (écrit M. de Chateaubriand), la » mauvaise humeur de M. Canning et du gouver- » nement anglais passera, et si elle ne passe pas,

» peu importe, délivrons Ferdinand, tenons-le dans » nos mains, et nous serons en situation de braver » toutes les menaces... Que feront les frégates an» glaises dans la baie de Cadix ? ou bien elles force» ront le blocus, et il y aura alors hostilité; or, vous » pouvez être sûr que tant que je serai dans le mi» nistère, je ne laisserai jamais insulter le pavillon » français; ou bien ces frégates ne feront rien, mais » alors il est évident que leur seule présence encou» ragera les cortès à la résistance, et prolongera » la captivité de Ferdinand. Est-ce là de la neu» tralité ? »

Et plus loin, après le mémorable discours de M. Canning à la Chambre des communes, dans lequel ce ministre déchaînait les vents sur l'Europe, et faisait des vœux impuissants, mais retentissants, pour le triomphe des cortès :

« Voilà l'orage enfin venu (écrit-il), je l'entendais » gronder. M. Canning a fait des vœux contre nous » et pour nos ennemis, au milieu des applaudisse» ments passionnés de l'opposition qui se répercu» tent aujourd'hui dans la rue, et pendant le silence » embarrassé de ses amis; oui, c'est bien là sa vé» ritable pensée, son secret enfin lui échappe. L'a» mour de la popularité l'emporte, adieu son passé » monarchique et le culte de M. Pitt! Je le redis » néanmoins au fort de la tempête, nous triomphe» rons! »

On sent à ces paroles que M. de Chateaubriand avait le mot de la Russie et de l'Autriche, et qu'assuré de ces deux appuis depuis ses entretiens de Vérone avec l'empereur Alexandre et M. de Metternich, il croyait pouvoir braver impunément les murmures passagers de la tribune de Londres.

« Ne redoutez pas (lui réplique M. de Marcellus), » la moindre intelligence entre les cours de Vienne » et de Londres. M. de Metternich est blessé au » cœur, il déplore la perte de lord Castlereagh et » sa longue intimité avec ce ministre. M. Canning, » de son côté, ne peut oublier les lamentations » dont M. de Metternich a salué la mémoire de son » prédécesseur, et ces mots de *perte irréparable* ap- » pliqués par lui à la mort tragique de lord Castle- » reagh tintent encore aux oreilles de M. Canning...

» Il est temps (continue-t-il) de jeter un regard » sérieux sur l'avenir, et sur le dangereux ministre » qui est venu se placer à la tête des destinées de » l'Angleterre. Il nous faut sa chute ou sa conver- » sion. Il ne tombera pas, ses ennemis n'ont pu » l'exiler *sur le trône des Indes* (dont il avait été » nommé gouverneur général avant la mort de lord » Castlereagh). M. Peel, jeune, ferme et populaire, » s'avance sans impatience vers le ministère qui ne » peut lui manquer un jour; lord Wellington, guer- » rier peu redoutable sur le champ de l'intrigue,

» a dû céder aux talents et à l'habileté de M. Can-
» ning. Il ne tombera pas, il faut donc pour nous
» qu'il change de conduite, et que de *Breton* qu'il
» est, il se fasse *Européen;* faites reluire à ses yeux
» l'éclat d'une grande gloire diplomatique, assem-
» blez un nouveau congrès, qu'il vienne y traiter
» à son tour des intérêts de l'Orient, des colonies
» américaines, de nos quatre dernières révolutions
» éteintes en deux ans, la Grèce, l'Italie, le Portu-
» gal, l'Espagne! que l'Europe le couvre de fa-
» veurs! inaccessible à l'or, il ne l'est pas à la
» louange; enfin, réconciliez-le avec ses anciennes
» opinions monarchiques, et pardonnez-moi si, mal-
» gré mon jeune âge, je parle si librement avec
» vous des plus hauts intérêts de mon pays! »

Tout le secret de la politique britannique relativement à l'Espagne était en effet alors dans l'âme, dans la parole et dans la double situation de M. Canning, fidèlement dépeintes par le jeune confident de M. de Chateaubriand dans cette correspondance, qui se résume ainsi :

« On prétend, disait récemment M. Canning, que
» je me suis trompé sur cette affaire d'Espagne. Il
» vaut mieux se tromper une fois que se tromper
» deux : et il vaut mieux se tromper deux fois que
» d'avouer qu'on s'est trompé une.

» C'est dans ces subtilités énigmatiques que vont

» se noyer les grands intérêts des nations. M. Can-
» ning s'est obstiné à considérer notre triomphe
» comme sa défaite, et tout ce qui diminuerait
» nos succès comme un adoucissement à ses amer-
» tumes. »

XII.

Telle était la situation réciproque de M. Canning et de M. de Chateaubriand au moment où le duc d'Angoulême, sans regarder derrière lui, franchit la Bidassoa.

Nous ne raconterons pas militairement une expédition plus politique que militaire, qui n'offrit jusqu'à l'arrivée du généralissime sous les murs de Madrid et de Cadix qu'une marche rapide, une résistance molle et déconcertée par la division des cœurs dans le peuple espagnol, une admirable discipline, une intrépidité réfléchie. Si elle n'eut point l'éclat des sanglantes guerres de 1808, en Espagne, elle valut au nom français une renommée plus sérieuse de subordination, d'honneur et d'humanité. L'armée fut partout digne d'elle-même, de l'Empire et de la Restauration. Les anciens généraux qui avaient fait les expéditions de la République et de Napoléon y confirmèrent leur gloire, les nouveaux y méritèrent leur réputation. Cette guerre

restera le modèle des guerres d'intervention, où il faut être à la fois l'ennemi des uns, l'auxiliaire des autres, l'arbitre de tous dans les pays conquis.

Ballesteros commandait en chef les armées espagnoles.

Le duc d'Angoulême, laissant à ses lieutenants le soin de préserver ses flancs et ses communications contre les corps d'armée de Mina en Catalogne, de Morillo dans la Galice et les Asturies, s'avança en masse contre Labisbal, qui commandait l'armée constitutionnelle du centre et couvrait Madrid. Le peuple, comprimé jusqu'à notre approche par la crainte des exaltés, ne se levait que pour accueillir nos troupes et pour se ranger en *guerrillas* sous les drapeaux de la régence. Un chef de partisans royalistes, Bessière, insultait presque impunément les faubourgs de Madrid. Labisbal s'y renfermait avec son armée, et négociait sourdement avec les émissaires de la régence pour éviter à la capitale des extrémités sanglantes qui ne pourraient que ravager l'Espagne sans parvenir à la soulever. Le roi, malgré son refus d'abandonner sa capitale, avait été contraint de quitter Madrid avec sa famille sous une escorte de six mille hommes, en prisonnier plus qu'en roi. Les cortès l'avaient rejoint à Séville pour garder aux yeux de l'Espagne et du monde ces dehors d'un gouvernement légal, où les trois pouvoirs constitutionnels représentaient encore la

patrie. On lui faisait signer, en lui tenant la main, des manifestes semblables à ceux de Louis XVI en 1791, dans lesquels il répudiait les secours oppressifs de la France, et revendiquait la responsabilité des actes du gouvernement qui l'enchaînait.

Pendant que ces manifestes mentaient à l'Europe sans la tromper, Saragosse, Tolosa, toutes les villes occupées par nos troupes brisaient la pierre de la Constitution et saluaient le drapeau français comme le signe de leur délivrance. Le duc d'Angoulême s'avançait vers la capitale sous des arcs de triomphe. Labisbal lui avait envoyé le général Zayas pour traiter de la capitulation de Madrid. Pendant que le prince et Zayas la délibéraient et la signaient, le peuple et les soldats, indignés de la faiblesse ou de la trahison de Labisbal, s'insurgeaient contre lui et le contraignaient à chercher son salut dans la fuite. Déguisé, fugitif, caché sous un faux nom et suivi seulement d'une femme dévouée vêtue en homme, Labisbal se dérobait aux poignards, atteignait les avant-postes du maréchal Oudinot, et protégé par des détachements français, se réfugiait avec peine en France.

Le peuple donnait à sa place un autre général à son armée. Mais il se retirait également devant l'approche des Français, la désaffection des provinces, l'écroulement imminent des cortès. Zayas restait seul avec quelques escadrons pour imposer l'ordre

aux exaltés et à la multitude et pour remettre la capitale intacte aux mains des Français. Le prince, avant d'y entrer, publiait une proclamation par laquelle, en conservant le pouvoir militaire, il remettait le pouvoir politique à la régence nationale. M. de Martignac, jeune avocat de Bordeaux, élève et ami de M. Lainé, qui suivait l'armée en qualité de commissaire général du gouvernement français, afin que les mesures de gouvernement ne cessassent pas, même dans les camps, d'appartenir aux ministres et d'engager leur responsabilité devant les Chambres, avait conseillé, rédigé et signé cette proclamation. Elle satisfit l'orgueil castillan, releva le cœur des royalistes, abattit l'exaltation de la multitude et aplanit l'entrée de Madrid au prince. Une partie immense du peuple s'avança au-devant de lui hors des murs, des palmes et des lauriers dans les mains. Il comprima d'une main impartiale et ferme toute réaction et toute vengeance d'un parti contre l'autre. La magnanimité de son cœur l'élevait naturellement, à Madrid comme à Paris, au rôle de pacificateur et d'arbitre; il dédaignait celui de chef de parti.

XIII.

Deux colonnes, l'une commandée par le général Bordesoulle, l'autre par le général Bourmont, s'é-

lancèrent à la poursuite de l'armée de Madrid et s'efforcèrent de la devancer à Séville. Les cortès, à leur approche, sommèrent le roi de les suivre à Cadix, espérant toujours que l'Angleterre, qui avait accueilli avec ivresse leur ambassadeur, sortirait de la neutralité impopulaire à Londres dans laquelle M. Canning avait peine à la contenir, et se déclarerait protectrice armée de leur indépendance. Ses flottes pouvaient leur prêter à Cadix un secours que la révolution n'attendait plus de l'intérieur. Ferdinand, qui sentait du fond de son palais de l'Alcazar, à Séville, son peuple et l'Europe derrière une poignée de libéraux et de soldats, refusa avec énergie d'obéir autrement que par la force à leur sommation. Le député Galiano proposa de déclarer la déchéance temporaire d'un prince qui refusait de s'associer aux actes désespérés de ses geôliers. Une régence révolutionnaire fut nommée pour remplacer temporairement le pouvoir royal annulé dans Ferdinand. L'ambassadeur d'Angleterre ne reconnut pas cette déposition violente et s'éloigna lui-même de Séville. Le roi, entraîné par la violence avec sa famille dans les murs de Cadix, ne fut plus que l'otage de la révolution. A peine les troupes constitutionnelles qui opprimaient le sentiment du peuple, à Séville, furent-elles repliées sur Cadix, que Séville se souleva et massacra les partisans des cortès. Les provinces encore indécises, en apprenant

l'enlèvement du roi et les outrages contre la couronne, frémissent comme d'un sacrilége et se déclarent partout pour les Français ses libérateurs. Le général Morillo, comte de Carthagène, chef d'une des armées constitutionnelles, passe avec la moitié de ses troupes dans les rangs des royalistes; toutes les villes fortes tombent l'une après l'autre au pouvoir des généraux du duc d'Angoulême. Mina, Riégo et quelques-uns des généraux les plus désespérés de l'île de Léon soutiennent seuls dans la Catalogne et dans les montagnes une cause abandonnée par la nation et qui s'est dépopularisée elle-même par ses anarchies et par ses excès. Le duc d'Angoulême peut concentrer avec sécurité son armée victorieuse sous les murs de Cadix. Cernée par terre, bloquée par mer, cette ville, peuplée de quatre-vingt mille âmes, défendue par vingt mille soldats, maîtresse de la personne du roi, refuge des cortès, était le dernier et redoutable asile de la révolution. Elle pouvait à la fois négocier et combattre. Ferdinand, comme en réparation des outrages et des dépositions de Séville, y avait reçu de nouveau la plénitude apparente du pouvoir royal, afin de sanctionner par le nom du roi les derniers efforts de la révolution et les négociations des cortès avec l'armée française; prisonnier cependant dans son palais, on lui interdisait jusqu'à la promenade sur la terrasse de sa demeure, de

peur que sa présence ne soulevât de pitié ou de zèle le peuple attendri de sa captivité. Ballesteros, après Morillo et Labisbal, faisait sa soumission et celle de son armée au roi. La division des généraux et des membres des cortès agitait Cadix. Riégo en sortait comme il était sorti de l'île de Léon, au premier acte de la révolution, pour aller insurger les provinces derrière les Français. Les membres modérés des cortès, menacés par les exaltés, se réfugiaient à Gibraltar auprès de l'ambassadeur d'Angleterre. Le parti extrême et désespéré de cette Convention, enfermé dans la ville, jurait de s'ensevelir avec le roi sous les ruines de la place. On tremblait pour la vie de Ferdinand et de sa famille. Des sorties fréquentes, nombreuses, et toujours héroïquement repoussées par l'intrépidité de nos troupes, couvraient de cadavres espagnols les abords de la place et les rivages de la mer que se disputaient les deux armées. Le découragement chez les uns, le désespoir chez les autres, rentraient dans la ville avec les bataillons décimés des cortès. Les vivres et les munitions manquaient. L'héroïsme des constitutionnels ne s'affaissait pas. La révolution voulait périr les armes à la main pour laisser du moins une protestation sanglante au despotisme.

XIV.

Le duc d'Angoulême n'avait plus qu'à recueillir, dans la reddition volontaire ou forcée de Cadix, le fruit de sa triomphante expédition. Il donnait des jours à la réflexion et aux retours de sagesse des cortès, dans la crainte de compromettre la vie de Ferdinand en poussant au désespoir ceux qui la tenaient dans leurs mains. Plein de sollicitude pour la pacification de l'Espagne et d'indignation contre les vengeances que les royalistes, triomphant à l'ombre de ses drapeaux, tentaient d'exercer déjà sur les constitutionnels, ce prince, retirant une partie de la dictature qu'il avait dû donner à la régence à Madrid, publiait à Andujar une ordonnance protectrice de la liberté et de la sécurité des vaincus. Il interdisait aux autorités espagnoles l'arrestation pour cause politique des Espagnols civils et militaires, et ordonnait la mise en liberté immédiate de tous ceux que la réaction avait emprisonnés. C'était l'amnistie générale proclamée au nom de la France, arbitre armé des partis qu'elle avait séparés, politique aussi sage que magnanime donnée en gage à la réconciliation et en exemple à Ferdinand.

XV.

Pendant que le prince offrait ainsi une capitulation honorable à Cadix et une sécurité aux vaincus dans les provinces, il donnait un assaut décisif à la presqu'île du Trocadero, dont les fortifications éloignaient nos bombes de la ville. L'armée, la flotte, le prince abordaient ce volcan d'artillerie avec cette valeur calme qui n'aperçoit pas la mort derrière le devoir, et qui constitue dans le général et dans les troupes ce qui n'est pour les Français que le sang-froid dans l'héroïsme. Le duc d'Angoulême s'exposa au boulet comme le plus aguerri de ses grenadiers. Le prince de Carignan, exilé de sa patrie pour sa participation à la révolution de Turin, et qui voulait racheter sa faute par un repentir illustré sur le champ de bataille, marcha en volontaire à l'assaut de l'isthme au premier rang des grenadiers de la garde royale. Étrange et triste destinée de ce prince, brave mais indécis, qui avait soulevé l'armée de son oncle, le roi de Sardaigne, pour la constitution d'Espagne et venait aujourd'hui combattre cette même révolution dans les murs de Cadix, et qui, après avoir ensuite poursuivi et puni sur le trône pendant un règne long et ingrat les amis complices de sa première tentative révolutionnaire, devait ar-

borer en Italie, en 1848, la cause de l'indépendance et de la révolution, et revenir enfin près de cette même mer d'Espagne mourir de sa défaite et de sa douleur : victime tour à tour des deux causes qu'il avait provoquées, désertées, combattues et servies toujours à contre-temps.

XVI.

La prise du Trocadero plaçait Cadix sous les bombes de nos frégates et sous les boulets de nos batteries. Le peuple bouillonnait dans la ville et menaçait les ministres, les généraux et les cortès, qui menaçaient à leur tour le roi. Les membres du gouvernement envoyèrent le général Alava, militaire diplomate suspendu entre les deux causes, adresser des propositions de paix au duc d'Angoulême. Le prince répondit qu'il ne traiterait qu'avec le roi rendu à la liberté. « Quand Ferdinand sera » libre, » ajoutait-il, « j'engagerai de tous mes ef» forts le roi à accorder une amnistie générale et » à donner à ses peuples les institutions qu'il jugera » en harmonie avec sa sagesse et avec les besoins de » l'Espagne. »

Les cortès, à la fois satisfaites et inquiètes de cette réponse, renvoyèrent le même négociateur demander à quel signe le généralissime de l'armée

française reconnaîtrait la liberté du roi. Le prince répondit que le roi ne serait libre à ses yeux, qu'au milieu de son armée, à Port-Sainte-Marie, ou à Chiclana. Le duc de Guiche, fils du duc de Gramont, aide de camp du duc d'Angoulême, revenu avec lui d'émigration et devenu un des plus brillants officiers de la nouvelle armée, porta lui-même à Ferdinand la lettre qui le conviait à cette entrevue. L'espérance d'une médiation de l'Angleterre, l'arrivée à Cadix de sir Robert Wilson, officier anglais qui soufflait partout sur le continent la flamme des foyers révolutionnaires, la présence du premier complice de Riégo, le général Quiroga, rentré dans la ville pour relever le fanatisme expirant de la Péninsule là où il l'avait allumé, rompirent les négociations, resserrèrent la captivité de Ferdinand, firent convoquer les cortès pour nommer un conseil militaire chargé de défendre à tout prix le dernier rempart de la Constitution. Le prince répondit à ces menaces par l'assaut du fort Santi-Petri, par la prise de l'île de Léon et par le bombardement de la ville, prélude d'un dernier assaut. Les cortès enfin, intimidées par l'agitation du peuple, par le découragement de leurs soldats et par l'imminence du péril, rendirent par un décret le pouvoir absolu au roi, et le conjurèrent de se rendre au camp du duc d'Angoulême pour y intervenir entre son peuple et l'armée française. Elles feignirent, pour sauver l'hon-

neur de la révolution, de croire à la bonne foi et à l'intercession sincère de Ferdinand en faveur de la cause dont il était victime; elles ne crurent en réalité qu'à son ressentiment et à sa vengeance, écrite d'avance dans son caractère et dans le fanatisme des royalistes et des moines. Mais cette capitulation les préservait du supplice ou des cachots qui les attendaient dans une ville emportée d'assaut, et leur donnait le temps de chercher un refuge sur les vaisseaux anglais et à Gibraltar. Elles rendirent leur otage pour racheter leurs têtes.

XVII.

Le 1er octobre, à midi, le duc d'Angoulême, informé de la prochaine arrivée de Ferdinand, rangea l'armée française en bataille, au bord de la mer, à Port-Sainte-Marie, pour honorer le premier pas du roi d'Espagne sur son territoire affranchi. A midi, l'armée libératrice aperçut le cortége royal qui fendait les flots en s'avançant vers le môle. Une multitude d'embarcations légères, pavoisées des drapeaux de France et d'Espagne, pleines des amis de Ferdinand et des spectateurs de cette grande scène qui allait changer les destinées de l'Espagne, escortaient l'embarcation du roi. Ce prince, la reine, ses frères, compagnons de

sa longue captivité, contemplaient avec une avide impatience le môle de Port-Sainte-Marie, les bataillons de l'armée française, l'état-major du duc d'Angoulême, où les attendaient enfin la vie, la liberté, la couronne. Ils tremblaient, jusqu'au dernier coup de rames, qu'un repentir ou une sédition des exaltés, entre les mains desquels ils étaient encore, ne les rappelât aux captivités, aux outrages, aux dangers qu'ils laissaient enfin derrière eux. Le général Alava, négociateur confidentiel entre le roi et les libéraux; l'amiral Valdès, qui avait protégé la veille sa personne contre l'insurrection des miliciens de Madrid, debout dans la chaloupe royale, s'entretenaient familièrement avec le roi. Ferdinand, qu'une longue habitude de déférence apparente avec ses ennemis pendant leur long triomphe avait accoutumé à la feinte de sentiments, de visage et de paroles, dissimula jusqu'au dernier coup de rames qui fit échouer la chaloupe sur le sable de Port-Sainte-Marie. Il parlait à Valdès et à Alava de sa reconnaissance, du besoin qu'il aurait de guides et de conseillers expérimentés et populaires pour son nouveau règne; il les engageait à se fier à sa magnanimité, à débarquer avec lui et à quitter pour jamais cette ville agitée et peu sûre où leurs égards pour sa personne leur seraient peut-être imputés à crime. Soit devoir envers leur parti, soit défiance des caresses du roi, les deux généraux se refu-

saient à prendre terre avec la famille royale. Les officiers français qui bordaient le rivage s'attendaient à les voir récompenser par le roi, au moment où ce prince débarquerait sous leurs auspices, par un de ces pardons éclatants qui changent en faveurs les ressentiments effacés par la grandeur du service. Mais le roi, dès qu'il se sentit en sûreté sous les baïonnettes de l'armée libératrice, lança sur Valdès et sur Alava un de ces regards qui prophétisaient la mort. Ils comprirent ce coup d'œil en virant de bord; sans attendre ni une autre récompense ni un autre avertissement, ils s'éloignèrent à force de rames d'un rivage qui ne leur présageait que la vengeance.

« Les misérables! » murmura le roi assez haut pour être compris des Français qui se pressaient autour du duc d'Angoulême, « ils font bien de se » soustraire à leur sort! »

XVIII.

Le duc d'Angoulême, s'avançant vers le roi et pliant le genou comme s'il lui eût demandé pardon d'avoir foulé son royaume pour sauver sa royauté et sa vie, reçut Ferdinand dans ses bras. Une clameur unanime des Espagnols et des Français, témoins du débarquement, salua cet embrassement

des deux princes et des deux branches de la maison de Bourbon sur la plage où les deux monarchies et les deux dynasties se relevaient l'une par l'autre. Le duc d'Angoulême présenta respectueusement au roi ses généraux et ses officiers, ses troupes fières d'avoir concouru à sa délivrance. Il voulut lui présenter aussi le général espagnol Ballesteros, qui s'était rallié avec son armée à la cause du roi et qui croyait trouver son pardon dans sa défection; mais Ferdinand en l'apercevant fronça le sourcil, détourna la tête et l'écarta du geste, comme un souvenir pénible de ses mauvais jours. L'Espagnol s'éloigna en silence et rejoignit son corps d'armée, plein de doutes sur le sort que son maître préparait aux infidélités et même aux repentirs.

La multitude, accourue des villes et des campagnes voisines pour réparer, par ses prosternements et ses acclamations, les offenses reçues par la majesté royale, et pour se précipiter dans la servitude avec la même rage que la populace de Madrid avait témoignée pour se précipiter dans les séditions et dans le sang, exalta la vengeance instinctive du roi par ses cris d'enthousiasme et de mort. Ces cris de *Vive le roi absolu! vive la religion! meure la nation! meurent les constitutionnels!* accompagnèrent Ferdinand jusqu'au palais qu'on lui avait préparé et où le duc d'Angoulême le remit en frémissant au délire de son peuple. Ce prince et son armée comprirent d'un

regard, mais comprirent trop tard, qu'en arrachant l'Espagne à une tyrannie ils allaient peut-être la remettre à une autre; qu'une restauration sans conditions préalables avec le nouveau gouvernement, si elle était plus respectueuse et plus chevaleresque, était moins politique et moins sûre pour les deux monarchies, et qu'en prenant le rôle de libérateur, le duc d'Angoulême avait pris par le fait même le devoir de rester arbitre entre les deux peuples qui allaient se disputer la Péninsule.

XIX.

Il était déjà trop tard. L'ordonnance d'Andujar, dans laquelle le duc d'Angoulême, inspiré par sa modération et par sa sagesse, avait pris hardiment ce rôle d'arbitre de l'Espagne, excitait à Madrid et à Séville l'indignation des royalistes et des moines. Des réclamations forcenées s'élevaient de toutes les villes et de toutes les provinces affranchies contre la mansuétude des vainqueurs, et contre cet insolent arbitrage affecté entre les partis par le prince auxiliaire du roi et non son maître. Le ministère français, emporté par l'ivresse que nos triomphes inspiraient à la Chambre, avait désavoué le duc d'Angoulême et lui avait interdit de s'immiscer dans

le gouvernement intérieur de Ferdinand et de la régence. Ce prince, contraint d'obéir aux ordres du roi, détournait tristement ses regards des excès qu'il ne pouvait prévenir que par ses conseils. Il en donna de sages et de magnanimes dans la première entrevue qu'il eut avec Ferdinand, quelques heures après sa liberté reconquise. Mais ce prince ne les écouta qu'avec une feinte déférence, et avant la fin de la journée, il avait déjà publié une proclamation royale qui annulait sans exception tous les actes et toutes les concessions consenties ou arrachées à sa main pendant le règne de la Constitution.

La chute de Cadix entraîna la chute de tous les foyers où la révolution luttait encore, de Badajoz, de Carthagène, d'Alicante, de Taragone. Mina seul résistait encore dans la Catalogne aux troupes du maréchal Moncey. Entouré des généraux, des bataillons et des miliciens les plus exaltés, il soutint jusqu'au mois de novembre une guerre de montagnes, de surprises et de coups de main contre nos troupes. Menacé lui-même dans Barcelone par l'exaltation des corps de transfuges français et italiens, milice sans patrie qui voulait contraindre leur patrie adoptive à s'ensevelir sous leur cause, il parvint avec peine à les éloigner et les envoyer combattre, se disperser et mourir dans les expéditions aventureuses où ils furent décimés. Il capitula enfin

lui-même et remit l'Espagne entière entre les mains des Français et du roi.

Le duc d'Angoulême, laissant à ses généraux le soin de remettre à la monarchie ses provinces pacifiées, et de ramener l'armée en France, alla présenter à Séville la soumission de tout le royaume à Ferdinand.

XX.

Nous croyons enrichir l'histoire des témoignages d'une haute raison et d'un noble caractère, en insérant ici quelques fragments inconnus de la correspondance confidentielle de ce prince avec M. de Villèle, pendant la campagne qu'il venait de terminer si glorieusement. On y verra la modestie et le bon sens d'un prince si calomnié jusqu'ici par les partis, implacables envers son nom.

M. de Villèle lui écrit le 7 juillet :

« Monseigneur,

» Je reçois la lettre que Votre Altesse Royale m'a
» fait l'honneur de m'écrire le 2 de ce mois. Nous
» apprenons avec grand plaisir la décision du gé-
» néral Morillo. Si Ballesteros et les généraux de
» Catalogne avaient ainsi pris leur parti, nos affaires
» et les leurs en eussent été améliorées; l'Espagne

» eût été placée dans la véritable situation où elle » finira par se trouver, c'est-à-dire avec toutes les » opinions, tous les intérêts divers en présence, ce » qui n'existe pas, tant que s'obstinant à rester » dans une situation absurde et à défendre une » cause perdue, que nous ne pouvons que com- » battre, une portion notable des Espagnols livre » son pays aux prétentions et à l'exaltation du reste » de la nation.

» La reddition de Cadix ou la délivrance du roi » mettra fin, il faut l'espérer, à toute cette résis- » tance partielle, et placera Votre Altesse Royale » dans une bien meilleure situation, pour faire en- » tendre et triompher les conseils de la raison et » d'une saine politique; tant que ce dernier triom- » phe n'est pas obtenu, la régence, le ministère et » l'opinion qui se montre à l'abri de nos baïonnettes » resteront dans la voie de l'exaltation et de la » violence; c'est dans la nature des choses, dans » celle du cœur humain. Il y a plus de faiblesse » et de crainte que d'autres choses dans cette dis- » position; il faut la supporter et la pardonner en » la contenant tout juste ce que nous pourrons, sans » nous exposer à l'exaspérer encore davantage par » une contradiction qui ne serait pas ordonnée par » la bienveillance.

» Le roi approuve tout à fait la conduite tenue » par Votre Altesse Royale à l'égard de Morillo.

» Qu'il reconnaisse la régence de Madrid, qu'il » emploie ses troupes de concert avec les vôtres à » maintenir l'ordre dans son pays; c'est, je le ré- » pète, le meilleur parti que tous ces généraux au- » raient à prendre; mais le pourraient-ils? Nous » voyons les folies de notre parti, ils sont soumis à » celles du leur, et je ne serais pas étonné d'ap- » prendre que Morillo a été abandonné de son » monde en Castille, comme Labisbal à Madrid.

» Monseigneur aura la bonté, dans les ordres » qu'il donnera à ses généraux, de ne pas oublier » que la Corogne nous importe beaucoup, ainsi que » la restitution des prises faites par les corsaires de » ce port. Nous venons d'apprendre qu'ils ont » capturé un second navire richement chargé ve- » nant de Saint-Domingue; c'est fort mauvais pour » l'opinion en France, et doit continuer à exalter » les mauvais sentiments à la Corogne; il faut mettre » un terme à ce double mal le plus tôt que nous » pourrons.

» Votre Altesse Royale me marquait dans une de » ses dernières lettres qu'elle renonçait à faire faire » le siége de Pampelune, sans m'en donner les mo- » tifs; elle avait pensé précédemment que cette ville » ne se rendrait pas avant l'hiver, et que plus tard » le siége n'en pouvait être fait; c'est une des » places que nous devons occuper; dans tous les » cas ne serait-il pas alors indispensable d'en faire

» le siége à tout événement? M. le maréchal pré-
» tend que tout est prêt à la frontière et qu'on trou-
» verait avec facilité à louer tous les moyens de
» transport nécessaires; je soumets tout cela à la
» sagesse de Monseigneur.

» Je lui rappelle, à l'égard des divers systèmes
» d'occupation dont je l'ai entretenu ces jours der-
» niers, que notre intention ne peut être de vouloir
» imposer aucune de ces mesures, mais seule-
» ment de les accorder avec plus ou moins d'éten-
» due, selon que l'on usera de plus ou de moins
» de sagesse; nous serons trop heureux de n'avoir
» rien à occuper et de pouvoir ramener en France
» toute notre armée, et cela le plus tôt possible.

» M. de Martignac me parle de l'envie qu'aurait
» la régence d'envoyer un ambassadeur à Lisbonne,
» je ne vois aucun motif de nous opposer à cet
» envoi. L'attention et l'inquiétude générale se
» tournent maintenant sur Cadix. On a raison,
» c'est là que va être décidé le sort de notre en-
» treprise. Je n'ai pas la moindre appréhension sur
» le résultat; mais quand j'en calcule les consé-
» quences, je sens qu'il importe que nous ne négli-
» gions aucun des moyens de réussite qui seront à
» notre disposition. Si d'ici nous pouvions aider au
» succès, indiquez-nous en quoi, et pourvu que ce
» soit possible, nous le ferons.

» J'avais pensé à deux paquebots à vapeur que

» nous avons à Calais, je viens d'en faire demander
» des nouvelles, aucun n'est en état de vous être
» envoyé.

» Nous avons fait cette guerre sans avoir rien de
» ce qu'il fallait, tirons-nous-en comme nous pour-
» rons; mais n'oublions pas ensuite que nous ne
» sommes bien montés, ni en marine, ni en admi-
» nistration de guerre, et attachons-nous à y pour-
» voir.

» Des Anglais sont venus me proposer de partir
» de Londres sur un bateau à vapeur qui fait quatre
» lieues à l'heure, d'aller à Cadix et d'y enlever le
» roi un jour de calme. Je n'ai pas voulu laisser
» mettre sous la main des cortès un tel moyen de
» nous enlever le roi. Il faut songer au parti qu'ils
» pourraient tirer de ce mauvais bateau à vapeur
» qu'ils ont à leur disposition; le seul moyen est
» que les canots à rames de notre escadre fassent
» bonne garde dans ces temps-là, et que, bien ar-
» més et montés par des hommes résolus, ils
» puissent s'emparer de ce bateau si jamais on le
» voyait tenter de profiter du calme pour sortir du
» port. Que Monseigneur ne craigne rien de l'An-
» gleterre ni des dispositions des autres cabinets à
» soutenir l'absolu, ni des intrigues de nos cote-
» ries; tout cela viendra se briser contre une réso-
» lution sage et inébranlable : le succès de nos
» armes, la conduite admirable de Monseigneur, et

» par-dessus tout la main de Dieu, si évidente dans » tout ceci, doivent nous donner une entière con» fiance.

» Je suis, etc.,

» J.-H. DE VILLÈLE. »

Le prince, le 30 août, écrit de Manzanarès :

« J'ai eu le plaisir de recevoir, mon cher comte, » vos lettres des 22, 23, 24, 26 et 27. D'après les » circonstances, je ferai usage du projet de procla» mation pour Cadix, mais je serais porté à croire » qu'une sommation verbale suffit, je verrai sur les » lieux. J'ai envoyé l'ordre à l'amiral Hamelin » de ne laisser passer aucun vaisseau de guerre de » quelque nation qu'il soit.

» Nous n'avons guère à nous louer de notre ma» rine sur aucun point; elle coûte pourtant soixante » millions.

» Je crains que Bourke n'ait de la peine à réduire » la Corogne. Lauriston a l'ordre de commencer le » siége de Pampelune aussitôt que ses moyens se» ront réunis.

» Je viens de recevoir des nouvelles de Molitor » jusqu'au premier; il a eu, les 25 et 28, des affaires » très-brillantes contre Ballesteros. Celle du 28 peut » passer pour une bataille; l'ennemi a présenté en » ligne douze mille hommes d'infanterie et douze

» cents chevaux. Molitor l'a attaqué avec quatorze » bataillons. Loverdo a chargé plusieurs fois à la » baïonnette à la tête de sa division, et Saint-Cha- » mand à la tête de sa cavalerie. La perte de l'en- » nemi, y compris les déserteurs, a été considérable, » et il était avant-hier à Fazorla avec sept mille » hommes devant Foissac, qui n'a pour infanterie » que trois bataillons de la garde. Ballesteros est » toujours en pourparlers avec Molitor, mais jusqu'à » présent les conditions qu'il propose sont inadmis- » sibles; c'est à la conduite de la régence qu'on » doit attribuer son opiniâtreté et la réunion d'une » armée ennemie aussi considérable. Le bulletin ne » pourra être envoyé que demain. La garnison de » Carthagène a fait une sortie dans la nuit du 17 au » 18; mais elle a été vigoureusement repoussée par » le général Vincent. J'ai fait une note que je joins » ici, mais que je désire que vous ne communiquiez » qu'au roi et à mon père.

» Je viens de recevoir dans le moment votre » lettre du 28; je vous renouvelle, mon cher comte, » l'assurance de toute mon estime et affection.

» Louis Antoine.

» Je vais faire donner les ordres que vous de- » mandez aux officiers de marine, qui peuvent se » regarder comme sous mon commandement. »

Et quelques jours après :

« Cette campagne aura d'avantageux pour nous » d'avoir assuré au roi une bonne armée, et d'a- » voir rendu à la France la considération qu'elle » doit avoir en Europe ; mais on n'en retirera aucun » autre bon parti.

» Le roi me ferait cent promesses qu'il ne les » tiendrait pas le même jour que j'aurais tourné le » dos. Si je n'ai pas pu empêcher la régence de » faire toutes les sottises imaginables, et qui nous » ont fait et nous font encore chaque jour beaucoup » de mal, quelle plus grande influence pourrais-je » avoir sur le roi ?

» Je travaille à former une armée à l'Espagne; » mais je crois la chose impossible, parce que les » éléments manquent.

» Tenez pour certain qu'il n'y a rien de bon à » faire ici, que ce pays se déchirera pendant bien » des années, mais, je crois, sans aucun danger » pour nous, en tenant une partie de nos troupes » dans le midi de la France, où elles ne coûteront » pas plus cher que dans le nord.

» La seule occupation possible est une division » à Madrid, pour la sûreté du roi, de la famille » royale, et l'occupation de Pampelune, Saint- » Sébastien, Figuières, Hostalrich, Barcelone et » Lérida, comme sécurité pour nous. »

Enfin, au moment où la victoire pouvait lui per-

mettre l'orgueil et l'illusion, le prince écrit à M. de Villèle, le 27 octobre, de Madridejos :

« J'ai eu le plaisir de recevoir, mon cher comte, » vos deux lettres des 19 et 20.

» Je joins ici une lettre que j'ai reçue avant- » hier du roi d'Espagne en réponse à la lettre du 14; » je suis plus décidé que jamais à repartir le 4 avec » mes troupes, et à ne pas attendre Sa Majesté à » Madrid. Je ne veux plus me mêler en rien des » affaires d'Espagne; je laisse de 37 à 38 mille » hommes, en comptant les bataillons à 500 hommes » et les régiments de cavalerie à 300; c'est un peu » plus que vous ne m'y autorisiez. J'espère que tout » le monde sera rentré en France avant le 1er jan- » vier, comme vous le désirez, à moins que les » siéges de Carthagène et de Barcelone ne se pro- » longent, ce qui n'est pas probable. Je crois de- » voir conserver le commandement de l'armée, » quoiqu'à Paris, jusqu'à la rentrée totale de ce » qui ne doit pas faire partie de l'armée d'occupa- » tion. Je compte être le 23 novembre à Bayonne, » et le 2 décembre à Paris. Je vous prie de donner » les ordres les plus positifs pour que mon voyage » se passe comme les autres, c'est-à-dire sans au- » cune réception de cérémonie et sans gardes na- » tionales, sans que les troupes prennent les armes, » sans que les autorités aillent au-devant de moi.

» Le ministre de la guerre a envoyé des ordres

» au commandant en chef de mon artillerie, pour » que les places d'Espagne aient un armement et » un approvisionnement complet; cela coûterait des » sommes immenses, et il faudrait plutôt com- » mencer par celles de France qui ne le sont pas; » on les mettra en état de résister.

» Conformément à vos instructions, j'ai informé » M. de Talaru que les deux millions de subvention » et la solde de nourriture de 30 mille Espagnols fi- » niraient à la fin de ce mois.

» J'ai reçu aujourd'hui, sur ce dernier ordre, » une demande si pressante du ministre de la guerre » de Sa Majesté Catholique, que j'ai cru devoir » prendre sur moi de les faire continuer pour quinze » jours, et vous demander si je devais les prolonger » jusqu'à la fin du mois de novembre. Je joins ici » le rapport que je me suis fait faire sur cet objet » par mon major général.

» Le ministère de Sa Majesté Catholique avait l'in- » tention d'envoyer en Amérique le corps de Que- » sada au lieu d'un commissaire; d'abord je le re- » gardai comme la plus grande folie, parce que ce » corps se révolterait pour n'y pas aller, et puis » cela n'en finirait pas.

» J'ai reçu depuis peu trois lettres de M. de Cha- » teaubriand, avec qui je ne suis point en corres- » pondance, ne l'étant qu'avec vous seul des mi- » nistres du roi, ne rendant compte qu'à vous ou

» à mon père, et ne recevant que par vous les in-
» structions du roi. Par la première, il m'envoyait
» un *Journal des Débats* contenant un article de lui.
» Par la seconde, il m'offrait l'ambassade de Con-
» stantinople pour un de mes généraux, et par la
» dernière, il m'annonçait l'arrivée de M. Pozzo,
» m'engageait à le bien traiter et à regarder la
» Russie comme notre meilleure alliée. J'ai répondu
» à la seconde que je ne me permettrais pas de dé-
» signer une personne au roi pour l'ambassade de
» Constantinople, mais que je citerais les généraux
» Guilleminot, Bordesoulle et Dode, comme m'ayant
» parfaitement secondé. A l'égard de la troisième,
» concernant M. Pozzo, je le recevrai poliment, je
» ne lui parlerai de rien; s'il me parle politique,
» je lui répondrai que cela ne me regarde pas, la
» France est maîtresse de faire ce qu'elle veut, et
» n'a aucun compte à rendre à personne.

» Je vous renouvelle, mon cher comte, l'assu-
» rance de toute mon estime et affection.

» Louis Antoine.

» J'envoie Latour-Foissac à Cadix, et je fais re-
» venir Bourmont pour prendre à Madrid le com-
» mandement de l'armée d'occupation; d'ici à
» quinze jours, je ferai connaître aux préfets ma
» marche et mes intentions pour mon voyage. »

XXI.

Mais le sang de la vengeance inondait déjà l'Espagne. Celui de Riégo venait de couler sous les yeux de nos propres soldats.

Ce premier des conspirateurs militaires n'avait racheté par aucun exploit éclatant sa faute contre la discipline et contre le roi dans l'île de Léon. A peine la Constitution avait-elle défini les pouvoirs et rétabli une autorité légale et parlementaire que Riégo, continuant son rôle de tribun militaire, avait agité l'armée, violenté le roi, intimidé le parlement, affronté les ministres, rempli tour à tour Madrid et les provinces des prétentions et des turbulences de son parti. L'agitation qu'il avait perpétuée dans la révolution et les institutions immodérées qu'il avait soufflées aux clubs étaient pour une grande part dans les anarchies de la Péninsule et dans la désaffection que la Constitution, d'abord populaire, avait fini par inspirer à la nation. Les révolutions, plus promptement encore que les gouvernements établis, périssent sous leurs excès.

XXII.

On a vu que Riégo, rêvant encore un soulèvement armé à sa voix dans les provinces pour la cause de la Constitution, était sorti de Cadix dans l'intention de ramener des forces aux constitutionnels. Les cortès, pour se délivrer de sa présence plus encore que pour l'investir d'une autorité, l'avaient nommé commandant de l'armée de Malaga. Zayas, qui la commandait et qui avait évacué Madrid trop complaisamment devant le duc d'Angoulême, leur était suspect. Riégo, travesti en matelot et embarqué sur un bateau de pêcheurs, avait traversé sans être découvert la croisière française qui bloquait la baie de Cadix. Arrivé à Malaga, il s'était dévoilé aux troupes, et avait arrêté Zayas et tous les officiers de son armée suspects de trahison. Il les avait jetés avec une foule de citoyens, de prêtres et de moines sur un vaisseau qui devait les porter à la Havane pour y subir l'exil dû à leur faiblesse ou à leurs négociations avec les Français. Il avait levé sur les églises, sur les propriétés et sur les banques des contributions révolutionnaires distribuées par lui aux soldats pour les salarier par les dépouilles des royalistes. Il avait fait frapper des monnaies obsidionales à son effigie. Il voulait inspirer

son désespoir à ses troupes et les rendre irréconciliables avec ses ennemis en ne leur laissant de salut et de justification que dans la victoire. Il était parvenu à réunir six mille hommes sous son commandement. Son plan était de se porter avec ces forces dans les provinces du royaume de Grenade. Le corps d'armée espagnol du général Ballesteros s'y trouvait encore sous les armes, indécis entre sa récente soumission au roi et ses souvenirs révolutionnaires mal comprimés. Riégo espérait l'enlever à son général comme il avait enlevé la garnison de Malaga à Zayas, échapper au corps d'armée du maréchal Molitor, et perpétuer ainsi la guerre au cœur de la patrie.

Mais à peine était-il sorti de Malaga pour accomplir ce dessein, que le maréchal Molitor lança sur cette ville le général Loverdo, et intercepta ainsi la mer à Riégo. Poursuivi et atteint dans la plaine de Grenade par le général Bonnemaison, autre lieutenant de Molitor, il se replia sur les avant-postes espagnols de Ballesteros, seul espace libre qui lui restât. A son approche, les soldats de Ballesteros, entraînés par la récente confraternité de cause et par la confraternité de patrie, embrassèrent ceux de Riégo et jurèrent de confondre leurs drapeaux et leur sang avec les drapeaux et le sang de leurs camarades. Ballesteros lui-même, feignant de partager une émotion qu'il était impuissant à com-

battre, parut entraîné par cette émeute militaire. Embrassé par Riégo et proclamé commandant suprême des deux armées réunies, il entra aux cris de *Vive la Constitution!* à la tête des troupes ivres de sédition et de joie dans la ville de Priego, son quartier général. Mais pendant la nuit ayant réuni en conseil les officiers de son corps d'armée et les ayant convaincus de la déloyauté d'une rupture de la capitulation conclue avec les Français, et de la honte de livrer leurs soldats à l'embauchage de Riégo, il fit sortir ses régiments de la ville pour les soustraire à la contagion de l'armée de Malaga. Riégo, en apprenant cette défection et cette retraite des soldats de Ballesteros, accourut chez ce général, le supplia inutilement de révoquer son ordre, de conserver le commandement des deux armées réunies, de relever le drapeau de la Constitution, lui promettant de se ranger le premier sous ses ordres : mais n'ayant pu ni fléchir ni intimider cette fois Ballesteros, il fit désarmer le poste qui gardait sa maison, et le constitua prisonnier ainsi que son état-major dans son quartier général, menaçant du cachot et des supplices tous les traîtres qui refuseraient de s'associer à son désespoir. Au bruit de la captivité de leur général, les troupes de Ballesteros campées hors de la ville y rentrèrent les armes à la main pour venger l'outrage fait à leur chef. Riégo, à leur approche, rend la liberté à

Ballesteros et s'éloigne avec ses soldats déconcertés et décimés vers les montagnes. Une partie de sa cavalerie l'abandonne et se range sous les drapeaux de Ballesteros. Poursuivi et défait sur la petite rivière de Jaën par le général Bonnemaison, il tente avec une poignée d'hommes qui lui reste de se jeter de nouveau vers un corps de l'armée de Ballesteros, commandé à Ubeda par le général espagnol Carondelet. Le colonel d'Argout, de l'armée de Molitor, lui coupe le passage et lui enlève ses derniers combattants. Témoin du haut des rochers de l'anéantissement de sa petite troupe, Riégo, presque seul et fugitif, erra quelque temps dans les montagnes, successivement abandonné par les compagnons et de sa popularité et de ses revers. Réduit par ces désertions consécutives à un groupe de sept ou huit hommes épuisés de lassitude et de faim, Riégo rencontra un jour un ermite de ces solitudes qui remontait à son ermitage accompagné d'un paysan de Vilches, nommé Lopez Lara. Pressé par le besoin de trouver des guides pour éviter les villes, les villages et les postes français et espagnols où son nom était un arrêt de proscription et un cri de mort, Riégo attira à l'écart l'ermite et son compagnon, et, sans se nommer à eux, il leur proposa une somme capable d'assurer leur fortune et celle de leurs familles s'ils voulaient le conduire par des sentiers infréquentés à un port de mer où il pour-

rait s'embarquer pour fuir à jamais sa patrie. L'ermite et son compagnon, soupçonnant à la magnificence de ces offres que le fugitif était quelque illustre criminel dont ils partageraient le crime en le protégeant, refusèrent obstinément de s'associer à son sort. Riégo alors, les saisissant de force, les fit jeter par ses soldats sur deux mules qui lui restaient, et attendant la nuit il leur ordonna, sous peine de la vie, de le guider inaperçu jusqu'à la mer.

XXIII.

L'ermite et Lopez ignoraient encore quels étaient les fugitifs entre les mains de qui ils étaient tombés. Mais l'imprudence ou la distraction d'un des officiers de Riégo lui ayant fait prononcer le nom de son général en descendant la montagne sur les pas des guides, ceux-ci l'entendirent avec horreur, et animés de cette haine implacable des partis en Espagne qui ne calcule pas le danger pourvu qu'elle assure la vengeance, ils résolurent, au péril de leurs jours, de livrer mort ou vif le chef de l'insurrection de l'île de Léon à ses bourreaux. Le hasard les servait au gré de leur dessein. Une ferme isolée à une certaine distance du village d'Arquillo appartenait au frère du compagnon de l'ermite. Lopez, la montrant à Riégo, l'engagea à y demander asile pour

le jour qui allait bientôt se lever, et s'offrit à l'y conduire. Riégo, laissant sa petite troupe cachée dans un ravin, s'avança avec Lopez et trois de ses officiers vers la ferme. Lopez s'en fit ouvrir la porte par son frère nommé Matéo, et, d'un geste lui commandant le silence, introduisit dans la cour les trois cavaliers. Un des compagnons de Riégo était un colonel anglais qui, craignant quelque surprise, referma derrière lui la porte de la cour et en garda la clef. Riégo et ses compagnons, descendant de cheval, s'étendirent, leurs armes sous la main, dans l'écurie, sur la litière de leurs chevaux, et s'endormirent après avoir pris leur repas.

A son réveil, Riégo, s'apercevant que son cheval avait perdu un de ses fers, demanda un maréchal ferrant afin de pouvoir reprendre sa route la nuit suivante. Matéo, à qui son frère Lopez avait eu le temps de glisser le nom de son hôte à l'oreille, se chargea d'aller à Arquillo chercher l'ouvrier. Au lieu de courir chez le maréchal, il courut chercher l'alcade, lui révéla la présence des fugitifs dans sa maison, et lui jura que son frère et lui étaient prêts à verser leur sang pour assurer la vengeance du roi, si les habitants d'Arquillo voulaient seconder leur fidélité et leur courage. Au nom de Riégo, les habitants d'Arquillo prirent les armes, et laissant Matéo retourner seul avec le maréchal à la ferme pour endormir la défiance de ses hôtes, ils s'avan-

cèrent lentement et par des détours pour cerner la maison.

XXIV.

Riégo, livrant son cheval aux mains du maréchal et de Matéo, s'était assis dans la maison pour prendre le repas qu'on lui avait préparé. Il se livrait à l'espoir d'une fuite prompte et sûre pendant la nuit prochaine, quand le colonel anglais, plus vigilant que son chef, se levant de table pour surveiller du regard la plaine, aperçut à distance des hommes armés qui se dérobaient derrière des arbres, et qui enveloppaient de toutes parts la maison. « Aux » armes! s'écrie-t-il, nous sommes trahis; voilà » des hommes armés.—Aux armes! » répéta Riégo en se levant de son banc et en cherchant à saisir les siennes. Mais Lopez et Matéo, plus prompts à s'emparer des carabines, en placèrent le canon sur la poitrine de leurs prisonniers, et leur dirent qu'au premier mouvement ils feraient feu. Riégo, désarmé, ne pouvait résister. Il se laissa lier les mains sans murmure, suppliant seulement Lopez de dire aux soldats qui s'avançaient d'épargner sa vie et celle de ses compagnons, et de les traiter en prisonniers de guerre. Les hommes armés entrèrent : Riégo demanda à l'alcade à l'embrasser en signe de réconciliation ou de clémence. L'alcade l'embrassa de

mauvais cœur, plus en chrétien qui obéit à sa foi qu'en ennemi qui obéit à la compassion. Il défendit à sa suite d'accepter l'or que Riégo leur offrait pour les intéresser à son sort

XXV.

Un détachement de cavalerie arriva bientôt et escorta les captifs à Andujar. La fureur du peuple les disputait à leur escorte, et voulait devancer les bourreaux. La garnison française d'Andujar, quoique étrangère à cette arrestation opérée par les autorités espagnoles, fut forcée à prendre les armes pour prévenir le meurtre des prisonniers dans les rues. Riégo, au bruit de ces imprécations lancées sur sa tête, conservait sur sa physionomie cette impassibilité, triste mais dédaigneuse, qui apprécie sans s'en étonner ces versatilités des multitudes dont il était victime, à la même place où il avait été témoin à une autre époque du délire de sa popularité. En passant enchaîné sur la place d'Andujar, et en levant les yeux vers la façade de l'hôtel de ville, il ne put se défendre d'un retour sur sa fortune passée et sur son infortune présente. « Vous » voyez, » dit-il à un officier supérieur d'état-major du maréchal Moncey, M. de Coppens, qui le couvrait de sa personne contre les vociférations et les cou-

teaux de la foule, « ce peuple, qui s'acharne en ce
» moment contre moi, ce peuple qui sans les Fran-
» çais m'aurait déjà égorgé, ce même peuple, l'an-
» née dernière, sur cette même place, me portait en
» triomphe dans ses bras; la ville m'offrait malgré
» moi un sabre d'honneur; toute la nuit que je
» passai ici les maisons furent illuminées, le peuple
» dansa jusqu'au matin sous mes fenêtres, et m'em-
» pêcha, par ses acclamations, de prendre un mo-
» ment de sommeil! »

XXVI.

La révocation de l'ordonnance d'Andujar, sage et clémente prévoyance du duc d'Angoulême, empêcha les généraux français de revendiquer le prisonnier d'Arquillo des mains des autorités de la ville. La justice ou la vengeance sur un prisonnier espagnol saisi par ses compatriotes appartenait désormais aux Espagnols. Mais l'armée française, en assistant un parti contre l'autre, assumait tristement sur elle la responsabilité des sévices du parti triomphant; rôle que son général avait voulu épargner à son humanité et à son honneur. Les détachements français, en escortant d'Andujar à Madrid le prisonnier qu'ils allaient livrer au roi d'Espagne, s'ils n'étaient pas ses exécuteurs, en paraissaient du

moins les complices. Un seul acte pouvait pallier l'intervention : c'était l'amnistie. En refusant au duc d'Angoulême d'imposer cet acte au parti à qui il restituait un trône, le ministre français entachait de sang la gloire de son expédition. M. de Chateaubriand rendait la Restauration en France solidaire devant l'Europe des sévérités, des cruautés, des implacabilités de la restauration en Espagne. L'armée française le sentit, et fut humiliée de son attitude.

La colère de Ferdinand attendait Riégo à Madrid. Son procès ne fut qu'une vaine formalité à laquelle il refusa d'assister, certain qu'il ne pouvait réclamer justice, qu'il ne trouverait pas pitié, et qu'il ne rencontrerait qu'outrages. La multitude, par ses cris de mort, commandait dans l'enceinte même le supplice aux juges. On lui lut la sentence le 7 novembre dans sa prison. Il l'écouta sans pâlir et sans se plaindre. Il perdait aux chances des révolutions une vie qu'il avait vouée dès sa jeunesse aux triomphes de la liberté et de la philosophie, dont il avait pris la passion pendant sa captivité en France. Son tort fut de servir sa cause par la conspiration et par la sédition militaire avec les armes qu'il avait reçues de son prince, à d'autres conditions et sous d'autres serments. Le citoyen qui s'insurge contre la tyrannie de son gouvernement est un révolutionnaire; le soldat qui prend les armes contre son prince est un parjure. La révolution espagnole

avorta, parce qu'elle fut dans son origine une conjuration de l'armée au lieu d'être une explosion de la nation. Riégo en fut l'auteur, le symbole et la victime. Son supplice, en vengeant le roi, déshonora par son atrocité la justice même.

Dépouillé de son uniforme, revêtu d'une tunique de toile blanche, coiffé dérisoirement d'un bonnet vert entouré d'une ceinture de chanvre, garrotté de liens à tous les membres, jeté comme un immondice sur une corbeille de claie traînée par un âne, Riégo, escorté de prêtres, précédé d'une croix, fut traîné à la place de l'exécution aux tintements d'une cloche qui sonnait son agonie dans la main d'un enfant de chœur. La multitude, avide d'émotions tragiques, se satisfaisait silencieusement de ce spectacle. Arrivé au pied de la potence démesurée où son cadavre devait être suspendu sur la ville qu'il avait si longtemps remuée de son nom, les bourreaux l'enlevèrent de sa claie où son corps avait été meurtri et souillé dans la poussière et le portèrent sur la plateforme de l'échafaud. Là les prêtres lui donnèrent l'absolution de ses fautes, demandèrent pour lui le pardon suprême à ses ennemis en retour du pardon qu'il leur donnait lui-même. Pendu ensuite et déjà inanimé, son corps flotta bientôt à la hauteur de la foule. Un monstre, dont ce supplice n'avait pas assouvi la haine, le frappa encore au visage après sa mort. La foule, indignée de cet attentat sur un

cadavre, y répondit par un murmure d'indignation et par le cri de *Vive le roi!*

Telle fut la fin de l'homme qui avait commencé, travesti et perdu la révolution espagnole, ourdie dans les casernes, poursuivie dans la démagogie, terminée dans la vengeance; mais Riégo méritait moins que d'autres cette vengeance du roi, car au temps de ses triomphes il avait demandé l'amnistie pour les royalistes.

Cette révolution, humiliée par l'intervention étrangère, n'avait arraché qu'à demi la nation espagnole au joug des moines, et la laissait livrée aux vengeances du despotisme. Mais elle avait formé dans ses cortès, dans ses tribunes et dans ses armées des ministres, des orateurs et des soldats dignes de l'admiration de l'Europe, et capables de profiter un jour, sous des institutions moins ébauchées et moins inapplicables, de l'expérience de l'anarchie et des leçons du malheur. Mais leur heure n'était pas venue, et ils devaient aller tous mûrir dans la proscription.

XXVII.

L'œuvre de M. de Chateaubriand et de M. de Montmorency était accomplie. L'armée française, heureuse d'avoir retrouvé son nom en Espagne, avait ajouté à ses vertus militaires cette discipline,

cette humanité pour les vaincus, ce respect pour les populations désarmées, qui firent de cette campagne le modèle des guerres d'intervention. Les opinions qui divisaient jusque-là l'armée française s'effacèrent et se confondirent dans un esprit de corps et dans un sentiment d'estime pour leur général, qui rendit les officiers et les soldats fiers de leur fidélité au roi, du moment où cette fidélité fut honorée à leurs yeux par une gloire acquise sous le drapeau des Bourbons. Ce drapeau, qui ne leur paraissait jusque-là que le drapeau de deuil de la France, leur parut le drapeau d'une gloire plus modeste, mais irréprochable. Ils ne rougirent plus de le faire flotter devant les factions qui l'avait insulté et avili. Le carbonarisme, les affiliations secrètes, les complots, les murmures cessèrent de travestir ou d'agiter les régiments.

Le duc d'Angoulême les ramena à son oncle pénétrés d'estime pour sa bravoure, de confiance dans sa sagesse, de respect pour ses vertus. Sa modestie ajoutait encore à leur vénération pour leur chef. Il ne manquait à ce prince pour être un héros que l'extérieur et la flamme. Il n'en avait pas le visage, mais il en avait le cœur. Mal doué des grâces du corps par l'ingrate nature, élevé dans l'exil, comprimé par l'adversité, étranger dans sa patrie, sa timidité faisait trop douter de lui aux autres et à lui-même. Mais une âme probe, une

religion humble, un esprit juste, le goût et le discernement des bons conseils l'élevaient toujours à la hauteur de ses devoirs, et le champ de bataille, en lui enlevant devant l'ennemi l'hésitation qu'il avait devant ses amis, le montrait à ses soldats ce qu'il était, un prince fait pour être le premier soldat de la couronne. Il renvoya, avec un désintéressement de gloire exemplaire, le mérite de sa campagne aux généraux qui l'avaient si habilement secondé. Oudinot, Molitor, Moncey, Lauriston, Bordesoulle, Guilleminot, Bourmont, le duc de Guiche, Bourke, le baron de Damas, Loverdo, Bonnemaison, et tous ses émules et ses compagnons de guerre, reçurent les récompenses, les avancements et les honneurs dus aux lieutenants de cette expédition heureuse. Il ne se réserva que la joie intime de son devoir bien accompli, les applaudissements de sa femme, les embrassements de son père et la satisfaction du roi.

XXVIII.

Son retour en France fut un triomphe, non-seulement des royalistes et des soldats, mais de tous ceux qui voyaient dans cette campagne la résurrection de l'armée française, et la stabilité de la maison de Bourbon qui s'était enfin secourue elle-même et qui, en confondant la cause des pays dans

la sienne au dehors, avait porté un défi victorieux à ses ennemis au dedans. L'arc de triomphe de l'Étoile fut consacré à l'armée libératrice. Le comte d'Artois, la duchesse d'Angoulême, la duchesse de Berry, veuve de son frère, accompagnée de ses deux enfants, allèrent, au retour du généralissime, recevoir le prince au château de Saint-Cloud. Des larmes de joie coulèrent enfin des yeux de cette infortunée famille, à qui les palais, les exils, les échafauds, les assassinats avaient coûté tant de larmes amères depuis trente ans !

Le lendemain, le généralissime, à cheval, entouré de ses lieutenants et des maréchaux de France Oudinot, Marmont, Lauriston, Bordesoulle, le duc de Guiche, La Rochejaquelein, fit son entrée militaire dans Paris, au milieu d'un cortége immense de troupes et de peuple. Il fut reçu à l'arc de triomphe de l'Étoile, sous une tente commémorative de ses exploits, par des députations de tous les grands corps de la capitale et de l'État.

« Nos vœux vous suivaient à votre départ, » lui dit le préfet de Paris, « nos acclamations vous at-» tendaient à votre heureux retour. Depuis trente » ans le nom de guerre n'était qu'un cri d'effroi, » qu'un signal de calamités pour les peuples ; la po-» pulation des États envahis comme celle des États » conquérants se précipitant l'une sur l'autre of-» fraient aux yeux du sage un spectacle lamen-

» table. Aujourd'hui la guerre relève les nations
» abattues sur tous les points d'un vaste empire;
» elle apparaît humaine, protectrice et généreuse,
» guerrière sans peur, conquérante sans vengeance.
» Votre vaillante épée, à la voix d'un puissant mo-
» narque, vient de consacrer le noble et légitime
» emploi de la valeur et des armes. Les trophées
» de la guerre devenus la consolation d'un peuple
» opprimé, le volcan des révolutions fermé pour
» jamais, la réconciliation de notre patrie cimentée
» aux yeux du monde, la victoire rendue à nos
» marins comme à nos guerriers, et la gloire de
» tous les enfants de la France confondue dans un
» nouveau faisceau, les noms de Logroño, de Lo-
» ret, de Pampelune, de Llano et de Llers, ceux
» de Trocadero et de Santi-Petri, unis désormais à
» ces noms célèbres dont votre famille toute fran-
» çaise adopta la gloire : tels sont, monseigneur,
» les résultats de cette campagne, telle est l'œuvre
» que vous avez accomplie. Entrez dans ces murs,
» ils sont tout pleins de vos aïeux, dont la magni-
» fique couronne se pare en ce moment d'un si
» beau fleuron; la grande cité retentit de louanges
» et d'allégresse, elle est fière de revoir ses guer-
» riers; les avenues sont remplies d'un peuple im-
» mense qui sourit à de nouveaux triomphes. Plus
» loin, sous les antiques voûtes de son palais sacré,
» un père, un roi veut placer sur votre front une

» couronne de lauriers. Déjà son cœur tressaille à » l'approche de celui qu'il nomme la joie de sa » vieillesse et la gloire de la France. C'est dans ses » bras que vous recevrez le double prix de la sa- » gesse politique et de la valeur guerrière. »

XXIX.

Ces paroles avaient dans le cœur des spectateurs un écho unanime. Le prince, s'inclinant sur son cheval, y répondit avec ce laconisme et cette modestie qui relevaient en ce moment sa gloire. « Je » suis heureux, » dit-il, « d'avoir accompli la mis- » sion que le roi m'avait confiée, d'avoir rétabli la » paix, et d'avoir montré qu'on peut tout faire à la » tête d'une armée française. » La justice publique lui renvoyait d'autant plus d'estime qu'il l'écartait avec plus de convenance de sa personne, pour la renvoyer tout entière à ses soldats. Les régiments de la garde royale déjà rentrés d'Espagne et les troupes de la garnison de Paris lui firent un cortége martial jusqu'aux Tuileries, où il descendit de cheval pour se jeter aux pieds de son oncle, à qui il rendait une armée et peut-être un royaume. « Mon fils, » lui dit le roi avec cette solennité brève et cet attendrissement qu'il savait si théâtralement affecter devant son peuple et devant l'Europe, « je

» suis content de vous! » Puis prenant son neveu par la main et le présentant à la foule du haut du balcon royal de son palais, il provoqua par ce groupe du vieillard et du guerrier, toujours sympathique aux multitudes, les enthousiasmes et les acclamations du peuple.

L'alliance de la famille royale, de l'armée et de la nation parut enfin scellée pour la première fois par la politique, par l'opinion et par la gloire.

LIVRE QUARANTE-DEUXIÈME.

Effet de la guerre d'Espagne sur la politique intérieure. — Élections de 1824. — Projets du ministère; la Chambre septennale; la conversion des rentes. — Ouverture de la session; discours de la couronne. — Modifications ministérielles; chute de M. de Chateaubriand. — MM. de Damas, de Chabrol, de Frayssinous, de Doudeauville. — Ordonnance du roi qui rétablit la censure pour la presse périodique. — Louis XVIII dans sa vie intérieure; sa retraite de Saint-Ouen près de madame du Cayla; ses habitudes quotidiennes.

I.

Mais si le triomphe de l'intervention française en Espagne avait pour la maison de Bourbon d'immenses avantages, on ne peut se dissimuler qu'il avait aussi d'immenses dangers. L'enivrement des royalistes et la confiance téméraire que ce triomphe allait leur inspirer dans la toute-puissance de leur opinion, étaient le premier de ces dangers. Les grands bonheurs donnent aux partis les grandes audaces, et dans les gouvernements d'opinion, les grandes audaces entraînent les grands revers. Qui pourrait désormais arrêter les exigences de cette par-

tie du sacerdoce qu'on appela la *congrégation*, et de ce parti de l'absolutisme qu'on appelait les *ultra-royalistes*, aujourd'hui que ces deux partis, liés entre eux par un intérêt commun, ayant déjà subjugué le roi dans son palais par un frère ambitieux et par une favorite insinuante, l'avaient forcé à subir plus qu'à choisir M. de Villèle et ses amis pour ministres; aujourd'hui qu'une majorité folle, passionnée, implacable contre les vestiges même de la révolution leur appartenait dans la Chambre des députés; aujourd'hui que l'ascendant leur était assuré dans la Chambre des pairs par un groupe de cardinaux et d'évêques assez forts pour demander des gages à la couronne, et pour aspirer à un ascendant légal de l'Église sur le gouvernement; aujourd'hui enfin que ces deux partis, jusque-là si timides, se sentaient appuyés par une armée incorruptible et victorieuse que sa discipline et sa victoire venaient de rallier sous un prince pieux et brave à la cause du sacerdoce et de la monarchie? M. de Villèle, tout en paraissant se féliciter du succès de l'expédition d'Espagne, en éprouvait déjà le contre-coup dans le conseil, dans la Chambre, dans le palais et même dans les élections. Il avait entrepris malgré lui, il avait vaincu plus qu'il ne voulait vaincre. Sa victoire, exploitée par le parti des royalistes exaltés comme une expérience d'audace heureuse qui l'encourageait à d'autres audaces,

rendait ce parti plus exigeant et plus impérieux envers M. de Villèle. Ce ministre avait eu de la peine à le contenir avant le triomphe, comment le contiendrait-il après? Parmi ses propres collègues plusieurs appartenaient à ce parti plus qu'au président du conseil, et paraissaient décidés à ne rien refuser au clergé, à la contre-opposition royaliste et à la cour. M. de Peyronnet, impatient de servir la cause qui l'avait adopté et grandi, ne trouvait rien de difficile ou d'excessif dans les complaisances de gouvernement que l'ancien régime lui demandait. Sa jeunesse, son caractère et son zèle le rendaient antipathique à ces ménagements d'opinion qui sont la nécessité des gouvernements d'équilibre. Assurer la victoire d'un parti sur un autre, c'était à ses yeux gouverner; plus fait pour la guerre civile que pour l'administration, vaincre et soumettre était plus dans sa nature que convaincre et pacifier. M. de Clermont-Tonnerre, avec plus de modération dans les vues, avait, par ses convictions religieuses, profondes et sincères, des liens qui l'attachaient au parti de l'Église. Le baron de Damas, que l'influence du duc d'Angoulême venait de porter au ministère de la guerre à la place du maréchal Victor, appartenait au même parti. Homme de bien et homme de sens, sa naissance l'attachait à l'aristocratie, son honneur au prince qui l'avait choisi, sa piété au sacerdoce. M. de Cor-

bière n'avait aucune faiblesse pour l'Église, aucune déférence pour l'aristocratie; son royalisme plébéien n'était que l'horreur de la révolution et la passion d'abattre l'opposition. Il ne sympathisait avec la majorité que par ses haines; mais il n'avait rien à refuser à ces alliés de ses répugnances, de toutes les mesures qui lui paraissaient des armes contre l'ennemi commun.

II.

Quant à M. de Chateaubriand, l'impulsion décisive qu'il avait donnée à la guerre d'Espagne, le succès de cette campagne contre la révolution, la reconnaissance du parti sacerdotal en Espagne, en France, en Europe; la faveur des salons aristocratiques, l'enthousiasme des feuilles et des pamphlets royalistes retentissant de ses services; enfin, la splendeur européenne de son nom éblouissant ses collègues et rayonnant sur leur obscurité : tout lui donnait, depuis le congrès de Vérone et depuis le triomphe de Cadix, un ascendant extérieur et une popularité de bruit qui ne pouvaient tarder d'offusquer, d'éclipser ou de dominer M. de Villèle. Retiré dans sa gloire, peu actif au conseil, muet avec ses collègues, modeste devant le roi, affectant l'indifférence des petites

choses et le dédain des grandes, livré au plaisir et aux femmes, attentif seulement pour les diplomates français et étrangers, avec lesquels il avait à ménager sa situation et celle de la France; laborieux, admirable, grand et véritablement politique dans ses dépêches; obséquieux pour le haut clergé, à qui son nom promettait des retours de puissance; flattant les grands noms de la cour pour en être flatté; secrètement lié avec les royalistes exaltés des deux Chambres, dont il avait trop servi les intérêts, les passions et les exigences dans ses polémiques du *Conservateur* pour s'en détacher au pouvoir; gémissant complaisamment avec eux des petitesses, des médiocrités ou des timidités du gouvernement, M. de Chateaubriand, sans rompre avec ses collègues et sans contrarier le roi et M. de Villèle, se déchargeait néanmoins au dehors de toutes les responsabilités qui pouvaient embarrasser son rôle de supériorité entravée dans des liens de convenance, et il laissait espérer aux royalistes et au clergé des arrière-pensées d'homme d'État, des vues de génie et des hardiesses de restauration qui lui conservaient la faveur.

III.

Une de ces pensées de M. de Chateaubriand, conforme en cela avec l'opinion dominante alors

parmi les royalistes, était d'immobiliser à leur bénéfice la majorité monarchique et bourbonienne qui existait alors dans la Chambre et que les élections du mois de mars 1824, faites sous l'impression de nos succès en Espagne, venaient d'accroître et de consolider. Au lieu de renouveler les députés chaque année par cinquième, les royalistes, M. de Chateaubriand, M. de Villèle lui-même, se proposaient de donner à la Chambre existante une durée de sept ans à partir de son origine en 1822, et de la faire renouveler en masse à l'expiration des sept années. Cette loi était un coup d'État contre l'opinion électorale, élément vital du gouvernement représentatif. Elle avait, en effet, pour le roi et pour son gouvernement l'avantage de fixer pour sept ans la majorité, qui leur appartenait par suite des élections accomplies, et de donner ainsi une base immuable et solide à la dynastie. Mais elle avait le danger qui se révéla si fatalement de fermer la Chambre élective aux symptômes de modification d'opinion ou de renouvellement d'idées que chaque année apportait avec elle dans son sein, de murer ainsi la Chambre aux vents extérieurs et de tromper le gouvernement sur les véritables dispositions de l'esprit public, dont sa politique doit être l'expression sous un régime parlementaire. Le roi, en acceptant cette loi des mains de M. de Chateaubriand et de M. de Villèle, se plaçait dans la

situation d'un pilote qui supprimerait le thermomètre dans l'habitacle du navire, afin d'ignorer systématiquement toutes les variations de l'atmosphère qui doivent modifier ses manœuvres. Les royalistes et le parti sacerdotal adoptaient avec ivresse cette idée, présentée sous le nom de *septennalité* à l'admiration de leur parti. Elle ne supprimait pas, mais elle ajournait de sept en sept ans la souveraineté électorale de la nation. Elle détrônait ainsi l'assemblée nationale et elle rapprochait la Chambre de l'institution des états généraux de l'ancien régime, convoqués, non plus à des époques indéterminées, mais à une époque fixe. C'était évidemment un démenti donné à la révolution et à la Charte, et un retour indirect vers le passé de la monarchie.

IV.

M. de Villèle avait préparé dans un autre esprit une autre mesure de gouvernement, que le roi devait présenter en même temps aux Chambres. Cette mesure, exclusivement financière, consistait à réduire l'intérêt des emprunts contractés par l'État dans les différentes phases de la révolution et de la Restauration, et à forcer les créanciers de l'État à convertir leurs titres en titres de rente représentant

un capital et un intérêt inférieurs à ceux qui leur avaient été reconnus jusque-là; mesure équitable et salutaire en Angleterre et dans tous les pays où l'État, en empruntant un capital réel et défini, se réserve naturellement le droit de le rembourser aux prêteurs quand il trouvera d'autres prêteurs lui offrant leur argent à un moindre intérêt; mais mesure arbitraire rétroactive et improbe en France, où l'État n'avait emprunté aucun capital défini, mais où il avait constitué des *rentes perpétuelles*, indemnité des banqueroutes, des spoliations, des confiscations de la révolution, sous le titre général de *tiers consolidé*, ou pris des sommes qu'on lui avait versées pour la libération du territoire en 1814 : *rentes perpétuelles* auxquelles le crédit et la spéculation donnaient seuls sur le marché une valeur de capital aussi conventionnelle et aussi mobile que la confiance ou la défiance du jour. Le gouvernement, en appliquant aux rentes françaises la mesure de réduction d'intérêt et de conversion de titres appliquée aux emprunts britanniques, violait donc en réalité la nature, l'esprit et la lettre de ses engagements, et, en libérant pour un moment le trésor, il affectait le crédit, trésor illimité des nations. Les ressources fournies à l'État par cette économie devaient servir à indemniser les émigrés dépouillés de leurs biens par les lois révolutionnaires.

V.

Le roi, dans son discours aux Chambres, après s'être félicité du succès et de la gloire de l'expédition française sous le commandement de son neveu en Espagne, mentionna ces deux lois, qui devaient occuper la session.

L'opposition libérale, réduite à dix-neuf voix par les dernières élections, put à peine élever un murmure. L'immense majorité de toutes les nuances applaudit aux trois pensées révélées par le roi dans son discours. Les royalistes et les émigrés étaient satisfaits, le parti sacerdotal ne l'était pas. Puissant par lui-même dans l'assemblée, plus puissant par les déférences intéressées que les ambitieux du parti ultra-royaliste lui témoignaient, en intelligence secrète avec le cabinet occulte du comte d'Artois, ce parti, dirigé dans la Chambre par deux hommes zélés, mais médiocres, exigea et obtint, dans la réponse de l'assemblée au discours du roi, une allocution impérieuse aux prétentions spirituelles et temporelles de l'Église : « La religion » réclame, » ajouta la majorité pour complaire à cette opinion, « des lois protectrices pour le » culte, et pour ses ministres une existence plus » digne d'eux. L'éducation publique sollicite un

» appui nécessaire. » Cet auxiliaire obscurément désigné ainsi par l'adresse ne pouvait être que l'institut des jésuites, car l'instruction publique était déjà dans les mains d'un évêque, M. de Frayssinous.

La Chambre, par plus de deux cents voix, désigna M. Ravez au choix du roi pour la présidence; M. de La Bourdonnaie, expression des royalistes excessifs, n'en réunit que soixante. M. de Villèle pouvait compter par ce nombre celui de ses ennemis personnels dans l'assemblée. La validité de l'élection de Benjamin Constant, contestée par M. Dudon, et les récriminations légitimes des libéraux contre l'oppression scandaleuse des colléges électoraux par les ministres furent le texte des premières délibérations de la Chambre. M. de Martignac, jeune orateur royaliste trop généreux et trop supérieur pour chercher le succès de son opinion dans la partialité et dans la violence, fit reconnaître la nationalité de son adversaire et refusa cette satisfaction de vengeance à son parti. Son talent, où la grâce du caractère se sentait sous l'élégance de la parole, ses fonctions de commissaire civil auprès du duc d'Angoulême pendant la campagne et la faveur de ce prince, signalaient M. de Martignac à la nouvelle assemblée. Les ministres présentèrent le projet de loi de la septennalité à la Chambre des pairs, le projet de loi sur la réduction de l'intérêt

et sur la conversion des rentes à la Chambre des députés. Cette dernière loi, soutenue avec plus de sophismes et de préjugés que de raisons par M. de Villèle et par les députés des provinces jaloux des rentiers, combattue non par les raisons qui devaient la faire repousser, mais par des antipathies purement politiques dans le côté gauche, fut votée à une faible majorité.

La loi sur les *septennalités* passa avec une grande adhésion du parti monarchique à la Chambre des pairs. Lanjuinais en signala vainement le péril par les souvenirs de toutes les assemblées intégralement renouvelées pendant nos tempêtes civiles, dont chaque élection intégrale avait été une révolution. Les partis dans leurs jours de force ne s'appliquent jamais l'expérience de leurs jours malheureux. Les prophéties de Lanjuinais, du duc de La Rochefoucauld-Liancourt, de Boissy d'Anglas, du duc de Choiseul, parurent des menaces aux ultra-royalistes indignés.

VI.

Apportée devant la même Chambre par les ministres, la loi sur la réduction de l'intérêt y fut discutée neuf jours avec une obstination de résistance qui alarmait le gouvernement. L'archevêque de Paris, M. de Quélen, combattit la réduction de l'in-

térêt des rentes sur l'État en pontife qui défend le pain de son troupeau. Paris, en effet, comptait dans la partie nécessiteuse de sa population plus de vingt mille petits rentiers dont la loi allait décimer l'existence. Le parti du clergé se détachant ainsi du ministère et se ralliant d'un côté aux riches capitalistes de l'aristocratie et de la banque frappés dans une portion de leurs revenus, de l'autre à l'opposition libérale qui combattait cette mesure uniquement parce que le gouvernement la proposait, sapa la majorité de M. de Villèle à la Chambre des pairs et entraîna la chute de la loi.

M. de Chateaubriand, qui avait promis à ses collègues l'assistance de ses paroles et de ses amis dans la discussion, hésita, recula et se tut. Son silence, interprété en trahison par les ministres, aigrit M. de Villèle et le roi contre lui. On attendit l'heure de se débarrasser d'un allié si puissant dans l'opinion, si peu sûr dans le conseil. Entre M. de Villèle qui servait sans offusquer et M. de Chateaubriand qui offusquait sans servir, le choix du roi n'était pas douteux. Il ne gardait plus M. de Chateaubriand que par respect humain et par embarras de congédier une supériorité si populaire encore dans le parti aristocratique.

Cependant M. Royer-Collard combattit à la Chambre des députés la loi de la septennalité par des considérations presque républicaines. La souveraineté

nationale éclata dans son discours, en face du trône et des ministres qu'il accusa de corrompre cette souveraineté dans son principe et l'élection dans son exercice. « Vous êtes encore, » dit-il au gouvernement, « le gouvernement impérial avec ses » cent mille bras, avec les intérêts despotiques et » astucieux de son berceau, la force et la ruse. » Prophète des tempêtes, il tourna en dérision la prétention d'un gouvernement qui croyait, dans ces temps d'instabilité fatale, à une loi qui stipulait pour sept ans. « Où sont les ministres qui gouver» naient il y a sept ans, » dit-il, « et nous-mêmes » dans sept ans que serons-nous? » Le général Foy combattit la loi par les mêmes arguments que M. Royer-Collard, développés avec plus de grandeur. Le chef de l'opposition constitutionnelle fut aussi sévère, mais moins désespéré que le philosophe. Opposition ou philosophie, tout échoua contre l'intérêt d'une Chambre qui voulait se perpétuer au pouvoir. La loi fut votée.

VII.

La veille de ce vote, qui allait consacrer une de ses pensées politiques et qui complétait pour lui son triomphe de l'expédition d'Espagne, M. de Chateaubriand, dont le roi n'avait jamais oublié les

outrages à M. Decazes, qui les avait sentis comme des outrages à son propre cœur, fut facilement abandonné par ce prince au ressentiment de ses collègues. Ceux-ci dédaignèrent de pallier sous les formes décentes dont les rois enveloppent même ces disgrâces le congé donné au plus éclatant et au plus populaire des royalistes. Ils oublièrent dans leur procédé le respect qu'on doit à l'ancienne amitié, aux services rendus, au génie.

Un hasard fit de ce congé une amertume et presque une insulte à M. de Chateaubriand. Ce ministre n'avait été averti la veille par aucun indice dans les entretiens ou dans les physionomies de ses collègues de la résolution de l'éloigner. L'ordonnance du roi qui lui retirait le ministère en termes indirects et laconiques lui avait été adressée dans la matinée à son hôtel officiel par un simple message. M. de Chateaubriand était absent de son hôtel, où il n'avait pas passé la nuit et où il n'était pas rentré le matin avant de se rendre, selon son habitude, aux Tuileries. Son secrétaire intime ayant reçu et ouvert le message, s'était hâté de chercher son ministre pour lui communiquer l'annonce de sa disgrâce et pour lui éviter l'affront de se présenter au conseil du roi, et d'en trouver les portes si brutalement fermées à son insu.

Il le rencontra en effet aux Tuileries. M. de Chateaubriand s'y était rendu directement de la

maison où il se recueillait quelquefois loin du tumulte des réceptions et des affaires. Il sortait en ce moment de la chapelle du comte d'Artois, mêlé aux familiers de cette cour dont il était un habitué assidu. Les visages et les demi-mots des courtisans lui avaient déjà donné pendant la messe, par leur étonnement et par leur froideur, quelques vagues et inintelligibles pressentiments. Son secrétaire, l'apercevant dans la foule, s'approcha de lui, l'attira à l'écart et lui communiqua l'ordonnance du roi et la lettre de M. de Villèle qui en accroissait l'injure par son laconisme et sa rudesse. M. de Chateaubriand avait l'âme trop fière pour s'affliger et s'attendrir sous une brutale injustice, mais trop sensible et trop implacable pour pardonner l'outrage. Le ministère lui coûtait peu à résigner après l'œuvre illustre qu'il y avait accomplie; il laissait son nom incrusté par une entreprise hardie et par une campagne heureuse à l'histoire des Bourbons. Il avait rendu confiance à la monarchie, il avait balancé M. Canning devant l'Europe, il s'était constitué l'homme d'État des vieux trônes, le conservateur européen; il sortait avec les deux prestiges qui font rentrer tôt ou tard les grandes ambitions en scène, un grand acte et une grande ingratitude. Il ne lui manquait qu'une chose pour illustrer sa chute et pour s'élever plus haut en tombant, c'était de supporter cette ingratitude avec l'impassibilité

et la dignité d'un grand caractère, de se retirer dans la modestie et dans le silence, et de se laisser regretter par ses amis sans s'allier à ses ennemis, de ne chercher sa vengeance que dans ses services et sa gloire que dans sa vertu.

Mais cette vertu antique n'était pas celle de M. de Chateaubriand. Le rôle de Coriolan de la Restauration le tenta comme le rôle de Coriolan de la noblesse avait tenté Mirabeau à trente ans de distance. Mécontent de l'aristocratie et de la couronne, il jura de se faire estimer à son prix par la terreur qu'il allait porter dans le camp dont on l'expulsait avec tant d'imprudence. Le roi, M. de Villèle, le comte d'Artois, le parti exagéré du sacerdoce venaient de créer en lui l'ennemi le plus fatal de la royauté. Dédaigneux par médiocrité de vues d'une supériorité embarrassante mais nécessaire, ils n'avaient pas évalué la force d'une individualité dans un parti; ils avaient jeté le génie dans l'opposition : ils avaient découronné le royalisme. M. de Chateaubriand avait fait la Restauration avec sa plume; il allait la détruire. Il ne le voulait pas sans doute alors, il ne voulait que se venger d'un homme, il se vengea sur un trône. Son mécontentement, qui allait jusqu'à la colère, n'allait pas jusqu'à une révolution. Il ne se sentit trop vengé qu'à ses regrets et à ses tristesses sur les débris de la monarchie.

VIII.

Le lendemain de sa retraite du ministère, toute l'intelligence du parti royaliste le suivit dans sa défection et dans son insurrection contre le gouvernement, dont il avait cependant partagé et encouragé les fautes. Un journal qui avait alors presque la puissance d'une institution d'État et le retentissement d'une tribune européenne, le *Journal des Débats*, fidèle à l'amitié jusqu'à la vengeance, échappa ce jour-là au gouvernement et se donna tout entier à M. de Chateaubriand. Ce journal, possédé et dirigé par deux frères, MM. Bertin, pilotes consommés sur cet élément de l'opinion publique, n'était pas seulement une voix, c'était un parti. D'autant plus écouté qu'il était plus modéré et plus libéral dans son royalisme, il pouvait à son gré et à son droit défendre le trône au nom de la nécessité monarchique, et attaquer le gouvernement au nom de la nécessité libérale. Des membres importants de la Chambre des pairs et de la Chambre des députés se groupaient autour de ce foyer de publicité, de polémique et de diplomatie. Par quelques-uns de ses propriétaires, tels que M. Roux-Laborie, homme d'universelle intrigue, il se rattachait au parti aristocratique et sacerdotal; par quelques autres, tels

que les Bertins, il confinait au parti des centres, de la gauche modérée, de la haute banque, de la bourgeoisie ombrageuse et oscillante de Paris. La haute littérature, si puissante en France depuis le dix-huitième siècle, que la démagogie et le gouvernement militaire avaient passagèrement foulée, mais à laquelle les libertés de la presse et de la tribune avaient rendu par la Charte une attribution même politique, se rencontrait presque tout entière dans ce journal, dont la collaboration était un titre d'illustration.

Ce levier remis par l'amitié à l'ambition connue de M. de Chateaubriand était plus qu'un ministère, c'était la dictature de l'opposition. Toutes les autres feuilles royalistes, à l'exception des feuilles soldées par le ministère, suivirent M. de Chateaubriand, qui représentait à la fois pour les unes l'ultra-royalisme exilé avec lui du conseil, pour les autres le génie expulsé par la médiocrité, pour les modérés la Charte, pour les libéraux les libertés, pour les lettrés la gloire des lettres, pour la contre-opposition la guerre à M. de Villèle, pour les révolutionnaires un mécontent qui frappait les mêmes coups que leurs journaux et leurs factions, mais qui les frappait d'une main moins suspecte et avec plus de force et de retentissement. C'est de cette défection du *Journal des Débats* et de M. de Chateaubriand que date cette coalition concertée

ou tacite de toutes les inimitiés de diverse origine, de diverses causes et de buts opposés contre le gouvernement de la Restauration, qui rallia à une même œuvre d'agression les pensées les plus contraires, qui désaffectionna l'opinion, qui aigrit le gouvernement et le poussa d'excès en démences, qui passionna la presse, qui irrita la tribune, qui aveugla les élections et qui finit par changer, cinq ans plus tard, l'opposition de dix-neuf voix hostiles aux Bourbons en une majorité hétérogène mais formidable, devant laquelle la monarchie n'eut qu'à choisir entre une résignation humiliante et un coup d'État mortel.

IX.

M. de Villèle et M. de Corbière, les plus responsables de tous leurs collègues de l'expulsion de M. de Chateaubriand, sentirent la nécessité de compenser le mécontentement que la chute de ce nom populaire dans le royalisme et dans le sanctuaire pouvait inspirer à la noblesse et au clergé, en appelant à sa place et aux fonctions les plus élevées du gouvernement des hommes moins illustres mais plus chers encore et plus inféodés que lui aux intérêts et aux passions de ces deux causes. M. de Montmorency, congédié pour avoir voulu le premier l'intervention; le maréchal Victor, frappé pour

avoir éventé avec trop de promptitude une apparence de conspiration révolutionnaire dans l'armée; M. de Chateaubriand, jeté hors du conseil pour avoir servi avec trop d'éclat, trop de bonheur, et peut-être trop d'orgueil, la cause des restaurations monarchiques en Espagne, étaient de nature à livrer M. de Villèle à la suspicion des zélateurs fanatiques du trône et de l'autel.

Il se hâta d'assoupir ces mécontentements en donnant satisfaction aux familles puissantes qui représentaient avec plus de crédit alors les tendances de la haute noblesse et du haut clergé, et de s'assurer de plus en plus l'alliance de madame du Cayla en l'intéressant au gouvernement par les grandes faveurs accordées à ses amis. Le duc de Doudeauville, cher à la noblesse par son nom et à la congrégation par son zèle, fut nommé ministre de la maison du roi. Son fils, le vicomte de La Rochefoucauld, prit dans le ministère de son père, sous le nom de directeur des beaux-arts, un véritable ministère de la littérature, des théâtres, des journaux, patronage habile et splendide à la fois, où la prodigalité des grâces et des faveurs couvrait les tendances imprimées aux études et aux plaisirs mêmes du peuple, et qui lui permit d'acheter, pour les amortir ou les éteindre, une multitude de journaux et de pamphlets hostiles à la Restauration et à la religion. M. de La Rochefoucauld devenait

ainsi le Mécène des artistes et quelquefois le Walpole de la presse. M. de Vaulchier reçut l'administration confidentielle et inquisitoriale des postes, homme d'autant plus sûr pour la congrégation que sa piété n'était pas en lui un rôle, mais un asservissement absolu à la cause de l'Église.

M. le baron de Damas fut élevé, à la place de M. de Chateaubriand, au ministère des affaires étrangères. C'était la main du duc d'Angoulême dans les affaires. M. de Damas avait les qualités et les disgrâces de nature de ce prince son ami, un sens droit, un travail obstiné, une vertu incorruptible à l'air des cours, une intention patriotique, une impartialité froide, mais point d'extérieur et point d'éclat. La congrégation pouvait compter sur lui comme âme fervente, mais nullement comme âme vendue à des intrigues politiques. Il avait la piété loyale et désintéressée comme le cœur; il redoutait même en secret les empiétements intempestifs des jésuites, dont on le croyait à tort le promoteur et l'instrument.

M. de Clermont-Tonnerre passa au ministère de la guerre; M. de Chabrol, gage de modération pour les centres, au ministère de la marine; M. de Martignac, que M. de Villèle pensait à élever plus tard au ministère de l'intérieur, où la rudesse et l'inactivité de M. de Corbière, son ami, l'embarrassaient, reçut la direction de l'enregistrement,

avenue du ministère. M. de Castelbajac, royaliste ardent, mais maniable à la main du premier ministre, eut la direction des douanes. Ces choix amortirent dans les Chambres les murmures que l'expulsion de M. de Chateaubriand et de M. de Montmorency pouvait soulever.

La session s'acheva sans qu'aucune discussion éclatante méritât de retentir dans l'histoire. Seulement un orateur passionné et téméraire, M. de Berthier, y promulgua impérieusement, au nom de l'aristocratie et de l'Église, les injonctions du parti religieux : domination légale du clergé, même sur les actes de la vie civile; dotation en immeubles à l'Église pour compenser les immenses dotations territoriales conquises tant de fois par elle et tant de fois reprises par les rois, par les peuples et par les révolutions; rétablissement du culte unique et national, sinon persécuteur et exclusif. M. de La Bourdonnaie demanda l'indemnisation des émigrés; M. de Foucauld, la restitution sans noviciat des grades de l'armée à la noblesse. La majorité écouta avec faveur ces divers orateurs, et laissa aux ministres le temps de réfléchir et de mûrir leurs pensées. M. Casimir Périer, un des orateurs les plus véhéments et les plus irrités de la gauche, sentit que l'audace de la contre-révolution allait rejeter l'opinion publique du côté que les élections laissaient presque vide autour de lui. « Nous ne som-

» mes que onze ici, » s'écria-t-il, « qui représen-» tons la France! » Ce cri, qui suscita alors les soulèvements et les dérisions de l'assemblée, devait être bientôt répondu par la France.

X.

Mais si l'opposition était décimée, impuissante et muette dans la Chambre, elle était ardente et bruyante dans la presse. Un comité occulte d'hommes politiques, voués, comme leur maître, au triomphe de l'Église, dans l'intérieur du comte d'Artois, s'étudiaient à en supprimer les organes quand ils ne pouvaient les corrompre. Le ministère de la maison du roi par M. le duc de Doudeauville, le ministère des affaires étrangères par le baron de Damas, le ministère de l'intérieur par M. de Corbière, fournissaient les fonds de cette corruption aux agents du prince. Le vicomte de La Rochefoucauld acheta ainsi, sous des prête-noms, les *Tablettes universelles*, la *Foudre*, l'*Oriflamme*. Il tenta la *Quotidienne*, feuille exaltée qui nourrissait de préjugés vieillis les agents de l'aristocratie et des évêques, et qui, par son ascendant sur l'esprit du comte d'Artois, pouvait ébranler la confiance de ce prince dans M. de Villèle. La négociation échoua à moitié; on parvint cependant à l'enlever à M. Mi-

chaud, écrivain royaliste dont l'indépendance sarcastique inquiétait le ministre. Le *Constitutionnel*, journal auquel le patronage de M. Laffitte, Mécène de l'opposition, et le talent naissant d'un jeune écrivain, M. Thiers, donnaient de l'autorité et de l'éclat dans l'opinion, résista aux séductions du comité corrupteur. Ne pouvant corrompre, on sévit. Les procès se multiplièrent contre les journaux : ces procès en doublèrent le bruit; les peines sévères appelèrent la pitié sur les martyrs. Le jury, intimidé par l'opinion, finit par prodiguer l'impunité à ces délits de parti. Les royalistes sentirent qu'il n'y avait qu'une force contre la presse, le silence. Ils rétablirent, le 15 août, la censure préalable des journaux, et suspendirent les débats de la presse. La santé précaire du roi et le danger de laisser les feuilles publiques semer, chaque jour, la panique dans les esprits au moment d'une transition, toujours critique, de règne, servirent de prétexte, plus que de motif, aux royalistes. Cette dictature, attribuée à la prudence par l'opinion publique, ne fut pas imputée à crime à M. de Villèle. M. de Chateaubriand, à demi désarmé, fut le plus implacable dans ses murmures. Il enseigna à la langue des invectives et des mépris empruntés à Tacite et à Juvénal, et que la polémique moderne n'avait pas encore inventés avant lui. Il créa, au profit de l'opposition aristocratique et religieuse, un cynisme et

une démagogie de mots qui souillaient à la fois l'opposition et le trône.

XI.

M. de Villèle répondit à ce redoublement de haine par des satisfactions redoublées données au parti sacerdotal, dans lequel les invectives de M. de Chateaubriand et la nécessité de se créer un parti personnel le refoulaient chaque jour davantage. Il créa un ministère de la religion sous le nom de ministère des affaires ecclésiastiques; il en investit M. de Frayssinous, déjà aumônier du roi et grand maître de l'Université. Cette création d'un ministère spécial de la religion, confié non à un laïque impartial, mais à un pontife du culte dominant, contenait en germe toute une contre-révolution dans l'enseignement et dans les cultes. C'étaient la jeunesse et la conscience publique restituées authentiquement au clergé d'une seule communion. L'œuvre de l'Assemblée constituante, l'émancipation de la science et des âmes, était virtuellement anéantie. Le pouvoir civil introduisait le pouvoir spirituel dans ses conseils, et lui livrait en gage d'alliance l'administration de l'intelligence et l'administration des croyances du peuple. Un certain nombre d'évêques furent également introduits dans le conseil

d'État pour donner la majorité au parti sacerdotal dans toutes les délibérations où il lui plairait d'intervenir. Des affiliés de la congrégation furent imposés comme des garants et des témoins à tous les ministères, et à M. de Villèle lui-même, pour inspirer, épurer, surveiller, et au besoin dénoncer leur administration à ce gouvernement occulte qui gouvernait, sans responsabilité et sans nom, sous le nom de ministres responsables; c'étaient l'anonyme et le mystère appliqués au gouvernement d'une grande nation par une ligue d'opinion et de conscience qui régnait d'abord souterrainement sous un roi philosophe, mais vieilli, et qui se préparait à régner en plein jour sous son successeur.

XII.

Cependant M. de Villèle, en donnant ces gages au parti sacerdotal et en s'assurant ainsi la faveur du comte d'Artois, dominé par ce parti et régnant par anticipation dans le conseil, se flattait de pouvoir le contenir en le servant, comme il contenait en le servant le parti monarchique. Supérieur, par sa haute raison et par son intelligence du siècle et du pays, aux puérilités et aux fanatismes de ce parti, il croyait pouvoir sans danger lui livrer ainsi beaucoup de complaisances, bien certain qu'au

moment où ce parti exigerait de lui les dernières conclusions, le pays se soulèverait avec un irrésistible ressort contre cette théocratie posthume, et que le parti sacerdotal, après l'avoir protégé pour prix de quelques déférences sans péril, lui demanderait de le protéger à son tour contre l'insurrection des Chambres et de l'esprit public. Il se croyait donc, au fond, l'arbitre habile et nécessaire entre le parti sacerdotal et le parti politique, comme il était, en effet, l'arbitre entre le parti ultra-royaliste et le parti monarchique constitutionnel. Aussi montra-t-il autant de perspicacité que de mesure dans le choix qu'il fit de M. de Frayssinous pour ministre du parti religieux dans son gouvernement.

XIII.

M. de Frayssinous, homme mûr d'années et vénérable de mœurs, s'était élevé lentement par des talents sans éclat et par des vertus sans faste aux dignités ecclésiastiques et au rôle politique de directeur de l'enseignement public. Il avait, pendant le règne de Napoléon, réconcilié autant qu'il convenait à un prêtre la philosophie et la religion, dans des discours aussi littéraires que religieux prononcés dans les chaires des temples de Paris

devant la jeunesse du temps. Ces discours, imprimés ensuite et répandus avec profusion dans le sein des familles pieuses, rappelaient la candeur de Rollin et la tolérance de Fénelon. L'orateur, au lieu des foudres et des imprécations de ses confrères contre les doutes et les impiétés du siècle, défendait avec douceur la religion des aïeux, discutait en termes respectueux avec les adversaires de la foi catholique, n'exigeait de ses néophytes que l'impartialité, le raisonnement, l'étude, la bonne foi, et s'efforçait de convaincre l'esprit par les mêmes séductions saintes que M. de Chateaubriand avait employées dans la même cause pour toucher le cœur.

Ces conférences de M. de Frayssinous avaient immensément popularisé le sanctuaire. Le retour des Bourbons et la juste estime de M. de Richelieu avaient porté l'orateur sacré à la tête de l'instruction publique. Quoique prêtre, il n'avait point aliéné au clergé l'indépendance de l'Université laïque : aucun excès de zèle ou de prosélytisme n'avait soulevé la science et la tolérance contre son administration. Il y cherchait, comme dans ses anciennes prédications à la fois religieuses et tolérantes, à laisser au clergé la conscience et la foi, aux laïques la science et les lettres; persuader, non exiger, lui semblait l'œuvre du corps religieux à une époque où la foi antique avait plutôt à se justifier qu'à s'imposer dans les âmes, et où le souvenir du joug que

l'Église exclusive avait fait peser sur les consciences révoltées était trop présent au peuple, pour que ce joug présenté d'autorité ne fût pas repoussé et brisé de nouveau par une seconde révolte de l'esprit humain.

XIV.

M. de Frayssinous, quoique un des promoteurs dans l'origine de ces associations pieuses de la jeunesse, qui n'avaient que l'entretien de la foi et l'édification mutuelle pour objet, qui avaient dégénéré ensuite en congrégation à la fois religieuse et politique, et qui enfin avaient donné leur nom et leur mécanisme à cette congrégation exploitée par des ambitieux qui régnaient alors sous le gouvernement; M. de Frayssinous n'appartenait, disons-nous, ni aux jésuites, ni aux congréganistes politiques. Il redoutait des uns l'empiétement, des autres l'hypocrisie dans le sanctuaire. Il tenait, par ses opinions prudentes et modératrices entre la congré gation souterraine et le clergé, la place que M. de Villèle tenait lui-même entre l'esprit monarchique et la démence de l'ultra-royalisme contre-révolutionnaire. Rôle de modérateur plus difficile encore dans le prêtre que dans le ministre, qui le rendait suspect d'esprit sacerdotal aux uns, de complaisance philo-

sophique aux autres, et qui le faisait accuser de jésuitisme par le siècle et d'impiété par l'Église. Un tel homme était admirablement choisi par le premier ministre pour donner toutes les garanties suffisantes au clergé raisonnable sans livrer néanmoins son gouvernement aux folies, aux fanatismes et aux convoitises du clergé ambitieux. Il convenait au roi, qui ne voulait accorder au sacerdoce que sa place restreinte dans les mœurs depuis la révolution. Il convenait également au comte d'Artois, qui voulait reconquérir la France au catholicisme dominant, mais qui se défiait déjà des jésuites et qui les croyait plus dangereux qu'utiles au rétablissement graduel et pacifique de l'ancienne foi [1].

XV.

Le gouvernement du roi et du comte d'Artois se trouvait ainsi complété et réuni dans les mains de M. de Villèle. Il avait donné des gages irréfragables au parti religieux. Il ne conseillait aucune

[1] L'auteur de ce récit a entendu de la bouche de Charles X lui-même en 1829, dans un épanchement confidentiel, ces paroles textuelles : « On » croit que je suis asservi aux jésuites; rien n'est plus faux. Je vous » affirme que personne ne leur est moins livré que moi, et que je saurai » au besoin les réprimer énergiquement, et les remettre à leur place. » Il a entendu dans l'intimité les mêmes paroles à peu près de la bouche de M. de Damas, ministre des affaires étrangères, et très-avant dans les confidences de Charles X.

mesure au roi avant de l'avoir soumise à son frère. Le comte d'Artois lui-même délibérait tout avec son conseil de conscience. Le concert secret qui existait entre M. de Villèle et madame du Cayla, dont la faveur devenait un empire, rendait ce ministre maître absolu des deux cours, en même temps que ce concert rendait madame du Cayla, organe de la congrégation occulte, la négociatrice obligée de la famille royale avec le roi, et l'arbitre du premier ministre. Tel était le mécanisme caché de ce gouvernement de politique et de piété, de boudoir et d'église, de scrupules et de faiblesses, possédé d'avance par un prince impatient de règne, exploité par des intrigants, inspiré par des sectaires, manié par un ministre habile et reposant tout entier sur la tendresse de cœur d'un roi vieilli pour une femme qui, en lui enlevant les soucis du trône, lui laissait les illusions de l'amour.

XVI.

Cependant le bonapartisme, vaincu ou découragé par l'incorruptibilité de l'armée depuis l'expédition d'Espagne, ajournait ses espérances à un autre règne. Le libéralisme, devenu suspect au pays électoral par ses complicités dans les conjurations de

Béfort, de Saumur et de la Bidassoa, et par son alliance contre nature avec les partisans du despotisme, n'était plus une minorité, mais un murmure à peine entendu dans la Chambre. La censure étouffait la voix des partis, à l'exception du parti sacerdotal, assouvi de faveurs et de puissance par le ministre. Trois princes échelonnés par l'âge sur les degrés du trône assuraient l'hérédité de la dynastie : c'étaient le comte d'Artois, le duc d'Angoulême, le duc de Bordeaux. Le premier était l'idole de la cour, le second l'ami de l'armée, le dernier l'espoir de la nation. Au delà de ces héritiers directs de la couronne, un prince habile et populaire, le duc d'Orléans, entouré d'une riche postérité, promettait une seconde dynastie si la première venait à s'épuiser avant le temps. Bien que le prince affectât des liaisons suspectes avec les mécontents, il gardait des dehors de loyauté et même d'attachement à la branche aînée de sa maison. On croyait que ses affinités avec l'opposition n'étaient que des séductions calculées pour rattacher à la couronne les nuances révolutionnaires des partis. Cette popularité prévoyante paraissait une force que ce prince recrutait pour les mauvais jours, s'ils se levaient jamais. Nul ne le croyait ou assez ambiteux, ou assez faible pour prêter son nom à une révolution et pour accepter un trône sur les débris de la monarchie et de sa famille. Il ne le

croyait peut-être pas lui-même alors. Tout présageait un long avenir à la Restauration.

Un vieillard avait vaincu le temps. Les événements et l'Europe seuls l'avaient replacé sur le trône, mais sa politique l'y avait affermi; et bien que cette politique, maintenant lassée par le poids et les infirmités de l'âge, laissât avec une certaine insouciance flotter le règne qui allait finir à la merci de son frère, de la cour et du parti dominant, il se sentait sûr de mourir roi, lui qui avait vécu si longtemps exilé. Cette sécurité donnait de l'insouciance et de la sérénité à son âme. Il jouissait de son règne comme de son propre ouvrage. Il aimait à se regarder lui-même régner; et il s'entourait avec une superbe complaisance dans le palais de ses pères, en face de la place où son frère avait été vaincu, prisonnier et victime de la révolution, de tous les souvenirs, de toutes les pompes et de toutes les étiquettes d'un descendant de Louis XIV.

XVII.

La cour rappelait par sa splendeur celle du grand roi. Seulement, derrière cette pompe officielle et extérieure de son palais, Louis XVIII gardait quelques images de sa médiocrité première et quelques habitudes de vie privée, retirée et studieuse, con-

tractées dans les demeures errantes de ses longs exils. Le roi aimait à se rappeler le proscrit.

Toutes les grandes charges de la cour avaient été rétablies et restituées aux grandes familles qui en jouissaient avant la révolution. Les titulaires de ces charges honorifiques les exerçaient ostensiblement avec une solennelle régularité. Mais ces fonctions n'étaient plus auprès du roi que des honneurs. Il exigeait la présence, rarement le service de ces grands officiers de la couronne. Au milieu de ses vastes appartements et à côté de ses lits de parade, Louis XVIII se faisait une solitude. On lui dressait tous les soirs un petit lit à roulettes, entouré d'une tente de rideaux verts, semblable à un lit d'enfant. Il fixait, en se couchant, à son serviteur l'heure à laquelle il voulait être réveillé pour les travaux du lendemain. A cette heure précise l'étiquette reprenait son empire, ses serviteurs entraient dans sa chambre, allumaient son feu, ouvraient ses rideaux, lui présentaient à laver sur un plateau de vermeil, le chaussaient, l'habillaient, lui offraient l'eau bénite et assistaient en silence à la prière mentale, marquée par l'étiquette autant que par la piété pour le premier acte du roi à son réveil.

Après ce signe de croix, le roi ordonnait d'ouvrir la porte aux officiers de sa maison et aux grands dignitaires de la cour, de l'Église et de l'armée qui avaient le droit d'entrer dans sa chambre : princes,

ambassadeurs, cardinaux, évêques, ducs, maréchaux de France, lieutenants généraux, premiers présidents des cours de justice, pairs ou députés. Ces courtisans formaient la haie ou passaient en revue devant lui, pendant que ses pages et ses valets de chambre achevaient sa toilette, lui tenaient le miroir, apportaient sur des plateaux d'or l'habit, les décorations, l'épée dont on le vêtait pour le reste du jour. Il s'entretenait ainsi, jusqu'à l'heure du déjeuner, avec les membres de sa famille ou avec les personnages que les droits de leurs charges autorisaient à assister à ce premier cercle. Il passait ensuite, précédé et suivi de ce cortége, dans la salle de déjeuner. Toute la famille royale, quelques-uns des grands officiers de sa maison et les chefs de la garde royale de service étaient admis à sa table, somptueusement servie. Louis XVIII, que la rumeur populaire, semée malicieusement par les pamphlétaires, accusait d'intempérance et de raffinements sensuels renouvelés de Suétone, ne voyait dans le luxe de sa table qu'une pompe royale; il ne mangeait que deux œufs frais et ne buvait qu'un petit verre de vin étranger, versé par son échanson. Après le déjeuner, il traversait à pas lents, précédé et suivi de ses convives et de sa cour, la salle des Maréchaux entre deux haies de gardes du corps. Une foule immense, admise sans ombrage dans le palais, remplissait la salle pour contempler le roi,

les princes, les princesses. Le roi, salué par des acclamations de tendresse, saluait à son tour gracieusement cette foule; il s'arrêtait souvent pour recevoir les pétitions et les suppliques que les assistants lui présentaient.

Après la messe, il rentrait avec le même appareil dans ses appartements intérieurs. Il recevait alors les audiences particulières qu'il avait accordées d'avance, travaillait avec ses ministres ou présidait le conseil. Il laissait aux membres du conseil une entière liberté de discussion, devant lui, sur les affaires. Il y parlait lui-même rarement et sobrement, de peur de trancher, par le respect qu'on aurait pour son opinion, les questions qu'il voulait laisser débattre. Il y montrait de la grâce, de l'enjouement, de l'esprit, rarement de l'autorité, jamais de l'impatience. Il respectait les hommes d'État qui lui étaient le moins agréables, et s'entourait, comme d'un rempart pour lui-même, des égards qu'il témoignait à ses conseillers.

XVIII.

Les affaires épuisées, il montait en voiture pour délasser son esprit et pour prendre, dans ces courses longues et rapides autour de Paris, l'exercice violent que l'infirmité de ses jambes lui interdisait

de prendre à cheval ou à pied. Les huit chevaux qui l'emportaient de relais en relais et les escortes de cavalerie de sa garde qui entouraient son carrosse ne galopaient jamais assez vite, au gré de son impatience de mouvement et d'aspect, à travers les forêts ou les allées de ses parcs. Il interpellait et pressait sans cesse ses écuyers, ses gardes, ses cochers. C'était la seule colère qu'il laissât éclater sur ses lèvres. Fatigué et humilié de l'immobilité à laquelle la nature le condamnait, il semblait vouloir au moins commander en roi aux routes, aux horizons, à la distance. Il jouissait du vertige de sa course comme un captif de son heure au soleil.

XIX.

Il aimait à revoir ainsi, au moins en courant, les maisons royales, les sites, les parcs, les jardins où il avait passé les jours splendides et paisibles de sa jeunesse : Saint-Cloud, Versailles, Trianon, Rambouillet, Compiègne, Fontainebleau, Brunoy, les uns détruits, les autres transformés par les révolutions et l'Empire, qui y avaient laissé leurs empreintes. Il aurait voulu les restaurer tous, et surtout le palais de Versailles, que la monarchie absolue avait pu seule élever, et que la monarchie constitutionnelle se sentait trop petite et trop abais-

sée pour remeubler et pour remplir. Il s'y faisait quelquefois descendre pour mesurer d'un regard attristé la distance de son berceau à sa vieillesse. Il montait, appuyé sur les bras de ses serviteurs, dans l'appartement qu'il y avait jadis occupé.

Il les congédiait à la porte, et restait seul dans son ancien cabinet; on l'avait remeublé pour lui des meubles antiques qu'il avait lui-même indiqués de mémoire aux officiers du Garde-Meuble, afin de se donner un moment l'illusion du passé. Il s'asseyait sur les fauteuils de velours rouge à clous d'or, qui lui rappelaient son enfance, ses études, son mariage, ses entretiens littéraires avec ses favoris d'alors. Il évoquait les images de son frère, de sa sœur madame Élisabeth, de la reine, du dauphin, de tous ceux qu'il avait connus et aimés dans ces lieux : mémoires bien peu distantes par les années, mais toutes disparues, comme Œdipe, dans une tempête. Il assistait, par le souvenir et par l'horreur, aux scènes tragiques des 5 et 6 octobre : il y entendait les clameurs du peuple; il y voyait la pâleur du roi, les larmes de la reine, le sang des gardes du corps dans la cour de Marbre, les têtes coupées des défenseurs de sa maison portées à la pointe des piques devant l'armée populaire de La Fayette. Il s'étonnait d'être rentré dans ce palais de la fuite, d'être remonté sur le trône par sa constance et de s'y maintenir par sa sagesse.

De là il se faisait conduire au grand Trianon, où il retrouvait, avec douleur, les traces du goût moderne et trivial de l'Empire; Bonaparte, en décorant ce palais, l'avait désenchanté pour lui de sa grâce: le grand homme ne lui cachait pas le parvenu au trône. Le petit Trianon, caprice de la reine, tout plein encore de ses jeux, de ses idylles, de sa beauté, de sa voix et des plaisirs auxquels Louis XVIII s'associait dans sa jeunesse, lui arrachait des larmes. Il se retraçait les spectacles, les concerts, les illuminations, les amours de ces délicieux jardins, dont les arbres avaient versé leurs premières ombres sur les pas de cette jeune cour. Il retrouvait dans cette chaumière royale toute l'âme d'une princesse qui aspirait à l'obscurité pour cacher le bonheur, jusqu'au lit de simple mousseline de la reine de France, où elle rêvait des félicités romanesques la veille de l'échafaud!

Le roi, rentré à six heures de ses courses quotidiennes, dînait avec la famille royale; les grands officiers assistaient à ce repas pour s'y asseoir. La conversation, libre, générale, familière, en tempérait la solennité. On y évitait avec soin les sujets politiques sur lesquels la famille royale était divisée. Le roi y interpellait souvent les courtisans, debout autour de la table; il y parlait à haute voix, avec le désir évident d'être entendu par les assistants, et jouissait de l'impression que ses mots spi-

rituels et son tact exquis faisaient sur les spectateurs. Il rentrait ensuite dans ses appartements, où sa famille le suivait, pour prolonger quelques moments l'entretien. Il se renfermait alors dans l'intimité familière de quelques courtisans, compagnons de ses mauvais jours, et causait jusqu'à l'heure de son sommeil avec la liberté d'un homme soulagé du fardeau du jour. Son esprit naturel, orné, réfléchi, et cependant soudain, plein de souvenirs, riche de récits, mûri de philosophie, débordant de lectures, varié de citations, mais nullement chargé de pédantisme, l'égalait alors aux esprits les plus renommés et les plus littéraires de son siècle. M. de Chateaubriand n'avait pas plus d'élégance, M. de Talleyrand plus de traits, madame de Staël plus d'éclat. Jamais inférieur, toujours égal, très-souvent supérieur à tous ceux avec lesquels il s'entretenait de toutes choses; plus souple qu'eux peut-être et plus divers, car il changeait de ton et de sujet selon l'homme, et n'était épuisé devant aucun. L'histoire, les événements, les choses, les hommes, les livres, les théâtres, la poésie, les arts, quelquefois les commérages du jour et du temps, étaient le texte de ces entretiens.

Depuis les soupers de Potsdam, jamais le cabinet d'un prince n'avait été le sanctuaire de plus de philosophie, de littérature, d'esprit et de saillies. Louis XVIII eût été un roi d'Athènes comme un roi

de Paris, nature grecque plus que française, universelle, souple, artistique, fine, gracieuse, énervée, sceptique, un peu corrompue par son époque, mais, sinon capable de tout faire, capable du moins de tout comprendre et de tout bien dire. Tel était sans aucune adulation l'esprit de Louis XVIII. Nous n'en donnerons qu'une preuve : c'était que les factions diverses et nombreuses, qui épiaient son intérieur et qui s'acharnaient à calomnier sa dynastie dans son chef, ont pu lui prêter ou lui reprocher beaucoup de mauvais actes politiques, mais ils ne lui ont jamais prêté ou reproché un mauvais mot.

XX.

Son commerce avec madame du Cayla, de plus en plus nécessaire par son esprit et par son attrait au cœur de ce prince, n'était plus un mystère pour personne. Il s'était complu à illustrer lui-même son attachement par ces dons éclatants et publics qui, en bravant le murmure, l'étouffent souvent dans la cour des rois. Plus les témoignages d'amitié étaient authentiques, plus ils attestaient l'innocence et la pureté de l'affection royale. Ces magnifiques aveux de leur préférence étaient, selon lui, dans le droit des princes de sa race. Louis XIV et les rois ses aïeux avaient illustré assez d'amours, Louis XVIII pouvait

bien illustrer une amitié. Voulant donner au monument de son attachement pour madame du Cayla un caractère historique et rattacher le souvenir de sa magnificence au plus grand souvenir politique de son règne, il acheta le château de Saint-Ouen auprès de Paris, où il avait rédigé et promulgué la Charte, son titre à l'immortalité et la base de sa dynastie, et il en fit don à madame du Cayla. « Je » veux qu'après moi, » lui dit-il en lui remettant les titres de possession, « vous soyez la gardienne de » ma mémoire ; ma mémoire est là pour les Fran- » çais, Saint-Ouen est le monument de ma sagesse » et le palladium de ma race. » Une demeure élégante, un ameublement modeste mais précieux, des jardins ornés des plantes du luxe végétal le plus exquis, un parc enrichi d'eaux et d'ombrages, et la somme annuelle nécessaire à l'entretien de l'édifice, des serres et des eaux complétaient ce présent royal.

Le roi voulut que l'inauguration de ce don à sa favorite fût une fête publique, qui flattât à la fois son cœur et son orgueil. Son portrait, offert à madame du Cayla par lui-même, fut l'objet d'une réunion nombreuse de tous les amis du prince et de sa confidente au château de Saint-Ouen. Cette fête de la tendresse et de la reconnaissance eut par les ordres du roi une publicité et un retentissement dont il sembla jouir avec l'ivresse d'un jeune homme

et la prévoyance d'un vieillard, qui songe à perpétuer après lui une faveur bientôt abrégée par le tombeau. Les journaux les plus austères de ton et même les plus hostiles au gouvernement, tels que le *Journal des Débats*, à l'insinuation du roi lui-même, enregistrèrent ce don du cœur du roi et cette fête de l'amitié dans des récits qui étonnèrent la France et l'Europe. C'était déclarer une amie à sa cour et au monde, comme autrefois ses aïeux déclaraient une maîtresse.

XXI.

Indépendamment de cette munificence publique et monumentale de Saint-Ouen, le roi faisait accepter à madame du Cayla des dons ignorés, qui aidaient cette jeune femme à relever une fortune obérée et à restaurer sa terre de Benon près de la Rochelle. Tous les mercredis, jour consacré chaque semaine aux longues entrevues sans témoin du roi avec son amie, ce prince lui remettait cinquante mille francs en or ou en billets pris sur sa cassette royale pour payer le prix de Saint-Ouen acheté sous son nom. Ce sont ces sommes successivement emportées du cabinet du roi le mercredi soir par madame du Cayla, dans un sachet de velours qu'elle tenait à la main en traversant les salles des gardes attentifs à ces sorties nocturnes, qui répandirent

dans la domesticité du palais des bruits injurieux d'avidité et de captation. On s'entretenait avec dérision d'une amitié publiquement désintéressée, mais qui entrant avec un sac vide dans la chambre du roi en ressortait effrontément avec un sac enflé de l'or ou des bijoux de la couronne. Ces rumeurs n'avaient cependant pas d'autre fondement, selon les confidents intimes de ce temps, que ce soin paternel du roi à payer ainsi semaine par semaine, sur sa propre épargne, le don qu'il avait fait à son amie.

Les années ne refroidissaient pas ce sentiment passionné d'un prince qui n'avait jamais eu d'amour et qui avait toujours eu besoin de tendresse. Ces longs entretiens secrets qu'il avait tous les mercredis avec sa confidente, et qu'il éloignait par scrupule pour la malignité de sa cour, n'épuisaient pas les confidences de son esprit et les épanchements de son cœur. Il demandait, pour ainsi dire, à chaque heure son tribut d'idées et de tendresse renouvelé sous sa plume; il écrivait deux fois par jour, le matin et le soir, une lettre à madame du Cayla, et recevait d'elle autant de réponses. Ces lettres, pleines des confidences du politique, des soucis du chef de famille, des effusions de l'ami, des mélancolies du vieillard dans les billets du roi; pleines des avis, des consolations, des délicatesses d'esprit de la femme aimée dans les billets de madame du Cayla,

s'élevaient au nombre de quinze cents à la fin de cet entretien épistolaire. Elles devaient après la mort du roi être remises au duc de la Châtre, son confident sûr et éprouvé, pour être brûlées par ce dépositaire des secrets de son maître. Ces lettres d'un roi, qui pensait à la postérité de son esprit autant qu'à l'avenir de sa dynastie, étaient vraisemblablement des pages détachées de son histoire, écrites jour par jour, et destinées par lui autant à éclaircir les mystères de son règne qu'à consoler les tristesses de son cœur. On verra plus loin le sort de ce précieux dépôt.

XXII.

Mais madame du Cayla n'était pas seulement la tendresse et le délassement du roi. Elle était, comme nous l'avons dit au commencement de ce récit, le ministre confidentiel et la négociatrice occulte d'une triple ou d'une quadruple intrigue. Émissaire du parti sacerdotal, comme madame de Maintenon dans le cabinet du roi, gage et instrument de faveur pour les maisons de La Rochefoucauld et de Montmorency, lien caché entre la politique du comte d'Artois et le cœur du roi son frère, enfin intermédiaire entre M. de Villèle, le parti sacerdotal, le comte d'Artois et le roi lui-même, elle

était le nœud multiple entre ces quatre influences diverses dont le concert formait et maintenait l'harmonie du gouvernement. Jamais femme n'eut des fils plus nombreux et plus délicats à remuer dans une même main. La publicité de sa faveur et l'autorisation avérée du roi à ce quadruple rôle de son amie rendaient facile néanmoins à cette femme consommée d'intelligence et de grâce ce manége dont le roi lui-même l'avait chargée.

Lassé de lutter contre sa famille et contre le parti ambitieux du clergé, il voulait la paix. Madame du Cayla était sa paix avec ces deux partis. Il déplorait les exigences de sa famille, les fanatismes de son frère, les insatiabilités de l'Église, les emportements des royalistes; mais vaincu par les infirmités et par le temps, il lui suffisait de les contenir dans des mesures qui ne fissent pas trébucher son règne avant sa fin. M. de Villèle, dont il estimait la prudence, était, selon lui, l'homme d'État le plus capable de satisfaire un peu et de contenir beaucoup le double parti qui l'avait élevé au pouvoir. Le roi désirait que son premier ministre et sa favorite s'entendissent préalablement pour lui inspirer à lui-même ensuite ce qui serait agréable à son frère et au parti sacerdotal sans être ruineux pour sa monarchie. Ces deux partis avaient besoin de leur côté que leurs exigences fussent préalablement discutées entre madame du Cayla et le premier ministre pour

être acceptées ensuite par le roi. De là un triple gouvernement pour M. de Villèle, gouvernement préparatoire hors du palais, gouvernement officiel dans le palais, enfin gouvernement parlementaire avec les chefs influents des chambres, que son adresse et sa parole s'entendaient merveilleusement à séduire ou à convaincre selon les caractères et les situations. Un ministre diplomate peut seul gouverner une majorité. M. de Villèle avait la diplomatie de la nature et du Midi, véritable Talleyrand des assemblées.

XXIII.

Ce quadruple gouvernement était ainsi constitué par l'habitude et le consentement tacite des quatre factions de cour qui le formaient. Le comte d'Artois, organe et centre des pensées de la famille royale, recevait les inspirations du parti sacerdotal. Il les discutait et les contrôlait devant les cardinaux et les évêques qui dirigeaient sa conscience non avec la servilité d'un néophyte, mais avec l'indépendance et la résistance d'un prince qui revendiquait sa politique tout en soumettant sa foi. Le duc de Doudeauville ou le vicomte de La Rochefoucauld, instruits par le prince des désirs de la famille royale et du haut clergé, allaient en entretenir madame

du Cayla pour qu'elle y préparât M. de Villèle et qu'elle y inclinât l'esprit du roi dans ses lettres et dans ses conversations. M. de Villèle, à son tour, se rendait assidûment chez madame du Cayla pour connaître par elle les opinions, les tendances, les volontés de la cour et de l'Église, pour admettre ce qui était admissible, contester ce qui était excessif, rejeter ce qui était exorbitant. Enfin, madame du Cayla communiquait au roi par sa correspondance ou lui insinuait dans ses entretiens des mesures concertées entre le comte d'Artois, le parti sacerdotal et M. de Villèle, et faisait régner ainsi par la main d'une femme, sur la lassitude et la complaisance d'un monarque, la volonté consentie de trois factions.

Ainsi se perpétuaient sans choc dans le palais, dans le ministère et dans le cabinet du roi, la concorde de la famille royale, l'ascendant du parti pieux, la prépondérance du premier ministre, l'empire de madame du Cayla. Louis XVIII ne régnait plus, mais il durait. Trop spirituel pour se déguiser à lui-même ce demi-détrônement, il y consentait par faiblesse, et il s'en vengeait par des sarcasmes et par des prophéties sur les catastrophes qui puniraient l'ambition de son frère.

La faveur de madame du Cayla était l'objet des conversations et des animadversions publiques. On élevait à des sommes énormes les dons du roi. On

accusait madame du Cayla de spéculations aléatoires sur le prix des rentes et de perte de plus d'un million et demi de francs dans une de ces spéculations trompées. On citait à la cour des anecdotes et des mots de nature à déverser l'odieux et le ridicule sur cette liaison. Ce qu'on tolère le moins dans les rois ce sont les préférences. On permet aux jeunes princes les passions, on flétrit jusqu'aux sentiments dans les princes âgés. On recueillait ou on inventait des scandales.

Le roi, racontait-on, ayant conduit madame du Cayla dans les salons du Louvre, où les peintres et les statuaires exposent leurs chefs-d'œuvre de l'année à l'admiration et à la concurrence des acheteurs, la pria de désigner celui de ces ouvrages auquel elle donnait la préférence afin de l'acquérir pour elle et de le faire porter dans sa galerie. Elle désigna, disait-on, un tableau retraçant une scène de la Bible, tableau où la belle *Ruth*, tombant aux pieds du vieux *Booz* et sollicitant l'abri de sa tente, dit au patriarche charmé de sa beauté : « Seigneur, » étendez sur moi votre manteau. » Allusion hardie et presque indécente à la situation de madame du Cayla et du roi.

On affirmait aussi que le roi, aigri contre sa famille et prévoyant de loin les catastrophes qui suivraient sa fin, avait remis à madame du Cayla une lettre close qui ne devait être ouverte que dix ans après sa

mort; lettre dans laquelle, pour attester à la postérité sa prévision politique, il racontait d'avance les entraînements, les concessions et les fautes du gouvernement de son frère.

Toutes ces anecdotes, tous ces mots, tous ces mystères recueillis cependant de la bouche des courtisans les plus intimes et les mieux informés du palais, n'avaient d'autre certitude et d'autre valeur que le chuchotement des cours et ne prouvaient que la haute faveur d'une femme et les malices des rivalités. L'histoire doit les redire sans oser les certifier.

XXIV.

Le calme de l'intérieur et l'immobilité de l'Europe qui avaient succédé aux conspirations de l'armée et aux révolutions comprimées de Naples, de Turin, de Lisbonne et de Madrid, laissaient respirer en paix la vieillesse du roi et se détendre les ressorts de son esprit. Une seule partie de l'Europe s'agitait encore sous le poids de la servitude qu'elle soulevait avec une héroïque obstination : c'était la Grèce. Mais la France en était séparée par la largeur du continent tout entier et par les mers, ses palpitations ne remuaient que les âmes et ne faisaient pas encore trembler le sol. Le moment n'était pas éloi-

gné cependant où la pitié et l'admiration pour une race déshéritée de son antique grandeur et de son indépendance deviendraient de la politique, et où les rois eux-mêmes, infidèles à leur propre dogme et contraints par l'enthousiasme de leurs peuples, tendraient la main à l'insurrection contre le droit de possession des sujets par les souverains, au nom de la croix et des droits de l'humanité.

L'insurrection de la Grèce tient trop de place dans le siècle, dans les actes de la France et dans les destinées futures de l'Orient, pour ne pas en tenir une dans l'histoire de la restauration des Bourbons. C'est par là qu'ils cédèrent à leur siècle et qu'ils firent en Orient ce qu'ils avaient fait en Amérique : une brèche à leur dogme, un contre-sens à leur nature, un sacrifice aux révolutions et à la popularité.



LIVRE QUARANTE-TROISIÈME.

Insurrection de la Grèce. — État de ce pays en 1820. — Tolérance du régime ottoman pour la religion des peuples soumis. — Préjugés injustes de l'Europe à ce sujet. — Prélude du mouvement. — Ypsilanti lève le drapeau hellénique dans la Moldo-Valachie. — Insurrection d'Ali, pacha de Janina; atrocités de cet aventurier célèbre. — Les Hellènes s'insurgent. — Colocotroni. — *Marseillaise* grecque de Rhigas. — Réaction sanglante à Constantinople; massacres; assassinat du patriarche. — L'Europe s'émeut à ces nouvelles. — Formation de comités *philhellènes*. — Départ du colonel Fabvier pour secourir les Grecs. — Catastrophe d'Ali-Pacha. — La Grèce invoque les sympathies de l'Europe. — Immobilité des gouvernements (1820-1822).

I.

Rien n'est isolé dans le monde politique comme dans le monde matériel. L'esprit humain est un élément qui prend son niveau partout, et qui ne peut s'élever ou s'abaisser dans une des races de l'humanité, sans s'élever ou s'abaisser proportionnellement dans toutes les autres. C'est la loi de l'esprit comme l'équilibre est la loi de l'océan et de l'air. Le reflux libérateur contre les conquêtes de Napoléon, qui avaient soulevé de honte les nations asservies de l'Europe, de Cadix à Moscou, et qui

les avait ramenées en armes jusqu'à Paris pour y venger leur indépendance et leur nationalité, avait eu son contre-coup jusqu'à l'extrémité du continent européen qui confine à l'Asie. Le cri de délivrance des races opprimées avait retenti de Vienne, de Pétersbourg et de Berlin, sur les rives du Danube et dans les montagnes de la Grèce. Au même moment où les associations allemandes, cette franc-maçonnerie des nationalités, couvaient dans toute la Germanie pour contraindre leurs gouvernements et leurs rois à déclarer la guerre nationale à Napoléon, quelques jeunes Grecs des familles princières ou riches de Constantinople, du Péloponnèse ou des îles helléniques, réunis à Vienne en 1814, rêvaient la régénération de leur race, et se formaient en association insurrectionnelle pour donner à leur patrie la pensée, le signal, les armes de la liberté. Le plus illustre de ces jeunes conspirateurs était le prince Alexandre Ypsilanti.

II.

Ypsilanti était fils d'un des princes grecs du *Phanar*. Ces princes du *Phanar*, quartier de Constantinople, étaient une sorte d'aristocratie privilégiée de la servitude. Les Turcs s'en servaient dans leur diplomatie, dans leur marine, dans leurs finan-

ces, esclaves plus illustres, plus riches et plus lettrés que leurs maîtres, et qui les aidaient à gouverner d'autres esclaves. Serviteurs, favoris, parfois complices du despotisme des sultans et des vizirs, investis des vice-royautés des provinces chrétiennes, des *hospodarats* de Moldavie et de Valachie, ces princes étaient tour à tour favoris et victimes du despotisme. Le même caprice qui les avait élevés les précipitait, ils passaient presque périodiquement du trône au supplice; leurs richesses étaient confisquées, leurs magnifiques palais sur le quai du Bosphore rasés ou incendiés, leurs femmes et leurs filles réduites en esclavage. Un autre caprice de la souveraineté les relevait de leur ruine, leurs fils remontaient au rang d'où s'était écroulée leur maison. Ces retours de fortune et d'adversité, de richesse et de misère, de grandeur et de supplice, étaient si périodiques et si fréquents au Phanar, que la potence et le cordon n'y déshonoraient pas cette aristocratie grecque, et qu'un prince de cette race comptait parmi ses titres d'illustration une longue suite d'aïeux morts sur le gibet après avoir vécu dans le divan.

III.

Le génie grec écrit par la nature en traits splendides, gracieux, nobles et harmonieux sur le front

et dans les yeux de cette race, la marquait d'une classique beauté dans les femmes et dans les hommes. On y sentait l'aristocratie naturelle de l'intelligence et du caractère, détrônée mais non effacée par la servitude. Subordonnés par la fortune, mais non inférieurs par le sang, ces serviteurs de l'Empire semblaient encore commander à leurs maîtres. Ces Grecs de Constantinople paraissaient les alliés plutôt que les sujets des Ottomans. Il en était ainsi dans plusieurs des grandes villes de l'Empire et dans le divan de tous les pachas. Les Turcs, qui n'aimaient que le repos, la prière ou les armes, laissaient aux Grecs l'administration, les négociations, les fonctions civiles, les lettres, les arts, le commerce, l'industrie, la navigation, c'est-à-dire tout ce qui civilise, illustre, police ou enrichit un peuple. De ces deux races ainsi distribuées face à face sur le même sol, l'une devait décroître en nombre et en force quoique dominante par le sabre, l'autre grandir et multiplier quoique asservie par la loi. C'est ce qui avait eu lieu en Turquie.

IV.

Les Turcs, peuple essentiellement religieux, en faisant place à leurs tribus et à leur déisme par la conquête en Arabie, en Asie-Mineure et en Eu-

rope jusqu'au Danube, avaient respecté les religions établies. Ils avaient protégé surtout la religion du Christ, à laquelle Mahomet leur prophète avait emprunté tout ce qui, selon ses idées, ne blessait pas l'unité et l'immatérialité du Dieu *un* qu'il s'était donné la mission de rétablir sur la terre. Il avait déclaré le fils de Marie un plus grand prophète que lui. Mahomet II, en renversant l'empire grec et en entrant victorieux dans Constantinople, avait excepté le christianisme de la proscription des institutions politiques auxquelles il venait substituer le Koran et le glaive. Le patriarche de Constantinople et le clergé de la capitale conquise avaient marché pontificalement devant lui à son entrée triomphale dans la ville. Il avait ordonné la réouverture des temples anciens et fait construire aux frais du trésor des églises nouvelles pour la population chrétienne. Ses successeurs avaient imité cette tolérance du vainqueur. A l'exception de quelques monuments célèbres convertis en mosquées pour les Ottomans à Constantinople, à Damas, en Égypte, les édifices sacrés, les monastères et les ministres du culte avaient été l'objet de respect et de protection dans l'empire. Les Turcs, plus sensés ou plus généreux que les Européens en matière de conscience, n'avaient eu ni leur Saint-Barthélemy, ni leur guerre des Albigeois, ni leur révocation de l'édit de Nantes, ni leurs proscriptions, ni leurs expropriations

en masse pour cause de différence de dogmes. Leur politique à cet égard a été travestie en Europe. En Orient le caractère sacerdotal est au contraire un titre au respect des populations. L'innombrable quantité d'églises chrétiennes, de sanctuaires, de monastères de moines dont le sol ottoman est couvert depuis le Liban jusqu'au mont Athos est un témoignage irrécusable de la tolérance religieuse des fils d'Othman. La liberté civile manquait aux Grecs, mais non la liberté de leur foi.

V.

Il restait donc à cette population conquise les trois choses qui constituent le fond d'une nationalité, même quand cette nationalité a été envahie et subordonnée civilement à une autre race : la religion, la langue et le nom, trois principes de vie dans le sépulcre d'une nation, à l'aide desquels le temps et les circonstances peuvent toujours ressusciter un peuple. Il restait de plus aux Grecs le privilége de l'instruction et la richesse. Le gouvernement turc, insoucieux des développements intellectuels des populations qu'il régissait, était un despotisme malhabile qui n'avait pas encore prescrit l'ignorance à ses sujets pour les prémunir contre la liberté. Contents de l'obéissance de leurs

raïas, ils ne songeaient pas du moins à leur imposer l'abrutissement de l'esprit. A l'ombre de la liberté religieuse qui protégeait les écoles et les séminaires, les Grecs avaient répandu partout, et surtout dans les îles, des institutions d'enseignement populaire, des associations lettrées, des académies, des chaires de sciences, de littérature, d'histoire, de médecine, qui attiraient la jeunesse, qui perpétuaient la langue, qui popularisaient la poésie, qui conservaient les annales, qui soufflaient l'émulation, qui relevaient la dignité de la race et des noms dans les âmes, et qui préparaient des générations à la révolte par le sentiment de leur supériorité.

VI.

Le commerce et la navigation, qui leur étaient abandonnés comme des fonctions mercenaires par l'orgueil des Ottomans, avaient concentré aussi dans leurs mains toute la richesse de l'empire. Les libertés municipales, les gouvernements des villes et des îles par des conseils électifs choisis dans le sein des populations elles-mêmes, et payant seulement les tributs ou les avanies aux pachas, faisaient de ces îles et de ces provinces grecques des espèces de fédérations très-aptes à s'insurger contre l'oppresseur commun, et à se grouper pour la

liberté. Enfin la loi, qui ne recrutait les armées ottomanes que dans le sein de la race conquérante, décimait d'année en année cette race, et laissait multiplier la race conquise. Toutes ces causes réunies avaient diminué les maîtres et grandi les esclaves. Le nombre des chrétiens dépassait immensément le nombre des mahométans dans l'empire. Les Turcs régnaient encore, mais ils n'étaient plus qu'une aristocratie armée au milieu d'une multitude désarmée. Les Grecs, depuis longtemps, sentaient leur force, et cherchaient de l'œil des alliés en Europe pour leur donner le signal, l'occasion et l'appui. Ils avaient trouvé ces alliés naturels dans les Russes, unis à leur race par deux causes qui n'avaient pas besoin de se concerter pour s'entendre : la communauté de religion et la communauté de haine contre les Turcs. Une première insurrection grecque avait été fomentée et soutenue par une flotte russe en Morée en 1790, sous le règne de Catherine II. Quoique avortée par suite de la révolution française qui avait rappelé l'attention de Catherine du côté de l'Allemagne, et qui lui avait fait ajourner les ambitions russes du côté de l'Asie, cette insurrection de la Morée avait laissé des souvenirs, des espérances et des germes dans l'âme des Grecs. Ils comptaient, sinon sur des auxiliaires, au moins sur des sympathies à Pétersbourg. Le triomphe des Russes sur le Danube, et l'entrée

d'une flotte russe par la mer Noire à Constantinople, combinée avec un soulèvement du Péloponnèse et des îles, ne laissaient aux Turcs que la fuite en Asie. Le règne des Russes sur le Bosphore était le règne des Grecs rétablissant l'empire dans sa capitale si longtemps usurpée.

Cette pensée ou ce rêve entretenait l'espérance dans le Péloponnèse et dans les îles. La Grèce allait le tenter, l'Europe allait la servir. Jamais la fatalité, qui pousse les peuples aux résultats qu'ils voient le mieux et qu'ils redoutent le plus, ne se montra avec plus d'évidence dans les événements humains. La Russie maîtresse du Bosphore, de Constantinople et de la Grèce, c'était la monarchie universelle de l'Europe, de l'Asie, de la Méditerranée. N'importe, le cri de la liberté retentissait sur les montagnes de l'Épire, l'Europe allait lui faire écho et se précipiter tout entière contre ses propres intérêts sur la pente où penche le monde. La foi allait servir de prétexte à la liberté, et pendant que la philosophie moderne sapait ou réformait le christianisme en Europe, le libéralisme européen arborait la cause du christianisme en Grèce, et prêchait la croisade au nom de la révolution.

VII.

Ypsilanti, entré au sortir de l'enfance à la cour de Russie, où, depuis l'antiquité, les Scythes accueillent les Grecs, s'était élevé par la faveur de cette cour jusqu'au grade de général dans l'armée russe. Il avait perdu un bras dans les combats d'Alexandre contre les Français en Allemagne. Jeune, brave, ardent, ambitieux autant et plus que patriote, nourri dans les salons et dans les camps de l'empereur, de cette fraternité traditionnelle des deux peuples qui montre aux Grecs les Russes comme des compatriotes du Nord, aux Russes les Grecs comme une branche de leur famille d'Orient, Ypsilanti, rêvant aussi pour lui-même une couronne tributaire comme celle que la faveur de Catherine avait décernée à Poniatowski en Pologne, groupait autour de lui, d'abord à Vienne, puis en Bessarabie, toute l'élite de la jeunesse grecque, lettrée, libérale ou héroïque, dont il voulait former le foyer du patriotisme hellénique. Cette jeunesse avait pris dans son association secrète le nom d'*hétéristes* ou des *amis*. On supposait, non sans vraisemblance, qu'une telle association, qui comptait dans son sein des favoris et jusqu'à des ministres d'Alexandre, n'était pas désavouée au fond par cette cour, et

que le cabinet russe encourageait au moins par son silence des plans qui ne pouvaient tourner qu'à l'ébranlement de l'Orient et à son propre ascendant. Ces soupçons étaient autorisés par l'amitié que l'empereur Alexandre portait ouvertement à un jeune Grec de Corfou, Capo d'Istria. Ce jeune Grec dévouait sa vie à la cause de sa patrie, et il devait un jour tomber sous le poignard des compatriotes ingrats et féroces qu'il travaillait à policer après les avoir affranchis.

VIII.

Ypsilanti, quittant en 1820 Vienne et l'armée russe, donna le rendez-vous et le signal de l'insurrection aux hétéristes dans la Moldavie et dans la Valachie. L'hospodar de Valachie, Alexandre Soutzo, prince grec du Phanar, gouvernait cette province pour les Turcs. Il laissa travailler sous ses yeux par les émissaires d'Ypsilanti les troupes arnautes chargées de maintenir ces principautés dans la dépendance du sultan. Enrichi des trésors amassés pendant deux années de gouvernement, Grec lui-même, craignant également ou de se livrer à la vengeance du divan en rentrant à Constantinople, ou d'encourir la haine de sa race en la combattant, il ferma les yeux sur les manœuvres des hétéristes,

et se disposa à se retirer en Europe après y avoir fait passer ses richesses. Les Arnautes prêtèrent serment à Ypsilanti, qui prit le titre de représentant de la nation grecque, et qui forma sans opposition une armée d'insurrection dans un camp aux environs de Jassy, capitale de la Moldavie. De là ses émissaires parcourant la Valachie, la Moldavie, la Servie, l'Épire, les provinces chrétiennes et la Morée, appelaient des millions d'hommes à la liberté.

IX.

La situation de l'empire ottoman, depuis le commencement du siècle, et celle du Péloponnèse en particulier, donnait les chances les plus favorables à une émancipation des populations chrétiennes, et à un démembrement de l'islamisme. Les janissaires, force antique de la monarchie, avaient dégénéré en valeur et en discipline depuis plusieurs règnes. Incapables de défendre l'empire au dehors contre les puissances russe et autrichienne, ils n'étaient plus propres qu'à l'agiter au dedans par des séditions militaires qui déposaient, élevaient ou égorgeaient les sultans au gré de leurs intérêts ou de leurs caprices.

Après la mort tragique du vertueux et infortuné Sélim, deux fois victime de leur soulèvement, le

jeune sultan Mahmoud était leur captif plutôt que leur souverain dans son palais. Ce prince, témoin dès le berceau de leur insolence et de leurs crimes, méditait en silence leur extermination; mais jeune, timide, entouré des bourreaux de son oncle Sélim, n'ayant encore ni la renommée personnelle, ni l'ascendant sur son peuple, ni les instruments de politique et de force nécessaires à son dessein, il était obligé de dissimuler sa haine et de dépopulariser les janissaires avant de les frapper. Ils n'avaient que trop concouru d'eux-mêmes à cette désaffection des vrais Ottomans par les anarchies, les séditions sous les armes, les lâchetés et les défaites qui avaient signalé les dernières guerres de Mahmoud avec l'Autriche et la Russie. La décadence de cette immense monarchie était écrite à chaque nouveau traité de paix, dans les démembrements de places fortes et de provinces, et dans les limites de plus en plus étroites dans lesquelles les puissances voisines la resserraient.

X.

C'était peu de ces humiliations extérieures, l'intérieur même de l'empire était miné du côté de l'Épire et de la Morée par un nouveau *Scanderbeg* sorti des rangs des Ottomans eux-mêmes, Ali, pacha de Janina. Cet homme, un des caractères les

plus héroïques et les plus astucieux à la fois des temps modernes, touchait déjà à l'extrême vieillesse, sans que les années, les combats, les ruses, les crimes ou les voluptés de sa longue vie eussent amorti en lui l'ambition, la politique, l'astuce ou l'audace. Du sein d'une vallée de l'Épire et du fond de son sérail il maniait les fils de mille intrigues diverses avec les Ottomans ou les chrétiens, il balançait la puissance de son maître et tenait l'empire en suspens. On sait que la nature du gouvernement ottoman, exercé par des lieutenants presque indépendants du sultan sur des peuplades diverses de lois, de religion et de mœurs, permet souvent l'existence de ces grands factieux employant contre leur souverain la force qu'ils ont reçue de lui et faisant trembler le sérail après l'avoir fait triompher. Ces révoltes et ces indépendances éphémères troublent l'empire sans le démembrer. La sédition meurt avec le séditieux; il n'y a pas d'hérédité dans ces révoltes toujours marquées de respect et de déférence pour le sang légitime et sacré d'Othman. Les provinces détachées ainsi et les trésors accumulés par les rebelles rentrent tôt ou tard au sérail. En Turquie les factions sont viagères et l'empire est éternel.

XI.

Ali-Pacha *Tébélen* était né dans cette petite ville de l'Épire d'où il prit son nom, d'une famille de cette race albanaise, grecque et chrétienne d'origine, musulmane d'habitudes et de traditions comme la plupart des Albanais. *Véli-Bey*, son père, dépouillé de sa part dans l'héritage de sa maison par des frères cupides, s'était enrôlé parmi les *klephtes*, bandes permanentes d'aventuriers nomades qui, semblables aux condottieri du moyen âge ou aux bandits en Corse, sont indigènes en Albanie, école de guerre, de pillage et d'héroïsme, qui forme indifféremment des brigands ou des héros. Rentré à Tébélen avec une poignée de ses compagnons, Véli-Bey avait brûlé ses frères dans la maison qu'ils lui avaient disputée, et reconquis son héritage dans la cendre et sur les cadavres de sa famille. Illustré et redouté pour cet exploit, il avait été nommé aga de Tébélen et il avait épousé la fille d'un bey nommée *Chamco*, femme célèbre par sa beauté sauvage et par son énergie antique, et qui portait, dit-on, dans son sang quelques gouttes du sang de Scanderbeg. Ali et une fille nommée Chaïnitza naquirent de cette mère, qui leur transmit l'énergie, les passions et les férocités de sa race.

Véli-Bey mourut jeune; Chamco, encore dans la fleur de ses années et de sa beauté, résolut de conserver à ses enfants par l'intrigue, par l'amour et par les armes, la puissance que son mari avait conquise sur Tébélen. Elle s'affranchit de la retraite et de la pudeur des femmes, revêtit le costume des guerriers, prit les armes, monta à cheval, fanatisa de son courage, de ses charmes et de son amour les chefs des hautes montagnes de l'Albanie, forma une bande de séides, et livra bataille à leur tête aux ennemis de sa maison qui lui disputaient Tébélen. Vaincue, prisonnière et enchaînée avec ses enfants dans la ville voisine de Cardiki, ses séductions et sa beauté amollirent les vainqueurs; elle fut rachetée par la générosité d'un Grec qui paya sa rançon, et rentrée à Tébélen, elle ne s'occupa plus qu'à élever son fils, le jeune Ali, pour la guerre, pour la ruse et pour la vengeance. A peine adolescent, il s'exerça avec ses compagnons au pillage des troupeaux et aux surprises des villages. Sa mère l'encourageait dans ces préludes de l'ambition, et l'ayant vu revenir un jour sans armes et sans dépouilles d'une de ces expéditions où il avait fui, « Va, lâche ! » lui dit-elle en lui présentant une quenouille, « va filer avec les femmes, ce mé- » tier te convient mieux que celui des armes ! »

XII.

Honteux de sa faiblesse, Ali s'enfuit de la maison paternelle, trouva un trésor dans les ruines d'un ancien château en fouillant la terre avec son sabre, enrôla trente palikares à sa solde, et ravagea la contrée. Surpris par les troupes de *Courd*, pacha d'Albanie, et conduit à Bérat, résidence de ce pacha, pour y être supplicié, sa jeunesse et sa figure attendrirent Courd, qui le rendit à sa mère. Ali, pardonné et rentré à Tébélen, épousa la fille du pacha de Delvino, *Éminé*. Cette alliance servit à la fois son amour et son ambition. Confident de son beau-père, il l'engagea à favoriser secrètement les premières tentatives de l'indépendance grecque, fomentées en 1790 par la Russie. Victime de cette politique ambiguë, l'infortuné pacha de Delvino, père d'Éminé, fut étranglé à Monastir par les Turcs. Ali donna sa sœur Chaïnitza en mariage à son successeur, le pacha d'Argyro-Castro. Bientôt humilié du peu d'influence qu'il avait sur ce beau-frère, il encouragea sa sœur Chaïnitza à se délivrer de son mari par le poison, pour épouser Soliman, jeune frère du pacha, qu'elle aimait. Chaïnitza s'étant refusée au crime, Ali fait assassiner son beau-frère d'un coup de pistolet par Soliman, et

lui livre sa sœur sur le cadavre de son mari.

La Porte, peu de temps après, ayant résolu de frapper Sélim, pacha de Delvino, ami et protecteur du jeune Ali, celui-ci s'insinue de plus en plus dans la confiance du pacha, l'invite à un repas dans sa maison, cache des assassins dans une armoire sans rayons, et, laissant pour signal de meurtre tomber sa tasse de café sur le marbre du divan, voit immoler son ami devant lui, envoie sa tête à Constantinople, et reçoit en récompense le gouvernement de la Thessalie avec le titre de pacha. Enrichi par ses concussions dans ce gouvernement, il achète enfin le titre de pacha de Janina, une des plus riches et des plus délicieuses vallées de l'Épire.

III.

Il continua de flatter les Grecs en affectant pour le christianisme une vieille foi qui se réveillait dans son sang pour le culte de ses pères. Il les appelait dans ses conseils et se ménageait entre eux et les Ottomans, nécessaire aux deux partis. Il buvait secrètement avec eux à la santé de la *Panagia* ou de la Vierge. Son administration à la fois intelligente et cupide lui amassa des trésors immenses enfouis dans un palais bâti sur un écueil au milieu du lac de Janina, et qui ne communiquait à la ville que

par une langue de terre. Ces trésors lui servaient à enrôler des troupes. Il conquérait peu à peu les territoires voisins sous prétexte d'y dompter des rebelles au sultan. Dans une de ces expéditions entreprises pour accomplir la vengeance de la captivité de sa mère, vengeance qu'il avait jurée à Chamco, il fit brûler à petit feu et dépecer avec des tenailles un Épirote qui l'avait outragée dans sa prison. Trouvant plus d'avantage à servir alors les Turcs que les Grecs, il se tourne contre les Souliotes révoltés par les instigations de la Russie et les dépouille de leur territoire. Trente mille mahométans marchent déjà sous ses ordres. Le nom de *Lion de l'Épire* était partout ajouté à son nom. La république française, maîtresse de Corfou, lui envoyait des ambassadeurs et des généraux pour caresser son orgueil et pour l'intéresser à la révolution libératrice des Grecs de l'Adriatique. Il les recevait en politique, il les endormait d'espérances, il les enivrait des délices et des voluptés de Janina, *jardin des belles femmes*. Il laissait chanter dans son palais les chants du Grec Rhigas, ce Tyrtée moderne de sa race; puis, tout à coup changeant de rôle et d'amis, il marchait à la tête de vingt mille hommes contre Passavan-Oglou, pacha de Viddin, que l'habileté de Rhigas avait fait déclarer pour les Grecs. Rentrant à Janina, il y arrêtait le général français Rose, marié depuis peu par ses soins à la plus belle

fille de l'Epire, et l'envoyait enchaîné mourir captif aux Sept-Tours.

XIV.

Tout souriait à sa fortune. Mouctar, son fils aîné, chargé du gouvernement pendant son absence, avait éveillé sa colère et ses soupçons par son amour pour une belle jeune Grecque de Janina. Ali éloigne son fils sous prétexte d'une expédition à conduire dans la Thessalie. Il pénètre la nuit chez la maîtresse de son fils, Euphrosine, l'accable de terreur, la fait conduire chargée de fers dans les cachots de son sérail avec quinze jeunes filles des premières familles de la ville accusées de commerce criminel avec ses enfants, et les précipite le lendemain dans le lac. Le sang des Grecs coule à grands flots dans ses provinces; sa femme Éminé se jette à ses pieds pour implorer la grâce des chrétiens innocents, il l'accable de reproches, et, tirant contre la muraille un coup de pistolet, il la frappe d'une telle terreur qu'elle expire dans la nuit. Cette fois il gémit des suites de sa fureur, et ne se pardonna jamais le meurtre de la mère de ses fils, premier auteur de sa fortune.

XV.

Balançant politiquement son appui tantôt pour le divan, tantôt pour les janissaires pendant les longues luttes entre ces rebelles et les sultans, il s'avance jusqu'aux portes d'Andrinople avec quatre-vingt mille hommes. Redoutable aux deux partis et les redoutant lui-même, il n'entre jamais à Constantinople, et s'y annonce tous les jours comme un fidèle soutien du trône, il fortifie sa capitale et règne de là sur la Grèce tour à tour caressée et décimée. A son moindre signe les chefs du Péloponnèse qui lui paraissent trop populaires tombent sous les balles ou sous les yatagans de ses Arnautes.

Saisi d'admiration dans l'incendie d'un village grec pour une jeune enfant de douze ans nommée Vasiliki qui le supplie d'épargner sa famille, il la relève, l'emmène à Janina, la fait élever dans son harem et l'épouse.

Agé de plus de soixante ans à cette époque, et au sommet de sa fortune, une part de ses trésors, habilement et secrètement distribuée à Constantinople par les agents que les pachas entretiennent à la cour, lui conservait la faveur des vizirs et des sultans. Ses deux fils Véli et Mouctar étaient investis de gouvernements secondaires dans la Morée,

dans la Macédonie et la Thessalie. Tout le Péloponnèse était dans les mains d'une famille dont le chef intrépide, absolu et mystérieux, faisait du haut de ses forteresses et de ses montagnes espérer ou trembler les deux races, et négociait en outre sur l'Adriatique avec les Français ou avec les Anglais, empruntant à tous des forces contre tous.

Cependant le sultan Mahmoud, convaincu de la nécessité d'extirper cet appui de l'insurrection que toutes les rumeurs lui présageaient dans ses populations grecques, s'était décidé avec l'énergie de son caractère à une guerre ouverte avec Ali-Pacha, moins ruineuse, selon lui, à son empire, que ces ménagements ambigus qui laissaient grandir la rébellion. Ses armées, conduites par ses pachas les plus dévoués et les plus belliqueux, cernaient depuis deux ans Ali-Pacha dans ses montagnes, resserrant toujours davantage le cercle de villes et de forteresses dans lesquelles il était enfermé. Ali, tranquille derrière ses lacs, ses défilés et ses remparts, affectait, même en combattant son maître, le respect d'un esclave fidèle et méconnu, quelquefois vainqueur, quelquefois vaincu, endormant et corrompant toujours les vizirs et les pachas qui lui étaient opposés. Les Grecs, indécis sur le rôle définitif que prendrait enfin cet arbitre de leur liberté, voyaient en lui tantôt l'exterminateur, tantôt le Machabée de leur race.

XVI.

Les proclamations et les émissaires d'Ypsilanti avaient donné au Péloponnèse le signal et l'émulation de l'indépendance. Un chef des premières insurrections avortées, retiré depuis plusieurs années dans l'île de Zante, et chez qui les années et l'exil n'avaient fait que mûrir l'héroïsme, Colocotroni, dont le père, les frères, les proches avaient péri sous le glaive des Turcs, était descendu de nouveau sur le continent, et avait reformé ses bandes de bannis dans les montagnes. L'archevêque de Patras, Germanos, orateur, pontife et guerrier, avait convoqué dans les cavernes du mont Érymanthe tous les chefs du clergé pour concerter avec eux l'insurrection de toutes leurs églises, il avait sommé les chrétiens de se séparer pour jamais des infidèles, et de se retirer avec leurs prêtres, leurs femmes et leurs enfants dans les montagnes, pour y organiser la guerre sacrée, et pour fondre de là sur les Ottomans. Les villes et les villages, à sa voix, étaient restés déserts; les Turcs, étonnés de leur solitude, avaient tenté quelques assauts sur ces troupeaux d'hommes qu'ils croyaient ramener aisément à la servitude, ils furent refoulés partout des montagnes,

et bientôt chassés à leur tour des villes où ils régnaient la veille.

La Macédoine, la Thessalie, l'Épire, l'Acarnanie, l'Étolie, le Péloponnèse, l'Eubée et l'Archipel étaient devenus un champ de bataille sur terre et sur mer, qui dévorait tour à tour les tyrans et les esclaves. Ali-Pacha, heureux de créer des ennemis à ses ennemis, avait adressé lui-même une proclamation aux Souliotes autrefois expulsés par lui, et leur avait restitué leur territoire et leurs forteresses avec des canons et des munitions pour se faire des alliés contre les Turcs. A l'approche des paysans descendant par milliers des montagnes à la suite de leurs prêtres et de leurs chefs, toutes les villes, s'insurgeant et massacrant les Turcs, les avaient refoulés dans les forts d'où les Turcs foudroyaient et incendiaient les édifices. Les massacres et les crimes de la liberté égalaient ceux de la tyrannie. Le Péloponnèse n'était que feu et que sang sous la croix comme sous le croissant; trois siècles de servitude acculée se vengeaient de trois siècles d'oppression. Les deux races et les deux religions comptaient autant de bourreaux, autant de victimes l'une que l'autre. L'Europe frémissait d'horreur au récit de ces flammes et de ces égorgements. Deux races, deux nations, deux cultes sur un même sol s'étreignaient corps à corps, depuis les flots de la mer et les rivages des îles, jusqu'aux sommets du Pinde et

de la Thessalie. Patras, Missolonghi s'engloutissaient sous leurs ruines. L'hymne populaire de l'insurrection et du désespoir, cette *Marseillaise* de la croix, écrite par le Thessalien Rhigas, éclatait sur toutes les montagnes avec les psaumes sacrés du clergé hellène :

« Jusqu'à quand vivrons-nous relégués dans les » rochers des montagnes, errants dans les forêts, » cachés dans les antres de la terre?... Levons- » nous, et s'il faut mourir, que la patrie meure avec » nous!... Levons-nous! la loi de Dieu, l'égalité » sainte entre ses créatures, voilà notre cause, voilà » nos chefs! Jurons sur la croix de briser le joug » qui courbe nos têtes!...

» Souliotes! et vous Spartiates! sortez de vos » repaires, léopards des montagnes, aigles de l'O- » lympe, vautours d'Agrapha! Chrétiens de la Save » et du Danube, intrépides Macédoniens, aux » armes! que votre sang s'allume comme du feu!

» Dauphins des mers! alcyons d'Hydra, de Psara, » des Cyclades, entendez-vous dans vos flots la voix » de la patrie? Montez sur vos navires, saisissez la » foudre, tonnez, brûlez jusque dans sa racine l'ar- » bre de la tyrannie, déployez vos pavillons, et que » la croix triomphante devienne le drapeau de la » victoire et de la liberté! »

A ce chant du poëte national, les Turcs, précipités des hauts lieux, s'enfermaient dans les der-

nières villes du littoral où les remparts leur assuraient un asile, Tripolitza, Monembasie, Coron, Modon, Navarin. La capitale de la Valachie, Bucharest, tombait au pouvoir de Vladimiresko, tribun d'une démagogie chrétienne, soutenu par une poignée d'Albanais. Ypsilanti vacillant, temporisateur et irrésolu, campé aux portes de Jassy, capitale de la Moldavie, y consumait le temps en vaines négociations avec les Russes, dont il attendait l'autorisation et les secours. Bientôt attaqué dans son camp par les Turcs revenus de leur première terreur, il succombait glorieusement avec les hétéristes, et cherchait un refuge sur le territoire autrichien; il y mourait désavoué par l'Europe et suspect d'ambition trompée par ses compatriotes.

Mais ce désaveu de leur cause par l'Autriche et par la Russie et la défaite d'Ypsilanti n'étonnaient pas la valeur désespérée des Grecs du Péloponnèse et des îles. En Valachie et en Moldavie, c'étaient la politique, le libéralisme et l'ambition qui avaient armé des révolutionnaires spéculatifs. Dans la Morée, dans les montagnes et dans les îles, c'étaient la religion, la race, la patrie et le fanatisme qui soulevaient le peuple, la mer et le sol. Il n'y avait de repos pour une telle insurrection que dans la victoire ou dans la mort.

XVII.

Ce fanatisme de la religion, de la race et de la patrie ne brûlait pas avec moins de flamme parmi les Ottomans. C'était pour eux une seconde conquête à faire, île par île, village par village, de la terre conquise par leurs ancêtres et de la souveraineté de l'islamisme. Le sultan, en réprimant la rébellion, aurait voulu préserver les populations rebelles de la ruine et de la mort, car l'anéantissement de six millions de Grecs, sa richesse et sa force, était un suicide pour la Porte. Mais le peuple et les janissaires, irrités et tremblants, ne voyaient de salut que dans l'extermination des chrétiens, et commandaient au gouvernement des exécutions et des barbaries proportionnées à leur terreur. Les supplices décimaient Constantinople. Les janissaires égorgeaient au lieu de combattre. La panique des musulmans animait leur férocité. On ne parlait dans la capitale que de conspiration universelle des chrétiens pour anéantir les Turcs : la crainte entretenait le délire, le délire poussait au crime. Les Valaques et les Moldaves des grandes familles établies à Constantinople étaient décapités sous prétexte de complicité avec leurs coreligionnaires. Les chrétiens grecs, laissant leurs maisons et leurs

biens, émigraient à Odessa; ceux qui ne pouvaient fuir étaient obligés de s'enfermer dans leurs demeures, dans la crainte d'exciter par leur costume la fureur du peuple. Ceux de Buyuk-Déré, petite ville sur le Bosphore, à quelques lieues de la capitale, étaient massacrés par les troupes envoyées en Valachie contre Ypsilanti, et qui ne voulaient pas laisser d'ennemis derrière elles. C'étaient les massacres de septembre 92 à Paris, renouvelés à Constantinople par le même délire de peur et de vengeance. Les deux climats voyaient les mêmes crimes.

La populace de la capitale immole tous les chrétiens qu'elle rencontre sur les caïques qui portent d'une rive à l'autre les trafiquants des deux populations réunies dans les mêmes murs. Le gouvernement ne rétablit l'ordre qu'en livrant lui-même au glaive des janissaires trois cents têtes suspectes ou innocentes des principales familles grecques de la ville. Les derviches, ces prophètes de la populace, prédisaient la prochaine extermination des musulmans par les infidèles. Le divan ordonnait le supplice du prince Morouzi, drogman du ministre des affaires étrangères, accusé d'avoir reçu une lettre d'Ypsilanti; sa tête roulait aux pieds du sultan. Le patriarche grec Grégoire, vieillard de quatre-vingt-quatre ans, était saisi le jour de Pâques, revêtu de ses habits pontificaux, en descendant de l'autel, et pendu à la porte de sa cathédrale.

Tous les chefs du clergé grec de la capitale, arrachés la même nuit à leurs autels, étaient immolés sur les marches de leurs églises. Des janissaires placés auprès de ce monceau de cadavres empêchaient les chrétiens de rendre les devoirs funèbres à leurs martyrs. Leurs corps, après avoir été suspendus trois jours aux gibets, étaient remis à des hordes faméliques de juifs qui les traînaient à la mer. Le port de Constantinople et les eaux du Bosphore rejetaient les cadavres sur les quais de la capitale. Les familles des suppliciés, les femmes et les filles des proscrits étaient vendues aux enchères dans les bazars. On délibérait dans le divan le massacre général des Grecs. Le sultan s'y refusa et disgracia son grand vizir pour laver aux yeux des puissances chrétiennes son gouvernement des forfaits commis. L'Europe contemplait et frémissait, mais aucune puissance ne prenait encore ouvertement la cause du christianisme confondue avec la cause de la rébellion dans l'empire. Mahmoud, armant sa flotte et la confiant à son grand amiral Kara-Ali, fils d'un meunier de Trébizonde, le chargeait de lui *rapporter les cendres du Péloponnèse et d'en calciner les montagnes.*

XVIII.

Aux massacres de Constantinople, aux menaces de désarmement, au départ de la flotte turque, toutes les îles de l'Archipel avaient répondu par un armement général des nombreux navires dont leur commerce couvrait les mers. Hydra, la plus pauvre en sol, mais la plus florissante en trafic et en richesse de ces îles, avait créé à elle seule et par les dons gratuits de ses citoyens une flotte capable de repousser celle de l'empire. « Hydra n'a point de » campagnes, » chantaient ses matelots, « mais elle » a des vaisseaux ; la mer est son sillon, ses mate- » lots sont ses laboureurs ; avec ses voiles rapides » Hydra moissonne en Égypte, récolte la soie en » Provence et vendange sur les coteaux de la Grèce. »

Tombasis, marin intrépide, monté sur *le Thémistocle*, avait été nommé grand amiral des insurgés. La flotte de Psara s'unissait à celle de Tombasis. Elles purgeaient la mer des vaisseaux de guerre turcs isolés, et, imitant les atrocités des Ottomans, elles immolaient, noyaient ou vendaient à l'encan comme esclaves les prisonniers ou les pèlerins turcs saisis sur ces vaisseaux. Elles sommaient ensemble l'île opulente et populeuse de Chio de se déclarer pour la cause de la patrie commune. Chio, amollie

par sa prospérité et exposée la première par sa situation à la vengeance des Turcs, refusait d'entrer dans la ligue, et envoyait une députation de ses vieillards demander au divan des forces pour la défendre contre ses compatriotes; le divan les retenait en otage, et les punissait de leur fidélité à la tyrannie. Naxos, Andros, Paros, Mycone, et presque toutes les îles répondirent à l'appel de Psara et d'Hydra et immolèrent les Ottomans.

XIX.

Pendant ces combats et ces massacres réciproques sur tous les flots et sur tous les rivages de la mer Égée, Kourchid-Pacha, à la tête de l'armée ottomane de l'Épire, bloquait avec une moitié de ses troupes Ali-Pacha dans sa capitale pendant qu'il luttait avec l'autre contre l'insurrection du Péloponnèse. Dans un assaut désespéré, le vieil Ali, qui se faisait porter en litière sur la brèche au milieu du feu, avait triomphé et lui avait renvoyé ses prisonniers. « L'ours du Pinde vit encore, » avait dit Ali-Pacha à son ennemi, « tu peux envoyer prendre tes » morts pour les ensevelir. J'en userai toujours de » même quand tu me combattras en brave, mais » deux hommes perdent la Turquie, c'en est fait de » nous! »

Ali, sûr de la fidélité incorruptible de ses soldats et de la solidité de ses remparts, semblait contempler avec une stoïque indifférence le feu qui dévorait les deux populations sans l'atteindre lui-même, et attendre le triomphe de l'une ou de l'autre cause pour se déclarer. Sa sœur Chaïnitza venait de mourir, la jeune et belle Grecque Vasiliki, toute-puissante aujourd'hui sur son cœur, le consolait de la vieillesse et de la tyrannie par cet amour qui survit comme l'héroïsme aux années dans les fortes races de l'Orient. Bientôt, cependant, il fut contraint d'abandonner son palais fortifié et sa capitale devant les assauts renouvelés et devant les forces croissantes des Ottomans, et de se retirer dans son château du lac de Janina. Là, entouré d'une ceinture de flots, de remparts et de canons, inexpugnable, logé dans une casemate à l'abri des bombes, les pieds sur ses trésors entassés dans les caves de son palais, servi par des esclaves fidèles, défendu par des mercenaires dévoués, aimé par une femme vertueuse et tendre, résolu à braver plutôt la mort qu'à capituler avec la fortune, il contemplait ses provinces et sa ville sous les pas de ses ennemis, se croyant sûr de les reconquérir; il foudroyait comme par délassement leurs camps et leurs redoutes, il exerçait encore son cœur et son bras dans des sorties victorieuses sur leurs cadavres, et il s'approchait du terme de sa vie en se cachant à

lui-même la mort derrière la fatalité, la gloire et l'amour.

XX.

Cependant le nom de la Grèce, sorte de religion de l'imagination chez les lettrés de l'Europe, la conformité du culte, parenté d'âme entre les hommes, les exploits grandis par la renommée de ces dignes descendants des Miltiade, des Léonidas, des Thémistocle, les *Botzaris*, les *Canaris*, les *Colocotroni*, les *Mauro-Michalis*, les *Tombasis*, les *Odyssée*, les combats changés en martyres, les échos sonores de cette terre de mémoire dont chaque site porte l'immortalité dans son nom, les récits presque fabuleux de ces victoires remportées par des peuplades de pasteurs sur les armées d'un puissant empire, et des flottes du nouveau Xerxès incendiées par des barques de pêcheurs, les dévastations de sol, les migrations en masse, les égorgements de provinces, les incendies de villes, les prodiges de férocité d'une part, d'intrépidité de l'autre, dont les récits apportés par toutes les voiles poétisaient cette lutte désespérée entre les chrétiens et les Ottomans, popularisaient chaque jour davantage la cause de l'indépendance grecque en Europe. Tous les esprits assistaient avec admiration, sympathie et horreur à ce vaste combat de cirque où la liberté et la croix,

abattues ou relevées tour à tour, semblaient faire lutter devant un monde chrétien les deux causes et les deux cultes qui se disputaient l'extrémité orientale de l'Europe.

Le sentiment public, qui n'a d'autre politique que son émotion et sa pitié, comme les multitudes, répondait à chaque palpitation de la Grèce par un cri d'indignation contre ses bourreaux, d'enthousiasme pour ses martyrs. Jamais la cause de l'indépendance américaine en 1785 n'avait autant passionné la France que la cause des Hellènes passionnait en ce moment le continent chrétien. Ce sentiment, pour ainsi dire individuel, échappait aux gouvernements encore neutres et indécis, pour donner aux Grecs des encouragements, des trésors, des munitions, des armes, des auxiliaires. Des comités grecs se formaient dans toutes les capitales, votaient des subsides, armaient des vaisseaux, recrutaient des officiers et des soldats, publiaient des journaux, prononçaient des discours, écrivaient des poëmes, multipliaient jusque dans le peuple des légendes en faveur de la cause populaire. La littérature tout entière, cette expression spontanée et irrésistible de la générosité irréfléchie et désintéressée du cœur des peuples, était, par une sorte de tradition filiale pour ces pères de la pensée humaine, du parti des fils d'Homère, de Démosthène, de Platon. De simples citoyens, tels que M. Eynard de Genève, fiers

de consacrer leurs richesses au berceau d'une nation encore indigente et de jeter leur nom dans les fondations de la liberté d'un peuple, prêtaient des millions au gouvernement libérateur. Les aventuriers courageux de la France, de l'Allemagne, de l'Angleterre, las de l'oisiveté d'un continent qui n'offrait plus d'occasion à leur bras, à leur fortune militaire ou à leur gloire, tels que le général Fabvier, se faisaient jeter par des vaisseaux marchands sur la côte de la Morée et se dévouaient à la vie nomade des Maïnotes ou des palikares, pour enseigner la guerre et la tactique à des pasteurs. Le plus grand des poëtes modernes, lord Byron, sentant dans sa poitrine un cœur aussi héroïque que son imagination, s'arrachait à la fleur de ses années et à sa gloire, aux délices et aux voluptés de l'Italie et aux larmes d'une femme adorée, pour jeter son nom, son bras, sa fortune, sa mort, dans la cause désintéressée de la Grèce. Il équipait un navire, soldait des troupes, versait des subsides dans le trésor de l'insurrection, s'enfermait dans la ville la plus menacée, s'instruisait aux combats et allait mourir pour le glorieux passé et pour le douteux avenir d'un peuple qui ne savait pas même son nom.

Enfin l'opposition aux gouvernements, qui dans les pays constitutionnels adopte les causes, non parce qu'elles sont justes, mais parce qu'elles sont populaires et hostiles aux gouvernements, faisait

retentir toutes les tribunes d'enthousiasme pour les Grecs, d'imprécations contre les Ottomans, de mépris pour l'indifférence des gouvernements qui abandonnaient des races chrétiennes au fer et au feu des musulmans; ces mêmes hommes, qui avaient repoussé avec une si sévère éloquence la doctrine de l'intervention contre-révolutionnaire en Espagne, justifiaient de la même voix l'intervention révolutionnaire en Morée, et M. de Chateaubriand, qui venait d'accomplir lui-même cette intervention d'Espagne, maintenant tombé du ministère, et cherchant partout des griefs à M. de Villèle, faisait à la tribune de la Chambre des pairs des motions pour l'immixtion dans les affaires de la Grèce.

XXI.

Mais déjà la France se prononçait d'elle-même avant son gouvernement. Le premier de ses soldats qui porta son nom, sa tactique et son sang parmi les insurgés de l'Achaïe, fut le général Fabvier. Fabvier, à peine échappé de la tentative insurrectionnelle dans laquelle il venait d'échouer à la tête d'une poignée d'émigrés français sur la Bidassoa, avait passé en Grèce. Son génie, aventureux et sans repos, lui faisait chercher partout des hasards, des périls, de la gloire; sa haine contre les Bourbons le chassait par tout l'univers.

Dans sa première jeunesse, Fabvier avait suivi notre ambassade en Perse. Favori du schah de Perse, et instructeur de ses troupes, il avait résidé plusieurs années dans sa capitale. On se souvenait de lui à Ispahan, il résolut d'aller y retrouver l'hospitalité et la faveur qu'on lui gardait à la cour d'Iran. Le vaisseau qui le portait à Constantinople ayant abordé dans la Morée, Fabvier, séduit par la guerre présente et par l'admiration que lui inspiraient les exploits de ces pauvres bergers de l'Achaïe, avait renoncé à la Perse, et s'était dévoué sans grade et sans solde à la cause des faibles. Il avait suivi ces paysans dans leurs montagnes, et les avait disciplinés et aguerris. C'était le moment où le sultan Mahmoud appelant au secours de l'islamisme en péril le pacha à demi indépendant d'Égypte, Méhémet-Ali, Ibrahim-Pacha son fils avait débarqué en Morée avec une armée égyptienne, et reconquérait dans le sang et dans le feu la Morée entière au sultan. Napoli de Romanie seule, placée à l'entrée de la plaine d'Argos, au fond du golfe de Nauplie, conservait une ville à l'indépendance et un siége au gouvernement hellénique. Fabvier la défendait avec une poignée de héros, et, après les avoir aguerris, remportait des victoires sous les murs d'Argos. De là, passant à Athènes, il mêlait son sang à Platée et à Marathon au sang des descendants d'Épaminondas. Envoyé en France par ses

compagnons d'armes pour solliciter l'intérêt du gouvernement français, au nom de la religion commune et de l'humanité, plus que de la politique, Fabvier revoyait sa patrie. La vieille et naturelle alliance entre la France et les sultans, la politique prévoyante qui défendait aux Bourbons de ruiner eux-mêmes dans Constantinople le seul rempart qui couvrît la Méditerranée et l'Europe orientale contre le débordement, le danger enfin de donner au cabinet de Pétersbourg un allié vendu d'avance à toutes ses ambitions dans un royaume ou dans une république grecque, protestaient vainement dans les conseils de la froide diplomatie, déjà le sentiment public l'emportait sur toute prudence humaine. M. de Villèle, sentant l'impossibilité de résister à un entraînement aussi général du cœur de l'Europe, oubliait les torts de Fabvier contre les Bourbons; il comblait le négociateur de la Grèce de félicitations sur son dévouement personnel, et lui laissait entrevoir, sinon un concours armé à l'indépendance de la Grèce, au moins une interposition efficace de la France entre les victimes et les bourreaux.

XXII.

Mais déjà l'indépendance de la Grèce recevait en Épire le coup le plus terrible et le plus inattendu.

Le gouvernement ottoman, dont le tyran de l'Épire suspendait depuis trois ans l'irruption décisive en Morée et balançait les forces, touchait à sa dernière heure. Kourchid-Pacha, à la tête d'une armée de quarante mille Ottomans, le bloquait de jour en jour plus étroitement dans le château de Janina. Ali, sûr de ses murailles, de sa garnison et d'un petit nombre de défenseurs désespérés, tous compromis avec lui dans sa révolte et dans ses crimes, et n'ayant comme lui que le supplice ou la victoire en perspective, regardait avec indifférence les tentes de ses ennemis autour de ses forteresses, et recevait sans y répondre des boulets qui pouvaient à peine ébrécher ses murs. La trahison seule pouvait le vaincre. La Porte l'employa contre lui. Le directeur de son artillerie, Caretto, officier napolitain, dont il avait sauvé les jours du glaive des Turcs au moment où il allait être immolé en expiation d'un commerce amoureux avec une jeune musulmane lapidée pour lui, déserta une nuit du château du lac en se laissant glisser au pied des remparts par une corde attachée à l'affût d'un de ses canons, et passa dans le camp de Kourchid.

Cette défection privait Ali de son plus habile ingénieur, et découvrait à Kourchid le secret de sa faiblesse. Une partie de la garnison, mécontentée par l'ingrate avarice d'Ali, se retira des forts. La Porte profita de ce découragement des assiégés pour

ouvrir avec le vieux chef une de ces négociations qui ne sont que les préludes de la mort pour les révoltés qui s'y laissent toujours entraîner. Kourchid fit des propositions à Ali, il lui assura, pour prix de sa soumission et de son repentir, la vie, la liberté, ses femmes, ses trésors, son titre de vizir et un exil splendide avec sa famille dans une contrée de l'Asie-Mineure. Ces propositions acceptées par Ali furent envoyées à Constantinople pour être ratifiées par le sultan et renvoyées à Janina dans un traité garant du pardon et des promesses de la Porte.

Kourchid, sous prétexte de remettre solennellement ce traité enfin ratifié à Ali, et de recevoir sa soumission au sultan, leur maître suprême, exigeait d'Ali qu'il sortît du château imprenable de Janina, et qu'il se rendît dans une île du lac où il avait une maison de plaisance moins inaccessible et moins fortifiée, et où l'entrevue aurait lieu à forces égales. Ali-Pacha eut l'imprudence d'y consentir, mais il laissa, en quittant le château, dans ses murs, un gage de sa sécurité ou de sa vengeance. Un de ses séides albanais, nommé Féthim, jeune homme engagé par les serments les plus redoutables, dans une race où la religion du serment est sacrée, veillait, armé d'une mèche enflammée, à la porte d'un dépôt rempli de deux cent mille quintaux de poudre sur lesquels étaient entassés tous les trésors

du vizir, et dont l'explosion, remise aussi à la merci de ce jeune esclave fanatique, engloutirait à la fois, au premier signal, les richesses d'Ali, son harem, la ville de Janina et l'armée turque qui tenterait d'occuper en son absence le château.

XXIII.

Garanti ainsi contre toute surprise, Ali se transporta, avec sa jeune épouse Vasiliki, quelques esclaves et une poignée de ses plus intrépides Albanais, dans l'île du lac marquée pour les négociations et pour l'entrevue. Il s'y établit dans un kiosque de plaisir, défendu seulement par le lac et par quelques palissades; il y fit apporter de la poudre et des armes, et il y attendit, dans une demi-sécurité, la visite de Kourchid et la remise du traité, qui était, lui disait-on, arrivé de Constantinople au camp des Turcs. Kourchid affectait une indisposition qui le retenait dans sa tente, usait les jours en messages et en temporisations qui lui donnaient les occasions de corrompre la garnison du château de Janina abandonnée à elle-même. Ce n'était pas assez, tant que le fanal de ce château près duquel veillait l'esclave Féthim ne serait pas éteint et menacerait d'engloutir les assaillants de cette forteresse d'Ali.

La ruse fit ce que ne pouvait la force. Kourchid

et ses généraux jurèrent sur le Koran à Ali que son firman de pardon du Grand Seigneur était dans leurs mains, mais qu'avant de le remettre dans les siennes l'honneur de leur souverain commun exigeait que ce firman, gage spontané de la magnanimité de leur maître, ne parût pas une concession à la peur, et que le feu du fanal confié à Féthim et brûlant à la porte du dépôt des poudres fût éteint. Ali pressentit pour la première fois un piége, et, sous prétexte que son esclave Féthim n'obéirait qu'à sa voix, demanda à rentrer pour lui intimer lui-même ses ordres dans sa forteresse. Il n'était plus temps, les barques turques interceptaient déjà la communication entre l'île et le bord. Ali, forcé de se fier jusqu'à l'imprudence à la parole de ses ennemis, finit par livrer aux officiers de Kourchid un anneau qu'il portait suspendu à son cou, et qui était entre Féthim et lui le signal secret d'une aveugle obéissance. Les officiers de Kourchid, maîtres de cet anneau, regagnent la rive, entrent dans le château, montrent le talisman de son maître à l'esclave. Le jeune fanatique reconnaît l'anneau, s'incline en signe de respect, et éteint à l'instant le fanal. Aussitôt que les Turcs le voient désarmé de sa dernière étincelle, ils le frappent de cent coups de poignard, et laissent son cadavre aux portes du souterrain. Aucun bruit n'avait averti du haut des murs du château. Ali, encore confiant, regar-

dait tranquillement des fenêtres de son divan les flots du lac qui devaient lui apporter bientôt les barques de Kourchid et le pardon du sultan.

XXIV.

Elles ne parurent qu'au milieu du jour. Les principaux officiers de Kourchid les remplissaient, ils débarquèrent avec des marques de respect, mais couverts de leurs armes, sur la plage où s'élevait le kiosque d'Ali.

Ali les attendait entouré d'une douzaine de ses plus déterminés séides sur une plate-forme en planches, portée sur des colonnettes en bois, qui s'élevait, selon l'architecture orientale, devant le kiosque, et derrière laquelle étaient la demeure et le harem du vizir. Hassan-Pacha, Omer Brionès, Méhémet-Selictar, porte-glaive de Kourchid, et un groupe de ses principaux lieutenants débarquèrent seuls avec un visage sombre et montèrent les degrés de la plate-forme. Ali, n'apercevant point Kourchid et soupçonnant à la morne physionomie et aux armes de ses officiers qu'ils lui apportaient la trahison et la mort au lieu du traité, se lève, saisit un de ses pistolets à sa ceinture, et s'adressant d'une voix tonnante à Hassan-Pacha : « Ar-» rêtez, » s'écrie-t-il, « que m'apportez-vous ? — » L'ordre du sultan, » répond Hassan, « reconnais-

» sez-vous ces augustes caractères? » Puis, déployant sous ses yeux les lettres dorées qui décorent les firmans du Grand Seigneur : « Soumettez-vous au » destin, » lui dit-il, « faites vos ablutions, invo- » quez Allah et le prophète ! Le sultan vous demande » votre tête ! — Ma tête, » répond Ali, « ne se livre » pas si facilement ! » et sans attendre la réponse d'Hassan, il fait feu sur lui et le renverse à ses pieds frappé d'une balle dans la cuisse; il tue du second coup le chef d'état-major de Kourchid. Ses officiers, et à leur tête Constantin Botzaris, chef des Souliotes en otage dans son palais, et dévoués à sa cause par reconnaissance, font feu à son exemple sur le groupe des Ottomans et jonchent l'escalier du kiosque de cadavres. Mais Ali se sent frappé lui-même d'une balle dans le flanc. Il retire de sa pelisse sa main rougie de son sang, et montrant ce sang à Botzaris : « Cours, » lui dit-il, « et » égorge Vasiliki, ma femme, afin qu'elle me suive » dans la tombe et que ces traîtres ne souillent pas » sa beauté ! » Au moment où il achevait de prononcer ces paroles, une balle, traversant par-dessous les planches de l'estrade en bois sur laquelle il combattait, lui perce les reins et le fait chanceler comme un homme ivre. Il se retient aux grillages d'une fenêtre, ses palikares le voyant tomber s'élancent à la nage avec Botzaris dans les flots du lac pour gagner un écueil voisin et se dérober à la

vengeance de Kourchid. Les Turcs sans ennemis remontent les degrés sanglants de l'estrade, traînent Ali par sa barbe blanche hors du kiosque, appuient son cou contre une marche en pierre de l'escalier, lui tranchent la tête et l'envoient dans un coffre de vermeil au sultan.

La jeune Grecque son épouse, Vasiliki, fut emmenée sans outrage à la tente de Kourchid. Elle pleura, en voyant le lendemain, chargés de chaînes, les ministres et les officiers de son mari, et ses trésors et les décorations de ses palais servant de jouets à la soldatesque turque. Elle demanda à rendre les honneurs funèbres au corps du héros de l'Épire, qu'elle adorait malgré la différence d'âge et de culte. Cette grâce lui fut accordée. Janina et les montagnes voisines du Pinde retentirent des sanglots de Vasiliki et des regrets des populations grecques ou musulmanes de ces contrées sauvages dont Ali était à la fois le tyran et le héros, la terreur et la gloire. Le sultan relégua Vasiliki dans un village de ces montagnes, les trésors d'Ali soldèrent l'armée de Kourchid, et les Turcs, affranchis désormais de l'obstacle que cette révolte leur opposait depuis trois années, débordèrent en masse de l'Épire dans la Morée. Tout succomba un moment sous le fer et la flamme, et les cris des Grecs retentirent avec plus de désespoir et plus de pitié en Europe.

XXV.

Mais si les peuples les entendaient, les souverains se refusaient encore à les écouter. L'empereur de Russie, craignant d'encourager en Grèce le génie des révolutions qu'il avait juré d'étouffer en France, en Italie, en Espagne, en Allemagne, ajournait sa politique d'ambition pour obéir à sa politique de principe. M. de Metternich tremblait d'ouvrir sur les frontières de l'Autriche les volcans d'opinion qui grondaient en Allemagne. La Prusse hésitait comme toujours entre l'Angleterre, l'Autriche et la Russie. L'Angleterre elle-même voyait avec ombrage la résurrection intempestive pour elle d'une nation dont le démembrement allait affaiblir la Turquie, ouvrir peut-être les Dardanelles aux flottes futures de la Russie, et créer sur la Méditerranée une marine en concurrence à sa navigation commerciale. Enfin la France, qui ne calcule pas, mais qui sent, flottait attendrie mais indécise entre sa pitié pour une race chrétienne et sa vieille alliance avec les sultans. Le moment approchait où son gouvernement, contraint par l'opinion publique, allait avoir à délibérer sur une seconde intervention, démenti impolitique, mais démenti magnanime à son intervention contre-révolutionnaire en Espagne.

LIVRE QUARANTE-QUATRIÈME.

Dernière maladie de Louis XVIII. — Son affaissement progressif. — Importance croissante de M. de Villèle. — Efforts du roi pour dissimuler aux yeux du public les approches de sa fin. — Alarmes de la cour, du parti du comte d'Artois, du clergé. — Louis XVIII ajourne les secours religieux. — On se décide à recourir à madame du Cayla. — Négociation de M. de La Rochefoucauld. — Succès obtenu par madame du Cayla. — Agonie et mort du roi. — Avénement de Charles X. — Ingratitude du nouveau pouvoir envers madame du Cayla. — Retour sur la vie de Louis XVIII. — Son exil. — Son règne. — Son portrait comme homme et comme souverain.

I.

Mais déjà Louis XVIII, touchant au terme de sa vie, n'était plus en situation de peser avec liberté d'esprit les résolutions que nécessitait pour son gouvernement la grande question de politique extérieure posée en face de lui par la révolution grecque, ni de lancer son peuple dans une intervention au delà des mers dont il ne pouvait prévoir les chances, dont il ne gouvernerait plus les hasards, et dont il ne verrait pas la fin. D'autres pensées plus rapprochées de lui occupaient son âme. Il se sentait mourir, et il voulait mourir en paix. Une grande sérénité sur son propre règne mêlée d'un grand doute sur le règne de son successeur, pré-

valait depuis ces dernières années dans ses réflexions et dans ses entretiens sur les soucis quotidiens du trône et sur ladouloureuse décadence de ses sens. Il ne se dissimulait rien des symptômes d'affaiblissement et de mort prochaine dont il était averti par la nature. Il ne protestait pas contre la condition humaine, il ne cherchait pas dans les ressources problématiques de l'art ces miracles que les mourants sur le trône s'acharnent à demander aux médecins; il ne cherchait pas davantage dans les pratiques d'une dévotion puérile des refuges ou des consolations contre les terreurs de la conscience ou contre les horreurs de la mort. Son esprit méditatif et ferme regardait le passé sans honte et l'avenir sans crainte. Il se confiait avec un royal et juste orgueil à la justice de la postérité sur son règne. Nul ne connaissait mieux que lui les difficultés qu'il avait eues à vaincre dans les conseils de l'Europe, dans les exigences de sa famille et dans les versatilités de son peuple pour remonter deux fois sur le trône et pour s'y maintenir jusqu'à la fin. Mourir sur le trône lui paraissait le triomphe de sa constance et de sa politique. Son lit de mort dans le palais de ses aïeux, au milieu d'une révolution vaincue et d'une émigration contenue, était pour lui le chef-d'œuvre de la sagesse et un défi gagné contre la fortune. Pour ce qui suivrait, il s'en rapportait à la Providence, pour le justifier devant

l'avenir, et à la légèreté d'esprit de son frère pour le faire regretter à la fois des hommes de la révolution et des hommes de la monarchie. Louis XVIII avait de l'affection pour le caractère du comte d'Artois, mais il n'avait jamais eu d'estime pour son intelligence. Il avait eu dès son enfance l'habitude de l'aimer et aussi de l'apprécier dans ses confidences avec une indulgence tendre mais voisine du dédain. Son règne, sans cesse entravé ou agité par les familiers de ce frère, ne l'avait pas fait changer d'opinion sur sa portée politique. Mais son humeur contre lui n'avait jamais prévalu contre son affection. Il désirait, par esprit de famille autant que par esprit de monarchie, lui laisser un trône affermi par des institutions plus fortes que ses caprices, et capables de résister même à ses fautes. Il désirait de plus lui laisser dans un ministre agréé par lui-même son esprit dans son conseil après sa mort, afin de perpétuer son règne sous un autre nom. C'était dans cette pensée que le roi avait accepté M. de Villèle des mains de son frère, qu'il avait peu à peu façonné ce ministre à sa politique, qu'il avait beaucoup cédé au comte d'Artois et au parti sacerdotal pour les attacher par la reconnaissance à M. de Villèle, et qu'il avait plié la fin de son règne aux exigences de sa famille pour adoucir la transition et pour passer sans secousse ce pas dangereux du tombeau.

II.

M. de Villèle, esprit solide et souple, que la pratique des affaires, la connaissance des partis, le commerce et la conversation quotidienne avec le roi avaient profondément modifié depuis 1814, était l'homme le plus heureusement choisi pour ce ministère à deux règnes. Il rassurait par sa prudence le roi mourant sur les excès de royalisme ou de puissance sacerdotale qui pouvaient agiter ou irriter le pays, il rassurait le comte d'Artois sur les excès de philosophie ou de libéralisme qui pouvaient alarmer sa conscience ou compromettre son autorité future. Investi ainsi tout à la fois des pleins pouvoirs du roi, de la confiance de son frère, de l'estime de la famille royale, de l'ascendant sur les royalistes modérés, d'une certaine inclination secrète des libéraux monarchiques, de la suprématie non contestée dans le conseil, de l'autorité du talent dans la Chambre, enfin de la déférence de madame du Cayla elle-même, qui, sentant le règne lui échapper avec la vie du roi, voulait se ménager la reconnaissance et la perpétuité du ministre, M. de Villèle exerçait en ce moment une véritable dictature d'interrègne. Tous les partis sentaient que le roi ne gouvernait plus, que son frère ne gouvernait pas encore, et

semblaient s'entendre tacitement pour laisser le ministre gouverner arbitrairement la crise qu'on allait traverser. Il y a des heures suprêmes dans la vie, des nations où les passions ajournent et font silence d'elles-mêmes devant la gravité d'un événement qui rend tout le monde prudent, comme si l'instinct d'un danger commun inspirait une sagesse passagère, mais surhumaine, au peuple attentif à son propre sort.

III.

Cependant le roi paraissait aux yeux de la foule gouverner encore. Malgré les calomnies et les sarcasmes dont les partis hostiles aux Bourbons avaient rempli l'esprit du peuple, en exploitant contre ce vieillard jusqu'à sa vieillesse et ses infirmités, le pays avait la conviction de ses lumières et de sa sagesse, et le vague pressentiment des insuffisances de son successeur. Louis XVIII, dans ces derniers temps de sa vie surtout, était aimé et regretté d'avance. L'ingratitude rougit quelquefois devant la mort, et la reconnaissance précède d'un jour ou deux la postérité. Les ministres et la cour savaient que les symptômes prochains d'un changement de règne agiteraient et consterneraient violemment le pays. Le roi lui-même le savait mieux que personne. Il se croyait aimé du peuple, parce

qu'il avait la conscience d'avoir bien mérité de l'opinion. Il voulait rendre un dernier service à sa nation et à sa famille en s'en allant sans bruit de la vie et du trône, en dissimulant jusqu'au terme à son peuple la décadence de ses forces qu'il ne se dissimulait plus à lui-même, en faisant, comme il le disait familièrement à ses ministres, *bon visage à la mort*, et en ne laissant aucun intervalle, aucun espace à l'incertitude et à l'agitation entre le trône de son frère et le sien. Soigneux surtout du crédit public et du prix élevé des rentes de l'État, dont le taux était pour lui le gage de cette prospérité pacifique à laquelle il avait, par sa politique libérale, reporté la France, il redoutait que l'annonce de sa fin prochaine ne suspendît ce mouvement ascendant de prospérité et de confiance, richesse des particuliers et de l'État. Cette pensée le préoccupait plus que toutes les autres. Il ne voulait pas qu'une crise dans les affaires aggravât après lui la crise d'un changement de règne. Il s'efforçait de faire croire à de longues années quand il ne croyait déjà plus lui-même qu'à peu de jours. La précision froide avec laquelle il mesurait dans son intimité la plus secrète le petit nombre de ceux qu'il lui restait à vivre, la sollicitude stoïque avec laquelle il prescrivait d'avance les mesures à prendre pour voiler ses derniers moments, attestaient en lui un de ces courages réfléchis plus rares que

ceux du champ de bataille, le courage philosophique sans bruit, sans vertige et sans illusion, qui voit le sépulcre au pied du trône et qui se drape pour y descendre avec dignité.

IV.

M. de Villèle était le seul confident de ses prévisions suprêmes. Le jour où ce ministre lui apporta à signer l'ordonnance qui déclarait suspecte la liberté de la presse et qui établissait la censure afin d'empêcher les journaux d'ébruiter en France et en Europe l'état du roi, ce prince regarda d'un œil d'intelligence son ministre, et sentant à cette prudence de son conseil l'extrémité à laquelle il touchait : « Je vous comprends, » lui dit le roi d'une voix ferme, et prenant le papier des mains de M. de Villèle, il signa lentement et sans trembler l'ordonnance dans laquelle il savait cependant signer sa propre condamnation.

Il n'en continuait pas moins à s'assujettir à toutes les réceptions officielles et privées et à toutes les étiquettes de sa chambre et du palais qui pouvaient tromper ses courtisans et son peuple sur sa santé. Il sortait en voiture pour ses promenades ordinaires, et quand l'extinction rapide de ses forces ne lui permit plus d'être transporté dans sa

voiture, il ordonna à ses gentilshommes d'y monter à sa place, afin que la vue de ses carrosses dans les cours et dans les avenues qu'il avait l'habitude de parcourir trompât et rassurât la multitude. Le jour de sa fête approchant, ses médecins redoutèrent pour lui les fatigues d'une réception publique de tous les grands corps de l'État, et le supplièrent d'ajourner cette cérémonie royale. Il s'y refusa avec énergie. « Un roi, dit-il, n'est jamais malade pour son peuple! » Il se fit revêtir de son costume et de ses décorations royales, il prit place sur son trône dans la salle où la foule défilait officiellement devant lui. Il s'efforça jusqu'à l'extinction de ses forces de conserver l'attitude, le regard, la présence d'esprit, le sourire, de ses jours de représentation; il subit plusieurs heures le supplice de cette longue dissimulation de sa mort prochaine. A la fin seulement, ses douleurs et son assoupissement trompèrent sa fermeté d'âme. Sa tête amaigrie et pâlie s'affaissa sur sa poitrine et toucha presque à ses genoux : il s'endormit d'un sommeil semblable à l'anéantissement; les derniers courtisans qui s'écoulèrent en silence au pied de son fauteuil crurent défiler devant le fantôme de la mort. On le rapporta encore endormi dans ses appartements. Sa fermeté obstinée avait accru les alarmes publiques qu'il avait voulu dissiper.

V.

Il reprit néanmoins le lendemain ses habitudes et ses occupations ordinaires : levé aux mêmes heures, vêtu avec le même soin de sa personne, assis dans son cabinet devant la même table, essayant de lire les mêmes livres, attentif à écrire à son amie aux mêmes heures qui épanchaient son caprice ou qui consolaient son âme, présidant le conseil de ses ministres et discutant avec une présence d'idées et de volonté complète les questions d'État ou d'administration traitées devant lui. Seulement le sommeil sénile dont il était à chaque instant assailli par l'épuisement de sa vie, sa seule maladie, interrompait souvent son attention et ses paroles. Sa tête alors retombait de tout son poids avec tant de force sur la table, que la multiplicité de ces coups sur le rebord de bronze de son bureau avait tracé et creusé une cicatrice entre le front et les yeux.

Le redoublement de somnolence et de faiblesse était surtout sensible pour ses médecins; le mercredi de chaque semaine, jour consacré par lui aux longues audiences qu'il donnait encore à madame du Cayla, l'attention et l'entretien, en provoquant davantage son âme, épuisaient davantage sa vie. Madame du Cayla, qui s'apercevait de l'approche

de la mort, des murmures de la famille royale et de la cour, le conjura de lui permettre d'éloigner ses visites, et se retira dans son château de Saint-Ouen près de Paris. Le roi lui-même fit avec peine le sacrifice de son attachement aux convenances; à sa douleur, on eût dit que le trône lui coûtait moins à abandonner que l'amitié. Il n'était déjà plus roi, qu'il était toujours homme. Jamais prince accusé calomnieusement d'insensibilité et d'égoïsme n'eut plus besoin de tendresse, et ne voua plus obstinément ses premiers et ses derniers jours aux charmes et même aux servitudes de ses attachements. Il s'occupait, jusqu'à la dernière heure, du sort qu'il assurerait après lui à celle qu'il aimait.

VI.

La famille royale, satisfaite de cet éloignement de madame du Cayla, entourait le roi des plus tendres soins, pour lui faire oublier son amie absente. Le parti ambitieux du clergé, qui s'était servi d'elle si utilement et en bravant tant d'interprétations malignes, et tant de scrupules, brisait maintenant son instrument qui pouvait devenir un instrument de scandale, et se réjouissait d'avoir purifié le palais de toute apparence équivoque et de tout soupçon. Les uns par un zèle sincère et pieux pour le salut éternel

du roi et pour l'édification du peuple, les autres par convenance purement royale, et pour montrer qu'un prince suspect de philosophie et d'incrédulité confessait à la fin la foi de ses pères, et mourait entouré des prêtres de son royaume, obsédaient la famille royale et les courtisans les plus affidés de la chambre du roi pour lui insinuer la pensée des cérémonies pieuses que l'Église offre aux mourants, et qu'elle rend plus solennelles encore pour les rois. Le comte d'Artois, qui aimait son frère de la double tendresse du frère et du chrétien, le duc d'Angoulême, prince modestement mais sincèrement pieux, la duchesse, sa femme, fille de Louis XVI, qui avait puisé dans les cachots et dans les martyres de sa famille une foi trempée dans les larmes et dans le sang, avaient plusieurs fois, mais vainement, tenté de faire naître dans l'esprit du roi lui-même des recours à l'Église que le respect leur défendait d'exprimer plus clairement. Louis XVIII était attentif mais sourd en apparence à ces insinuations de sa famille et de ses courtisans.

VII.

Ce prince était comme les gentilshommes de son âge : un homme de deux âmes et de deux siècles. Élevé dans les bras de l'Église, qui était, avant la

révolution, la seconde nourrice des princes; nourri plus tard des libertés de la pensée, des incrédulités de la philosophie, plein des doutes du siècle et des maximes du déisme, enfin, précipité des marches du trône le même jour que l'Église était précipitée des marches de l'autel, entouré de ses proscrits, de ses martyrs, de ses évêques, victimes d'une catastrophe commune pendant l'émigration, il était à la fois croyant par son enfance, philosophe par son âge mûr, sceptique par sa vieillesse, mais il était surtout roi et Bourbon. Ces contradictions de nature se combattaient en lui comme dans tous les émigrés de la même date. Ce contraste était frappant et souvent naïf dans ces esprits nés d'un siècle, vivant dans un autre, mal à l'aise dans les deux.

VIII.

Les sociétés d'esprit et les lectures de Louis XVIII avant et pendant la révolution, ses études philosophiques pendant ses exils, avaient affranchi son intelligence de beaucoup de superstitions officielles de son berceau; d'un autre côté, son rôle de Roi Très-Chrétien à maintenir en face de l'Europe et de la France, sa parenté avec le roi-martyr, son alliance antique avec la religion de saint Louis, son cortége d'évêques, son titre de Restaurateur de l'autel et du

trône, son commerce de lettres et de société à l'étranger avec les grands écrivains anti-révolutionnaires et anti-philosophes, tels que les de Bonald, les de Maistre, les Chateaubriand; enfin sa cour et son gouvernement, pleins de représentants du parti du clergé, et la force que la Restauration trouvait dans ce parti des consciences, avaient, sinon converti, au moins contraint Louis XVIII à des orthodoxies officielles qui juraient avec ses premières pensées, mais qui étaient bienséantes à son règne. Il parlait, dans les premières années de la religion, en roi quand il était en public, en philosophe quand il était en particulier, mais toujours avec décence et en souverain qui considère l'Église comme la grande aïeule de sa dynastie et la grande étiquette de sa cour. Tel était Louis XVIII depuis 1814 et 1815. Sa vie publique était conforme à ces dispositions de son esprit; les exercices assidus du culte faisaient partie de son cérémonial monarchique; il y assistait avec le rituel de Louis XIV. Dans sa vie privée, il conservait sa liberté de penser; il se permettait ces légères railleries des superstitions populaires, et ces sourires quelquefois amers contre la prostration de son frère devant le clergé qui montraient l'indépendance philosophique de l'homme sous le respect extérieur du Bourbon et du souverain. Il ne livrait point sa conscience comme Louis XIV à un Tellier. Bien qu'il y eût un

confesseur officiel du roi comme une des charges de la domesticité royale, ce confesseur n'apparaissait point dans la cour; il ne dominait point sa conscience, il n'exerçait aucun empire sur les affaires. Un prêtre, humble, obscur, relégué sous les toits des Tuileries, étranger à toute faction ambitieuse du clergé, avait été choisi par le roi à la sainteté de la vie et au désintéressement de la foi. Homme de Dieu, caché pour le besoin du prince derrière le rideau du temple, dans les ténèbres du palais.

IX.

Louis XVIII, semblable en cela à son aïeul Louis XV, n'avait jamais fermé derrière lui, même dans les légèretés de ses mœurs, la porte aux retours des croyances de famille et de jeunesse. Il affectait même, avec ostentation de science théologique, une certaine érudition sacrée des dogmes et des cérémonies ecclésiastiques, convenable, disait-il, à un successeur de Charlemagne et à un souverain qui s'appelait le premier évêque de son royaume. Il aimait à confondre sur ces matières les docteurs, les théologiens et les cardinaux de sa cour : badinages d'esprit plutôt que prétentions de piété. Nul ne s'y trompait, et le clergé, tout en affectant de le présenter au peuple comme le restau-

rateur de l'Église, ne voyait en lui qu'un premier philosophe, corrompu au sortir du berceau par les vices d'un siècle incrédule, et ligué plus tard avec les législateurs de l'Assemblée constituante pour la liberté de conscience et pour le détrônement de la puissance temporelle de l'Église.

X.

Cependant depuis ces dernières années de la vie et depuis ces infirmités croissantes reportant la pensée de l'homme hors de ce temps qui s'abrége et qui s'obscurcit pour lui, Louis XVIII levait plus souvent ses regards vers le ciel. Il cherchait en Dieu les consolations et les espérances qu'il ne trouvait plus ici-bas. Il aimait à parler des choses éternelles, et une certaine mélancolie pieuse attendrissait ses plus intimes entretiens. Un christianisme philosophique dégageant l'âme des superstitions du vulgaire, mais la sanctifiant par une morale parfaite et la divinisant par des certitudes immortelles, semblait de jour en jour le rapprocher davantage par des détours d'esprit de ses divinités domestiques, et concilier pour lui les lumières d'une haute raison avec les besoins d'une certaine foi. Les insinuations et les entretiens de madame du Cayla, chez laquelle une dévotion féminine s'associait sin-

cèrement comme chez madame de Maintenon au manége du cœur d'un roi, avait incliné davantage l'âme de Louis XVIII aux convenances religieuses. C'était le rôle et la mission de madame du Cayla auprès de lui. Mais, indépendamment de ce rôle presque officiel de l'émissaire du parti sacerdotal dans le cabinet du roi, la tendresse d'une femme a toujours quelque chose d'une piété, et la tendresse pour une femme aimée, surtout dans l'âge où l'amour échappe avec la vie, alanguit l'âme et la fait fléchir aisément sous les crédulités contagieuses de l'amour. La mort trouvait donc Louis XVIII assez disposé à résigner sa vie religieusement au maître des rois.

XI.

Mais soit répugnance d'esprit à professer de bouche en mourant des dogmes qu'il ne professait pas complétement de cœur, soit crainte de livrer prématurément sa conscience à ce haut clergé maître de l'âme de son frère, avide de la sienne, qui abuserait de la faiblesse d'un mourant pour exiger de lui des actes éclatants d'orthodoxie contraires à l'esprit de son règne et à la liberté de sa dynastie, le roi retardait de jour en jour les cérémonies religieuses dont on voulait entourer son lit de mort.

La mort cependant l'envahissait partout, excepté la tête, qui semblait grandir en lucidité, en sérénité, en majesté d'esprit à mesure que la vie abandonnait les parties inférieures du corps. Déjà ses jambes, atteintes par la gangrène, se refusaient à tout mouvement, et ses orteils se détachaient d'eux-mêmes de leurs articulations comme des branches mortes d'un tronc encore vivant. Le comte d'Artois et la famille royale, pleins d'une impatiente sollicitude pour le salut éternel d'un frère, d'un oncle sourd à leurs pieuses insinuations, s'inquiétaient d'un délai qui donnait selon eux tant de colère au jugement de Dieu : les cardinaux et les évêques de cour qui formaient le conseil de conscience du comte d'Artois et que leurs charges ecclésiastiques rendaient responsables devant la France de l'orthodoxie du roi et devant l'Église de son éternité, se troublaient et s'agitaient dans les antichambres de l'appartement royal. Le cardinal de Latil, le cardinal de Croï, l'évêque d'Hermopolis, M. de Frayssinous, et les autres chefs de l'Église se réunirent en conseil sous la pressio de ces craintes. Ils délibérèrent sur les mesures à prendre pour sauver leur responsabilité ecclésiastique devant les hommes et devant Dieu. Ils convinrent, de concert avec les princes et les princesses de la famille, de porter au roi un avertissement pénible mais nécessaire sur la gravité de son état et sur le danger d'ajourner ainsi les secours

de l'Église. M. de Frayssinous, le plus doux, le plus familier et le plus éloquent de ces ministres de Dieu, fut chargé par ses collègues de cette délicate mission. Son titre de ministre de la religion et son travail direct avec le roi déguisaient, sous les formes d'une audience ordinaire, cette sommation sinistre au mourant. Il parla au roi en ministre et en ami dévoué à son âme plutôt qu'en prêtre impérieux et importun. Il radoucit de toute la souplesse et de toute la grâce de son caractère et de ses paroles la triste vérité que sa démarche révélait à son maître. Le roi, qui l'estimait et qui l'aimait pour sa modération dans les affaires, l'écouta sans étonnement et sans colère, mais il persista à refuser les cérémonies suprêmes, dans la crainte, dit-il, d'alarmer prématurément son peuple, et il congédia l'envoyé du clergé avec une fermeté de résistance qui redoubla les craintes de la cour et de l'Église. On ne s'entretenait dans les appartements du comte d'Artois, dans les salles du palais et dans les conciliabules du parti religieux, que de cette répugnance du roi si semblable à l'impiété, de cette douleur pour la famille royale, incertaine du salut éternel de son chef, de cette honte pour l'Église, désavouée au dernier soupir par son restaurateur temporel, de cette joie pour le parti philosophique. L'agitation croissait autour de ce lit de mort. On n'épargnait pas à voix basse au mo-

narque les reproches irrespectueux d'irréligion, d'impénitence d'esprit et d'impiété.

XII.

Témoin de ces anxiétés de la famille royale et de ces angoisses du parti de l'Église, le jeune vicomte de La Rochefoucauld, qui avait introduit madame du Cayla dans le cabinet du roi pour porter au cœur du prince la politique de son parti, osa la proposer à la famille royale et aux évêques, pour porter au lit de mort du vieillard les conseils et les supplications de sa famille, et pour conjurer le scandale dont l'Église et la cour étaient menacées. Le désespoir fit agréer son entremise. Le vicomte de La Rochefoucauld, à qui ses fonctions semi-ministérielles donnaient accès auprès du roi, se présenta le samedi, jour de travail des beaux-arts, à la porte du cabinet et fut admis. Il trouva Louis XVIII assis, ainsi qu'il avait l'habitude de passer ses matinées, dans l'embrasure d'une fenêtre, devant le petit bureau sur lequel il s'efforçait encore de tracer quelques lignes d'une main chancelante et amaigrie par les douleurs. Sa tête, inclinée sur sa poitrine, tombait et se relevait alternativement de son fauteuil à sa table et de sa table à son fauteuil, en frappant du front, à chaque oscillation en avant, le bord du

pupitre, et en rendant un coup aussi sec que le balancier de sa pendule. Un manteau de fourrure emmaillottait ses jambes. Sa toilette était aussi recherchée et sa coiffure aussi peignée que dans les jours de réception. Ses joues tombaient sous l'affaissement des muscles, mais sa bouche s'efforçait encore de sourire, et ses yeux bleus rayonnaient d'autant de lumière et d'autant de majesté qu'autrefois. Un sommeil léthargique et un réveil continuel les fermaient et les rouvraient tour à tour.

M. de La Rochefoucauld déploya son portefeuille et présenta à la signature du prince quelques pièces sans importance que le roi signa péniblement et avec distraction, mais avec la plénitude de son intelligence. La conversation s'engagea alors entre le prince et le jeune courtisan. M. de La Rochefoucauld, après avoir exprimé au roi la tristesse et l'anxiété dont sa maladie affectait le cœur de tout le royaume et l'espoir de son prochain rétablissement, ajouta : « Mais il y a surtout une personne, » sire, pour laquelle l'éloignement que votre tendresse lui a imposé est une douleur qui dépasse » toute autre douleur et qui aspire avec une filiale » impatience au jour où il lui sera permis de vous » rapporter ses félicitations, ses consolations et ses » vœux. Cette personne, c'est madame du Cayla ! » Ce nom fit légèrement tressaillir le roi, mais il affecta de n'avoir pas entendu et ne répondit pas.

« Oui, sire, » continua le négociateur, « madame » du Cayla, aujourd'hui la plus malheureuse des fem- » mes, serait demain la plus heureuse s'il lui était » permis de revoir le prince et l'ami auquel toutes » ses pensées sont dévouées, et de jouir encore » quelquefois de cette intimité qui a fait le bonheur » et la gloire de sa vie et dans laquelle le roi lui- » même a daigné trouver les consolations de l'ami- » tié. » Le roi souleva encore ses paupières, les referma, parut réfléchir et continua à se taire. M. de La Rochefoucauld ne se découragea ni de ce regard, ni de ce visage muet, qui semblaient assez lui imposer tacitement la réserve et déguiser le refus sous le silence; il redoubla ses instances; il représenta pathétiquement au prince la tendresse qu'il trouverait dans le cœur de la femme la plus dévouée et la plus reconnaissante de son royaume après sa famille; il lui dépeignit les inquiétudes et les angoisses dans lesquelles cette amie, éloignée de lui par sa tendresse, passait ses jours à tout espérer et à tout craindre, forcée d'épier de loin les symptômes de l'affaiblissement ou du rétablissement de celui qui était l'objet de toutes ses pensées, et de n'apprendre que par les bruits publics ce que nul autre sur la terre ne pouvait désirer apprendre avec plus d'anxiété et de tendresse. Il ajouta que cette séparation absolue, au terme d'une si longue et si pure intimité, ajoutait encore l'hu-

miliation à la douleur, en donnant aux yeux de la cour et du monde à un éloignement tout paternel l'apparence d'une disgrâce et d'un mécontentement qui offensaient le cœur en le brisant. Il n'oublia rien de ce qui pourrait ébranler, convaincre ou fléchir l'âme d'un ami.

XIII.

Le roi, à ces dernières paroles, plongea enfin dans les yeux de l'ami de madame du Cayla un de ces longs regards qu'il savait faire parler en se taisant, quand il voulait être entendu à demi-mot, et qui pénétraient jusqu'à l'âme de ses familiers ou de ses ennemis; puis, comme s'il eût voulu se décharger lui-même aux yeux de sa famille d'un consentement qu'il paraissait à la fois redouter et désirer d'accorder : « Vous le voulez ? » dit-il, « eh bien ! allez » dire à madame du Cayla que je la recevrai. » Et il retomba après cet effort dans un assoupissement.

M. de La Rochefoucauld, profitant de ce consentement arraché plutôt qu'obtenu, et craignant un retour de pensée qui pourrait le révoquer au réveil, se hâta de prendre son portefeuille sur la table et de s'éloigner sans bruit sur la pointe des pieds de peur d'exciter l'attention du roi. Il monta à cheval à la porte du palais et courut sans reprendre haleine jusqu'à Saint-Ouen.

XIV.

Il y trouva madame du Cayla seule et dans les larmes. Il lui raconta l'agitation de la cour, la douleur des hommes pieux, le scandale des évêques, l'hésitation et la décadence rapide du roi, les désirs de la famille royale devenus des ordres pour elle, enfin son entrevue et son dialogue muet avec le mourant, et les paroles par lesquelles il l'avait rappelée à son lit de mort. Il la conjura de ne pas perdre un instant pour accomplir la douloureuse et difficile mission dont l'amitié, la cour, l'Église, le ciel lui-même semblaient la charger à l'envi, et de réconcilier le monarque avec l'idée de ces secours divins et de ces actes solennels qu'il devait à son royaume, à sa maison et à lui-même. Il trouva la jeune femme émue, attendrie, désolée, mais inflexible dans sa résolution de ne pas reparaître à la cour, pour y subir de nouveau les sévérités de regards de la famille et les odieuses et sinistres interprétations de la cour sur une démarche travestie par la malignité publique en obsession intéressée autour du lit d'un roi mourant. Elle pâlit, cacha ses yeux dans ses mains, versa des larmes, combattit longtemps avec sanglots entre son invincible répugnance à repasser le seuil du palais, son attachement pour

le roi et la crainte de mécontenter par un refus la famille royale de qui son sort allait dépendre, M. de Villèle qu'elle pouvait entraîner dans sa disgrâce, et le parti religieux qui lui demandait un dernier service. Elle céda enfin, non sans des retours d'angoisses et d'hésitation, aux motifs allégués par son ami et aux vœux du roi mourant. Sa voiture, préparée pendant cette lutte par les ordres de M. de La Rochefoucauld, l'emporta rapidement vers Paris.

XV.

On l'introduisit à l'instant chez le roi. Nul ne sait de cette entrevue suprême que ce qu'elle en raconta elle-même à son jeune ami en sortant pour la dernière fois, chancelante et voilée, de cet entretien, où la royauté, l'amitié et la mort avaient échangé de derniers regards et de derniers épanchements. Après ces premières tristesses et ces premiers attendrissements d'une telle entrevue, sur lesquels elle ne révéla rien : « Sire, » dit-elle au mourant, « il me reste à donner au roi une preuve » d'attachement plus pénible et plus surnaturelle » que toutes les autres. Vos ennemis, qui ont ca- » lomnié votre vie, s'efforcent de calomnier au- » jourd'hui votre mort. On répand, au grand scan- » dale des hommes monarchiques et religieux de

» votre royaume, que vous écartez avec dédain de » votre lit de douleur les ministres de la religion » qui vous offrent vainement leurs prières et qui » s'affligent, pour le salut de votre âme et pour » l'édification du peuple, des délais et des tempori- » sations que vous opposez à leur ministère sacré. » On va jusqu'à révoquer en doute la foi du Roi » Très-Chrétien et jusqu'à vous confondre avec ces » philosophes et ces impies d'un autre siècle qui » ont sapé à la fois par leur incrédulité votre trône » et l'autel du Dieu de votre maison. Votre famille » s'afflige, votre clergé s'humilie, les amis de votre » dynastie gémissent, les amis plus tendres de votre » âme et de votre mémoire se consternent, et, plus » attachés encore en vous à l'homme et au chrétien » qu'au monarque, supplient avec larmes le ciel de » vous inspirer ces pensées qui peuvent seules éter- » niser les affections!.. Moi-même, sire, on fera peut- » être retomber sur moi la faute et la douleur de » ces retards; on m'accusera d'avoir hésité devant » le premier devoir de l'amitié si je n'ai ni assez » d'empire sur ma douleur pour vous parler de ces » afflictions de l'Église, ni assez d'empire sur votre » cœur pour vous décider à donner satisfaction à » ces vœux de votre famille et à ces scrupules de » la religion. Au nom de Dieu, sire, au nom de » votre âme, au nom de celle qui vous a porté » jusqu'à ce jour une si tendre et si reconnaissante

» affection, et qui n'envisage plus que votre gloire » ici-bas et votre immortalité dans le ciel, consen- » tez à ce que vous demandent votre nom, votre » peuple, votre foi, et à ce que votre amie vous » supplie en leur nom d'accorder à l'édification de » votre peuple! »

XVI.

Le roi, sans témoigner ni mécontentement de la liberté de ces paroles, ni effroi, ni empressement, ni répugnance, regarda d'un regard profond, ferme et triste, la jeune femme. « Vous seule, madame, » lui dit-il enfin d'une voix émue, « pouviez m'ap- » porter de telles paroles; je les entends et je ferai » ce que je dois faire. » Puis, lui tendant sa main, qu'elle baisa en la couvrant de larmes : « Adieu, » lui dit-il avec un sanglot contenu dans la voix, « adieu, et au revoir dans l'autre vie! »

Elle sortit. Le roi fit appeler à l'instant M. de Villèle, termina avec lui toutes les affaires qu'il avait à cœur de laisser après lui achevées : « Désor- » mais, » lui dit-il, « vous travaillerez avec mon » frère; je n'ai plus à m'occuper que de la grande » affaire de ma mort, et je n'y veux point des dis- » tractions du temps qui est fini pour moi. » Il té- moigna avec sensibilité à ce ministre et à ses collègues sa satisfaction de leurs services et les

congédia comme à l'issue d'un dernier conseil. Il fit appeler auprès de son lit le prêtre obscur et pieux qu'il s'était réservé pour confesseur et lui ouvrit son âme en secret, puis il ordonna qu'on préparât pour lui les solennités et les pompes de l'agonie des rois; et pendant que le grand aumônier, les cardinaux et les évêques se rassemblaient à la porte de sa chambre pour ces funèbres offices, il fit introduire toute sa famille dans son appartement.

C'était le 15 septembre, au coucher du soleil. Le roi sortait d'un long assoupissement qui avait fait craindre à ses serviteurs le dernier sommeil. Il avait repris tout son regard dans les yeux, toute sa voix sur les lèvres, toute sa présence de cœur et d'esprit dans la physionomie. Son frère en larmes était à genoux au pied de son lit, le duc et la duchesse d'Angoulême en prières à son chevet, la veuve du duc de Berry, tenant ses deux enfants par la main, entre le comte d'Artois et le duc d'Angoulême; les courtisans et les serviteurs à distance, à portée de voir, mais non d'entendre les adieux du mourant à sa famille. On n'entendit en effet que quelques mots : ce furent les adieux d'un frère, d'un oncle, d'un ami, mais surtout d'un sage et d'un roi qui aurait voulu laisser après lui les sagesses, les expériences et les prévisions du trône. « Aimez-vous les » uns les autres, et consolez-vous par cette affec-

» tion des désastres et des ruines de notre maison. » La Providence divine nous a replacés sur le » trône; j'ai su vous y maintenir par des tempé» raments qui n'ont rien coûté à la monarchie en » force réelle et qui lui donnent l'appui et le con» sentement du peuple. La Charte est mon meilleur » héritage; conservez-la, mon frère, pour moi, » pour nos sujets, pour vous-même! Et aussi, » ajouta-t-il en levant la main et en bénissant le duc de Bordeaux enfant que sa mère tendait vers le roi, « pour cet enfant à qui vous devez transmettre » le trône après *ma fille* et *mon fils* (noms de tendresse qu'il donnait au duc et à la duchesse d'An» goulême)! » Et regardant encore le duc de Bordeaux : « Puisses-tu, mon enfant, » lui dit-il, « être » plus sage et plus heureux que tes parents!.... »

On n'entendit pas le reste, balbutié à voix plus basse au groupe plus rapproché et plus éploré de la famille royale et des enfants : on n'entendit que des adieux répétés, des soupirs et des sanglots autour du lit et dans les salles. Les princes et les princesses se relevèrent et se retirèrent en arrière pour faire place aux cardinaux et aux évêques qui venaient administrer le roi.

Il reçut avec une piété recueillie et avec une liberté d'attention complète les saintes cérémonies, répondant quelquefois lui-même par des versets de psaumes latins aux versets psalmodiés par les

pontifes. Il remercia le clergé et prit un congé éternel des officiers de sa maison. Un homme, mêlé à eux et caché avec la foule où le regard du roi le discernait, priait et pleurait sur son maître et sur son bienfaiteur. C'était M. Decazes, à qui la jalousie des ultra-royalistes et la colère des courtisans ne permettaient que cet adieu furtif au roi, qui l'avait tant aimé et qu'il aimait lui-même comme un père.

Le mourant, après ces cérémonies et ces adieux, resta, entouré seulement de son frère, de son neveu, de la duchesse d'Angoulême et de quelques serviteurs, dans des assoupissements interrompus de courts réveils, sans agonie, sans délire, sans douleur. A l'aube du jour, le 16 septembre, jour qu'il avait fixé lui-même à ses médecins pour le terme de ses forces, le premier médecin entr'ouvrit ses rideaux et prit son bras pour s'assurer si le pouls battait encore : le bras était chaud, mais le pouls ne battait plus dans l'artère. Le roi dormait du dernier sommeil.

M. Portal leva la couverture, et se retournant du côté des assistants : « Le roi est mort, messieurs, » dit-il en s'inclinant devant le comte d'Artois, « vive le roi! »

Les cérémonies funèbres commencèrent. Le comte d'Artois s'enferma avant de régner dans le palais de Saint-Cloud.

XVII.

A peine les yeux du roi étaient-ils fermés, que le frère du roi, devenu roi lui-même, la famille royale et le parti qui venaient de se servir si utilement de madame du Cayla pour l'édification du royaume et pour l'honneur de la religion, se hâtèrent de briser l'instrument de leur longue intrigue, et d'effacer autant qu'il était en eux les traces de l'intervention de cette femme dans le cabinet, et de son ascendant sur le cœur et la conscience du roi. M. de Villèle conservait seul le souvenir des heureuses influences exercées par elle dans les affaires, et la décence de l'ancienne amitié; informé des recherches qu'on allait faire dans les cassettes et dans le portefeuille de Louis XVIII pour y enlever ce qui pourrait se rapporter à cette longue intimité du roi et de madame du Cayla, il envoya précipitamment un émissaire au vicomte de La Rochefoucauld pour l'avertir du dernier soupir du roi, et pour le prier d'accourir au château, afin d'y revendiquer, au nom de son amie, les correspondances, les papiers secrets ou les titres qui la concernaient. Le vicomte de La Rochefoucauld fut moins prompt que les mains chargées d'anéantir les monuments de ce commerce et de cette amitié,

qui survivaient, dit-on, à la vie du roi. On parlait, non-seulement de lettres nombreuses, familières et politiques, intéressantes pour l'histoire du cœur humain, comme pour l'histoire du dernier règne, mais de dispositions écrites de la main du prince pour assurer après lui une existence splendide à celle qu'il avait chérie et honorée pendant ses derniers jours. Lui-même l'avait formellement et itérativement annoncé à madame du Cayla, qui refusait d'accepter de ses mains des dons d'un certain prix : — « Au reste peu importe, » lui avait dit ce vieillard en reprenant les bijoux offerts et refusés, « vous trouverez après moi des souvenirs authentiques et des gages de mon attachement, qu'il ne vous sera plus possible de refuser à ma mémoire. » Lettres et papiers, tout avait disparu du cabinet du roi avant que les amis de madame du Cayla eussent pu s'informer même de ce mystère ou de ses intérêts. Charles X et le conseil de famille jugèrent convenable à la dignité de la couronne, et au respect pour la piété et pour la mémoire de leur frère et de leur oncle, de ne pas ébruiter des lettres, des dispositions ou des codicilles qui prolongeraient au delà du tombeau les interprétations et les malignités dont les ennemis de leur maison avaient pendant la vie de Louis XVIII calomnié ou dénaturé cette amitié. Peut-être voulait-on aussi détruire du même coup tous les mo-

numents écrits de l'obsession que les deux partis occultes de la cour et de l'Église avaient exercée par l'entremise d'une femme sur la politique des dernières années, afin de laisser croire à l'opinion que les concessions péniblement arrachées à ce prince étaient le fruit de ses propres convictions, et non le résultat de l'importunité sur l'âme d'un vieillard.

Quoi qu'il en soit, Charles X, prince aussi probe qu'il était pieux, transforma en les anéantissant les dispositions testamentaires de son frère en une rente de vingt-cinq mille francs, qu'il assura pendant sa vie à madame du Cayla. Elle s'éloigna de la cour, et rentra dans une obscurité splendide qui attesta longtemps l'amitié d'un roi, le prix des services rendus à une haute négociation, et la gratitude d'un successeur qu'elle avait fait régner d'avance en faisant régner son ministre. Tout se refroidit pour elle après cette mort, excepté la reconnaissance de MM. de Villèle et de La Rochefoucauld.

Telle fut la fin de cette triple négociation indécise entre la trivialité de coulisse et la gravité de l'histoire : comédie de cœur, de politique, d'ambition, de religion, de vieillard et de femme que Molière ou Tacite pourraient également revendiquer pour leurs pinceaux; revers des choses humaines, qui donne aux grandeurs des événements leur valeur réelle, leur sourire, et quelquefois leur mépris.

XVIII.

Le corps de Louis XVIII embaumé fut recouvert du linceul par M. de Talleyrand et par le duc d'Aumont; les funérailles furent splendides, mais attristées par l'absence des hauts dignitaires du clergé, qui étonna le peuple, et qui propagea dans la multitude la rumeur d'une vengeance sacerdotale contre l'impiété prétendue du prince. Ce n'était qu'une lutte d'orgueil de M. de Quélen, archevêque de Paris, et du cardinal prince de Croï, grand aumônier de la couronne, qui se disputaient la prééminence, et qui, ne pouvant se céder, aimèrent mieux déserter le corps du roi à qui ils devaient tout, que d'abandonner la moindre de leurs prérogatives. Le peuple en masse, profondément ému, suivit le char funèbre jusqu'à Saint-Denis, où le fondateur de la Charte reprit le premier possession de la tombe de ses pères. Il fut loué par M. de Frayssinous, évêque d'Hermopolis; mais mieux encore par l'estime et par les regrets de la nation : il les méritait.

XIX.

La postérité, quand elle est trop près d'une mémoire, a, pour juger cette mémoire, des préjugés,

des partialités, des factions historiques, comme le temps lui-même a ses factions : ce sont ces factions posthumes qui ont jugé jusqu'ici le règne de ce roi. Presque toutes étaient également intéressées à rapetisser, à travestir et à dénigrer sa personne et sa vie. Les partisans de l'empire avaient à se venger sur lui de la chute de leur idole, et à éclipser dédaigneusement sous la gloire militaire de Napoléon et sous l'éclat de son règne les mérites civils et modestes de la politique, de la paix et de la liberté. Il fallait avilir le contraste pour faire resplendir le héros. Ce fanatisme avait besoin de sacrifier une mémoire à son culte. Ils ont continué, après la mort de Louis XVIII, le sarcasme au lieu de l'histoire. Les libéraux, alliés de mauvaise foi avec les bonapartistes, bien qu'ils eussent au fond une estime sincère de ce prince, ont sacrifié à leur tour l'expression de cette estime pour Louis XVIII à de lâches complaisances de parti. Les républicains exagérés lui ont reproché le nom de Bourbon, le titre de frère de Louis XVI, le crime d'être roi, sans réfléchir qu'il faut juger un homme dans sa nature, et que la royauté est le devoir d'un roi comme elle est son dogme et sa gloire. Le parti ambitieux du clergé, qui espérait régner par lui, ne lui a pas pardonné d'avoir voulu le contenir dans les bornes de la liberté religieuse, de lui avoir opposé la liberté de la presse et des tribunes, de ne lui

avoir pas rendu le pouvoir; et ce parti a excommunié sa mémoire, comme celle d'un prince philosophe infecté sur le trône de l'air, de l'esprit et de l'impiété de son berceau. Enfin, son propre parti lui-même, le parti monarchique et aristocratique, enivré du vertige qui saisit toujours les partis triomphants, s'est tourné contre son modérateur. Il lui a imputé à faiblesse ses tempéraments du pouvoir royal. Il lui a imputé à crime cette charte, véritable traité d'Utrecht entre la révolution et les monarchies. De là toutes les iniquités, toutes les rancunes et tous les mépris ligués pour défigurer la mémoire d'un roi jeté en proie à tous les ressentiments et à tous les dédains intéressés de son époque. Le jour des vérités est enfin venu pour lui. Il est temps de le juger, non sur les sarcasmes de ses ennemis, mais sur ses œuvres.

XX.

Jamais roi ne souffrit avec plus de dignité et de constance le détrônement et l'exil, épreuves presque toujours malheureuses des hommes qui ne sont élevés que par leur situation; jamais roi n'attendit avec plus de patience et plus de certitude la restauration de sa race; jamais roi ne remonta dans des circonstances plus difficiles sur le trône, ne s'y

affermit à travers plus d'obstacles, et ne le légua à sa famille avec plus de sécurité de s'y maintenir longtemps après lui. Ces adversités noblement supportées, ces patiences froidement raisonnées, ces difficultés résolûment affrontées, ces obstacles habilement franchis, ces chances d'un long règne laborieusement reconquises pour ses successeurs, ne furent pas chez Louis XVIII l'œuvre de la fortune : elles furent l'œuvre de l'intelligence, de la politique, du caractère, de la maturité d'esprit, de la portée de vue, de la sagesse, de ses qualités comme de ses défauts, de cette sereine contemplation des choses que donnent aux hommes les longues solitudes et les longs malheurs, de ces infirmités du corps qui relèguent l'homme dans ses pensées, de cette vieillesse même qui refroidit les passions funestes au législateur, et qui en désintéressant le prince du temps qui va lui échapper, le reporte avec une prévision et une contemplation plus impartiales vers l'avenir qu'il veut assurer à son nom, à sa famille et à son peuple.

XXI.

Jeune, le comte de Provence avait été à la cour de son frère son propre ouvrage ; il s'était créé lui-même, au milieu des légèretés et des futilités du palais, un esprit érudit, orné, réfléchi, littéraire, et

déjà politique, qui l'avait fait taxer d'ambition, de personnalité et de pédanterie par une cour où depuis Louis XV tout était permis à un prince, excepté d'être homme. Dès les premiers symptômes de la révolution, il en avait compris la portée, et adopté avec modération et décence les principes compatibles avec son rang et avec sa fidélité à son frère. Aucune des fautes de ce frère et de la reine ne lui avait échappé; mais aucune des catastrophes sorties de ces fautes ne l'avait détaché de sa fidélité au trône. Son attachement au roi avait paru redoubler avec les malheurs et les dégradations du règne. Il n'avait point émigré, comme le comte d'Artois, qui, sans le vouloir, avait compromis dangereusement sa famille, laissée en gage dans les mains de la révolution, agité vainement nos frontières, et cherché de cour en cour des ennemis à son pays. Il n'avait quitté la France que par l'ordre de Louis XVI, la nuit même où ce prince se dérobait à son palais et à La Fayette en fuyant vers Varennes. Mal reçu par le prince de Condé et par les rassemblements de la noblesse armée à Coblentz, comme un prince entaché d'esprit populaire, il s'était retiré avec quelques amis, tantôt en Russie, tantôt à Vérone, tantôt à Hartwell, où les échafauds et les cachots de sa famille lui avaient envoyé, avant l'ordre de la nature, le titre de roi. Il l'avait porté avec une majesté modeste au niveau des dédains de l'Europe, des malheurs de

sa race, de la grandeur de sa nation. Il ne l'avait vendu pour aucun prix ni à Bonaparte qui voulait le lui acheter, ni aux cabinets de Vienne et de Russie qui voulaient le contraindre à l'abdiquer. Aucun prince déchu du trône n'avait préservé davantage en lui-même, pendant ses proscriptions, le rang de ses aïeux, l'honneur de sa patrie, la couronne tombée de sa tête, mais gardée en dépôt dans ses respects. A force de croire à son droit, malgré les insultes de la fortune, il y avait fait croire l'Europe. A force de se respecter lui-même, il s'était fait respecter de l'univers. Il avait été un moment, après la paix d'Amiens, seul de son parti contre le monde tout entier.

XXII.

Il avait charmé et fécondé les longs loisirs que lui fit l'exil, par ces études tantôt solides, tantôt légères qui avaient d'abord distrait, puis mûri son esprit dans sa jeunesse. Il pensait comme Montesquieu, il causait comme M. de Talleyrand, il écrivait avec cette finesse et cette grâce délicate de style qui ne révèle pas le grand écrivain, mais qui rappelle dans la littérature familière la négligence aisée de l'homme de cour sous les formes classiques de l'homme de lettres. Il adorait l'antiquité dans ses

historiens, dans ses poëtes, dans ses philosophes. Horace était le manuel de sa philosophie légère, Tacite de sa politique sérieuse. Ce sentiment de l'antiquité qui grandit et solennise les pensées avait été pour beaucoup dans le stoïcisme et dans la majesté continue d'attitude qu'il avait conservé dans sa lutte d'un quart de siècle avec la fortune. Il avait vécu en société avec les grandes pensées et les grands hommes. Dans la poésie, dans la littérature et dans la philosophie moderne, il aimait surtout Voltaire, ce génie de la lucidité, de la grâce et du sens commun. Le sophisme et la déclamation le repoussaient dans J.-J. Rousseau et dans les écrivains de son école. Il ne s'éblouissait pas des splendeurs de M. de Chateaubriand, sous lesquelles il ne voyait, disait-il, « que des surfaces sans fond, » des couleurs sans dessin, et des éblouissements » sans véritable lumière. » Il se raillait quelquefois de M. de Bonald et des ténèbres de sa philosophie, où il ne trouvait, disait-il, « que des énigmes pour » solution aux énigmes de l'humanité. » Il penchait plutôt pour ces écrivains médiocres, mais clairs, qui n'ont point d'obscurités parce qu'ils n'ont point de profondeurs, et qui jouent avec les mots et les pensées comme avec des osselets. Ses correspondances et le petit nombre de vers ou d'écrits qu'il a laissés sont des badinages. Il gardait le sérieux pour ses entretiens, pour son conseil, pour les

manifestes qu'il adressait à l'Europe, pour les discours qu'il rédigeait de sa propre main à son parlement. Ces fragments sont des chefs-d'œuvre de dignité, de diplomatie, de convenance et d'élocution. Aucun de ses ministres n'aurait su le faire parler aussi bien qu'il parlait lui-même. Il avait le diapason de chaque chose, de chaque circonstance et de chaque temps. Il comprenait le siècle et il savait s'en faire comprendre. Dans l'entretien familier, plaisant ou grave, aucun homme de son temps ne l'égalait. Il fut sans contestation l'un des hommes les plus spirituels de son royaume. A force d'esprit, il se fit même un caractère. Le seul reproche qu'on puisse lui faire, c'est que ce caractère, un peu ostentatoire et un peu joué, fut plutôt en lui la majesté d'un rôle que la vraie grandeur de la nature. Mais ce rôle, il ne le démentit du moins jamais. Si ce fut quelquefois en lui comédie du trône, jamais la comédie du trône ne fut mieux jouée.

XXIII.

La fortune le retrouva à la chute de Bonaparte à la hauteur du rang suprême où elle le rappelait. Tout autre, peut-être, aurait tremblé devant cette fortune, ou échoué devant les difficultés de la tâche que lui imposaient la France, l'Europe et son

nom. Il arrivait déjà âgé, amolli par le long repos et infirme, dans un pays qui l'avait oublié et que lui-même ne connaissait plus. Il y remplaçait le conquérant du monde, le héros de la gloire, le dieu du soldat, la vanité du peuple. La nation humiliée le prenait pour le vice-roi de la coalition, l'otage imposé par l'Europe; la révolution alarmée, pour le vengeur irrité de sa famille; l'armée, pour le complice et l'allié de ceux qu'elle combattait depuis vingt-cinq ans; la noblesse, pour le champion obligé de ses priviléges et de sa domination; le clergé, pour le restaurateur de son pouvoir temporel; le peuple, pour son antagoniste, pour le destructeur de l'égalité, pour l'ennemi né de la liberté; l'Europe enfin pour le mannequin de ses caprices, le jouet de sa diplomatie, l'instrument de ses exigences et de ses spoliations sur sa patrie. Il fallait étudier d'un coup d'œil ce pays nouveau, remplacer la gloire par la raison, honorer le soldat en faisant oublier le chef, changer l'idolâtrie du peuple pour l'héroïsme en amour passionné mais réfléchi pour la liberté, relever l'orgueil national écrasé et irrité dans ses défaites, faire croire à la France que c'était elle et non la force étrangère qui restaurait son roi, amortir en les caressant les mécontentements des troupes; rassurer la révolution sur ses conquêtes inaliénables d'égalité, apaiser la noblesse en la flattant, contenir l'Église en ne lui don-

nant que des respects au lieu d'empire, s'emparer du peuple en lui octroyant une large part de droits et d'influence dans son propre gouvernement, et en faisant du trône constitutionnel son rempart contre la réaction des classes aristocratiques. Il fallait enfin se marchander à haut prix soi-même à l'Europe, et s'imposer à son tour, en roi véritable, aux puissances qui croyaient n'imposer à la France qu'un fantôme et un jouet de roi. Louis XVIII conçut, osa, accomplit toutes ces choses en apparence impossibles. Ce vieillard, armé de la Charte, se jeta courageusement et seul entre l'Europe, l'armée, la France, la révolution et la contre-révolution. Il franchit ou tourna tous ces écueils, et mourut roi d'un royaume délivré et pacifié.

XXIV.

On a lu son règne. Ce règne ne fut ni sans erreurs, ni sans fautes, ni surtout sans faiblesses. Mais la plupart de ces fautes et de ces faiblesses du roi sont celles de sa situation, non de sa volonté. C'est une souveraine injustice que de juger les choses relatives d'après des principes absolus. Nul ne doit être apprécié que dans la situation qui lui est faite par le temps, les événements, les circonstances au milieu desquels il est placé par une

force de choses indépendante de lui. Louis XVIII, dans les antécédents de son règne, dans son nom de Bourbon, dans son malheur de succéder à Napoléon, qui avait à la fois tant grandi et tant rapetissé la France, dans l'invasion qui lui faisait brèche pour rentrer dans son pays, dans l'occupation étrangère qui foulait le sol de la France sous son trône, dans son parti naturel, dans une partie de sa famille surtout, avait des occasions et presque des nécessités de fautes qu'il serait injuste de lui imputer à lui-même.

XXV.

Son parti naturel, son frère et sa famille furent involontairement ses fatalités. Ils n'avaient ni son esprit, ni sa politique, ni son impartialité, ni sa prévision. Ils ne cessèrent pas de le harceler de leurs exigences dans son propre palais, de conspirer contre sa sagesse, de cabaler contre ses ministres, de se liguer avec les ambitieux de l'Église et avec les téméraires de l'aristocratie pour faire avorter ses desseins et pour recréer dans le pays, entre les classes, les opinions et les intérêts, les scissions qu'il voulait effacer. Si Louis XVIII eût été jeune, valide, héroïque de corps, il aurait pu écarter ce frère, subjuguer cette famille, dompter ces

résistances intérieures à sa volonté et régner seul, sans compter avec son propre palais, jusqu'au moment où le système représentatif, solidement accepté et enraciné, lui aurait permis de dire à son frère ou à ses neveux : « Prenez mes institutions » telles que je les ai fondées, ou répudiez mon hé- » ritage. »

Mais ce prince législateur approchait de soixante-dix ans; il était averti de la mort par ses infirmités; il pouvait à chaque instant descendre au tombeau avant d'avoir amorti dans une telle entreprise les passions royalistes qu'un tel encouragement aurait animées jusqu'à la guerre civile; l'Europe, encore présente et armée, aurait pris parti pour sa famille reléguée de nouveau hors du royaume par la main d'un frère, d'un oncle, d'un aïeul, et portant son indignation et ses plaintes de cour en cour; ce frère, ces neveux, ces nièces, ces pupilles étaient les gouttes de son propre sang, les fibres de son propre cœur, les compagnons et les consolations de ses longues adversités; l'excès de sévérité pour eux aurait ressemblé à l'ingratitude, fait crier le sang dans ses veines, l'indignation dans le sentiment de la France et de l'Europe. Il aurait passé pour le proscripteur des siens. Son principe héréditaire et dynastique se serait soulevé contre sa politique autant que la nature. Ne pouvant pas frapper, il fallait tempérer, résister et convaincre.

C'est ce qu'il fit avec sa famille tant que les défaillances du corps ne lui enlevèrent pas toute vigueur de volonté et toute liberté d'action sur son frère, sur ses Chambres, sur son propre parti. Il s'interposa avec une rare imperturbabilité de cœur et d'esprit entre les aberrations de sa cour et les intérêts de son peuple. Il jeta résolûment sa Charte en défi aux uns, en gage aux autres, et il se laissa accuser de défection par quelques membres de sa famille et par son frère pour leur assurer un trône. Tant qu'il put les dominer sans les proscrire, il les domina; quand ils eurent fomenté jusqu'à la démence la réaction monarchique et sacerdotale dans les Chambres, quand la maladie croissante et la mort prochaine ne lui permirent plus sans témérité de second coup d'État du 5 septembre contre ses partisans, il sentit qu'il devait céder un peu pour contenir beaucoup, et il choisit encore dans M. de Villèle le plus sage et le plus modéré des royalistes pour tempérer le mouvement rétrograde et pour sauver du moins la Charte. Il gagnait du temps contre les folies de sa cour et de la Chambre, et le temps pouvait lui ramener une majorité plus libérale qui aurait rendu l'équilibre à ses institutions.

Il mourut dans ce travail pénible du législateur qui laisse dériver son œuvre sous un vent trop irrésistible, pour regagner après la tempête le rivage d'où il est forcément écarté. L'histoire doit-elle le

rendre comptable de sa mort? Si le ciel lui eût accordé une plus longue vie, deux ans plus tard les élections lui rendaient une majorité libérale et monarchique, et il mourait en pleine charte au lieu de mourir en pleine réaction. Qui peut douter que, s'il avait vécu dix ans de plus, une longue liberté monarchique n'eût porté son nom en France? Il donna un règne à la Restauration, il lui aurait donné une suite de règnes. Si la Restauration, le plus difficile des gouvernements, n'eut que ce règne, ce fut la faute de son âge, ce ne fut pas celle de sa politique. Il avait en lui le génie flexible, tempéré et négociateur des restaurations. Il fut le diplomate des rois et des peuples, il leur faisait signer l'alliance des temps. Malheur à qui la déchira sur sa tombe!

XXVI.

Comme homme, il n'eut ni les grands vices, ni les grandes vertus des fortes natures. Mais il n'eut aucun crime des grandes passions. On l'a accusé d'égoïsme, et sa vie entière n'a été qu'une longue preuve de son besoin d'amitié. Un ami est associé depuis son enfance à toutes les phases de sa vie, de ses malheurs ou de son gouvernement, depuis M. d'Avaray jusqu'à M. Decazes, et jusqu'à cette femme consolatrice de ses dernières années

entre les mains de laquelle il résigna son cœur, sa politique et son âme. En étudiant ses actes à l'étranger et en France, il est impossible de se dissimuler la part immense qu'il fit à l'affection et à l'intérêt de sa famille dans sa vie privée et dans sa vie politique. C'est sa maison qui régnait en lui plus que lui-même. S'il eût régné pour lui seul, peut-être cette famille, à laquelle il a trop sacrifié, régnerait encore; car, si jamais elle remontait au trône, son esprit seul pourrait nationaliser ses descendants.

XXVII.

Comme souverain, il eut beaucoup de ressemblance avec Henri IV, qu'il se complaisait tant à citer parmi les ancêtres de sa couronne. La nature, le temps et les circonstances lui déniaient la gloire des armes. Mais s'il n'eut ni l'héroïsme, ni l'éclat, ni la poésie d'Henri IV, il n'eut aussi ni les légèretés de cœur, ni les apostasies de foi, ni les ingratitudes de parti de son aïeul. Conquérir les esprits rebelles et pacifier les opinions divisées d'un peuple, après la révolution française, après les conquêtes de l'empire et les revers de l'invasion, était peut-être aussi difficile pour Louis XVIII que de conquérir et de subjuguer le sol après la Ligue pour le roi de Navarre. Vaincre avec un parti et régner pour

un autre fut la destinée de tous les deux. Mais Louis XVIII ne trompa pas le sien et ne l'asservit pas, comme Henri IV, au parti contraire. Il s'appliqua seulement à le modérer pour le nationaliser avec lui. L'un de ces princes fut soldat, l'autre législateur de son royaume; les guerriers sont des conquérants de territoires, les législateurs sont des conquérants de siècles : Henri IV ne fondait qu'une dynastie, Louis XVIII fondait des libertés. C'est là son titre, la France le lui maintiendra; et si elle ne le place pas au rang de ses plus grands hommes, elle le placera au rang des plus habiles et des plus sages de ses rois.

FIN DU SEPTIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME SEPTIÈME.



LIVRE TRENTE-NEUVIÈME.

LIVRE QUARANTIÈME.

LIVRE QUARANTE ET UNIÈME.

LIVRE QUARANTE-DEUXIÈME.

LIVRE QUARANTE-TROISIÈME.

LIVRE QUARANTE-QUATRIÈME.

FIN DE LA TABLE DU SEPTIÈME VOLUME.

